DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14017 – 4,50 F

MARDI 20 FÉVRIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Stabilité au Japon

On prend les mêmes et on recommence. Telle pourrait être la première réaction à la lecture des résultats des élections législatives qui ont eu lieu dimanche 18 février au Japon. Etrillés aux élections sénatoriales en juillet dernier, compromis dans des scandales sans fin, déchirés en cliques rivales, les conservateurs du Parti libéral-démocrate (PLD) l'ont tout de même emporté.

Contrairement à l'adage qui veut que le pouvoir use, au bout de trente-cinq ans de gouvernement sans partage le PLD dépasse d'une vingtaine de sièges la barre de la majorité absolue. Ses craintes de se voir sanctionné pour s'être sali les mains dans des affaires plus que douteuses et les espoirs d'une opposition morcelée d'en tirer parti ont fait long feu. Le système politique japonais est tellement verrouillé qu'après l'alerte de l'an dernier tout semble rentré dans l'ordre.

Finis les espoirs des petits partis centristes de monnayer leur participation à une coalition à un PLD minoritaire ! Tout juste peuvent-ils compter ramasser quelques miettes pour aider le PLD à reprendre aux socialistes le contrôle du Sénat. Englué dans le système, incapable de se doter d'un programme cohérent et attrayant pour tirer profit de la popularité de son chef, Mme Doi, le PSJ n'a pas réussi à transformer son succès de l'an dernier en faisant mordre la poussière aux conservateurs.

La principale conséquence de ce scrutin pour rien devrait être de confirmer les caciques du PLD dans leur certitude que les affaires peuvent reprendre comme avant, et que les électeurs, après un bref hoquet d'écœurement, sont revenus à leur tolérance d'antan. Rien n'empêcherait donc les scandales de reprendre, avec les mêmes protagonistes, puisque, à l'instar de M. Nakasone, ils ont tous été réélus démocratiquement.

Le grand perdant du scrutin devrait être, paradoxalement, l'homme qui a mené le PLD à une victoire à laquelle, l'été dernier, il ne croyait plus : le premier ministre, M. Kaifu. Choisi comme victime expiatoire par les barons du parti, auxquels il ne faisait pas d'ombre, il avait pris son rôle au sérieux, ramenant le calme dans l'esprit des électeurs et faisant partiellement oublier à l'opinion internationale l'image peu reluisante que donnait la politique japonaise. Ce bon serviteur devrait vite être remercié pour permettre le retour aux luttes de clan.

Tout n'en est pas réglé pour autant. La vie politique nipponne reste ce qu'elle était, et ses dirigeants ne font rien pour rehausser le prestige de la démocratie dans un pays où certains rêvent encore de la gloire impériale passée. Et le Japon, ce géant économique, continue de se comporter comme un nain politique. Pour tenir le rôle qui est le sien dans un monde dont il est la seconde puissance économique et qui connaît actuellement tant de bouleversements profonds, le Japon devra un jour ou l'autre faire le ménage et se doter d'une véritable stratégie politique.

Lire nos informations page 8

Importante manifestation avant les élections

L'hostilité au régime s'accentue au Nicaragua

A une semaine de l'élection présidentielle, l'opposition a mobilisé près de cent mille personnes, dimanche 18 février, dans les rues de la capitale nicaraguayenne. La candidate de l'Union nationale d'opposition (UNO) à la présidence de la République, Mme Violeta Chamorro, prouve ainsi que l'opposition au régime s'accentuant, elle pourrait être en mesure de battre le président Ortega, dirigeant du Front de libération nationale (FSLN) au pouvoir, lors du scrutin du 25 février.

« *Nous nous attendions à avoir beaucoup de monde, mais nos espoirs ont été largement dépassés*, affirme un représentant de l'opposition, M. Roger Guevara. *Le peuple a montré qu'il pouvait agir de manière indépendante et surprendre ses propres dirigeants.* » La progression spectaculaire de l'UNO (coalition de quatorze partis, des communistes aux conservateurs) a également surpris la communauté diplomatique, jusqu'alors très sceptique sur la capacité de l'opposition à canaliser en sa faveur le mécontentement populaire généralisé après dix ans de révolution.

« *Nous avons été impressionnés par le rassemblement d'aujourd'hui*, reconnaît un ambassadeur. *Beaucoup de diplomates croyaient que le FSLN réussirait à rester au pouvoir sans trop de difficultés. Ils commencent à se poser des questions, et certains ont effectué un virage à 180° dans leur analyse.* » Ce serait, semble-t-il, le cas des Soviétiques, qui accueilleraient sans difficultés la défaite de leurs alliés et seraient prêts à maintenir des relations normales avec un gouvernement de l'UNO.

Malgré les nombreux indices d'une éventuelle défaite, les dirigeants sandinistes affichent une grande sérénité, du moins en public.

BERTRAND DE LA GRANGE

Lire la suite page 4 et page 5 « La campagne de Violetta Chamorro »

La coopération Hoechst-Rhône-Poulenc

Alliance franco-allemande dans l'industrie chimique

Le ministère français de l'industrie devrait annoncer, lundi 19 février, que l'Etat allait céder l'essentiel de sa participation dans le capital de la société pharmaceutique Roussel-Uclaf (35 %) au groupe chimique public Rhône-Poulenc. Tout en permettant à ce dernier de se renforcer, cette décision ouvre la voie à une coopération industrielle entre le français Rhône-Poulenc et le groupe chimique privé ouest-allemand Hoechst, actionnaire majoritaire de Roussel-Uclaf.

Entre le pétrolier Elf-Aquitaine et le chimiste Rhône-Poulenc, l'Etat a finalement décidé de céder l'essentiel de sa participation dans le capital de Roussel-Uclaf à ce dernier. Pour le numéro un de la chimie en France, le groupe que préside M. Jean-René Fourtou, cet apport présente un double avantage.

Il permet tout d'abord à Rhône-Poulenc de renforcer ses moyens de financement au moment où le groupe est engagé dans une stratégie de développement international très active, notamment outre-Atlantique. Le chimiste français est en train de négocier un rapprochement dans la pharmacie, avec la firme américaine Rorer. Il a fait preuve jusqu'à présent d'une très grande imagination pour lever des capitaux sans déroger à la règle du « ni-ni » (ni nationalisation ni privatisation). L'apport de l'Etat est évalué à 3,3 milliards de francs.

Ce transfert de titres ouvre ensuite la voie à une coopération franco-allemande dans l'industrie de la santé. Rhône-Poulenc devient en effet actionnaire d'un laboratoire, Roussel-Uclaf, dont le contrôle est détenu (à 54,5 %) par le groupe ouest-allemand Hoechst, l'un des tout premiers groupes mondiaux dans la chimie. Hoechst et Rhône-Poulenc pourraient également engager des travaux en commun dans l'agrochimie.

Lire nos informations page 23 - section C

La révolution roumaine malmenée

Des manifestants ont pris d'assaut, dimanche 18 février, l'immeuble du gouvernement et n'en ont été chassés que par l'intervention, tardive, de l'armée

BUCAREST

de notre envoyé spécial

« *Non ! Ce n'est pas la révolution qui recommence. Ce n'est qu'une émeute, suscitée par des meneurs irresponsables au service d'intérêts bien particuliers.* » Barbe blanche en bataille et regard noir voilé de colère, M. Gelu Voican-Voiculescu, vice-premier ministre du gouvernement provisoire, tente encore d'accrocher un vague sourire à sa face ridée de pâtre grec, mais l'émotion est trop forte. Dans le capharnaüm de son minuscule bureau-dortoir improvisé, une trentaine de manifestants vont et viennent, ouvrent ses tiroirs, fouillent sous son matelas, lui hurlent des questions. Dans la pièce à côté, retenus par quelques soldats, une centaine d'agités cherchent encore à entrer. « *Les salauds...*, lâche en français le numéro deux du gouvernement, *ils ont bien failli me pendre... Ils m'ont frappé, insulté, craché dessus, molesté, comme si j'étais un sbire de la Securitate.* »

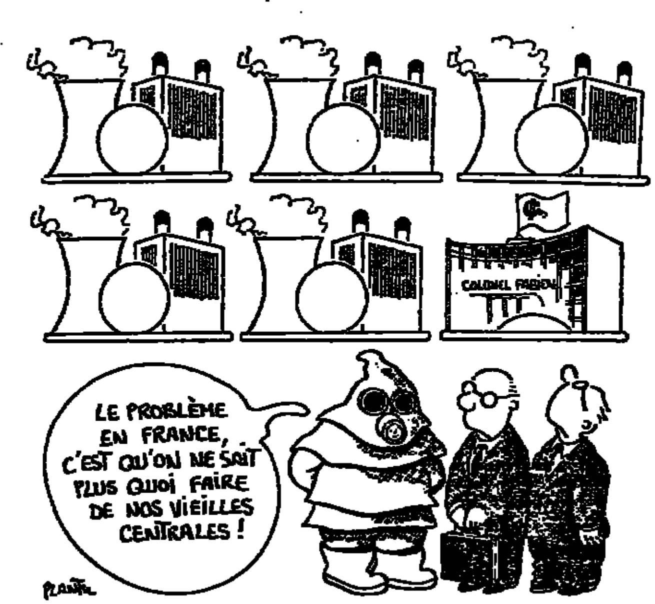
Dure journée pour le gouvernement du Comité provisoire d'union nationale (CPUN). Son numéro deux a effectivement eu très chaud, et s'il a refusé de signer sa lettre de démission, comme l'exigeait la horde de ses assaillants – « *On ne démissionne pas sous la menace* », expliquait-il, d'une voix forte – il n'est pas exclu qu'il abandonne prochainement ses fonctions. Par dégoût. Seul et unique membre du gouvernement présent de manière quasi permanente dans l'ancien bâtiment des affaires étrangères, place de la Victoire, M. Gelu Voicana (géologue de formation, ancien libraire par goût, ami personnel de Petre Roman – le premier ministre en voyage à Paris, – poursuivi par l'ancien régime pour s'être intéressé de trop près à la méditation transcendentale – « *une idéologie étrangère* » – il y a une demi-douzaine d'années) n'a dû son salut qu'à une intervention musclée de quelques officiers.

Dimanche 18 février, 13 heures, sur la fameuse place de la Victoire, rendez-vous quotidien de tous ceux qui, en Roumanie, ont, depuis le 22 décembre 1989, quelque chose à crier.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 3

Les cimetières de l'atome



Qu'elle soit civile ou militaire, l'industrie nucléaire française vieillit. Mais comment démanteler sans disséminer la radioactivité ? Ensuite, que faire des résidus et des déchets ? Parvenue à l'âge mûr, l'énergie nucléaire et sa gestion posent à nouveau un triple défi : scientifique, technique et financier.

Lire page 11 - section B l'enquête de Marc AMBROISE-RENDU

Un grand dessein pour les jardins

Le parc de Versailles à l'agonie, les Tuileries en coma dépassé : deux projets vont rendre vie au patrimoine végétal

BLOIS

de notre envoyé spécial

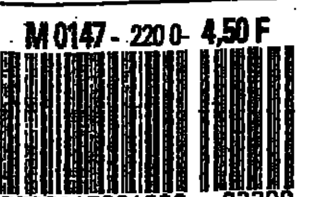
La tempête qui vient de ravager le parc de Versailles – 1 180 arbres abattus en quelques heures – a mis en évidence le mal profond dont souffrent les jardins français. Une situation dont on a beaucoup parlé, vendredi 16 et samedi 17 février à Blois au cours d'un colloque qui se tenait sous la houlette du maire de la ville, M. Jack Lang. Le ministre de la culture a la foi du néophyte : « *La redécouverte des jardins n'est pas simplement une mode, c'est un fait de société.* » Et il a sonné le tocsin devant deux cents personnes, des spécialistes venus de toute l'Europe. « *La restauration de nos jardins historiques dont beaucoup sont malades est une priorité* », a-t-il annoncé.

Priorité après des décennies de quasi abandon de la part des pouvoirs publics. Les plus prestigieux de nos parcs, Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Compiègne, Fontainebleau ont été traités à la portion congrue par leurs tuteurs des monuments historiques qui préféraient affecter à la pierre les maigres crédits destinés aux végétaux. Une administration qui a imposé le règne de l'if en boule et de la bordure de buis noyée dans la sauge. Ce temps-là est-il révolu ? « *En 1990*, rappelait M. Jack Lang, *une enveloppe de 55 millions de francs a été dégagée pour financer les études de restauration ou les travaux immédiats dans plus de quatre-vingts jardins* ».

EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 17 - section B

M 0147 - 220 0 - 4,50 F


3790147004500 02200

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,85 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,60 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Communisme

Laisser les morts enterrer les morts

par Jean-Marie Domenach

L'ÉVÉNEMENT grandiose qu'a été la libération de la Roumanie par les Roumains a été en France l'occasion d'un règlement de comptes où, comme toujours, les plus tardifs ont été aussi les plus vindicatifs. Il est vrai que Ceausescu représentait le bouc émissaire parfait : mélange de despotisme oriental et de fascisme occidental sous l'enseigne de Marx-Lénine. G. Marchais n'aurait pas dû passer ses vacances chez lui. Mais parmi nos politiciens moralisateurs, combien ont célébré la lucidité et le courage du fou des Carpathes, à l'instar de leurs prédécesseurs qui, avant-guerre, traitaient en homme d'Etat un autre fou, bien plus sanguinaire.

Ce genre de procès rétrospectif aide tout le monde à s'exonérer sur le Parti communiste. Mais, s'il est vrai que les amis de nos amis sont nos amis, le Parti socialiste devrait siéger au banc des accusés plutôt que dans le fauteuil du procureur. En effet, il avait conclu avec le PCF davantage qu'une alliance ou un front commun : une « union » qui réunissait les deux partis sous le vocable vénéré de « la gauche ». Union de circonstance ? Non pas ! Le PS a apporté sa contribution, qui n'était pas mince, aux mensonges de la propagande communiste dans les pays asservis.

Ainsi, en mai 1976, un communiqué publié à la fin d'une visite d'une délégation du PS à Budapest plaçait le PS au niveau du Parti communiste hongrois, les appelant tous deux *« partis du mouvement ouvrier international »* et proclamait que *« leur action commune contre la domination du capital monopolistique, leur même combat pour la démocratie, l'indépendance nationale et la paix internationale servent utilement la cause du mouvement ouvrier mondial dont ils renforcent la cohésion et la solidarité »*. Ce texte ahurissant portait entre autres la signature de F. Mitterrand.

Fin janvier 1980, à la suite d'une autre visite, en URSS cette fois, le communiqué commun (1) du PS français et du PCUS portait : *« Les délégués du PS français ont constaté les progrès réalisés par l'URSS dans la voie du socialisme, conformément aux plans et conceptions du PCUS, ainsi que l'élévation du bien-être du peuple soviétique, les réalisations des travailleurs soviétiques dans les différents domaines de l'activité économique, sociale et culturelle. »*

Il y en aurait d'aussi plaisantes à raconter à propos des voyages à Cuba. Mais n'insistons pas, car ce genre de procès n'a pas de fin. Pour être complet, il devrait inclure aussi les idées, les hommes, les partis et les institutions qui ont contribué à enfoncer l'Europe dans le labyrinthe d'horreurs dont elle commence à sortir. C'est la défaillance du capitalisme libéral qui, avec la grande crise de 1929, a déclenché les événements dont on fait porter aujourd'hui la responsabilité exclusive aux communistes.

En propageant la misère et le chômage, le capitalisme a créé les conditions favorables au succès des fascismes en Europe centrale et en Espagne. Les communistes formèrent alors le noyau de l'antifascisme. Pas davantage ne doit être oubliée la part qu'ils prirent à la Résistance et à l'anticolonialisme, à une époque où bien des censeurs d'aujourd'hui se trompaient ou se taisaient.

Un cycle terrifiant

Il est facile à ceux qui n'ont pas connu ces années noires de se poser en juges ou en historiens pour distribuer les éloges et les condamnations. Je me rappelle avoir visité, à Lyon, en janvier 1943, l'exposition itinérante que les nazis avaient consacrée à Katyn. Comment pouvais-je imaginer que ces documents étaient véridiques et que les Soviétiques étaient bien les assassins ? La guerre se livre entre deux camps et, bon gré mal gré, nous étions dans le même camp que Staline.

Certes, il y eut des antifascistes – surtout ceux qui avaient un âge suffisant au moment de la guerre d'Espagne – pour comprendre la vraie nature du stalinisme. Honneur à Souvarine, Serge, Istrati, Orwell, Koestler, Malraux, Camus, Rousset ! Mais à l'époque de Stalingrad, il était difficile à des résistants de vingt ans d'imaginer que Hitler et Staline, ça pouvait être la même chose.

Je pense à ces fusillés communistes (ils n'étaient pas 75 000, mais quand même beaucoup) qui ont bravé la mort pour un monde fraternel et juste. Je pense aussi aux survivants : non pas à ces apparatchiks du PC et de la CGT qui ont déshonoré la classe ouvrière française en approuvant la répression de Budapest et qui ont encore l'affronterie de parler en son nom, – mais à ces militants passés des prisons allemandes et italiennes aux Brigades internationales, de là aux camps d'internement français, de là à la Résistance pour finir souvent dans les cachots du KGB. Ce cycle terrifiant mérite mieux que les dénonciations auxquelles s'adonnent des inquisiteurs dont les certificats de virginité ne sont pas toujours impeccables. Le communisme devenu criminel a eu pourtant ses saints et ses héros.

La procession des fantômes qui suivent son cercueil nous incite à réfléchir à l'abominable confusion qui s'est produite entre un espoir, un dévouement et un courage dont on ne peut plus se faire idée aujourd'hui, et une violence qui s'est retournée contre ceux qu'elle devait servir : les opprimés et les pauvres. Que MM. les intellectuels de gauche, MM. les socialistes et MM. les cardinaux observent une minute de silence et mettent chapeau bas : l'intelligentsia, le socialisme et l'Eglise ne sortent pas innocents de cette aventure.

Que chacun rentre donc en lui-même et laisse les morts enterrer les morts. Une époque s'achève, dont nul ne perce encore l'énigme. Une autre s'ouvre. Elle ne sera meilleure que si elle est capable de maîtriser les puissances et les passions qui, depuis la naissance de la grande industrie, ont poussé tant d'Européens dans une barbarie qui était faite du meilleur d'eux-mêmes.

(1) Le communiqué de Budapest a été publié seulement par *l'Humanité*, mais le secrétariat du PS m'a confirmé son existence. Quant au communiqué de Moscou, il a fait l'objet d'un truquage de G. Marchais, qui fut révélé par R. Barillon dans *le Monde* (26 janvier 1980), mais je le cite dans son texte authentique.

La grève des internes

La qualité de l'acte médical

par Marie-Anne Kenesi-Laurent

POURQUOI les internes et les chefs de clinique sont-ils en grève ? La question peut paraître saugrenue après un arrêt de travail de près de quatre semaines. Les motifs ont été exposés de nombreuses fois. L'accumulation de mesures discriminatoires prévues par la nouvelle convention médicale pour les médecins qui s'intalleront après décembre 1989 a déclenché ce mouvement. La revolarisation misérable du secteur I, le gel de l'accès au secteur 2 et la perte du libre choix du lieu d'installation ont remis en cause de façon radicale les projets et les espoirs échafaudés au cours de nos études. L'internat et le clinicat sont des investissements pour l'avenir. Investissement en temps consacré à l'hôpital, investissement dans une formation spécialisée de haute qualité.

A l'issue de cette période de spécialisation, la grande majorité d'entre nous se dirige vers la médecine de ville. L'installation comporte alors un risque financier lié aux lois du marché et de la concurrence. Dans ces conditions, nous demandons tout d'abord le principe d'équité avec nos confrères précédemment installés. Si la démographie médicale est une des causes de l'augmentation des dépenses de santé, il est inadmissible que nous ayons à porter toutes les restrictions, d'autant qu'elles sont imposées sans préavis et sans concertation.

Pouvoir continuer à apprendre

Faire la grève est un acte grave, une décision mûrement pesée et repensée chaque jour et par chacun de nous. Aucun d'entre nous ne laisse à d'autres le soin des malades de gaieté de cœur. Nous sommes tous conscients des risques encourus. Et nous risquons notre crédibilité : auprès des patients et de l'opinion publique qui s'étonnent de nous voir arrêter aussi « facilement » et aussi longtemps le travail ; auprès de nos aînés, de nos patrons qui, lorsqu'ils ne nous accusent pas d'irresponsabilité, souffrent de penser que l'on puisse « prendre l'hôpital en otage » pour la cause de la médecine libérale. Si nous acceptons de poursuivre cette grève péniblement ressentie, c'est que les causes sont plus profondes qu'une baisse du pouvoir d'achat. Pourquoi continuer à s'investir aussi lourdement pour un pauvre résultat à terme ? Une certaine démotivation n'est-elle pas en train de naître ?

L'inquiétude la plus forte est celle du risque de paupérisation de la médecine. Cette paupérisation est loin d'être seulement financière. La consultation médicale, dont le tarif est au centre des négociations (consultation C = 85 F ; consultation spécialisée CS = 125 F), n'est pas un bien marchand. C'est un acte intellectuel. Cet acte est la base de l'exercice de notre profession. C'est au cours de la consultation que l'on établit un diagnostic, que l'on interprète des examens complémentaires, que l'on planifie et que l'on surveille un traitement. C'est pendant la consultation que l'on cherche à établir une relation de confiance avec le patient.

Cette relation est fondée sur l'information réitérée et l'écoute du malade. On ne peut en aucun cas substituer à l'acte intellectuel un acte technique, aussi complexe et précis soit-il. La non-revalorisation réelle de la consultation incite à une multiplication des visites ou des actes techniques. D'où un coût supérieur pour une qualité moindre des soins. Sous-coter la consultation conduit inévitablement à une dévalorisation intellectuelle : on ne peut plus prétendre soigner nos patients « comme on le voudrait », c'est-à-dire en prenant le temps qu'il faut pour réfléchir et écouter plutôt que de faire de l'abattage, ou de rajouter des pratiques dont l'intérêt scientifique n'a jamais été prouvé.

Le temps consacré à chaque consultation est inévitablement de plus en plus réduit. Ce n'est pas encourager la prévention et l'information des patients préconisées par M. Claude Evin. Ce n'est pas non plus encourager les praticiens à prendre du temps pour leur formation continue. Continuer à apprendre, se tenir constamment au courant de l'évolution des progrès scientifiques est indispensable au maintien de soins de qualité.

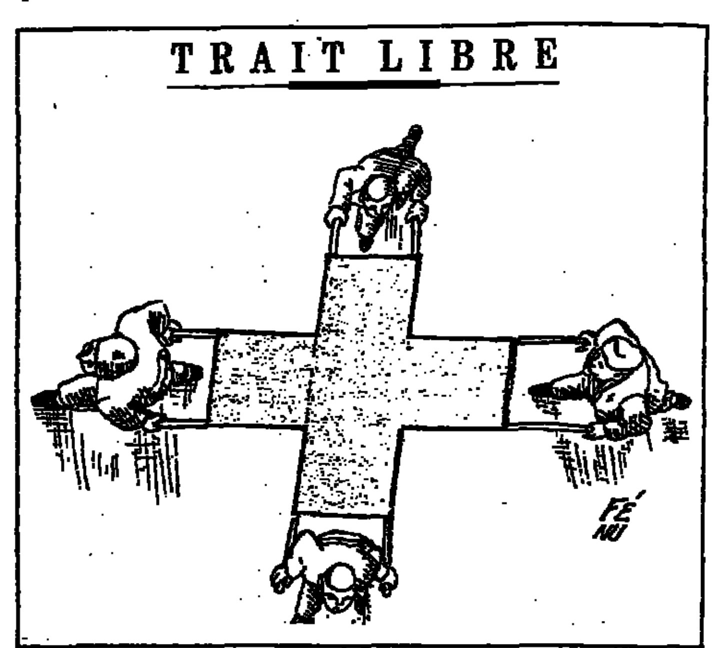
Enfin, la profession médicale devient de moins en moins attractive. Le nombre d'étudiants inscrits en première année de médecine a diminué de plus de 50 % en dix ans. Les premiers reçus au concours d'accès en deuxième année choisissent la filière dentaire. Les élèves brillants risquent de dédaigner la profession médicale au profit de carrières plus valorisantes.

Vouloir une médecine de qualité, c'est reconnaître que sa valeur réside dans cet acte intellectuel qui est actuellement non seulement sous-coté mais surtout méprisé. Défendre la qualité intellectuelle de la médecine revient à défendre ses qualités humaines plus que techniques, son assise scientifique plus que des pratiques empiriques. Rendre à l'acte intellectuel la place qu'il mérite imposerait qu'il soit honoré par une rémunération décente qui tienne compte des compétences et de la formation acquise et renouvelée. Cela supposerait d'abord un effort de formation soutenu, mais aussi un système d'autocontrôle, d'autoévaluation.

L'évaluation de la qualité des soins est une idée relativement nouvelle et crainte par le corps médical. Cette pratique deviendra probablement nécessaire dans l'avenir. Ne la laissons pas nous échapper au profit d'une gestion technocratique de notre profession. La régulation des dépenses de santé est aussi l'affaire et la responsabilité des médecins.

► Marie-Anne Kenesi-Laurent est interne (5e année).

TRAIT LIBRE





AU COURRIER DU Monde

Reboulonner Marx...

Il fallait s'y attendre : les statues de Marx et de Lénine sont à terre, la tête en bas. Le coca-cola et les fast-foods peuvent envahir l'Europe centrale, l'URSS et même la Chine, aucun intellectuel de gauche ne sourcille puisque, le capitalisme libéral, c'est l'éternité.

Mais est-on si sûr que ça qu'un nouveau socialisme, véritablement autogestionnaire celui-là, ne renaîtra pas des cendres de l'ancien, totalitaire, qu'on enterre bien vite ? Et c'est justice.

Ce peuple ne vit pas que de hamburgers et de crèmes glacées. Il faudra alors reboulonner Marx (Lénine, c'est moins sûr) et penser à nouveau à transformer le monde, qui en a bien besoin !

MICHEL GACON
Paris

Les affrontements au Liban

On ne le dira jamais assez. Les affrontements sanglants de ces dernières semaines au Liban, dans les deux secteurs de Beyrouth, ont pour cause les malheureux accords de Taef, accords consacrant la domination du Liban par un pays voisin et imposés par des nations plus riches et plus puissantes (de bonne volonté peut-être, mais là n'est pas la question) à un groupe de notables discrédités depuis longtemps et ne représentant pas grand-chose. Les gouvernements amis et la presse éclairée devraient le reconnaître. Mais cela est-il seulement possible, tant il est vrai que, s'il est relativement facile de sympathiser avec la douleur physique d'un peuple étranger, seul celui-ci peut réellement sentir l'humiliation profonde, insoutenable, de l'affront moral qu'il est en train d'essuyer ?

MAROUN AOUAD
Paris

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

« La Marche verte »

Le paravent d'Hassan II

par Sayed Baba

DANS l'édition du *Monde* du 7 février, j'ai lu avec beaucoup d'étonnement la présentation par M. Georges Vedel du livre *la Marche verte*. Elle appelle de ma part les remarques suivantes :

Contrairement à ce qui est écrit, l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye sur le Sahara occidental ne prête à aucune équivoque ni à une interprétation abusive de son contenu. Il déclare : *« Tous les éléments et renseignements portés à la connaissance de la Cour ne permettent l'établissement d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara occidental, d'une part, le royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien, d'autre part. La Cour n'a donc pas constaté l'existence de liens juridiques de nature à modifier l'application de la résolution 15.14 (XV) quant à la décolonisation du Sahara occidental et, en particulier, l'application du principe d'autodétermination grâce à l'expression libre et authentique de la volonté de la population du territoire. »*

En revanche, ce qui est vrai, c'est que le roi du Maroc, qui venait d'essuyer deux coups d'Etat successifs en l'espace de quelques mois, ne pouvait plus, pour se débarrasser de son armée – et régler ses comptes avec elle loin des regards indiscrets, – attendre l'aboutissement des procédures onusiennes qui risquaient d'être « semées de chicanes » pour Sa Majesté.

M. Georges Vedel devrait élargir son champ de lecture. Dans ce cas, il constaterait que la « marche verte », loin d'être pacifique, n'était en fait qu'un paravent pour abuser trois cent mille chômeurs dans un pays qui en comptait à l'époque plus de trois millions, en leur faisant miroiter le mirage d'un eldorado. Puisque le Maroc, comme l'affirme M. Vedel – et on espère qu'il est dans le secret des princes, – réclame le référendum, qu'attend-il, comme le préconisent l'ONU et l'OUA, pour accepter de lever les obstacles matériels qui s'opposent jusqu'à présent à son organisation : retrait des troupes, de l'administration et de la colonie de peuplement marocaines ?

► Sayed Baba est représentant du Front Polisario pour la France.

Commentant à Paris les événements de Bucarest

« Tout est rentré dans l'ordre », déclare M. Petre Roman

« Tout est rentré dans l'ordre », a déclaré dimanche 18 février le premier ministre roumain, M. Petre Roman, en visite officielle à Paris, dans un commentaire sur la journée tumultueuse que venait de connaître le gouvernement provisoire à Bucarest. Ces manifestations devant le palais du gouvernement, a-t-il ajouté, sont *« une séquelle de la dictature. (...) Les gens pensent que seul le chef du gouvernement peut résoudre tous les problèmes. Puisque nous construisons la démocratie, toute initiative législative doit suivre son cours. Je ne peux rien décider moi-même en ce qui concerne des revendications telles que la grille des salaires ou le statut du cinéma... »*

Samedi, au cours d'un entretien d'une heure avec le président Mitterrand, M. Roman avait demandé un *« appui »* de la France au redressement économique de son pays et s'était déclaré *« intéressé »* par la signature d'un contrat d'association avec la Communauté économique européenne.

M. Roman s'est par ailleurs déclaré favorable à l'idée d'une *« confédération européenne »* lancée par le chef de l'Etat français et il a fait part de son *« désir ardent »* de voir la Roumanie intégrée dans une institution où pourraient se retrouver tous les pays engagés dans la voie démocratique. Enfin, M. Petre Roman a été dimanche soir l'invité du président Mitterrand pour un dîner privé. Il avait été auparavant reçu par le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, et le ministre de la culture, M. Jack Lang.

La révolution malmenée

Suite de la première page.

Annoncée depuis une semaine déjà, la manifestation était prévue à l'origine pour exprimer une solidarité populaire avec les officiers protestataires qui voulaient la tête de leur ministre, le général Militaru. Celui-ci ayant été démissionné deux jours plus tôt, *« les anciens détenus politiques »*, réunis en une sorte de vague association, ont repris le flambeau pour manifester contre la Securitate, qui serait, selon eux, *« encore présente dans les structures de l'Etat »*. A ceux-là se sont joints des curieux, tous ceux qui s'ennuient le dimanche à Bucarest, des jeunes et des moins jeunes, des femmes et même quelques enfants. Ils sont au départ environ deux mille. Certains portent des banderoles, sur lesquelles on lit, pêle-mêle : *« A bas la Securitate ! A bas le communisme ! A bas Iliescu ! Dieu vous juge ! FSN en URSS ! Roman, sois Roumain !* Interrogés sur la signification de cette étrange apostrophe à l'endroit du premier ministre, les deux femmes qui portent la pancarte expliquent que *« Roman n'est pas Roumain, il est israélite. Comme Silviu Brucan* (ancien idéologue du Front) *et Voican, le juif communiste »* [en réalité, M. Voican n'est pas juif]. *« Les juifs*, explique doctement un quadragénaire aux lunettes cerclées, *nous ont apporté le communisme et maintenant ils veulent nous le ramener. »*

15 heures. Les manifestants, auxquels se sont joints de nombreux curieux, qui d'ailleurs ne bougeront pas lorsque les événements se précipiteront, sont maintenant entre trois et quatre mille. Frigorifiée mais encore assez détendue, la foule hurle et réclame la démission du gouvernement tout entier. *« Qu'on prépare les hélicoptères ! »*, plaisantent quelques-uns, en référence au départ en catastrophe du dictateur, le 22 décembre 1989.

C'est alors que les premières pierres s'envolent en direction des baies vitrées du bâtiment. Les deux à trois cents soldats et parachutistes en bérets bleus, alignés le long du siège gouvernemental, avancent de quelques pas pour éviter d'être blessés par les éclats de verre. Ils forment un rang serré, mais les manifestants les plus décidés les bousculent et franchissent le barrage. Dès lors, c'est la débandade. Les soldats, qui ont reçu l'ordre de protéger l'immeuble sans utiliser leurs armes, abandonnent la bataille, se forment en petits groupes, fuient la discussion avec les civils et allument tranquillement des cigarettes . Derrière eux, on casse systématiquement toutes les portes-fenêtres du bâtiment.

Il est 16 heures. *« Ultime solution, une nouvelle révolution ! »* s'écrient quelques groupes. *« L'armée avec nous ! »*, chantent les uns ; *« l'armée dans les casernes ! »*, hurlent les autres. Une heure plus tard, quelques jeunes gens agiles ont escaladé les grilles et sont entrés dans le bâtiment, bientôt suivis par quelques dizaines d'autres. Ils saccagent tout dans les bureaux et les petits salons de l'ancien ministère. De certains groupuscules se dégagent d'âcres effluves d'alcool. Un jeune homme en veste de cuir parvient enfin à accéder au grand balcon, à quinze mètres du sol. Il s'empare d'un drapeau roumain et découpe à l'intérieur un énorme trou, comme au bon vieux temps de la révolution. La foule applaudit à tout rompre. *« C'est cela notre drapeau ! »*

Le jeune homme en veste de cuir entre dans le bâtiment et disparaît. Cinq minutes après, de petits groupes parcourront la foule en annonçant qu'il *« a été tué par la Securitate qui est à l'intérieur du bâtiment ! »* Tout est faux bien sûr, comme le sont les nouvelles alarmistes qui circulent par tracts anonymes dans la foule et qui annoncent que des soldats de province se sont rebellés contre le gouvernement provisoire. Mais, entre-temps, les jeunes entrés dans l'immeuble vident les bureaux, et lancent par les fenêtres des kilos d'archives. On sort de l'immeuble de complètes armoires de dossiers. A une jeune femme apeurée qui s'inquiète de savoir pourquoi ils n'interviennent pas, un groupe de parachutistes rétorque : *« Qu'est-ce qu'on peut faire, à part tirer dans le tas ? »*

Trois morts et vingt blessés

17 h 20. A la porte B, entrée principale du bâtiment gouvernemental, des soldats, qui sont restés à l'intérieur, ont placé une lourde armoire devant l'entrée pour empêcher le déferlement. Le peuple » insulte ses soldats. *« Sécuristes, assassins ! »*, hurlent les uns ; *« Hooligans ! terroristes ! »*, répondent parfois les autres. Finalement, un groupe est allé chercher, sur un chantier voisin, une énorme barre de fer qu'il utilise comme un bélier. Le barrage improvisé par les soldats cède sous la pression. Coups de poing, coups de bâton, coups de barre de fer, cris et bousculades. On apprendra plus tard qu'il y a eu trois morts et une vingtaine de blessés parmi les soldats, aucun chez les manifestants.

Dans les étages, c'est maintenant la razzia. La foule détruit tout sur son passage, arrache les immenses rideaux des salons de réception, piétine les fauteuils, écrase ses cigarettes sur les tapis, macule les murs de slogans. Une grappe de jeunes en bottines à talons hauts, dont un gamin de dix ans à peine, se vautre avec délices sur un sofa en velours. *« Mais au fait*, demande l'un d'eux, *pourquoi sommes-nous entrés ici ? » « C'est parce que nous sommes le peuple »*, s'exclame un autre en se tapant sur les cuisses . *« Bon, qu'est-ce qu'on fait maintenant? » « Rien. »* Tout autour, les troupes vont et viennent sans savoir quoi faire. De temps en temps, un officier demande bien poliment aux envahisseurs : *« S'il vous plaît, ne cassez rien, ne volez rien. »* Peine perdue. Certains repartiront avec des cendriers, des lettres, du matériel audiovisuel et même des téléphones.

Un soldat, au téléphone, rappelle un syndicat d'ouvriers de province qui s'inquiètent de savoir si *« le Front est en danger »*

– *Ben... oui*, répond le jeune biffin, *ils cassent tout ici...*

– *Quoi ? Vous voulez venir ?*

– *Bon, d'accord, mais ne prenez pas d'armes, sinon ça fera du vilain. »*

Finalement les ouvriers n'arriveront pas à temps. Le soir, vers 23 heures, la télévision, après avoir retransmis des images de l'émeute, donnera la parole à un groupe de syndicalistes venus réaffirmer *« leur solidarité avec le gouvernement »*. Mot d'ordre sera donné *« à tous les ouvriers, à tous les mineurs et à tous les Roumains qui travaillent et qui n'ont pas le temps de protester ainsi tous les jours sur la place de la Victoire, de manifester lundi matin à 10 heures sur leur lieu de travail, leur solidarité avec le gouvernement du CPUN »*.

Une foule « manipulée »

Cinq minutes après cet appel, un porte-parole, calme et digne, au nom d'une partie des manifestants réclamera en direct *« une convocation urgente »* du Parlement provisoire (le CPUN) et *« le remaniement du gouvernement »* dans un sens plus favorable pour les partis d'opposition. L'armée, annoncera enfin la télévision, a repris le siège du gouvernement provisoire.

Vers 20 heures, en effet, des renforts de soldats de l'infanterie étaient arrivés sur les lieux. Doucement, mais fermement, ils avaient fait évacuer l'immeuble. M. Gelu Voican sera sauvé et, quand on lui demandera si, tout de même, ces événements ne consacrent pas la fin du gouvernement, il répondra : *« Pas du tout. Cette foule était manipulée. Ce fut une explosion de folie et de haine accumulée depuis quarante ans contre le pouvoir en général. (...) La révolution mange ses enfants, je le sais. Mais tout ce que nous faisons depuis deux mois démontre notre bonne foi. On continue. »*

Le général Mihai Chitac, ministre de l'intérieur à titre provisoire sera, lui encore, plus ferme : *« On ne va tout de même pas changer de gouvernement chaque fois qu'il y a une manifestation, non? »* Reste que la Roumanie libre doit, pour le première fois depuis sa révolution, déplorer trois morts.

PATRICE CLAUDE

URSS : les craquements dans les Républiques périphériques

Session à huis clos du Parlement sur la crise des nationalités

Le Soviet suprême soviétique devait débattre, lundi 19 février, à huis clos, de la crise du Caucase, alors que la situation en Asie centrale redevenait plus calme. Mais l'ambassadeur soviétique en Afghanistan a exprimé l'inquiétude de Moscou face à l'aide croissante apportée selon lui par les moudjahidins afghans aux nationalistes du Tadjikistan.

Le Parlement arménien est repassé à l'offensive à la veille du débat à huis clos que les députés soviétiques devaient entamer lundi 19 février à Moscou sur la situation dans le Caucase, où l'armée impose toujours l'état d'urgence à Bakou, la capitale azerbaïdjanaise, et dans le Haut-Karabakh, ainsi que les régions frontalières. Dimanche, le Soviet suprême arménien a, en effet, déclaré nulle la décision prise en 1921 par Moscou concernant le rattachement à l'Azerbaïdjan du Haut-Karabakh, peuplé en majorité d'Arméniens et autour duquel s'affrontent depuis deux ans les deux communautés. Un communiqué du Mouvement national arménien (MNA) a précisé que quatre membres du comité directeur de ce mouvement ont été élus à la présidence du Soviet suprême de cette République.

En Asie centrale, quelques dizaines de milliers de personnes ont manifesté dimanche à Douchanbé, capitale du Tadjikistan, *« en faveur de la démocratie »*, a annoncé l'agence Tass. Les sept mille soldats et policiers qui imposent le couvre-feu dans la ville depuis les émeutes, qui ont fait vingt-deux tués la semaine dernière, ont laissé le rassemblement se dérouler. Les manifestants réclamaient la démission de la direction locale du parti, une démission présentée dans le feu des événements mais qu'un plénum du parti local a par la suite refusé d'entériner.

A Kaboul, l'ambassadeur d'URSS, M. Boris Pastoukh, a déclaré dimanche aux journalistes occidentaux que l'URSS est *« inquiète de l'intensification des efforts visant à déstabiliser le Tadjikistan et d'autres régions à partir du territoire afghan »*. Selon lui, armes, argent, drogue et littérature subversive sont introduits à partir des zones frontalières, peuplées également de Tadjiks et largement contrôlées par les moudjahidins. Le président afghan Najibullah a de son côté déclaré samedi que des *« mesures ont été prises pour empêcher »* toute livraison d'armes vers l'URSS.

Alors que la normalisation semble se poursuivre au Tadjikistan, les informations faisant état d'une nouvelle flambée de violence interethnique dans l'Ouzbékistan voisin, à Samarkand, ont été démenties par des responsables à Moscou et sur place, mais l'agence Tass n'a diffusé aucune dépêche à ce sujet. Les élections locales se sont déroulées dimanche dans cette République, de nombreux électeurs ayant manifesté leur mécontentement devant l'absence de choix entre plusieurs candidats pour un même poste, selon Tass.

Livrets militaires

Les craquements dans les Républiques soviétiques se sont aussi fait entendre en fin de semaine dans les pays baltes, où quelque cinq mille jeunes ont rendu leurs livrets militaires vendredi à Vilnius, *le jour où la capitale de la* Lituanie soviétique célébrait le soixante-douzième anniversaire de sa brève indépendance. Un membre du bureau politique du parti communiste local et dirigeant nationaliste, M. Romualdas Ozalas, a prédit dimanche, dans une déclaration à Reuter, que le Parlement local *« prendra la décision sur l'indépendance sans aucun doute cette année »* et affirmé que la Lituanie enverrait une délégation au Kremlin pour négocier le retrait des troupes soviétiques de la République.

Le Parlement de Lettonie approuvait de son côté vendredi en première lecture une loi permettant aux futurs appelés d'opter pour un service civil et demandait au Parlement soviétique d'envisager la création d'une armée de métier. – *(AFP, Reuter, AP.)*

TCHECOSLOVAQUIE

M. Gustav Husak est exclu du Parti communiste

Le Parti communiste tchécoslovaque (PCT) a exclu, samedi 17 février, vingt-deux membres de sa vieille garde, dont l'ancien président, M. Gustav Husak. Parmi les victimes de cette purge figurent aussi l'ancien premier ministre, M. Lubomir Strougal et d'autres ex-personnalités de premier plan du bureau politique : MM. Jan Fojtik, Karel Hoffmann et Alois Indra.

Les exclus, qui faisaient partie de l'équipe qui dirigea la Tchécoslovaquie après l'écrasement du « printemps de Prague » par les forces du pacte de Varsovie en 1968, ont été jugés coupables de *« graves erreurs politiques »* et d'abus de pouvoir par le comité central du parti.

Leur exclusion a été prononcée par le comité central réuni samedi pour étudier les moyens de redorer le blason du parti d'ici aux premières élections prévues en juin, depuis quarante ans . Selon de récents sondages d'opinion, le PC, qui a perdu son monopole sur le pouvoir voici dix semaines, obtiendrait moins de 10 % des suffrages. Plus de 500 000 militants ont quitté le parti ces trois derniers mois, soit 30 % de ses membres. - *(Reuter.)*

Les homosexuels soviétiques s'organisent

Les homosexuels soviétiques commencent timidement à s'organiser et viennent d'imprimer le premier numéro d'une revue intitulée *Tema*. Au cours d'une conférence de presse organisée samedi 17 février dans un appartement de Moscou, une dizaine de militants de l'Union moscovite des lesbiennes et homosexuels ont présenté leur journal et leurs projets.

Le journal – dont le titre en argot moscovite signifie « pédé » – se propose d'évoquer les problèmes et les perspectives de la communauté homosexuelle en URSS (5 % à 10 % de la population, selon les présentateurs de *Tema)*. Les rédacteurs veulent surtout insister sur la prévention du sida.

Au plan législatif, le groupe a assuré que l'article 121 du code pénal, qui réprime non seulement les violences sexuelles mais aussi le simple fait d'avoir des mœurs *« différentes »*, est actuellement appliqué avec moins de rigueur qu'auparavant mais qu'il est toujours théoriquement en vigueur. – *(AFP.)*

Mort de Vladimir Chtcherbitski ancien chef du parti en Ukraine

M. Vladimir Chtcherbitski, ancien membre du bureau politique du PC soviétique et chef du parti ukrainien, est mort vendredi 16 février « des suites d'une longue maladie », a annoncé samedi 17 février l'agence Tass. Sa notice nécrologique publiée dans la presse porte la signature de M. Gorbatchev et d'autres membres de la direction soviétique.

[Vladimir Chtcherbitski, qui aurait eu soixante-douze ans samedi dernier, était né dans la région de Dniepropetrovsk. Nommé dès 1952 premier secrétaire de Dneprodzerjinsk, la ville natale de Brejnev, puis chef de l'organisation régionale du parti en 1955, il fut l'un des secrétaires du PC ukrainien de 1957 à 1961, avant de devenir par deux fois chef du gouvernement de la République, en 1961 et en 1965.

En 1972, il succédait à Petr Chelest comme premier secrétaire du parti en Ukraine, et conservait ce poste sans discontinuer pendant dix-sept ans, jusqu'à son limogeage en septembre dernier. Il fut aussi jusqu'à cette date le plus ancien membre du politburo brejnévien, où il siégeait comme titulaire depuis 1971, après avoir été suppléant pendant près de dix ans. Le Monde du 22 septembre 1989 a publié un portrait de Vladimir Chtcherbitski.]

La Roumanie est invitée par M. Decaux à se joindre aux pays francophones

BUCAREST

de notre envoyé spécial

En visite officielle en Roumanie, les vendredi 16 et samedi 17 février, M. Alain Decaux, ministre délégué à la francophonie, a transmis au gouvernement roumain un message verbal du président en exercice de la Conférence des pays ayant en commun l'usage du français, M. Abdou Diouf. Dans ce message, le chef de l'Etat sénégalais exprime au peuple roumain la « solidarité » des quarante-quatre nations usant du français et souhaite que la Roumanie s'associe étroitement aux activités de la famille francophone. En clair, selon M. Decaux, Bucarest est invitée à participer aux diverses réunions et institutions francophones, depuis le sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement (dont la quatrième édition est prévue à Kinshasa en août 1991), jusqu'à l'Agence de coopération culturelle et technique (siégeant à Paris et comptant quarante membres).

Depuis deux siècles, le français occupe, *de facto*, en Roumanie, un statut qui en fait plus qu'une langue étrangère ordinaire *(Le Monde* du 7 février). Or, le critère tacite pour appartenir au groupe francophone est qu'au moins une partie de la population utilise le français comme *« langue familière »*. Ceci est le cas en Roumanie dans la mesure où le français reste l'idiome extérieur le plus enseigné, et joue traditionnellement un rôle de premier plan dans la vie culturelle.

La proposition transmise par M. Decaux a reçu, selon ses dires, un accueil sympathique à Bucarest. L'écrivain Andreïu Plesu, ministre de la culture nous a déclaré : *« Cette proposition doit, bien sûr, être discutée entre responsables roumains : mais pourquoi, en effet, notre pays ne rallierait-il pas un ensemble culturel qui lui est si proche? »*. M. Plesu a ajouté : *« Pour commencer, il faut d'abord concrétiser pour notre peuple cette solidarité linguistique : nous attendons, en priorité, la diffusion des journaux français en Roumanie, l'ouverture d'une librairie française permanente à Bucarest, l'envoi de matériel culturel en français dans le reste du pays, etc. »*

Les voeux de M. Plesu ont commencé à être satisfaits puisque M. Decaux a inauguré, le 17 février à Bucarest, la réception effective en Roumanie de quatre heures quotidiennes de programmes de la télévision française. Le même jour, la Fondation Hachette a offert cent mille ouvrages en françaisaux bibliothèques roumaines.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ

EUROPE

YOUGOSLAVIE : pour régler le problème de la province

Les communistes serbes veulent envoyer cent mille « colons » dans le Kosovo

La tension persiste au Kosovo où des manifestations se sont déroulées samedi 17 février dans plusieurs villes de la province pour réclamer la démission des dirigeants communistes locaux et protester contres les violences policières qui avaient fait la veille une nouvelle victime à Pec. Un artisan de souche albanaise, âgé de soixante-six ans, aurait, selon des témoins, été tué d'une rafale de mitraillette.

BELGRADE

de notre correspondant

Il faut « recoloniser » le Kosovo. Telle est, en substance, l'idée que le président de la république de Serbie, M. Slobodan Milosevic, avait lancé lors de la nouvelle vague de violence qui avait opposé dans la province, au début du mois de février, les forces de l'ordre à des milliers de manifestants de souche albanaise. Cette idée s'est concrétisée au cours de la réunion du comité central de la Ligue des communistes de Serbie, jeudi dernier à Belgrade. L'objectif principal est de *« repeupler »* cette région à forte majorité albanaise par cent mille Serbes et Monténégrins.

Dans un premier temps, les déclarations de M. Milosevic avaient entraîné la création d'un « Comité d'action pour le retour des Serbes et des Monténégrins au Kosovo » qui promettait de procurer un emploi et un logement aux personnes prêtes à aller s'installer immédiatement dans la province. Les responsables de ce comité réclament notamment la mise en place d'une commission chargée du *« recrutement »*, selon les besoins . Le Kosovo est la région la plus démunie de la Yougoslavie et souffre notamment d'un manque de spécialistes.

Les candidats au départ qui se sont jusqu'ici manifestés sont pour la plupart des jeunes chômeurs, mais on trouve aussi parmi eux des *« expatriés »* qui désirent retourner dans leurs villages. L'un d'entre eux expliquait dans la presse qu'il avait été *« forcé »*, il y a dix ans, de vendre ses terres et de quitter la région.

Il vit aujourd'hui agréablement dans un appartement de Belgrade dont il est propriétaire, mais se déclare malgré tout prêt à repartir *« pour réparer l'injustice »* dont il a été victime.

Un taux de chômage élevé

Ce programme pour le Kosovo est soutenu par tous les organes de la république de Serbie. Pour le financer, les syndicats ont proposé, par exemple, de réunir des fonds en prélevant 1 % du chiffre d'affaires de toutes les entreprises serbes. L'Alliance socialiste (organisation de masse du parti) estime pour sa part que l' *« assainissement du problème du Kosovo »* passe par *« le rétablissement de l'équilibre ethnique qui existait dans la région avant 1941 »*.

Mais l'Association des historiens du Kosovo, qui fait partie de l'Alliance socialiste, a décidé de quitter cette dernière, considérant qu'un tel programme ne pourra être réalisé sans créer de nouveaux troubles et de profonds conflits inter-ethniques . Sachant que le Kosovo connaît déjà un taux de chômage très élevé, certains observateurs se demandent quel effet produira l'arrivée supplémentaire de cent mille personnes sur le marché du travail. *(Intérim)*

AMÉRIQUES

CUBA : après un plénum extraordinaire

Des réformes sont annoncées mais le PC garde son monopole

Le président Fidel Castro a décidé de *« perfectionner le système politique et institutionnel de Cuba »* tout en maintenant le parti unique. La décision a été prise au cours d'un plénum extraordinaire du comité central, a annoncé samedi 17 février le quotidien officiel *Granma*.

L'organisation de ce plénum, qui a eu lieu vendredi à La Havane, témoigne d'un mécontentement des hauts dirigeants du pays au sujet du fonctionnement du parti et, d'une manière générale, des structures du gouvernement socialiste. Mais, *« sans répondre aux pressions externes »*, explique *Granma*, le parti doit rester *« unique, léniniste et conforme aux normes du centralisme démocratique »*, et surtout se garder *« de la copie d'expériences étrangères à la tradition et à l'histoire cubaines »*.

Au cours du plénum, la date du quatrième congrès du parti a été fixée, sans plus de précision, au premier semestre de 1991. Enfin un remaniement partiel du bureau politique et du secrétariat du PC a été annoncé ; il concerne dix personnalités politiques mais n'affecte en rien la direction historique du parti.

Par ailleurs, le général de division Sixto Batista Santana, qui a rempli *« d'importantes missions internationalistes en Angola et en Ethiopie »* et dirigeait jusqu'à présent le département militaire du comité central, a été nommé coordinateur des comités de défense de la révolution qui, omniprésents, sont chargés de la propagande et de la surveillance de la population.

L'annonce de ces décisions semble constituer la première réponse concrète aux pressions économiques et politiques que subit La Havane à la suite des bouleversements survenus dans le bloc de l'Est. – *(AFP, Reuter.)*

ETATS-UNIS

L'entrée des anarchistes et des communistes est autorisée

Selon une loi signée, vendredi 16 février, par le président George Bush, les Etats-Unis autoriseront désormais l'entrée sur leur territoire des anarchistes et des communistes, régulièrement refoulés depuis 1952, ainsi que des partisans de régimes totalitaires. La loi de 1952 sur les restrictions à l'accès au territoire américain restera toutefois en vigueur en ce qui concerne les passagers clandestins, les toxicomanes et les criminels. – *(AFP.)*

NICARAGUA : à l'approche

L'hostilité au régime s'accentue

Suite de la première page

Le président de la République, M. Daniel Ortega, qui brigue un nouveau mandat de six ans, réunit tous les jours des foules gigantesques dans des villes différentes. Des foules trop nombreuses, cependant, pour qu'il n'y ait pas de doutes sur la sincérité de l'engagement des participants en faveur du FSLN.

On ne manque pas à ce sujet de témoignages de fonctionnaires, d'employés d'entreprises nationalisées, de paysans ou de travailleurs des secteurs dépendant du gouvernement pour l'obtention de permis ou de titres de propriété (camionneurs, chauffeurs de taxi, etc.). Dans les manifestations de l'UNO, on retrouve beaucoup de ces gens qui affirment aller aux rassemblements du FSLN *« pour ne pas avoir d'ennuis »* et garder un emploi déjà précaire. *« Le Front ne fait pas ses plus grandes manifestations durant le week-end,* affirme un fonctionnaire, *il les fait les jours ouvrables, car il suffit d'aller chercher les gens sur leurs lieux de travail. »*

Le contraste est saisissant entre les rassemblements du Front sandiniste et ceux de l'UNO. Dans les premiers, on sent une grande indifférence, sauf parmi les jeunes militants répartis aux endroits stratégiques pour « créer l'ambiance ». Dans les réunions de l'opposition, on note au contraire beaucoup d'émotion et surtout de colère.

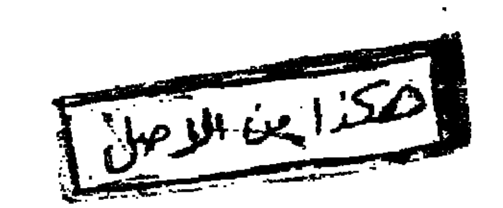
Tous les mécontents sont là, et ils sont nombreux. Ils dénoncent la répression, le service militaire et l'appauvrissement généralisé provoqué par la chute brutale de la production et par une inflation monstrueuse ramenée de 36 000 % en 1988 à un peu moins de 2 000 % l'an dernier. Ils ne croient pas à l'argument des sandinistes, qui accusent les Etats-Unis d'être à l'origine de la crise économique provoquée en grande partie par les actions de guérilla de la Contra, financée par Washington jusqu'à l'an dernier.

A l'occasion, les partisans de l'UNO prennent à partie les journalistes étrangers – *« Dites la vérité ! »* – auxquels ils reprochent un parti pris en faveur du gouvernement sandiniste. *« Nous sommes sûrs,* affirment-ils, *que le Front sandiniste va nous voler les élections. Nous irons voter quand même et nous n'avons plus peur de dire pour qui. »* Ils n'ont pas beaucoup plus confiance dans les observateurs internationaux (plus d'un millier, dont ceux des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains), auxquels ils reprochent de *« minimiser la répression »*, en particulier à l'égard des assesseurs électoraux de l'opposition.

On sent que beaucoup d'opposants au régime n'ont plus rien à perdre et veulent en découdre avec les sandinistes. *« Si le gouvernement ne reconnaît pas notre victoire,* affirme un comptable, *on prendra les armes et, contrairement au Panama, nous n'aurons pas besoin d'une intervention des Etats-Unis, car nous sommes habitués à la guérilla. »* Les gens qui l'entourent applaudissent et plusieurs intervenants – les femmes sont les plus décidées et les plus violentes – ajoutent qu'il faut renverser les sandinistes de la même manière que la dictature des Somoza dix ans plus tôt.

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **SALVADOR : violents combats au nord de la capitale.** – Des affrontements ont eu lieu, samedi 17 février, entre soldats et guérilleros au nord de San-Salvador. Ce sont apparemment les plus violents combats depuis la suspension, à la mi-décembre, de l'offensive lancée par les rebelles contre la capitale. Un responsable du gouvernement a déclaré que l'attaque au mortier d'une centrale électrique avait provoqué une coupure de courant dans toute la ville. D'autre part, l'armée a reconnu sa responsabilité dans le tir d'une roquette qui avait fait cinq morts, le dimanche précédent, dans un camp de réfugiés de la province de Chalatenango, au nord du pays. – *(Reuter.)*



AMÉRIQUES

de l'élection présidentielle du 25 février

La guerre des sondages prend de l'ampleur

La publication cette semaine de deux sondages totalement contradictoires sur les intentions de vote des Nicaraguayens avant l'élection présidentielle du 25 février confirme que la lutte est très serrée entre M. Daniel Ortega, le candidat du Front *sandiniste de libération nationale (FSLN, au pouvoir)* et Mme Violeta Chamorro, la représentante de l'Union nationale d'opposition. Selon une enquête réalisée par un institut américain à la demande d'une chaîne de télévision hispanophone des Etats-Unis, *le président Ortega serait réélu avec* 53 % des suffrages et Mme Chamorro en obtiendrait 35 %. Le journal d'opposition *la Prensa*, a aussitôt réagi en publiant les résultats d'un sondage effectué par une société vénézuélienne qui accorde 40 % des intentions de vote à Mme Chamorro et à peine 29 % à M. Ortega.

***Au cours des derniers mois*, la plupart des enquêtes publiées – une quinzaine – accordaient une nette avance au président en exercice, mais révélaient en même temps une progression continue de l'opposition. Toutefois, selon la plupart des experts, les sondages ne sont guère fiables au Nicaragua du fait de la polarisation de la société *après dix ans de régime révolutionnaire* et de la méfiance des personnes interrogées à l'égard des enquêteurs, souvent soupçonnés d'être des agents du gouvernement.**

La campagne de Violeta Chamorro

MATAGALPA

de notre correspondant en Amérique centrale

« Violeta ! Violeta ! » Le cri de la foule annonce l'arrivée de la candidate de l'opposition, Mme Violeta Chamorro, que des milliers de personnes attendaient patiemment depuis plusieurs heures à l'entrée de Matagalpa, à 130 kilomètres au nord de la capitale. Une véritable marée humaine entoure aussitôt la camionnette qui rappelle étrangement les véhicules utilisés par Jean-Paul II dans ses voyages à l'étranger. Mme Chamorro, agée de soixante ans, marche difficilement à la suite d'une fracture. Elégante, ensemble blanc et chapeau de paille, elle est très digne et en même temps visiblement heureuse de l'accueil que lui réservent ses partisans dans tous ses déplacements.

Le cortège avance très lentement sous un soleil brûlant, au milieu d'une mer de drapeaux bleu et blanc, les couleurs de l'Union nationale d'opposition (UNO). et du drapeau nicaraguayen. Des paysans sont venus à cheval des communes environnantes et accompagnent la candidate dans les rues de Matagalpa, la *« perle du Nord »* comme on désigne cette ville (60 000 habitants) aux toits de tuile, située dans la principale zone de production de café. De temps en temps, Mme Chamorro lance quelques slogans dans son micro, annonçant qu'une fois à la présidence elle mettra fin *« au rationnement, au service militaire obligatoire et à la misère »*. La foule rugit de plaisir et clame son hostilité à l'égard du Front sandiniste : *« Que veut le peuple ? Que le Front s'en aille ! »*

Arrivée sur la place de la cathédrale, Mme Chamorro est hissée sur la tribune où se trouvent déjà les autres dirigeants de l'opposition, dont le candidat à la vice-présidence, M. Virgilio Godoy. Celui-ci, comme d'habitude, prononcera un discours très agressif à l'égard des sandinistes, accusés d'être responsables de la guerre et de la catastrophe économique.

Le spectre des Somoza

Alors que M. Godoy affirme que les sandinistes devront rendre des comptes, Mme Chamorro se veut conciliante et soutient qu'il n'y aura pas de vengeance ni d'ostracisme à l'égard des anciens dirigeants si l'UNO prend le pouvoir. *« Les paysans installés sur des terres injustement confisquées ne seront pas expulsés*, assure-t-elle, *mais les anciens propriétaires seront indemnisés. Nous décréterons immédiatement une amnistie générale sans condition pour que tous les exilés puissent rentrer. »* Quelque 500 000 Nicaraguayens sont en effet partis depuis 1979 et la population actuelle s'élève à trois millions d'habitants.

Les applaudissements de la foule redoublent d'intensité lorsque la candidate annonce que les paysans auront accès à des prêts bancaires à taux d'intérêt très bas *et surtout qu'ils pourront* vendre leurs produits librement sans



intervention de l'Etat. Puis c'est une véritable ovation lorsqu'elle évoque *« l'abolition immédiate du service militaire et la fin du militarisme »*.

D'où vient le succès de Violeta, cette *« femme au foyer »*, comme elle se désigne elle-même, qui n'était visiblement pas destinée à se lancer dans cette aventure politique et qui anonne des discours préparés par ses collaborateurs ? La veuve de Pedro Joaquin Chamorro a repris le flambeau de son mari assassiné en 1978 sous la dictature des Somoza dont il fut un farouche adversaire dans les colonnes de son journal *la Prensa*.

Après avoir collaboré avec les sandinistes pendant quelques mois, Mme Chamorro a démissionné dès 1980 pour dénoncer l'alignement des neuf commandants du Front sandiniste sur Cuba et la *« trahison »* à l'égard des idéaux de la révolution de juillet 1979. Aujourd'hui, elle se considère comme la dépositaire du *« vrai sandinisme »*, bien qu'elle dirige une coalition hétéroclite de quatorze partis où des communistes voisinent avec quelques anciens collaborateurs de la famille Somoza.

« Dans un aussi petit pays soumis pendant cinquante ans aux Somoza, rares sont ceux qui n'ont rien eu à voir avec le système », rappelle-t-elle aux sandinistes qui accusent l'UNO de présenter des candidats liés à l'ancien régime. *« D'ailleurs*, ajoute-t-elle, *dans le gouvernement sandiniste il y a énormément de gens qui ont collaboré avec les Somoza. »*

Les chemises à fleurs de M. Ortega

Cela n'empêche pas la presse sandiniste et ses candidats aux élections générales de chercher à discréditer l'opposition en faisant l'amalgame entre l'UNO et l'ancienne Garde nationale de Somoza. Le thème revient dans tous les discours du président Ortega qui réunit des foules encore plus impressionnantes.

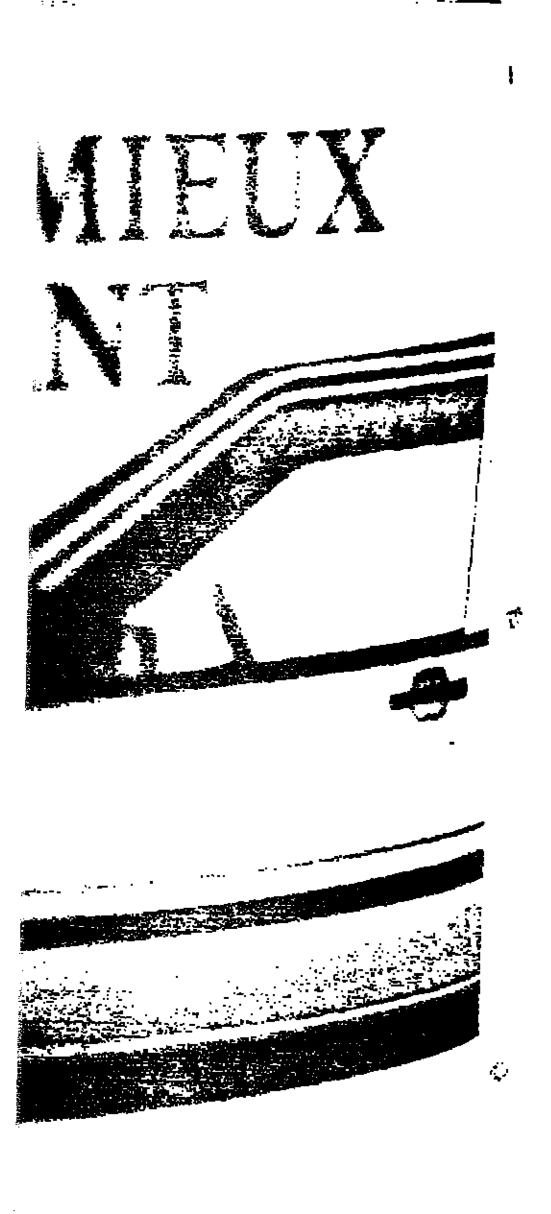
Infatigable, le commandant Ortega (quarante-quatre ans) parcourt le pays de long en large. Il a troqué son uniforme militaire pour des tenues sport et des chemises à fleurs. Il embrasse des milliers d'enfants et de jeunes filles avec lesquels il se fait photographier à longueur de journée.

La presse sandiniste et la télévision contrôlée par le gouvernement diffusent tous les jours des images de gigantesques manifestations qui se ressemblent toutes *et sont accompagnées des mêmes* commentaires triomphalistes : *« Nous avons déjà gagné ! »*, *« Le FSLN balaiera l'opposition ! »*, etc. Le matraquage a encore pris de l'ampleur cette semaine avec l'apparition d'un troisième quotidien sandiniste qui publie des photos en couleur (l'opposition a un seul journal).

Pourtant, on sent que la partie n'est pas gagnée et que le FSLN perd même du terrain à l'approche de la date du scrutin. Certains dirigeants sandinistes reconnaissent qu'il est difficile d'évaluer l'ampleur du « vote punitif » contre le gouvernement. *« La campagne a été dure*, reconnaît le délégué du gouvernement à Matagalpa, M. Carlos Zamora, lui-même candidat à un siège de député. *Nous sommes conscients de notre perte de popularité qui est le résultat de la stratégie des Etats-Unis contre notre économie. »*

A la différence de la plupart de ses collègues, M. Zamora admet que le FSLN pourrait perdre les élections, même si cela lui paraît très improbable. *« Si nous nous retrouvons dans l'opposition*, dit-il, *nous défendrons notre programme à l'Assemblée nationale. Nous avons pris un risque en organisant des élections et nous sommes prêts à jouer le jeu jusqu'au bout. Mais cela sera-t-il vraiment possible si l'UNO veut en finir, comme elle le dit, avec le sandinisme ? L'attitude revancharde de l'opposition me préoccupe beaucoup. »*

BERTRAND DE LA GRANGE



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : à Soweto, une semaine après sa libération

M. Mandela fait l'apprentissage de sa nouvelle vie

M. Nelson Mandela a décidé de reporter à une date indéterminée le voyage qu'il devait effectuer jeudi prochain à Lusaka (Zambie) pour y rencontrer la direction en exil de l'ANC. Selon l'un de ses porte-parole, ce contretemps est dû au fait que M. Mandela doit prendre la parole dimanche prochain à l'occasion de deux meetings, l'un à Durban, dans le Natal, l'autre à Bloemfontein, dans la province de l'Etat libre d'Orange. Interrogé par ailleurs à propos de la peur que manifesterait la communauté blanche devant la revendication des nationalistes noirs « un homme, une voix », M. Mandela, dans un entretien publié cette semaine par le magazine américain *Time*, estime que *« l'ANC est sûrement prête à prendre en compte la peur des Blancs* (...). *Pour aboutir à un compromis, il faut rapprocher son point de vue de celui avec lequel on négocie. Nous y sommes prêts. »*

SOWETO

de notre envoyé spécial

La vie ordinaire a repris son cours dans le quartier d'Orlando West. Une semaine après la libération de M. Nelson Mandela, caméramen et photographes ont levé le siège autour de la petite maison du chef historique du Congrès national africain (ANC). Visiteurs et badauds se sont dispersés, la circulation a été rétablie ; il ne reste plus qu'à remettre les lieux en état, comme après le passage d'une mini-tornade.

« Le camarade Nelson » a passé son week-end presque en famille. Mabel, sa soeur, qui vit au Transkei, s'est précipitée à Soweto. Zeni, une de ses filles, qui habite aux Etats-Unis, a traversé l'Atlantique avec son mari et ses trois enfants pour venir le saluer. Quelques gardes du corps et plusieurs membres du comité national d'accueil assurent encore l'intendance et tiennent des conciliabules dans le minuscule jardin de sa *« boîte d'allumettes »*.

Samedi 17 février, vêtu d'un élégant complet gris que lui a coupé son tailleur indien de Johannesburg, M. Mandela essaie de joindre au téléphone son *« ami »* le chef zoulou Buthelezi, pour dissiper le *« malentendu »* qu'ont provoqué ses déclarations à propos de la situation dans le Natal, où des factions noires rivales s'entre-déchirent. Pendant ce temps-là, Winnie, sa femme, est partie en voiture faire des courses en ville. Quant à ses petits-enfants, neveux et nièces qui s'agitent autour de lui, un ami blanc va les emmener se défouler dans sa piscine.

Maintenant que le calme est à peu près revenu, des mains bénévoles s'emploient à décacheter les centaines de télégrammes qui s'entassent dans la salle de séjour. Il en est arrivé des quatre coins du globe, d'Australie, des Bermudes, d'Equateur. On y relève toutes sortes de signatures : Mikhaïl Gorbatchev, Félix Houphouët-Boigny, Harlem Désir. Il va bien falloir répondre à tout ce beau monde et le « camarade Nelson » n'a évidemment pas de papier à lettres à en-tête. On vient donc d'en commander d'urgence. N'y figureront que son nom et son adresse puisque, pour le moment, il n'occupe aucune position particulière au sein de l'ANC. *« Je ne suis,* nous dit-il, *qu'un gamin de la campagne* (country boy) *qui a été propulsé sur le devant de la scène à cause de ses antécédents criminels. »*

« Ah ! *le Monde* ! »

M. Mandela n'a pas encore eu le temps de se constituer une équipe de collaborateurs. Il n'a ni bureau ni secrétaire. Il s'en remet, pour l'heure, aux responsables du comité national d'accueil. *« Il ne pourra pas rester très longtemps dans sa maison, car elle est trop petite et mal commode »*, assure un membre de son entourage. Il devrait, à son avis, s'installer dans la spacieuse villa que Winnie a fait réaménager à grands frais, à quelques rues de là.

Depuis qu'il est sorti de prison, Winnie ne le quitte pas d'un pas. La campagne menée contre elle, dans les milieux officiels comme au sein même du mouvement nationaliste, notamment à propos de son implication dans le meurtre, en janvier 1989, d'un jeune Noir par un de ses gardes du corps, le préoccupe. Il se dit décidé à faire la lumière sur cette affaire, à laver sa femme de tout soupçon. *« Elle est brillante, courageuse, dévouée à notre combat,* nous déclare-t-il. *Elle m'a soutenu tout au long de ma détention. »*

Pendant ses vingt-sept ans de prison, M. Mandela affirme *« n'avoir jamais été brutalisé »*, mais *« la plupart de mes compagnons l'ont été »*, ajoute-t-il. *« Ce fut très dur au début,* nous raconte-t-il. *Et puis après, les choses se sont améliorées, au point que j'ai pu me lier d'amitié avec des gardiens et des officiels. »* Il est en effet important à ses yeux de *« faire la distinction entre une politique et ceux qui l'appliquent, car, dans toute communauté, il y a des gens de bonne volonté »*.

Le vieux lutteur se félicite de *« de la sympathie et de la gentillesse »* avec lesquelles les médias l'ont accueilli, lui le *« barbare »*, comme il se qualifie, soudainement rendu à l'air libre. *« Ah !* le Monde, s'exlame-t-il. *On ne peut pas penser à la France sans penser à votre journal. Nous sommes profondément reconnaissants au peuple de France,* insiste Nelson Mandela ; *nous savons ce qu'il a souffert du temps des nazis et nous admirons le général de Gaulle, qui a organisé la Résistance, à laquelle les Français ont si merveilleusement participé »*. Et d'associer à cet hommage, *« des gens comme Mitterrand, qui ont joué un rôle clandestin dans cette période difficile »*.

M. Mandela n'en a pas tout à fait fini. Il veut encore dire combien il a apprécié le rôle *« très créatif et très imaginatif »* joué ces dernières années par Danièle Mitterrand, qui a patronné à Dakar, puis à Paris, des rencontres entre l'ANC et des représentants de la communauté blanche. *« C'est absolument formidable »*, lance-t-il. Il souhaite donc honorer *« le plus tôt possible, dans les deux mois à venir »*, l'invitation formelle que vient de lui transmettre le président de la République française.

JACQUES DE BARRIN

TUNISIE

Le président Ben Ali veut créer une représentation maghrébine auprès de la CEE

TUNIS

de notre correspondant

La Tunisie a décidé de mettre à profit les six mois de sa présidence de l'Union maghrébine arabe (UMA) pour engager enfin celle-ci dans la voie des actions concrètes. Si l'on considère le petit progrès accompli depuis la naissance de l'Union, voici un an à Marrakech, la différence des régimes en place à Nouakchott, Rabat, Tunis et Tripoli et la persistance des conflits bilatéraux, l'objectif paraît sinon utopique, du moins très ambitieux. Mais bien que conscient des obstacles, le président Ben Ali le juge réalisable.

Dans son discours prononcé le samedi 17 février à l'occasion du premier anniversaire de l'UMA, il a avancé un certain nombre de propositions qui, selon lui, devraient permettre d'aller plus avant dans *« la complémentarité et la solidarité »* nécessaires à la construction de *« l'espace maghrébin souhaité »*.

Il faut d'abord, a déclaré le président tunisien que d'ici au prochain conseil de l'UMA, prévu en juillet à Alger, le projet de carte d'identité maghrébine unifiée soit mis au point. Il a aussi suggéré la création d'une mission maghrébine commune accréditée *auprès de la CEE qui, sans empiéter* sur les prérogatives des ambassades existant à Bruxelles, aurait pour tâche de faciliter la concertation et de mieux coordonner les positions sur les problèmes spécifiques relatifs au marché commun. *« Nous pouvons faire aujourd'hui ce que nous ne pourrons vraisemblablement plus faire demain lorsque viendra l'heure de l'acte unique qui couvrira toute l'aire de la Communauté européenne »*, a-t-il dit. Déjà inquiets de l'échéance européenne, les Maghrébins, dont 65 % du commerce extérieur se font avec la CEE, sont également préoccupés par les répercussions des bouleversements que connaît l'Europe de l'Est.

Pour que ces propositions et quelques autres, telle la création d'une académie maghrébine des sciences et d'une *« université multidisciplinaire »* ne demeurent pas des voeux pieux, faut-il encore qu'elles suscitent plus qu'une approbation de principe des autres partenaires, pas toujours aussi empressés. En attendant, les structures de l'UMA, qui ont été parachevées le mois dernier, lors du sommet des chefs d'Etat, ont commencé leurs travaux. Ainsi, durant la semaine écoulée, Tunis a approuvé le conseil des ministres de l'énergie et la commission des ressources humaines qui ont établi divers plans de coopération et, pour la première fois, a siégé le conseil consultatif dont les cinquante membres – dix parlementaires par pays – sont chargés de présenter des recommandations pratiques à leurs gouvernements respectifs.

MICHEL DEURÉ

□ **ALGÉRIE : poursuite des grèves.** – Malgré un avertissement lancé dimanche 18 février par les autorités, qui les menacent de sanctions, les enseignants algériens ont décidé de poursuivre un mouvement de grève commencé le 7 février dans le primaire et qui s'est étendu progressivement au secondaire dans la plus grande partie du pays. De leur côté, les boulangers et pâtissiers d'Alger ont déclenché samedi une grève d'avertissement de quarante-huit heures pour protester contre l'insuffisance et la pauvreté de la farine qui leur est livrée par une société ayant le monopole de l'importation et de la distribution. Enfin, la session extraordinaire du comité central du FLN prévue pour cette semaine a été reportée au début de mars en raison de désaccords internes. – *(AFP.)*

Des fraudes ayant entaché le scrutin du 18 février

Une nouvelle élection présidentielle serait organisée aux Comores

L'élection présidentielle organisée aux Comores le dimanche 18 février n'a pas permis de dégager une majorité, et l'opposition dénonce la fraude. Un nouveau scrutin devra avoir lieu.

MORONI

de notre envoyée spéciale

« Ils ont voulu acheter le pouvoir, mais c'est fini, ça ! C'est fini le bon vieux temps ! », s'exclame le vieil homme . Dans la pièce, les autres acquiescent bruyamment. Chacun a des « preuves » des tricheries et des fraudes: on exhibe des procurations signées en blanc par le préfet du Sud, M. Mlaili Mistoihi, on montre triomphalement son pouce à l'assistance, un pouce tout propre où l'encre indélébile était pourtant censée laisser sa trace afin d'identifier les électeurs et d'éviter les votes multiples.

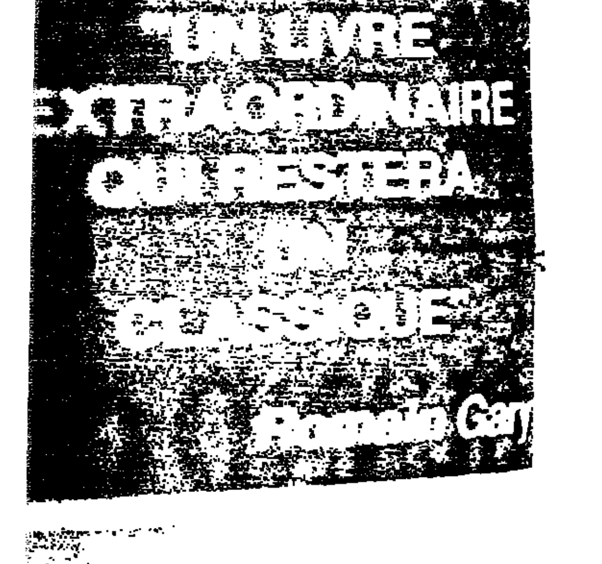
Près de trois mois après l'assassinat du président Ahmed Abdallah, les quelque 450 000 habitants des Comores sont dans l'incertitude quant à leur avenir. Mais le vent de liberté n'est pas retombé. Les partis de l'opposition, que l'ancien régime avait contraints à un demi-silence, dénoncent aujourd'hui les fraudes qui ont entaché le premier tour du scrutin et demandent haut et fort, la démission du président de la République par intérim, M. Saïd Mohamed Djohar.

La presse écrite, jusque-là muselée, a vite abandonné le rôle de propagandiste au service du pouvoir que lui avait assigné le régime précédent : elle fait son travail, enfin, et ne craint pas de railler « papa Djo » – sobriquet vaguement affectueux donné au président Djohar en raison de son grand âge. Sans l'assassinat de l'ancien chef de l'Etat, le 26 novembre – assassinat dont les circonstances exactes n'ont toujours pas été élucidées officiellement – et sans le départ de Bob Denard et de ses mercenaires, la brèche de liberté dont tous les candidats se sont félicités à longueur de meetings électoraux n'aurait, en effet, jamais été ouverte. Aucun des sept leaders de l'opposition ne peut se targuer du titre de libérateur. A une ou deux exceptions près, ils ont tous fait partie des gouvernements précédents.

L'actuel ministre de l'intérieur, M. Omar Tamou, ne s'est évidemment pas fait faute de le rappeler à la presse, dimanche soir. Citant nommément quatre candidats de l'opposition (MM. Ali Mroudjae, ancien premier ministre et responsable, à ce titre, de l'élaboration de la loi comorienne sur le parti unique ; Mohamed Taki, ancien président de l'Assemblée nationale, signataire dudit texte ; Saïd Kemal, ancien ambassadeur des Comores et Abbas Djoussouf, également membre du gouvernement de l'époque), le ministre a eu beau jeu d'ironiser contre ceux qui *« ne voulaient pas de la démocratie quand ils étaient aux affaires »* et qui, *« une fois dehors, la réclament à grands cris »*.

Le président par intérim, qui a promis, lors d'une allocution diffusée dimanche soir sur les ondes de la radio nationale, que de nouvelles élections auraient lieu *« à une date ultérieure »*, devrait réunir lundi un conseil des ministres extraordinaire.

CATHERINE SIMON



DIPLOMATIE

Une polémique agite le gouvernement de Bonn à propos du statut militaire de l'Allemagne orientale

MM. Genscher et Stoltenberg se sont vivement opposés sur le statut militaire de l'Allemagne orientale dans le cadre de la réunification.

Une polémique a éclaté en fin de semaine dernière entre deux ministres du gouvernement fédéral de Bonn, à propos du statut militaire de la future Allemagne unie.

Le ministre de la défense, M. Gerhard Stoltenberg, qui appartient à la CDU du chancelier Kohl, a souligné vendredi 16 février que le futur Etat allemand devrait assumer à l'égard de tous ses citoyens ses responsabilités en matière de défense. Ce *« devoir de protection envers les citoyens est indivisible et devra valoir sans affaiblissement pour toute l'Allemagne »*, a-t-il notamment déclaré. M. Stoltenberg a toutefois rappelé que, comme les autres dirigeants occidentaux, il admettait que les forces de défense de l'OTAN ne sauraient purement et simplement voir leur territoire étendu jusqu'à la frontière orientale de l'actuelle RDA. En d'autres termes, dans l'esprit du ministre de la défense, des armées allemandes doivent rester dans la partie orientale de l'Allemagne (comme un attribut de la souveraineté du futur Etat) mais elles ne doivent pas être intégrées au commandemant militaire de l'OTAN.

Le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher (du parti libéral), a réagi vivement samedi à ces propos, estimant que le maintien en RDA de troupes allemandes, même non intégrées, ne faisait que *« contourner »* l'accord intervenu entre alliés à Ottawa sur le fait que le territoire de l'OTAN ne pouvait pas être étendu vers l'Est. M. Genscher joue sur les mots : cet accord sur la non-extension vers l'Est de la défense de l'avant de l'OTAN va de pair dans l'esprit des Occidentaux avec l'appartenance de toute l'Allemagne unie à l'alliance atlantique. Le président américain l'a en tout cas redit dimanche à Kennebunkport, en affirmant qu'il avait sur ce point le plein accord du chancelier Kohl.

Ne pas heurter les Soviétiques

Ce dernier devra cependant trancher dans la polémique qui s'est ouverte entre ses deux ministres, le parti libéral ayant menacé dimanche de faire de ce sujet *« une question de coalition »*. M. Genscher a usé de termes vifs contre la déclaration de M. Stoltenberg : *« Elle n'engage que lui et il n'y a pas de consensus au sein du gouvernement »*, a-t-il notamment affirmé. A quoi M. Stoltenberg rétorquait dimanche : *« Il va de soi (...) que l'importance et la structure des troupes allemandes sur le territoire de la RDA devront être débattues lors des prochaines négociations* [à six : Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France, et les deux Allemagnes] *Le sentiment différent du ministre des affaires étrangères constitue l'expression de son point de vue personnel. »*

M. Genscher redoute apparemment que l'approche du ministre de la défense heurte Moscou et soit un obstacle à la réunification. Le statut militaire de l'Allemagne orientale doit selon lui se régler dans le cadre du désarmement en Europe. *« Il s'agit*, a-t-il dit, *de parvenir à plus de stabilité par des mesures de désarmement draconiennes et créatrices de plus de sécurité, et non d'étendre la présence de troupes vers l'Est, car cela ne favoriserait pas, mais perturberait, les négociations sur la restauration de l'unité allemande »* M. Genscher n'a pas dit quel avenir il envisageait pour l'actuelle armée est-allemande. Mais il a déclaré par ailleurs à plusieurs reprises que la prochaine phase des négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel devait concerner les armées nationales (et plus seulement comme actuellement les troupes stationnées à l'étranger). Il semble ainsi imaginer, apres le retrait négocié des troupes soviétiques de RDA, la démilitarisation de cette partie de l'Allemagne.

M. Valentin Faline, le chef du département de politique internationale du Parti communiste soviétique et ancien ambassadeur à Bonn, a déclaré dimanche dans une interview : *« Si l'OTAN continue à réclamer l'appartenance de l'Allemagne entière, il n'y aura pas de réunification. (...) Nous ne parlons pas de la neutralisation de l'Allemagne unie, nous parlons de l'abolition du facteur militaire dans l'ensemble de l'Europe. »* De son côté, M. Andrei Gratchev, conseiller de M. Gorbatchev, a déclaré au « Club de la presse » d'Europe 1 que Moscou réclamait de la future Allemagne la garantie de l'absence de *« tout danger militaire »*. *« Nous souhaitons*, a-t-il ajouté, *une démilitarisation de l'Allemagne non dans un contexte isolé, car il ne faut pas répéter les erreurs du traité de Versailles, mais dans celui de la démilitarisation par étapes de l'Europe. »*

C. T.

Mme Thatcher dresse l'inventaire des périls suscités par l'unité allemande

LONDRES

de notre correspondant

Mme Thatcher a dressé une nouvelle fois l'inventaire des dangers suscités selon elle par une course précipitée à l'unité allemande, dimanche 18 février, devant le Conseil représentatif des juifs britanniques. Elle estime notamment qu'il *« ne faut pas prendre en compte seulement les sensibilités des deux Etats allemands mais aussi les sentiments et les intérêts des autres pays européens »*.

Mme Thatcher a beaucoup évolué depuis qu'elle déclarait au *Times*, le 24 novembre dernier, que la question de l'unité allemande ne devait pas être posée avant dix ou vingt ans . Elle admet désormais qu' *« il n'y a aucun doute que celle-ci va avoir lieu »*. Mais elle ajoute qu' *« il est compréhensible que, pour certains, les souvenirs amers du passé surgissent à nouveau lorsque l'on parle du présent et de l'avenir »* .

« Il ne faut pas, déclare-t-elle d'autre part, *que qui que ce soit, en Europe de l'Est ou de l'Ouest ou en URSS, se sente moins en sécurité. Cela veut dire que l'Allemagne doit rester dans l'OTAN et que des forces des Etats-Unis et d'autres pays doivent continuer à y être stationnées, et que des troupes soviétiques demeurent en Allemagne de l'Est, au moins pour une période transitoire »*, affirme-t-elle.

Selon Mme Thatcher, rien de précipité ne doit mettre en difficulté M. Gorbatchev. D'où cette idée du maintien provisoire d'une garnison soviétique en RDA. Le premier ministre fait aussi écho aux inquiétudes des Polonais. Elle estime, comme elle vient de le dire au premier ministre, M. Mazowiecki, en visite à Londres, qu'un traité garantissant l'intangibilité de la frontière occidentale de la Pologne doit être signé préalablement à l'unité allemande. Les autres voisins de l'Allemagne, tels que les Tchécoslovaques, doivent également recevoir selon elle des garanties.

Elle répète d'autre part qu'il n'est pas temps de baisser sa garde et que rien ne doit affaiblir l'OTAN. Même si *« quelques réductions d'armements »* peuvent être réalisées, la Grande-Bretagne doit conserver *« une dissuasion nucléaire indépendante et des forces classiques solides et bien équipées »*.

Ce discours a une valeur électoraliste, la circonscription de Mme Thatcher, dans le nord de Londres, comptant de nombreux juifs, qui considèrent avec perplexité la perspective de l'unité allemande. Mais il est aussi très churchillien par son ton. Mme Thatcher est originaire de cette classe moyenne vers laquelle la propagande anti-allemande a été dirigée en priorité par le gouvernement pendant la guerre.

Face à l'Allemagne, elle n'a pas les inhibitions des Français. Pas besoin, ici, de gestes spectaculaires et symboliques de réconciliation tels que l'image de M. Kohl et Mitterrand main dans la main à Verdun. Mme Thatcher se sent l'héritière de Churchill et elle n'entend pas remettre en cause de façon précipitée les acquis d'une victoire remportée au prix de tant de sacrifices.

DOMINIQUE DHOMBRES

Selon un sondage à l'échelle du continent

La social-démocratie est le régime préféré par la majorité des Européens

La social-démocratie est le régime que les Hongrois, les Polonais et les Soviétiques préféreraient pour leurs pays et, à l'exception des Polonais, les Européens sont majoritairement favorables à la réunification allemande. Tels sont les enseignements majeurs d'un sondage réalisé en Espagne, en Grande-Bretagne, en France, en Hongrie, en Italie, en Pologne, en RFA et en URSS, et publié lundi 19 février dans huit quotidiens européens, dont *Libération*.

Selon ce sondage, sont favorables à la réunification des deux Etats allemands 26 % seulement des Polonais, mais 51 % des Soviétiques, 61 % des Britanniques, 68 % des Français et des Hongrois, 73 % des Espagnols, 78 % des Italiens et 80 % des Allemands de l'Ouest.

« Libéralisme » et *« social-démocratie »* sont les mots qui remportent le plus de suffrages auprès des personnes sondées, à l'opposé de *« communisme »*, *« socialisme démocratique »* et *« capitalisme »*. Ce dernier terme est considéré comme un mot plutôt négatif par l'ensemble des nationalités interrogées, à l'exception des Britanniques et des Polonais.

Sondage coordonné par l'institut CSA, et réalisé auprès d'échantillons nationaux représentatifs, à l'exception de l'URSS où l'enquête ne portait que sur la population de Moscou et de sa région. En France, l'enquête a été effectuée auprès de 1 024 personnes, du 8 au 12 janvier.

Au « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Chevènement : » la France prendra sa part aux réductions d'effectifs » en Europe

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Jean-Pierre Chevènement a déclaré, dimanche 18 février, que *« la France pendra sa part, le moment voulu, aux réductions d'effectifs et de matériels qui seraient décidées dans le cadre des négociations de Vienne »* sur le désarmement classique en Europe. Cependant, le ministre de la défense n'a pas précisé l'ampleur de ces réductions, se contentant d'indiquer que *« des études étaient en cours »* et qu'il avait *« quelques idées »* en la matière. A propos d'un retrait éventuel des forces françaises en Allemagne fédérale, il a ajouté que *« c'est au gouvernement allemand de nous faire savoir ce qu'il désire »*, puisque la présence de ces troupes est réglée par un accord bilatéral entre les deux gouvernements concernés.

En réponse à M. Pierre Mauroy, le premier secrétaire du PS, qui souhaite une nouvelle réduction des crédits militaires de la France, M. Chevènement a rappelé : *« Nous avons déjà révisé en baisse la loi de programmation militaire qui avait été votée en 1987, avec 45 milliards de francs d'économie (...). Nous sommes un parti sympathique, généreux, qui peut, le cas échéant, cultiver des illusions (...). Je me dois, en tant que ministre de la défense, de n'écarter aucune des hypothèses possibles concernant l'avenir de notre sécurité dans les dix années qui viennent (...). Il y a certainement des économies à faire si nous réduisons, même légèrement, le format de nos forces dans le cadre des négociations de Vienne. Mais cela prendra du temps. »*

A propos de l'avenir du missile nucléaire préstratégique Hadès, qui porte à moins de 500 kilomètres, M. Chevènement considère qu'il y a là *« un profond malentendu »*. *« S'il fallait supprimer toutes les armes dont la portée excède la largeur du Rhin, nous ne garderions que des fusils de chasse »*, observe le ministre de la défense qui se demande : *« Peut-on exclure pour toujours l'idée que la France doive faire face à une agression terrestre ? Ne vaut-il pas mieux dissuader à l'avance ? C'est le rôle des armes préstratégiques de montrer à un adversaire potentiel que qui s'y frotte s'y pique. »*

« L'idée même d'une Allemagne neutre n'a pas grand sens », considère M. Chevènement. *« Un aimant ne peut pas être neutre, et l'Allemagne sera un aimant (...). Je n'ai absolument aucun doute sur l'engagement européen de l'Allemagne »*, a-t-il ajouté. *« Le problème militaire est second par rapport au problème économique. L'Allemagne sera une très grand puissance, de toute évidence. C'est un défi pour la France. Il faut avoir le courage de le dire aux Français. Parce que c'est un grand défi, c'est aussi une grande chance, celle de mobiliser la France, de la rassembler sur un projet à long terme (...). Je suis pour l'Europe des peuples et contre le Saint-Empire du capital. Je souhaite que l'on construise l'Europe des peuples avec les nations qui font la richesse de cette Europe. »*

PROCHE-ORIENT

LIBAN : après une série de revers

Les Forces libanaises ont gagné une bataille contre le général Aoun

BEYROUTH

de notre correspondant

Après avoir remporté une victoire à Aïn-Remmaneh, dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, le général Michel Aoun a essuyé une défaite à Adma, où une base militaire située à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale, dans le Kesrouan, est tombée, samedi 17 février, aux mains des Forces libanaises de M. Samir Geagea. Depuis lors, la guerre entre chrétiens marque une pause, un cessez-le-feu ayant été conclu samedi soir. Il a été totalement respecté, pour la première fois depuis le début des hostilités le 31 janvier.

Ses chances de durer et de se transformer en une trêve solide, débouchant sur un accord politique et le rétablissement de la paix au sein du camp chrétien, paraissent toutefois minces. Le calme qui a régné, dimanche 18 février, n'a pas découragé les francs tireurs, qui continuent à sévir sur les différentes lignes de démarcation qui se sont formées au fil des combats entre forces chrétiennes.

Base d'hélicoptères, Adma abritait une unité de commandos de 350 à 400 hommes, troupe d'élite de l'armée libanaise. La bataille a fait rage toute la journée de samedi, les miliciens, en position dominante dans cette zone, attaquant sur trois axes. Parsemée de villas jusque-là épargnées, la région a été très durement touchée. En fin de journée, la milice de M. Geagea avait suffisamment resserré son étau pour que la base paraisse condamnée à tomber entre ses mains. La qualité des troupes qui la défendaient laissait cependant prévoir une bataille encore longue et coûteuse. Le général Aoun exigea et obtint finalement que ses soldats sortent non seulement avec les honneurs et leurs armes individuelles mais également avec leur armement lourd en état de fonctionner.

« J'ai vu là des frères, qui étaient chacun dans un camp, se croiser. Littéralement, cette guerre mérite le qualificatif de fratricide », a déclaré M. Abousleiman, président de la Ligue maronite, qui a assisté au départ des commandos du général Aoun sous les yeux des miliciens chrétiens. Une fois les militaires évacués sans incident, le cessez-le-feu s'installait sur le « pays chrétien » .

Après le succès de ses ennemis à Adma – même s'il a sauvé l'essentiel, il y a perdu sa tête de pont dans le Kesrouan et cinq à six hélicoptères – le général Aoun acceptera-t-il un compromis pour mettre fin aux combats ? Il a répété dimanche qu'il recherchait une solution politique à la crise. Son rival, M. Geagea, ne cesse de le dire. Mais, entre les deux hommes, cela n'a été, jusqu'à présent, qu'un dialogue de sourds, le général exigeant la disparition des Forces libanaises et M. Geagea leur maintien. Aussi, dans tout le «réduit », personne n'ose encore s'attendre à autre chose qu'à une reprise de « la guerre des chrétiens » .

Les belligérants ont, toutefois, été affaiblis par des pertes importantes, parallèlement au nombre élevé de victimes civiles. Plus de six cents morts et près de deux mille deux cents blessés ont été recensés à ce jour.

Quant à une intervention des Syriens, par leurs alliés libanais interposés qui disposent, avec le président Elias Hraoui à leur tête, du label de la légalité, il paraît clair qu'elle n'est pas – pas encore ? – à l'ordre du jour. Et ce, tant que les querelles intestines du camp chrétien n'auront pas produit leur plein effet de destruction matérielle, militaire et politique.

LUCIEN GEORGE

IRAN

Des manifestants anti-Rushdie ont demandé l'« exécution » d'un otage britannique

Répondant à l'appel de l'Union des associations universitaires islamiques, une formation proche des radicaux, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées dimanche 18 février devant l'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran pour *« réaffirmer la validité »* du décret de mort prononcé contre Salman Rushdie et exiger l' *« exécution immédiate »* de l'homme d'affaires britannique Roger Cooper, accusé d'espionnage et détenu sans jugement depuis 1985. Ils ont dénoncé en outre l'expulsion par la Grande-Bretagne de neuf étudiants iraniens, et demandé aux autorités de *« rappeler tous les étudiants iraniens résidant en Angleterre »* pour suivre leurs études.

D'autre part, une trentaine de supporters de football ont été arrêtés vendredi à la suite de violentes manifestations provoquées par le report in extremis d'une compétition. Selon l'agence iranienne IRNA, la foule en colère des supporters, venue de loin, a lapidé des voitures et des immeubles aux abords du stade Chiroudi, situé dans le centre de la ville à côté de ce qui fut jadis l'ambassade des Etats-Unis. Le journal *Joumhouri Islami* rapporte que des *« opportunistes »* s'étaient joins aux manifestants qui selon des témoins, cités par l'AFP ont scandé des slogans hostiles au régime et faveur du fils du shah. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

JAPON : les résultats des élections législatives

La progression des socialistes n'a pas empêché le PLD de conserver la majorité des sièges

En reconduisant, lors des élections générales du dimanche 18 février, une majorité conservatrice à la Chambre basse, les Japonais ont fait preuve de leur pragmatisme habituel. Si, une nouvelle fois, l'opposition ne leur est pas apparue une solution de remplacement crédible au parti libéral-démocrate (PLD), au pouvoir depuis trente-cinq ans, ils n'en ont pas moins introduit un peu plus de fluidité dans la vie politique en faisant fortement progresser le Parti socialiste (PSJ), qui retrouve la force qu'il avait à la fin des années 60.

TOKYO

de notre correspondant



Le résultat de ces élections, dont on pensait qu'elles pourraient constituer un tournant dans la vie politique en confirmant la défaite du PLD aux élections sénatoriales de juillet 1989, *traduit le souci de stabilité de* l'électorat. Bien que contestant ses méthodes, les électeurs ont donné un nouveau mandat à un parti qui a fait du Japon la deuxième puissance économique mondiale. Le taux élevé de participation (73,3 %) témoigne de l'importance que l'électorat attachait à cette consultation.

Par rapport aux élections de 1986, qui leur avaient donné une majorité écrasante (300 sièges sur 512), les conservateurs ont régressé. Ils obtiennent néanmoins, avec 275 sièges, une majorité stable qui leur assure le contrôle des quatre principales commissions parlementaires, sans avoir à rallier les indépendants *(21 sièges)*.

La progression remarquable du PSJ (passe de 85 à 136 sièges), déjà vainqueur aux sénatoriales, est due au souci des électeurs de contrer l'hégémonie libérale-démocrate et à l'« effet Doi ». La présidente du PSJ, Mme Takako Doi, a été la championne d'une campagne électorale terne. Jouant savamment des médias, elle s'est donnée l'image de dirigeant modéré et non dénué de charisme *dont a profité un parti sclérosé* par des années de déclin.

Les centristes, en revanche, sont victimes à la fois de l'« effet Doi » et de leurs propres travers : le Komeito (bouddhiste) régresse de 56 à 45 sièges. Ce parti, qui se veut celui du « *gouvernement propre* », est compromis dans le scandale Recruit. Les sociaux-démocrates, eux aussi impliqués *dans différents scandales*, souffrent de la réorganisation du mouvement syndical qui les prive de leur soutien traditionnel : de 26 sièges, ils passent à 14.

Retour à la bipolarisation ?

Les communistes sont également en recul : 16 sièges contre 26. Ils souffrent d'un problème d'image. Aux sénatoriales, ils avaient perdu 3 de leurs 17 sièges bien qu'ils aient été parmi les plus virulents à critiquer les dirigeants chinois à la suite du massacre de la place Tiananmen. En outre, alors que le PCJ fut parmi les premiers à adopter une ligne modérée dans la veine de l'eurocommunisme, il semble paradoxalement victime de l'écroulement des régimes communistes en Europe de l'Est et de ce qui a été interprété comme son scepticisme à propos de la perestroïka. Ce nouveau recul pourrait accélérer un mouvement de réforme interne.

Comment s'explique la remontée du PLD ? Les résultats du scrutin de dimanche incitent à nuancer les tendances que l'on croyait discerner lors des sénatoriales. En ce qui concerne tout d'abord la moralisation de la vie politique (l'échec aux sénatoriales ayant été interprété comme une sanction du scandale Recruit), non seulement le PLD ne s'est guère réformé mais les 16 candidats impliqués ont été réélus, à commencer par les plus compromis comme l'ex-premier ministre Nakasone.

Les scores d'un ancien et d'un potentiel premier ministre, MM. Takeshita et Abe, eux aussi impliqués, ont simplement regressé. Les électeurs conservateurs critiquent globalement la corruption, mais leur pragmatisme et le jeu des intérêts locaux l'emportent lorsqu'il s'agit de choisir leur représentant.

L'électorat féminin, auquel on avait attribué une grande influence lors des sénatoriales, semble avoir été beaucoup moins actif. Peu de candidates ont été élues : en revanche, même M. Uno, l'ex-premier ministre dont l'affaire d'alcôve avec un ex-geisha avait courroucé les Japonaises a été réélu. Quant aux paysans, qui avaient abandonné le PLD l'an dernier pour protester contre l'ouverture du marché agricole, ils semblent être revenus dans le giron conservateur.

Le rééquilibrage au profit des socialistes doit enfin être pondéré : aux sénatoriales, la fraction conservatrice de l'électorat « flottant » s'était « mise en congé » et le PLD avait fortement régressé. Cette fois, elle s'est mobilisée. Bien qu'il n'introduise pas de bouleversement dans le paysage politique, ce nouveau rééquilibrage indique une tendance de fond : la progression des socialistes aux dépens des centristes pourrait se traduire par un retour à une bipolarisation, comme dans les années 1950-60.

Ces élections devraient en outre conduire à un réalignement des forces politiques : même s'ils conservent la majorité à la Chambre basse, les conservateurs doivent pallier leur minorité au Sénat en envisageant des alliances, voire en procédant, comme l'ont suggéré des personnalités influentes du PLD, à une coalition avec des centristes.

La seule inconnue est le sort du premier ministre M. Kaifu. Son succès électoral lui assure de conserver ses fonctions. Mais pour combien de semaines ou de mois ? Ne disposant pas d'une force suffisante au sein du PLD, le premier ministre, dont la position est certes renforcée, reste à la merci des jeux de pouvoir des « barons ».

PHILIPPE PONS

Nombre de sièges à la Chambre basse

	février 1990	juillet 1986
PLD	275	300
NCL*		6
PSJ	136	85
Komeito	45	56
PCJ	16	26
PSD	14	26
Shaminren**	4	4
Parti du progrès	1	0
Indépendants	21	9
Total	512	512

* *NCL = Nouveau Club libéral. Née d'une scission au sein du PLD en 1976 à la suite du* scandale Lockheed, cette petite formation a participé au gouvernement en 1983; elle a disparu lors des sénatoriales de juillet, ses membres retournant au PLD. ** Parti d'union social-démocrate (proche du psj).

MONGOLIE

La fondation d'un parti d'opposition marque la fin du monopole du PC

Le système de parti unique en République populaire de Mongolie a pris fin dimanche 18 février avec la formation du premier mouvement d'opposition, le Parti démocratique mongol. Issu de l'UDM (Union démocratique mongole) formée en décembre, le PDM a présenté son programme au cours d'un congrès constitutif à Oulan-Bator, retransmis par la télévision et en présence de représentants du parti au pouvoir - le PPRM (parti populaire révolutionnaire) - et du gouvernement. Le « numéro un » du régime, M. Jambinh Batmonth, a envoyé un message oral de félicitations.

Les 610 délégués se sont pourtant montrés très sévères pour les soixante-neuf années du régime. Ils ont revendiqué pêle-mêle la liberté religieuse, la privatisation du cheptel (nationalisé), la démission collective du comité central du PPRM, « *responsable de la crise économique, politique, sociale et culturelle du pays* », et la mise en jugement de ses dirigeants plus compromis, fustigé la bureaucratie, l'appropriation de l'appareil d'Etat par des « *apparatchiks sans scrupules* » et la lenteur des réformes engagées par le pouvoir.

Ils ont dénoncé « *l'énorme dette extérieure* » (qui s'élèverait à 5,5 milliards de dollars) et le « *pillage* » des ressources du pays - sous-entendu par l'URSS voisine - la « *fermeture des entreprises servant les intérêts de pays étrangers* » et réclamé le départ de toutes les troupes étrangères, également soviétiques. Autre signe de la vague de nationalisme qui a balayé le congrès du PDM, la présence de délégués en costume traditionnel et l'évocation des « *frères et soeurs mongols* » en Chine.

Cependant l'un de leurs dirigeants, le jeune universitaire Sanjasuren Zorig, après avoir déclaré que « *nous avons mis fin au monopole du Parti, ouvert la voie au pluralisme politique et à la démocratie* », a salué « *le peuple soviétique qui a montré l'exemple* ». - *(Reuter, AFP)*

Pékin craint des dérapages nationalistes

PEKIN

de notre correspondant

Alors même que le système stalinien rendait l'âme à Oulan-Bator, le chef du PC chinois, M. Jiang Zemin, recevait à Pékin le chef du département des relations internationales du PPRM (communiste), M. Lodongiin Rinchin, venu l'informer de l'instauration *de facto* du pluralisme chez ce voisin de la Chine.

Pékin a répondu par une exigence formulée en termes diplomatiques mais transparents : soit, mais pas de tentatives de contamination dans la région limitrophe de Mongolie intérieure chinoise. Moyennant quoi la *Mongolie déstalinisée et la Chine* en plein rechute léniniste peuvent continuer à entretenir les relations de bon voisinage qu'elles avaient renouées à la faveur de la normalisation sino-soviétique, a ajouté en substance M. Jiang.

Il n'empêche que Pékin va continuer à surveiller de très près le dégel politique de Mongolie extérieure pour les retombées qu'il risque d'avoir, du fait de sa *forte coloration nationaliste*, en Mongolie intérieure : les délégués ayant procédé dimanche à la création du PDM (d'opposition) ont applaudi chaleureusement l'annonce que trois habitants de la région administrée par la Chine leur avaient adressé un message de solidarité, enroulé, à la manière traditionnelle, dans une étoffe de soie.

Genghis Khan, décrié sous Mao Zedong *comme l'archétype du* despote féodal, est redevenu, il y a quelques années, un héros de l'histoire chinoise, désormais glorifié par la propagande officielle en tant qu'ancêtre de la dynastie mongole qui régna sous le nom de Yuan sur l'Empire du milieu pendant un siècle . Après avoir conquis la Chine au XIIIème siècle, son fondateur Kubilaï Khan, petit-fils de Genghis, lui avait apporté un système de gouvernement supérieur par certains aspects à celui des fils du Ciel.

FRANCIS DERON

NEPAL

La police tire sur des manifestants : plusieurs morts

La police a tué 11 personnes et procédé à plus de 2 000 arrestations, dimanche 18 février, lors de vastes manifestations en faveur du multipartisme au Népal, ont affirmé des sources de l'opposition. Onze manifestants ont été tués lorsque les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur la foule, qui tentait de pénétrer dans un commissariat de police à Chitwan, à 90 kilomètres au sud de Katmandou, a-t-on précisé des mêmes sources. Le ministre de l'Intérieur a pour sa part indiqué que la police avait tué deux personnes, en blessant sérieusement six autres, à Chitwan. Il a ajouté qu'un policier avait trouvé la mort dans un affrontement à Hetauda, à 120 kilomètres au sud de la capitale népalaise.

Des heurts importants se sont *également produits* dans les régions de Katmandou, Palpa, et Pokhara, ont rapporté des sources de l'opposition. Des partis d'opposition interdits avaient appelé à des manifestations en faveur du multipartisme et d'un plus grand respect des droits de l'homme au Népal. Selon des témoins, 15 000 personnes ont participé à une marche de protestation dans la capitale.

Dans un message radiodiffusé et télévisé à la *nation, le roi* Birendra avait réaffirmé dans la matinée son opposition à la légalisation des partis politiques, rappelant que lors du référendum de mai 1980 le peuple népalais s'était prononcé pour le maintien d'un système sans parti. En prévision de la manifestation de dimanche, plusieurs centaines de personnes avaient été arrêtées et les principaux dirigeants de l'opposition placés en résidence surveillée. – *(AFP.)*

Le voyage du président de la République dans le sous-continent indien

M. Mitterrand est le premier chef d'Etat français à se rendre au Pakistan

Le président de la République a quitté Paris, lundi 19 février, pour le Pakistan et le Bangladesh, deux pays où il est le premier chef d'Etat français à se rendre en visite officielle. Il séjournera trois jours au Pakistan avant de gagner, jeudi, Dacca, où il restera quarante-huit heures. M. François Mitterrand est accompagné de son épouse ainsi que de cinq membres du gouvernement, dont M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères.

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

Le premier ministre pakistanais, Mme Benazir Bhutto, qualifie d' « *historique* » la visite de M. François Mitterrand. C'est en effet la première fois qu'un chef de l'Etat français se rend au Pakistan, un pays de 110 millions d'habitants dont le rôle régional, notamment en raison du conflit afghan, et de ses répercussions pendant plus de dix ans sur les relations Est-Ouest, n'est pas négligeable.

Le caractère non démocratique du régime précédent, celui de feu le général Zia, n'explique pas vraiment ce semi-ostracisme : plusieurs ministres français se sont rendus dans le passé à Islamabad, et la France, qui n'a pas hésité à vendre au Pakistan du matériel militaire, était prête, en 1976, à conclure un important marché pour une usine de retraitement nucléaire. Ce contrat, dénoncé unilatéralement par Paris en 1978, a pris la forme d'un contentieux financier qui, lié à de nouvelles perspectives de coopération nucléaire, devrait dominer la visite présidentielle.

Paris s'efforce de conserver un certain équilibre dans ses relations entre Islamabad et New-Delhi, bien que l'Inde, compte tenu de sa dimension et de son influence, ait été longtemps privilégiée par la diplomatie française. Aujourd'hui encore, toute politique régionale est délicate, tant les susceptibilités mutuelles de l'Inde et du Pakistan sont exacerbées : la visite de M. Mitterrand va être observée à la loupe à New-Delhi, d'autant qu'elle intervient alors que la crise du Cachemire a brusquement accru la tension entre *les deux voisins*.

Echanges commerciaux limités

La victoire du Parti du peuple *pakistanais (PPP) de Mme Bhutto* lors des élections de novembre 1988 qui ont suivi la mort du général Zia et le « retour à la démocratie » ont été salués par la France. Paris a manifesté sa volonté de relancer la coopération bilatérale, dont le niveau avait été qualifié, en 1983, par M. Claude Cheysson, alors ministre des relations extérieures, de « *ridicule* »

Depuis cette époque, la place *de la France a légèrement progressé*, passant de treizième à onzième pays fournisseur (2 % à 3 % des importations pakistanaises) et de treizième à neuvième pays client du Pakistan. Les échanges commerciaux entre les deux pays restent limités et profitent davantage à la France, dont le taux de couverture des importations par les exportations a été de 187 % en 1988. De nombreuses visites bilatérales ont eu *lieu, mais le montant de l'aide au* développement n'a pas, semble-t-il, suivi la volonté politique : il se situe à 610 millions de francs en 1989-1990, la deuxième partie de ce protocole financier (172 millions de francs) devant être paraphée lors de la visite de M. Mitterrand.

De part et d'autre, une même volonté existe de régler le contentieux nucléaire. En 1978, Paris avait cédé aux pressions exercées *à la fois par le président* américain, Jimmy Carter, et le shah d'Iran, tous deux craignant que le général Zia se serve de la technologie française pour fabriquer une bombe atomique, en l'espèce « islamique ». La Cour internationale de La Haye avait jugé que la volte-face française et le coût des importants investissements engagés par les Pakistanais justifiaient des compensations financières dont le montant fait toujours *l'objet d'évaluations* divergentes.

Il y a quelque temps le Pakistan avançait le chiffre d'environ 3 milliards de francs, mais ce montant est lié à la conclusion du *contrat concernant un réacteur* nucleaire de 900 MW que la France est aujourd'hui prête à vendre au Pakistan. Afin de réduire la charge financière, Framatome pourrait s'associer avec son concurrent allemand qui *livrerait les turbo-alternateurs* de la centrale.

S'il est peut-être prématuré d'envisager un règlement définitif du dossier à la faveur de la visite du président français, les autorités pakistanaises espèrent *qu'un* accord de principe sur la vente d'une centrale sera officiellement annoncé par M. Mitterrand. Le Pakistan (qui vient d'obtenir l'accord de Pékin pour la livraison d'une centrale nucléaire chinoise *de 300 MW)* subit en effet une grave crise énergétique : la capacité installée est de 7 200 MW pour des besoins de l'ordre de 9 000 à 10 000 MW.

L'Afghanistan et la crise du Cachemire

Le dossier est à la fois économique, politique et diplomatique : face à une opposition qui cherche à la déstabiliser, Mme Bhutto marquerait un point si, contrairement à son prédécesseur, elle obtenait la livraison d'une centrale nucléaire. Or Paris a manifesté à plusieurs reprises son souci de conforter la « jeune démocratie » pakistanaise. D'autre part, Framatome négocie parallèlement la vente de deux centrales de 900 MW à l'Inde.

Lors de la visite de M. Rocard à New-Delhi, le mois dernier, les Indiens ont fait savoir au premier ministre français que la vente au Pakistan d'une centrale nucléaire, voire de Mirage-2000, serait extrêmement préjudiciable aux relations franco-indiennes. La question des Mirage-2000 (dont *l'Inde possède 49 exemplaires)* ne paraît pas se poser dans l'immédiat.

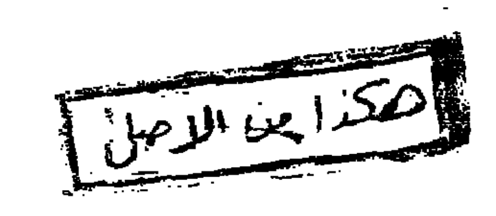
La France (qui avait livré une centaine de Mirage au Pakistan de 1970 à 1978) est toujours prête à vendre des Mirage-2000 à *Islamabad* (la visite, en janvier, de MM. Serge Dassault et François de Grossouvre le montre clairement), mais les finances pakistanaises ne peuvent plus aujourd'hui consentir un tel effort. Le Pakistan possède déjà 49 chasseurs américains F-16 et Washington a récemment accepté de livrer 60 nouveaux appareils. Or, le F-16 vaut environ 18 millions de dollars pièce contre 30 millions de dollars pour le *Mirage-2000*.

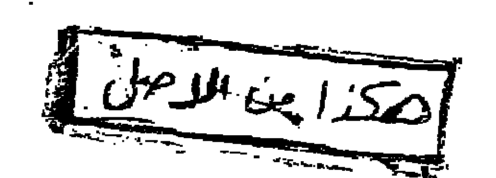
L'Afghanistan et la crise du Cachemire sont les deux autres grands dossiers qui seront évoqués au cours des entretiens entre Mme Bhutto et M. Mitterrand. Le Pakistan n'a pas jugé très convaincante l'explication française selon laquelle Paris ne rouvre pas son ambassade à Kaboul puisque celle-ci n'aurait pas été fermée... Selon un proche conseiller du premier ministre pakistanais, une telle *décision « envoie des signaux négatifs de part et d'autre »*, notamment parce qu'elle tend « *à encourager M. Najibullah* (le président afghan) *à croire qu'il est acceptable, ce qu'il ne sera jamais* ».

La question du Cachemire, enfin, n'est pas sans risque sur le plan diplomatique. Le Pakistan recherche par tous les moyens une reconnaissance internationale de sa position. Or la moindre initiative française dans cette direction provoquerait des réactions négatives de la part du gouvernement indien. M. Mitterrand aurait un moyen d'éviter un tel écueil : ce serait d'accepter la perche que vient de tendre *Mme Bhutto qui* s'est dit prête à accepter la médiation d'un pays tiers dans le conflit frontalier qui l'oppose à l'Inde.

LAURENT ZECCHINI

□ **Hongkong : Suicide d'un « boat people ».** – Un Vietnamien âgé de vingt-huit ans est décédé, dimanche 18 février, à l'hôpital deux jours après s'être pendu au centre de détention Whitehead à Hongkong. Nguyen Van Hai, retrouvé pendu vendredi au moyen de sa ceinture, venait d'apprendre que sa demande de statut de réfugié était rejetée – (*Reuter.*)





POLITIQUE

La réunion du conseil national du RPR

M. Chirac a l'intention de « tenir le cap d'une main ferme »

Le conseil national du RPR, issu des assises du 11 février, a désigné, le samedi 17 février, les trente membres du bureau politique du mouvement. Un accord a été conclu pour la constitution d'une liste commune où toutes les *« sensibilités »* sont représentées. Ainsi le « courant » Pasqua-Séguin y détient neuf sièges et celui de MM. Noir et Carignon quatre. M. Juppé a nommé sept secrétaires généraux adjoints et il va élargir encore l'équipe de direction du RPR, au sein de laquelle, pourtant, ne figurent plus ni Mmes Barzach et Cathala, ni M. Tibéri. M. Chirac s'est dit déterminé à maintenir la ligne politique fixée par les assises nationales et a indiqué que ceux qui la remettraient en cause se placeraient *« en congé du mouvement »*. Il visait notamment les *« rénovateurs »* qui, autour de M. Noir, souhaitent la « fusion » en un parti unique de toutes les formations de l'opposition.

M. Chirac a notamment déclaré, devant le conseil national de son mouvement samedi 17 février : *« Sur la ligne arrêtée par nos assises, j'ai l'intention de tenir le cap d'une main ferme. Fort du mandat que m'ont donné les assises, je n'ai pas l'intention de laisser aller le mouvement à la dérive. Nous avons maintenant des instances légitimes. Il nous appartient de prendre ensemble nos responsabilités. Je pense notamment aux initiatives prises parfois dans une direction ou dans une autre sur des sujets importants. Ces initiatives se situent parfois en marge ou sont contraires à la ligne politique de notre mouvement. Dorénavant, lorsqu'une initiative de cette nature sera prise, je réunirai le conseil national dans les plus brefs délais afin que les auteurs puissent s'expliquer, éventuellement convaincre, et que nous puissions ensemble décider s'il y a lieu d'apporter tel ou tel changement dans nos orientations sur des sujets qui touchent à l'essentiel. Dans l'hypothèse où le conseil national, après débat, n'approuverait pas l'initiative il appartiendra à son auteur, soit de tenir compte de notre décision, soit de réagir selon son gré mais en considérant alors qu'il se met en congé de notre mouvement. »*

M. Chirac a mis en garde contre *« la crise qui risque de produire une fracture dans le mouvement »*, car ce qui est en cause est de *« savoir si nous trouverons une fois de plus en nous-mêmes la force de l'union et du renouveau »*, a-t-il dit. *« Il faut retrouver dans un dialogue renforcé un nouveau dynamisme car nos électeurs se lassent de nos divisions. Il nous faudra beaucoup de pugnanité pour attaquer le pouvoir socialiste et faire comprendre aux Français que les socialistes, en fait, sont toujours porteurs de décadence dans une société. »* M. Chirac a répété que le RPR doit approfondir son projet et *« participer à une stratégie d'union de l'opposition »*, sans préciser davantage.

Défendre Strasbourg

Plusieurs orateurs sont ensuite intervenus pour appeler à voter en faveur de la liste commune des membres du bureau politique et appeler au retrait des candidatures individuelles, ce qui fut fait.

Le conseil national du RPR a adopté à l'unanimité, à la demande de M. Chirac, une motion dénonçant *« la mise en cause de Strasbourg comme siège du Parlement européen »*, relancée *« insidieusement »*. Il voit là *« une attaque contre l'équilibre des institutions voulu par le traité et une attaque contre la France »*. Il demande donc au président de la République et au gouvernement de *« réagir avec la plus extrême fermeté »* et incite le chef de l'Etat *« à obtenir de nos partenaires une attitude claire à ce sujet et à envisager sérieusement de renoncer à siéger au conseil européen tant que cette hypothèque ne sera pas levée »*.

M. Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) a demandé que soit mise à l'étude une révision du traité de Rome pour éviter *« que la Communauté européenne n'outrepasse ses compétences économiques et ne se transforme en véritable communauté politique portant atteinte à la souveraineté nationale »*. Il a dénoncé le rôle de M. Jacques Delors *« qui se comporte comme un exécutif européen alors qu'il n'est qu'un fonctionnaire exécutant. Il doit être rappelé à ses devoirs »*.

La fin du « compagnonnage »

par André Passeron

LE conseil national du RPR, qui devait compléter les assises du 11 *février dernier*, s'est transformé samedi 17 en une réunion lourde de conflits en puissance. Alors que les assises avaient révélé, avec une clarté apparente, la distinction très nette entre les deux tiers des mandataires partisans de MM. *Chirac et Juppé* et le tiers favorable à MM. Pasqua et *Séguin*, l'ensemble faisant toujours une confiance *« unanime »* au président sortant, le conseil national a donné du RPR une image totalement brouillée et mis en valeur *de multiples rivalités* personnelles et de profondes divergences politiques internes.

Le *président* du mouvement et son secrétaire général risquent d'être les cibles d'une double contestation qui révélera l'existence de deux forces centrifuges, celle qu'anime M. Pasqua et celle qu'inspire M. Noir, la première *ayant une beaucoup* plus forte audience au sein du mouvement que la seconde. Cela a été souligné éloquemment par les résultats du scrutin pour le bureau politique où le meilleur élu, avec 552 voix, est M. Borotra, proche de M. Pasqua, *alors que* M. Michel Noir, avec 474 voix, a réalisé le moins bon score.

Ce climat nouveau au sein du mouvement qui souligne que le « compagnonnage » est devenu une notion obsolète, ne peut qu'encourager les minoritaires à développer leurs avantages.

MM. Pasqua et Séguin, dont aucun représentant n'a pris la parole samedi, préféreront développer leur action au sein du mouvement lui-même. Convaincus que *leurs idées sont partagées au-delà* du tiers des voix qu'ils ont recueillies, ils seront des partenaires particulièrement vigilants et, au besoin, critiques au sein du bureau politique. En quelque sorte, ils se comporteront en groupe de pression permanent sur la ligne du RPR et ils ne renonceront pas à demander, par exemple, que M. Chirac, pour mieux assurer son destin élyséen, quitte la présidence du mouvement et soit remplacé par une direction collégiale.

Un climat délétère

M. Noir et ses amis, en revanche, devraient se sentir plus libres de prendre des initiatives à l'extérieur du RPR, où peu de monde les retient. Incontestablement très minoritaires au sein du parti, mais convaincus de répondre à l'attente de l'électorat de *l'opposition, ils pourront lancer* leur « Forum » destiné à aboutir à une « fusion » des formations de l'opposition à condition de trouver les concours nécessaires.

M. Chirac n'ignore pas ces éventualités puisqu'il a brandi la *menace non* d'une exclusion formelle, mais d'une condamnation politique contre ceux qui enfreindraient la ligne définie par le conseil national. Mais cette menace ne vise pas seulement M. Noir et son projet de fusion de *l'opposition. Elle s'adresse aussi* à tous ceux qui tenteraient de faire dévier le RPR du « cap » que M. Chirac a été chargé de tenir.

M. Juppé peut certes enregistrer qu'il a été lui-même avalisé par 83,27 % des voix, que la démocratie a fait de nouveaux progrès et annoncer qu'il va poursuivre la rénovation et pousser à l'union pour préparer les élections ; M. Chirac peut sans doute rappeler les attentes des électeurs et inciter à la solidarité et à la pugnacité contre *le « pouvoir socialiste »* ; il peut souhaiter la modernisation du RPR et de toute l'opposition et s'engager à réunir les instances de son mouvement plus fréquemment et à le présider plus directement. Il n'en demeure pas moins qu'un climat délétère a *entouré le réunion* du conseil national.

La composition de la liste com*mune des candidats* au bureau politique, objet de nombreux marchandages, a été amèrement critiquée. L'élimination subite de Mme Barzach a provoqué un véritable mini-psychodrame et indigné l'ancien ministre de la santé – qui *avait pourtant été récusée par les* « rénovateurs », certains la trouvant un peu trop « encombrante ». Elle n'hésitait cependant pas à accuser MM. Chirac et Juppé de ce « mauvais coup » alors qu'elle s'était éloignée d'eux depuis quel*que temps pour se rapprocher de* M. Noir. D'autres étaient surpris que M. Dechartre, qui avait appelé à voter pour M. Mitterrand en 1981, soit maintenant patronné de façon inattendue par M. Noir au même titre que M. Maurice Schumann, *la voix de la France libre d'il* y a un demi-siècle, alors que ce dernier figurait sur le contingent Juppé il y a quelques jours encore. Tous s'étonnaient aussi que M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire et secrétaire de la puissante fédération *de Paris, ait été écarté* sans explications.

La tâche va donc être encore *plus rude pour M. Chirac s'il veut* redonner au RPR, comme il se dit décidé à le faire, dynamisme et cohésion fin qu'il joue tout son rôle dans une opposition toujours à la recherche, elle aussi, de son union.

L'opposition sur le chantier de l'union

Les néo-rénovateurs marquent le pas

Les *néo-rénovateurs* de l'hiver 1990 vont-ils finir comme les rénovateurs du printemps dernier ? La question est posée car l'entreprise commune, voulue par MM. Michel Noir et François Léotard, se pare de plus en plus des atours de l'Arlésienne.

Le maire de Lyon et le président du PR se sont retrouvés, dimanche *18 février*, pour une énième réunion de concertation encore plus restreinte que les précédentes. MM. Charles Millon, Bernard *Bosson*, François Bayrou, Dominique Baudis, Alain Carignon et compères, pour une raison ou pour une autre, avaient *préféré s'abstenir*. De *sorte que* ne se retrouvèrent à l'antenne « présidentielle » de M. Léotard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, *que Mme Michèle Barzach*, encore meurtrie, selon ses termes, par le *« carton »* que le RPR avait fait la veille sur elle, et donc tout naturellement *requinquée*. M. Pierre-André Wiltzer, l'ancien directeur de cabinet de M. Raymond Barre, et M. Claude Malhuret. Ce qui *était peu pour prendre de grandes* décisions. De fait, MM. Noir et Léotard ont décidé, pour l'instant, de différer leur initiative. Ils avaient imaginé lancer leur grand appel mercredi 21 février. Leur entourage fait maintenant savoir qu'il convient de ne point *« s'attendre à des initiatives immédiates »*. Ce qui en clair signifie : rien pour cette semaine et probablement rien la semaine prochaine, semaine des vacances de neige...

Le retour de M. Méhaignerie

Pour l'heure, MM. Noir et Léotard semblent plutôt être tombés en panne au pied du remonte-pente de l'union. Les explications officielles à ce retard ne manquent pas. On entend se donner du temps pour travailler *« le contenu idéologique »* de la plate-forme unioniste, pour approcher *« les gens significatifs »*, bref pour ne pas rééditer l'échec du printemps 1989. On ne veut pas réduire le mouvement à douze personnes, on ne veut pas en faire un problème de génération, on veut entraîner les responsables des formations politiques en se plaisant à signaler, par exemple, que M. Valéry Giscard d'Estaing est tenu régulièrement informé des avances de l'entreprise, ce qui reste pour le moins à démontrer.

En réalité, les difficultés sont plus sérieuses, leur énumération suffit à le prouver. M. Giscard d'Estaing continue de se réfugier dans la politique du dédain. M. Léotard lui-même commence à rencontrer de fortes réticences au sein même de son parti. *« A quoi bon*, lui objectent certains de ses amis, *vouloir marier le PR tout entier avec un Michel Noir tout seul ? »*. M. Alain Juppé, échaudé par la rénovation du printemps dernier, n'entend donner aucun signe d'encouragement à cette nouvelle tentative et les avertissements de M. Jacques Chirac lancés, samedi 17 février devant le conseil national du RPR, vont certainement pousser tous les compagnons à la plus élémentaire prudence. M. Charles Millon est lui aussi plus que réticent. D'abord parce qu'il ne croit pas à la pérennité du couple Noir-Léotard, qu'il n'entend pas donner son aval à *« une méthode qui exclut au lieu de rassembler »*, enfin parce que les élections sont encore trop éloignées pour provoquer *« une recomposition irréversible »*. Président aujourd'hui du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Millon a les coudées moins franches qu'il y a un an. En outre, sa rivalité avec M. Noir sur les terres lyonnaises ne le prédispose pas automatiquement à border le lit de l'encombrant maire de Lyon.

Enfin, MM. Noir et Léotard ne sont toujours point parvenus à persuader *M. Pierre Méhaignerie* de la justesse de leurs vues et de leur projet. Ils n'ont pourtant pas manqué d'arguments, allant jusqu'à proposer au président du CDS la présidence du groupe unique de l'opposition parlementaire à l'Assemblée, M. Noir étant dans le schéma de recomposition imaginé propulsé à la tête du grand parti unique. Sortant d'une longue convalescence, M. Méhaignerie sera de retour cette semaine à Paris et devrait s'entretenir avec MM. Noir et Léotard, mardi 20 *et mercredi* 21 *février*. Ceux-ci sont évidemment pressés de rallier à leur cause une troupe centriste perturbée par les sirènes de l'ouverture. La recomposition de la droite, nous confiait M. Méhaignerie lundi 19 février, *« ne peut être bâtie que sur des fondations solides et sérieuses, sur des messages clairs. » « Pour le moment, tous ces éléments ne sont toujours pas regroupés. »* M. Méhaignerie devrait également s'entretenir en ce début de semaine avec M. Charles Millon. Noir-Léotard d'un côté, Méhaignerie-Millon de l'autre, la question est désormais de savoir lequel de ces deux couples flanchera le premier.

DANIEL CARTON.

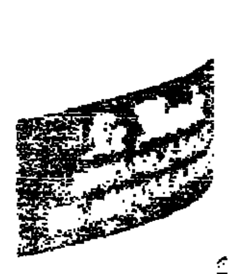
□ **M. *Longuet* opposé au projet de consistoire musulman.** – M. Gérard Longuet, secrétaire général du Parti républicain, a estimé que M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, n'avait *« pas eu raison »* en évoquant la constitution d'un consistoire musulman. *« L'islam est multi-facettes. Je ne vois pas pourquoi nous demanderions à l'islam en France de s'unifier »*, a-t-il commenté, en ajoutant qu'il croyait possible *« un islam français, c'est-à-dire des musulmans qui essaient de vivre leur religion en conformité avec la tradition culturelle française »*.

Mme Barzach : « La politique du bunker »

Dans une interview au *Journal du Dimanche* du 18 février, Mme Barzach a déclaré : *« D'abord, je suis une femme qui dérange. Mais je crois surtout que je paie là mon combat pour l'union de l'opposition, pour cette force unique que réclament huit sur dix de nos électeurs. »*

Notant que M. Pasqua a neuf représentants au bureau politique alors qu'elle *« passe à la trappe »*, Mme Barzach *« n'exclut pas que des gages aient été donnés à Pasqua »* et ajoute : *« C'est la politique du bunker, de la ligne Maginot. Le RPR se referme d'une façon saisissante. Sur le papier, on démocratise. En réalité, c'est la fermeture, la caporalisation. La leçon que je retiens, c'est que la fidélité en politique, cela ne paie pas. »* M. Juppé, la veille, avait déclaré aux journalistes : *« L'objet du conseil national, c'est l'avenir du RPR, pas celui de Mme Barzach. »*

Et M. Chirac, après avoir rappelé que M. Carignon ne considérait pas Mme Barzach comme membre de son courant, avait rappelé, quelque peu agacé : *« Elle me doit sa carrière. » « J'en ai fait mon ministre de la santé, mon adjoint à la mairie, et je l'ai imposée dans le quinzième arrondissement aux législatives et aux municipales. »*



Le nouveau bureau politique

Voici la liste des treize membres élus du bureau politique du RPR, où tous les courants qui avaient déposés des motions sont représentés. *Chaque nom est* suivi du nombre de voix obtenues. Les noms des représentants du courant Pasqua-Séguin sont en *italique* et ceux du courant Noir en gras :

Auzillac (537), *Balkany* (528), Barrate (511), *Barnier* (542), Besson (549), *Borotra* (552), **Carignon** (510), **Dechartre** (521), Devaquet (546), *Dugouin* (540), *Fillon* (543), Galley (548), Giraud (547), Guéna (545), Guichard (545), *Mme Hubert* (529), Kaspereit (536), *Kosciusko-Morizet* (534), Mme Michaux-Chevry (548), **Noir** (474), *Oudin* (550), Mme Papon (539), *Pinte* (534), Poujade (550), de Rohan (547), Romani (546), **Schumann** (545), *Séguin* (533), *Toubon* (548), Turk (545).

A ces élus s'ajoutent neuf membres de droit.

Le conseil national a élu M. Jacques Boyon, député de l'Ain, conseiller maître à la Cour des comptes, ancien secrétaire d'Etat, comme trésorier national du RPR en remplacement de M. Robert Galley.

Sept secrétaires généraux adjoints

M. Juppé a annoncé la nomination de sept secrétaires généraux adjoints : Mmes Alliot-Marie et Bachelot et MM. Lauga, Ollier, Pandraud, Perben et Sarkozy. Mme Bachelot et M. Pandaud, qui sera chargé du secteur élections, *n'appartenaient pas à la direction* du mouvement.

Les autres membres de la « commission exécutive » seront nommés mercredi 21 février. M. Juppé a précisé que les scrutins qui s'étaient déroulés aux assises, après recomptage manuel sous contrôle d'huissiers, ont confirmé, à 0,6 points près, l'adoption de la motion « Chirac-Juppé » qui recueille ainsi 68,32 % des voix. Le décompte de l'élection des membres du conseil national n'est pas terminé.

M. Le Pen dénonce les « encultureurs »

M. Jean-Marie Le Pen a déclaré samedi 17 février que le Front national *« revendique la responsabilité de conduire les affaires de ce pays »*, en estimant que *« ceux qui sont aux leviers de commande sont incapables ou impuissants à apporter aux problèmes qui se posent à la France les solutions qui s'imposent »*.

Selon le dirigeant d'extrême-droite qui participait aux « journées culturelles » de *National Hebdo*, *« La prochaine décennie sera celle du redressement et de la renaissance (...) mais il faudra réformer les structures de notre pays, changer les méthodes d'enseignement, permettre à la liberté de briser le terrorisme intellectuel et politique, insuffler l'énergie nécessaire à sa défense »*.

Le président du FN avait auparavant défendu l'idée d'une *« culture de droite »*, en affirmant que *« aujourd'hui, le culturel est de gauche, cosmopolite, artificiel, et même pas xénophile, mais xénomane et même xénomaniaque »*.

M. Le Pen avait ajouté : *« Les « encultureurs » font la loi sur tout ce qui, devant former, contribue au contraire à déformer l'esprit public, par une véritable dictature qui s'exerce non seulement sur l'enseignement, mais aussi sur les médias »*.

POLITIQUE

La préparation du congrès du PS

M. Fabius n'exclut pas d'être candidat au poste de premier secrétaire

M. Laurent Fabius a souligné dimanche 18 février, au cours de l'émission « 7 sur 7 », sur TF 1, que l'*« ancrage à gauche »* et la *« lutte contre les inégalités »*, d'une part, la *« rénovation du Parti socialiste »*, d'autre part, sont les deux thèmes que ses amis et lui-même défendent en vue du congrès qui se réunira dans un mois à Rennes. Interrogé sur son éventuelle candidature au poste de premier secrétaire du PS, le président de l'Assemblée nationale a déclaré : *« Rien n'est exclu, mais je n'ai pas voulu poser cela en préalable ni en faire le centre du débat. »*

Invité à préciser sa pensée sur les objectifs qu'il poursuit au congrès de Rennes, M. Fabius a indiqué : *« A condition que ce ne soient pas des querelles, mais, simplement, des projets soutenus par des hommes et des femmes* (...), *il est tout à fait honorable d'avoir des équipes qui aient envie de prendre des responsabilités. C'est le cas de l'équipe Egalité. »* M. Fabius a expliqué qu'il prend soin de *« ne rien dire, ne rien faire qui puisse blesser »*, car le moment viendra, après le vote sur les motions, où il faudra *« rassembler »* le PS, au sein duquel *« tout le monde est socialiste »*. *« Il n'y a pas*, a-t-il dit, *certains qui sont moins socialistes, d'autres qui le sont plus. »*

L'ancien premier ministre estime que le PS *« ne doit pas exister simplement quand il est dans l'opposition »*, mais *« doit exister aussi, puissamment, quand* [il] *est au gouvernement »*.

Le PS, selon M. Fabius, doit *« d'abord soutenir le gouvernement »*, ensuite *« proposer, critiquer et aiguillonner »*, enfin *« savoir défricher l'avenir »*. Aujourd'hui, a-t-il dit, *« un certain nombre de gens prennent du recul »*, électoralement, par rapport aux socialistes, *« notamment parce que, sur le terrain de la justice sociale, ils n'y trouvent pas toujours leur compte »*. *« Il ne s'agit pas de porter critique*, a-t-il souligné, *il s'agit de voir, à partir de ce qui a été fait, comment aller plus loin. »*

M. Chevènement : pas de « troisième force »

M. Fabius a observé que M. Pierre Mauroy avait organisé, le 11 février, à Lille, un banquet *« avec cinq mille adhérents du Parti socialiste »*, tandis qu'il avait, lui-même, *« fait à peu près le même exercice »*, le 21 janvier dernier, à Béthune, *« avec neuf mille adhérents »*. Or ses adversaires voient dans la première manifestation l'expression d'un *« parti de militants »*, tandis que la seconde aurait été celle d'un *« parti de supporters »*. Son souhait, a expliqué M. Fabius, est *« un parti rénové, qui garde sa tradition, qui est, profondément, un parti de militants, mais qui, en plus, s'ouvre pour le rassemblement »*.

Interrogé sur son ambition présidentielle, M. Fabius a déclaré quil n'était *« pas sérieux »* de faire des pronostics, au début d'un septennat, sur ce que sera la situation dans cinq ans, et il a rappelé qu'il a quarante-trois ans. *« J'ai le temps »*, a-t-il dit. Il a refusé de choisir entre les deux « présidentiables » que sont MM. Michel Rocard et Jacques Delors. *« Celui qui sera choisi*, a-t-il souligné, *je le soutiendrai activement. »* M. Fabius refuse, d'autre part, de mêler – que ce soit pour les associer ou pour les disjoindre – deux qualités qui n'ont *« absolument rien à voir »* : celle de premier secrétaire du PS et celle de « présidentiable ».

M. Jean-Pierre Chevènement, invité du « Grand jury RTL-*le Monde* », dimanche, a déclaré que *« l'objet du congrès de Rennes est de redresser la ligne du Parti socialiste à long terme »*. *« A Rennes*, a expliqué le ministre de la défense, *toutes les motions seront minoritaires.* (...) *Nous chercherons une synthèse, sur des bases claires, avec tous ceux qui viendront avec nous pour opérer ce redressement. »* Pour M. Chevènement, *« il faut, d'abord, mobiliser l'électorat de gauche, qui s'interroge, et, sur cette base, opérer le rassemblement de toutes les femmes et de tous les hommes de progrès qui existent dans notre pays et qui sont une immense majorité »*. *« Il serait vraiment dommage*, a-t-il ajouté, *que les deux septennats de François Mitterrand aboutissent à une sorte de troisième force, qu'on a connue dans le passé et qui, pour ma part, ne me rappelle rien de bon. »*

Prudence

par Patrick Jarreau

M. Laurent Fabius ne dément pas sa réputation de prudence. Interrogé sur sa candidature au poste de premier secrétaire du PS, le président de l'Assemblée nationale se borne à une modeste explication des statuts du parti : dès lors que l'on dépose une motion en vue du congrès, c'est que l'on propose une orientation politique et une équipe pour la mettre en œuvre. Par conséquent, il n'est pas *« exclu »* que le premier signataire de la motion Égalité brigue la fonction de premier secrétaire.

M. Fabius ne veut pas faire de cette candidature un *« préalable »*. Un préalable à quoi ? Comme l'observe M. Jean-Pierre Chevènement, aucun courant ne peut prétendre rassembler à lui seul une majorité au congrès de Rennes. Il faudra donc un accord. M. Fabius craint qu'un tel accord ne se fasse contre lui. En déjouant les prévisions de ceux de ses adversaires qui s'attendaient à ce qu'il annonçât sa candidature dimanche, l'ancien premier ministre dément, aussi, leur analyse : il n'est pas candidat à la direction de la minorité du parti.

M. Pierre Joxe, qui soutient M. Fabius, expliquait, le 4 février, au « Grand jury RTL-*le Monde* », qu'il souhaitait voir son champion à la tête du parti, mais qu'il était d'accord avec M. Pierre Mauroy pour estimer que le premier secrétaire ne doit pas être un « présidentiable ». M. Fabius contredit son allié, puisqu'il se refuse à personnaliser le débat sur la rénovation, mais, aussi, à considérer la direction du PS et la candidature virtuelle à l'Elysée comme exclusives l'une de l'autre. « Présidentiable » il est, « présidentiable » il reste, même s'il se plaît à souligner que, à quarante-trois ans, il dispose, lui, du temps.

L'ambition présidentielle implique, aux yeux de M. Fabius, de demeurer dans la majorité du parti. C'est là, estime-t-il, que l'avenir va se jouer, entre MM. Michel Rocard, Jacques Delors et lui-même. Il serait aventureux, au moment où MM. Mauroy, Mermaz et Jospin comptent dans leurs rangs un concurrent de M. Rocard en la personne du président de la Commission européenne, d'aller s'enfermer dans une imprévisible « longue marche » minoritaire. Ce serait, pour tout dire, imprudent.

Dans l'Hérault

M. Saumade fait « confiance » au bureau exécutif pour lui donner raison contre M. Frêche

A la suite du texte que nous avons consacré, dans nos éditions du 17 février, à la polémique qui l'oppose, dans la fédération socialiste l'Hérault – à propos du nombre des militants « en cartes » – au maire de Montpellier, M. Frêche, qu'il accuse de *« fraude »*, le président du conseil général de ce département, M. Saumade, nous précise que lui-même et les autres fabiusiens héraultais suspendront leur appartenance aux groupes socialistes auxquels ils appartiennent *« après la décision attendue du bureau exécutif national du PS si ce bureau entérinait les 600 cartes frauduleuses »*. Ils ne veulent pas croire que cette instance pourrait *« couvrir une opération aussi délictueuse »* et soulignent que *« les fabiusiens de l'Hérault ne se placent pas hors parti et ont confiance dans la volonté du bureau exécutif de respecter les statuts du parti »*.

M. Saumade ajoute que *« la thèse du maire de Montpellier, suivant laquelle la fraude serait aussi ailleurs qu'à Montpellier, est démentie par l'évolution des effectifs des principales sections du département »*.

L'élection partielle de Sarcelles

Le PS et le PCF font une liste commune

Les sections du PS et du PCF de Sarcelles (Val-d'Oise) ont annoncé, vendredi 16 février, qu'elle avaient constitué une liste commune d'union de la gauche pour l'élection municipale partielle des 11 et 18 mars. Elle sera conduite par M. Dominique Strauss-Kahn, député du Val-d'Oise, secretaire national du PS et président de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Le précédent scrutin de mars 1989, qui avait vu la victoire de la liste d'union de la droite conduite par le maire sortant, M. Raymond Lamontagne (RPR), avait été invalidé en janvier dernier par le Conseil d'Etat. Les partis de gauche, dont les listes étaient conduites par M. Strauss-Kahn pour le PS et Mme Marie-Claude Beaudeau, sénateur, pour le PCF, n'étaient pas parvenus, après le premier tour, à former une liste unique. Avec 43,54 % des suffrages et trente-trois élus, la liste de droite avait devancé la liste socialiste (41,89 % et neuf élus) et la liste communiste (14,55 % et trois élus).

Neuf communistes figurent parmi les trente-trois premiers candidats de la liste d'union de la gauche, ce qui, en cas de victoire, assurerait *M. Strauss-Kahn* d'une majorité hors PCF au conseil municipal. Mme Beaudeau, opposée à cette liste commune, a été mise en minorité dans sa section et ne sera pas candidate. En revanche, elle présidera le comité de soutien avec deux autres parlementaires socialistes.

Quatre autres listes, au moins, seront présentes lors de cette consultation : celle de M. Lamontagne, celle d'un de ses adjoints centriste, M. Jean-Pierre Urviez, celle du Front national et celle des Verts.

Aux Assises pour la Kanaky

M. Burck : « La notion de partage n'est pas comprise » en Nouvelle-Calédonie

Une centaine de personnes ont participé, dimanche 18 février, aux Assises pour la Kanaky organisées, à Paris, par l'AISDPK (Association information et soutien aux droits du peuple kanak) en présence de plusieurs dirigeants du mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie.

Le président de l'Union calédonienne, M. François Burck, a évoqué les débats du neuvième congrès du FLNKS (*le Monde* du 23 janvier) en les résumant de façon lapidaire : *« Nous nous sommes dit des choses et nous sommes sortis gonflés. »* Répondant à plusieurs questions sur l'application des accords de Matignon, le successeur de Jean-Marie Tjibaou a notamment indiqué : *« Dans les accords de Matignon, il y a deux choses : la paix et la notion de partage. La notion de partage n'est pas comprise, ni admise ; il faudra du temps. Le partage*, a-t-il ajouté, *on doit le faire admettre par la pression. »*

Le président de la province nord du territoire, M. Léopold Jorédié, a souligné, pour sa part, que les accords de Matignon ne constituaient pas *« une fin en soi »* mais qu'ils devaient exprimer, dans leur mise en œuvre, *« le résultat de la pression menée par le FLNKS »*. *« Il a fallu près de six mois pour mettre les structures en place dans les provinces*, a ajouté M. Jorédié, *et le temps n'a pas permis de contenter les gens. Il faut une prospection des besoins, cela se prépare, c'est une question de temps. »*

Le président de la province des îles Loyauté, M. Richard Kaloï, lui aussi membre de l'Union calédonienne, a affirmé que *« sans les accords de Matignon, il y aurait eu une extermination du peuple kanak »*. L'un des avocats du FLNKS, Me Jean-Jacques de Felice, et le sociologue Jean-Marie Kohler, sont eux aussi intervenus dans la discussion. Ce dernier a craint, surtout, que les accords de Matignon n'aboutissent à l'apparition d'*« une bourgeoisie canaque qui servirait de relais au maintien de la situation coloniale »*.

Une élection municipale

Ouvéa (premier tour)

Inscr., 2 439 ; vot., 1 760 ; abst., 27,83 % ; suffr. expr., 1 753. Liste du FLNKS, conduite par M. Cyriaque Alosio, m. s., 785 voix (44,78 %). Liste du RPCR, conduite par M. Simon Lueckhotte, prés. Congrès territorial, 520 voix (29,66 %). Liste du Front anti-néocolonialiste, conduite par M. Malachy Capouin, 448 voix (25,55 %).

[Sur l'île d'Ouvéa, en mars 1989, deux mois avant l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné, la campagne des élections municipales avait donné lieu à de vives disputes entre les militants de l'Union calédonienne (UC), qui avaient décidé de faire cavaliers seuls, et les militants des autres composantes du mouvement indépendantiste. Le futur meurtrier des deux chefs de FLNKS, Djubelly Wéa, chef politique de la tribu de Gossanah, en désaccord avec la signature des accords de Matignon et avec la stratégie de l'Union calédonienne, avait alors violemment réagi au succès de la liste du parti de Jean-Marie Tjibaou, qui l'avait emporté en recueillant, à la proportionnelle à un tour, 35,35 % des suffrages exprimés. Djubelly Wéa avait alors participé aux discussions engagées par les représentants de plusieurs formations indépendantistes hostiles à l'UC pour la constitution d'un Front anti-néocolonialiste, tandis que le résultat de l'élection d'Ouvéa était annulé parce que dans l'un des bureaux de vote, troublé par divers incidents, le scrutin s'était poursuivi bien au-delà de l'horaire réglementaire.

Cette fois, il n'y a pas eu d'incidents, la participation électorale a été plus forte qu'en mars 1989 (plus de 72 % de participation contre près de 48 %), et l'Union calédonienne, dans un souci de rassemblement, a fait liste commune avec les autres composantes du FLNKS. Ce changement d'attitude lui a permis de devancer nettement, au premier tour, sous la conduite du maire sortant, membre de l'UC, à la fois la liste du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), dirigée pourtant par le président du Congrès territorial, et la liste du Front anti-néocolonialiste, constituée au nom des *« déçus des accords de Matignon »* par les anciens partisans de Djubelly Wéa, avec le soutien des militants locaux du FULK et du LKS, deux partis qui se situent à l'écart de la coalition indépendantiste. Le score obtenu par la liste de ces derniers confirme, toutefois, la persistance, à Ouvéa, d'un noyau d'irréductibles assez influent pour rivaliser d'audience avec les partisans locaux du RPCR, lesquels demeurent très minoritaires, alors qu'ils espéraient tirer profit des divisions du courant indépendantiste.

Le recensement d'avril dernier ayant établi à 3 540 le nombre des habitants de l'île, la commune d'Ouvéa a changé de mode de scrutin municipal et un second tour y aura lieu dimanche 25 février. Le FLNKS est assuré de disposer de la majorité absolue des sièges mais les minoritaires seront représentés au conseil municipal.]

Un entretien avec Roland Castro

La Courneuve aurait coûté moins cher si elle avait été construite comme Neuilly

nous déclare l'animateur de Banlieues 89

Nouvelle Ecole socialiste, courant du PS qu'animent MM. Dray et Mélenchon, a organisé dimanche 18 février un colloque sur le thème : « Civilisation urbaine ou barbarie ? » M. Roland Castro, qui est l'un des animateurs de ce *courant du PS et qui est le fondateur de « Banlieues 89 »*, nous explique sa démarche.

« Au temps du premier septennat, M. Pierre Mauroy considérait déjà qu'il était urgent d'élaborer une politique de la ville, lieu, par définition, d'intervention dans la lutte contre les inégalités. Depuis, il ne semble pas que les choses aient beaucoup progressé. Pensez-vous qu'aujourd'hui la prise de conscience est suffisamment forte pour qu'enfin quelque chose bouge ?

– Il y a encore trop de politique sociale gentille, mais pas une vraie politique culturelle.

– Qu'appelez-vous une politique sociale gentille ?

– Le développement social des quartiers ; c'est mieux que rien, mais il n'y a pas une vraie ambition de faire que tous les morceaux de la ville soient égaux, qu'ils soient aussi beaux que les quartiers agréables. Là où les maires font une politique de revalorisation des quartiers où se concentrent les immigrés, une politique culturelle active, une politique urbaine active, le vote Le Pen peut reculer.

– Ce que vous dites souligne plutôt la responsabilité des élus et singulièrement du Parti socialiste.

– C'est vrai que les militants socialistes ont déserté le terrain. C'est vrai que le terrain que le PC occupait est vide. Il faut que le PS assume l'esprit de résistance, l'esprit de contre-société, l'esprit d'intégration des immigrés.

– La ville ne va-t-elle être, si on vous suit, que le lieu d'une nouvelle utopie, dont on s'apercevra quelques années plus tard qu'elle aura fonctionné exclusivement comme un mythe mobilisateur ?

– Il n'y a pas de démocratie du laid. Là où c'est vraiment trop moche, trop enclavé, la démocratie se barre. Il n'y a pas de raison qu'un gosse naisse et que, déjà, le lieu dans lequel il naît lui dise qu'il est dans la deuxième partie de la société. Ce n'est pas une utopie, ce sont des retrouvailles avec la tradition social-démocrate d'avant-guerre, celle des cités-jardins, en Allemagne, en Autriche, en France. Vous savez que les cités-jardins encore aujourd'hui sont les lieux où les gens bougent le moins, où il y a le plus d'enracinement. Il faut reprendre cette tradition social-démocrate qui était une utopie concrète sur la ville, qui a cette vertu incroyable que, lorsque vous allez à Vienne, on vous suggère d'aller visiter, à la périphérie, les grandes cités-jardins ; elles font partie du patrimoine, elles sont belles. On n'y est pas traité comme un chien.

» Il y a deux problèmes à résoudre. L'école, qui ne doit pas être simplement un lieu de formation mais un lieu d'accès à la culture. La ville, qui doit devenir un lieu vraiment égalitaire.

– Ce sont les idées, mais la réalisation concrète ? On imagine que cela engage des sommes folles. Quand on considère la laideur des HLM et même le coût du loyer, on se dit : quel serait le coût d'une belle HLM ?

– Le calcul que je fais pour La Courneuve est le suivant : prix de la construction, plus prix de la première réhabilitation, prix de la deuxième réhabilitation, plus coût social des espérances et accompagnement social. On aurait construit en pierre, comme à Neuilly, c'était moins cher. On a une pensée social-chrétienne en France sur le logement, c'est-à-dire une pensée du minimum. Moi, je pense qu'il faut du luxe, de la qualité. Tout de suite, et c'est moins cher.

– C'est beaucoup plus cher à court terme. C'est l'éternel problème de l'intégration du coût social, vieille notion à laquelle semblent avoir renoncé les gouvernements socialistes.

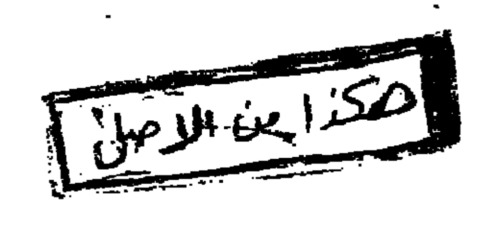
– En plus, il y a un coût économique. Il est prouvé que là où les quartiers sont réembellis, l'économie se réimplante. Il y a la réalité économique de l'embellissement. Il faut savoir si on veut une France dans laquelle les autoroutes et les TGV rallient de plus en plus vite des France qui vont bien et dans lesquelles, pendant ce temps-là, d'autres morceaux vont très mal.

– Les villes coûtent moins cher que de construire des autoroutes ?

– Socialement, cela coûte moins cher. Stratégiquement, cela coûte moins cher. Economiquement, c'est valorisant. Voyez, nous ne sommes pas que des utopistes.

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI

▶ Roland Castro est architecte, animateur de Banlieues 89.



Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

SECTION B

Les cimetières de l'atome

Le démantèlement des équipements devient un défi écologique et technique. La France est en première ligne

Soixante-dix réacteurs, *vingt-deux piles de recherche*, autant de sous-marins atomiques et plusieurs dizaines d'ateliers-laboratoires sont définitivement arrêtés à travers le monde. Pour la technologie nucléaire, à peine quadragénaire, voici déjà le temps de la ferraille et de la mise à la décharge. Mais on ne démolira pas Superphénix comme une bonne vieille centrale à charbon. *Réveillée, attisée par les ingénieurs*, la radioactivité ne s'apaise qu'à son heure. Elle reste partout présente, parfois pour des millénaires et toujours *menaçante. Comment s'en débarrasser ?*

Le démantèlement des installations *nucléaires s'annonce* comme une immense entreprise, techniquement ardue et financièrement coûteuse. Un nouveau défi que la France, *l'une des premières puissances* atomiques du globe, se dit prête à relever.

La France deviendra-t-elle le plus important cimetière atomique du monde ? Voilà une question qu'il était malséant et presque iconoclaste de poser lorsque, sur fond de guerre froide et de crise pétrolière, la puissance publique engageait la nation dans l'aventure nucléaire. Elle se pose toujours. L'apaisement international et la suffisance énergétique la rendraient moins impertinente si, de toute façon, les échéances n'étaient là. Et la réponse est oui.

La raison en est simple. Notre pays est celui qui, compte tenu de sa *surface* et de sa *population*, s'est doté de l'éventail des équipements *nucléaires le plus* complet. Laboratoires de pointe, instruments médicaux, chaîne ininterrompue de fabrication et de recyclage des combustibles, centrales en grand nombre, armes terrestres, *navales* et aériennes de superpuissance, décharges de surface et, demain, souterraines, etc. Les Américains et les Soviétiques eux-mêmes n'ont pas tout cela à la fois.

Un musée attendrissant

Sur une carte de l'Hexagone *on peut pointer* huit cents lieux où se manipulent, s'utilisent et se stockent des substances radioactives. Or aucun des ces équipements n'échappera à l'usure, au vieillissement et finalement à la casse. Pour les plus anciens d'entre eux le temps des ferrailleurs est arrivé. Les rebuts seront donc en France, toute proportion gardée, les plus copieux de la planète.

Une agence de voyages pourrait déjà proposer un tour de France de ces restes imposants. Il débuterait au sud de Paris, dans l'ancien fort de Châtillon où se dresse un hall de brique rouge récemment restauré : à *l'intérieur on découvre Zoé*, l'ancêtre des réacteurs français, *une pile bricolée* avec des surplus, que Frédéric Joliot-Curie et ses physiciens firent diverger en 1948 et dont le cœur est toujours *en place*. C'est devenu un *musée* attendrissant.

Le circuit continuerait vers la Manche (La Hague), le Finistère (Brennilis), les bords de Loire (deuxième réacteur musée dans la « boule » de Chinon-1), les monts du Limousin (mines) et la vallée du Rhône (Marcoule et Pierrelatte). Plusieurs exploitations minières, une douzaine d'ateliers, autant de réacteurs de recherche et cinq réacteurs électrogènes sont déjà fermés en France. L'an prochain, les « tranches » Saint-Laurent-1 et Chinon-3 s'arrêteront tandis que *le sous-marin le Redoutable* viendra s'amarrer définitivement *dans une darse de Cherbourg*.

Chaque année, désormais, d'autres installations obsolètes rejoindront le « cimetière des éléphants », le gros des centrales EDF « expirant » entre 2015 et 2030. A cette époque, compte tenu des chaudières actuellement en fonctionnement, en *construction* et *en commande*, l'humanité aura sur les bras environ *six cent cinquante réacteurs* déclassés. Sans compter les laboratoires et usines annexes. Comment s'en débarrasser ?

La caractéristique de l'industrie nucléaire, c'est évidemment la radioactivité. Qu'elle s'exprime par des émissions de neutrons ou par des rayonnements (alpha, bêta, gamma), celle-ci est toujours dangereuse pour *l'organisme* humain, dans lequel elle peut causer des dom*mages cellulaires. Bien sûr*, les éléments radioactifs se désintègrent *naturellement et perdent* ainsi de leur agressivité. Mais il est impossible d'accélérer cette décroissance. En attendant qu'ils s'épuisent (certains y mettent *des siècles, voire des millénaires !*), la seule manière de les empêcher de nuire consiste à les enfermer.

On voit donc à quelle difficulté de principe se heurte la *démolition – on parle moins vulgairement* de démantèlement – *d'une machine ou d'un bâtiment* radioactifs. Comment ouvrir la *boîte de Pandore sans libérer* tous ses maux ? Les organisa*tions internationales* ont *codifié* le démantèlement en trois phases : *arrêt simple avec surveillance*, démontage des *annexes inoffensives* et *mise en* cocon des parties radioactives, *démolition jusqu'au sol. Or*, à ce jour, sur les cent trente équipe*ments déclassés* à *travers* le monde, ceux dont on a mené le *démontage jusqu'à la troisième* phase se comptent sur les doigts *des deux mains et sont de* modestes dimensions.

Une collection de robots

Ces expériences ont convaincu les ferrailleurs atomiques que, pour les usines et les centrales de grande taille, il faudrait des ouvriers mécaniques.

A Fontenay-aux-Roses, l'unité de démantèlement des installations nucléaires (UDIN) créée par le CEA expérimente actuellement une collection de robots. Centaure, le plus séduisant, est une sorte de char à chenilles grand comme une brouette. Il descend un escalier, ouvre une porte, pénètre dans une pièce radioactive, ramasse un objet contaminé, le jette dans une boîte de plomb et revient prendre sa douche de décontamination alors que son maître est à l'abri d'une cabine à vingt mètres de là.

D'autres robots à ventouses sont capables de varapper le long d'une paroi verticale ou de *s'agripper comme un singe* à des tuyauteries. On espère que ces acrobates inoxydables brandissant des chalumeaux superpuissants, des scies à arc électrique, et même, s'il le faut, des explosifs pourront sans intervention humaine directe découper les entrailles des monstres radioactifs et en enfermer les tronçons dans des poubelles blindées immédiatement remplies de béton ou de résine.

Si la règle d'or des éboueurs atomiques est le confinement, chaque maillon de l'industrie nucléaire doit l'adapter à son cas particulier. Pour les exploitations minières – vingt-cinq sur le territoire métropolitain – et les usines de concentration du minerai – une demi-douzaine, – c'est relativement simple. Le risque vient ici du radon, gaz radioactif qui se dégage du minerai d'uranium et des résidus de traitement. La solution consiste à présent à les recouvrir de plusieurs mètres de stérile puis d'une couche de terre végétale qu'on engazonne.

Mais les vieilles exploitations à ciel ouvert et les friches industrielles sont encore trop souvent de véritables plaies du paysage. Au point qu'on est tenté d'y installer une décharge nucléaire, comme ce fut le cas sur le site de l'ancienne usine de concentration de Saint-Priest-la-Prugne (Loire).

Tout autre est le problème posé par les produits radioactifs utilisés en grand nombre dans les hôpitaux et déjà dans l'industrie alimentaire. Après usage sur les patients, les injections d'iode 131, les fils d'iridium 192 et les particules de césium 137 sont récupérés dans l'établissement, ramassés par des camionnettes spéciales et entreposés parmi d'autres déchets à La Hague. Les bombes au cobalt des services anticancéreux – plus de deux cents appareils – et celles des irradiateurs industriels de stérilisation sont beaucoup plus dangereuses.

Même après des années de fonctionnement, elles recèlent encore des centaines de milliers de curies et restent intouchables pendant un demi-siècle. En fin de vie, elles sont récupérées par le CEA qui les recycle ou les immerge provisoirement dans des piscines. Elles finiront dans les tréfonds d'une future décharge souterraine lorsque celle-ci sera opérationnelle.

Seront-elles rejointes par les *déchets de haute activité en provenance* des installations mili*taires fabriquant les bombes* (les vraies celles-ci) ? La nature, le *volume*, l'activité et la destination de ces rebuts sont couverts *par le secret défense*. En *revanche*, on ne fait pas mystère du *devenir des têtes nucléaires* – environ deux cents – qui ont *été envoyées à la casse depuis les* débuts de la force de frappe pour *être remplacées par des engins* plus performants.

Vieilles bombes et vieux sous-marins

L'uranium et le plutonium des *vieilles bombes sont soigneuse*ment récupérés, nettoyés puis *recyclés pour en fabriquer* de nouvelles. Quant aux moteurs des *sous-marins à propulsion* atomique, la marine n'a pas encore décidé *comment elle allait s'en* défaire. Comme les Américains *l'ont fait pour une dizaine de* leurs unités hors d'âge, on envisage de laisser *nos submersibles* à quai pendant quelques décennies pour *laisser refroidir leur* cœur avant de le ferrailler.

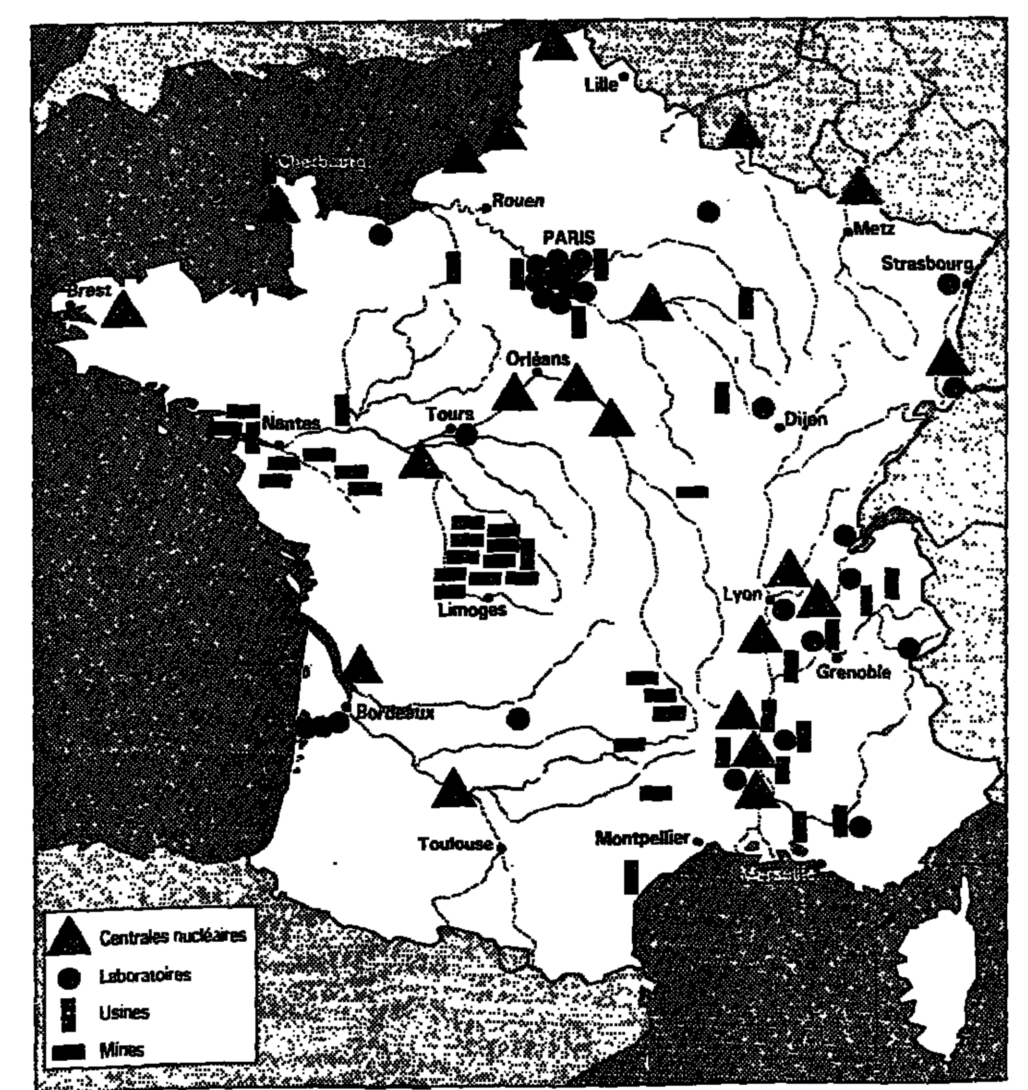
Mais attention aux mauvaises surprises ! Le devis de nettoyage des saletés atomiques que les militaires ont laissées derrière eux depuis un demi-siècle aux Etats-Unis se monte à 90 milliards de dollars (plus de 500 milliards de francs !).

MARC AMBROISE-RENDU

Demain : Des centrales sous sarcophage pour un demi-siècle



L'Hexagone nucléaire



Voici la France nucléaire d'aujourd'hui : 10 laboratoires universitaires, 26 mines d'uranium, 6 usines de concentration du minerai, 33 ateliers et usines de fabrication du combustible, 200 bombes au cobalt, 6 irradiateurs industriels, 30 réacteurs de recherche, 5 réacteurs militaires, 10 sous-marins, 350 charges atomiques, 61 réacteurs électrogènes, 3 usines de retraitement, 80 sites *provisoires de stockage* des déchets et 2 sites définitifs. Ce seront demain *autant de* « friches » nucléaires.

INTEMPÉRIES

Dans les Alpes

Le risque d'avalanches reste important

Les routes d'accès aux stations de Val-d'Isère et de Tignes (Savoie) ont été rouvertes à la circulation le 17 février au matin. Le trafic, qui avait été interrompu en raison des risques d'avalanches et d'éboulements, a pu être rétabli pour les véhicules circulant en convoi. La cellule de crise, mise en place à la préfecture de Savoie, a été dissoute dans l'après-midi du même jour. Des bouchons ont ralenti le flux des vacanciers « descendants » et « montants » en Savoie, dans l'Ain et dans l'Isère.

Dans les stations, surtout celles de Savoie et de Hautes-Savoie, les risques d'avalanches est toujours extrêmement important : certaines pistes sont fermées et le ski hors piste est interdit presque partout.

Le mauvais temps a été, tout au long du week-end, un sujet de polémique. Les responsables des stations n'ont pas apprécié les appels à la prudence lancés par le secrétaire d'État à l'environnement, M. Brice Lalonde, qui avait conseillé le 16 février aux vacanciers de retarder leur départ. Certains maires de station et des directeurs d'office de tourisme ont estimé disproportionnés les propos de M. Lalonde et les mesures de fermeture des routes. *« Je ne suis pas là pour défendre les intérêts économiques des stations. Je suis là pour la sécurité »*, a déclaré M. Lalonde lors d'une conférence de presse le 17 février à Chambéry.

Le secrétaire d'Etat a assuré qu'il ne souhaitait pas polémiquer. *« Mais plus on donne des conseils de prudence, plus on apprend que la montagne peut être un milieu où il y a des risques, mieux c'est. Et le tourisme s'en portera beaucoup mieux »*, a précisé le secrétaire d'Etat. *« Dans la perspective des Jeux olympiques de 1992, il faut que l'on soit rigoureux »*, a ajouté M. Lalonde en précisant que les plans d'exposition aux risques d'avalanches seront renforcés. *« En montagne, les constructions se font trop contre l'environnement »*, a-t-il dit.

M. Jean-Albert Corrand, directeur général du comité d'organisation des Jeux d'Albertville, a déclaré pour sa part que *« si les JO avaient lieu dans un tel contexte, ils ne se passeraient pas sans perturbation »*. *« En 1992*, a-t-il précisé, *ils se dérouleront dans un périmètre routier très amélioré par rapport à aujourd'hui et on mettra en place des moyens exceptionnels de prévention et de correction des avalanches. »*

« Prudence, oui, abstinence, non »

Avec la formule *« Prudence oui, abstinence non »*, M. Olivier Stirn, le ministre délégué chargé du tourisme, a lui aussi donné des conseils de prudence aux amateurs de sports d'hiver auxquels il souhaite néanmoins de bonnes vacances. *« Les touristes, qui partent nombreux, ont fait confiance aux services de la protection civile du ministère de l'intérieur et des préfectures ainsi qu'à la Météorologie nationale »* a constaté M. Stirn. Pour le ministre, *« le plaisir des vacanciers n'est pas nécessairement synonyme de risques »*. M. Stirn leur recommande cependant de *« continuer à suivre les conseils qui leur sont régulièrement donnés pour pouvoir connaître des jours heureux dans les montagnes françaises qu'ils contribuent à faire vivre »*.

□ **De nombreux morts dans une avalanche en Iran.** – En Iran, une avalanche, survenue le 16 février, dans les montagnes de l'ouest du pays a enseveli 110 personnes : il y a au moins 21 morts. – *(AP.)*

De fortes crues et inondations dans l'est de la France

Le département de la Saône-et-Loire était toujours en état d'alerte dimanche 18 février en fin de journée, avec les crues de la Saône et du Doubs, dont le maximum était attendu pour le 19 ou le 20. En revanche, la situation redevenait normale dans la région Rhône-Alpes. Le principal sujet d'inquiétude reste la Saône, qui a atteint 5,73 mètres dimanche matin à Chalon-sur-Saône et 4,50 mètres à Mâcon, contre un niveau normal d'environ 2,5 mètres avant les fortes précipitations. Les 19 et 20 février, la Saône devait dépasser les 6 mètres par endroits. Le Doubs a également monté de près de 1 mètre dans la nuit du 17 au 18, provoquant des coupures de la RN 73 et de quelques chemins départementaux. Son niveau (6,02 mètres le 18 au matin à Verdun-sur-le-Doubs, contre un niveau normal de 3 mètres) devait dépasser les 7 mètres le 19 et le 20.

La situation se normalise lentement dans l'Ain ainsi que dans le Rhône, où le fleuve a amorcé une décrue.

Le 17 février un bûcheron, victime, en Alsace, de la chute d'un arbre, est mort des suites de ses blessures. Un enfant d'une dizaine d'années a été, vendredi, emporté par une rivière en crue dans cette région, victime des inondations les plus graves du siècle.

En Loire-Atlantique, le corps d'un automobiliste, porté disparu depuis le 15 février, a été retrouvé, le 17, dans sa voiture qui avait été emportée par une rivière en crue.

ENVIRONNEMENT

En raison d'une pollution bactérienne

L'eau de Châteauroux est déclarée impropre à la consommation

CHATEAUROUX

de notre correspondant

C'est à 20 h 30, dimanche 18 février, que la municipalité de Châteauroux a averti le quotidien local *La Nouvelle République* que l'eau « du robinet » était impropre à la consommation. Cette décision avait été prise par une cellule de crise réunie à l'hôtel de ville sous la présidence du maire, M. Jean-Yves Gateaud, à la suite des résultats d'analyses réalisées la veille. Une pollution bactérienne a été relevée. Les analyses n'ont pas été rendues publiques, mais il n'est pas question, assurent les responsables de la ville, de présence de salmonelles.

La contamination des zones de captage est due à la brusque remontée des eaux à la suite des fortes pluies qui ont fait sortir la rivière Indre de son lit. La rapidité de la pollution s'explique en partie par le bas niveau de la nappe phréatique résultant de la sécheresse de l'an dernier.

Les Castelroussins et les habitants des communes environnantes avaient seulement remarqué, depuis quelques jours, que l'eau prenait parfois une couleur jaunâtre.

La ville assure que dès qu'ont été connus les mauvais résultats d'analyses le traitement de l'eau a été entrepris à la source, notamment dans les châteaux d'eau. Le retour à la normale devrait intervenir *« dans le courant de la semaine »*.

P. L.

A Strasbourg

Les « Etats généraux de la chasse » : cogérer l'espace

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

L'image de la chasse française – parfois déplorable – et les attaques dont elle fait l'objet de la part d'un public peu averti a sans cesse accompagné les travaux des présidents de Fédérations départementales de chasseurs réunis en « Etats généraux » à Strasbourg durant le week-end. Ceux qui en attendaient une confrontation entre – si l'on peut dire – les colombes et les faucons, auront été déçus. Les tenants de la manière forte qui voient dans les manifestations et le non-respect des décisions prises tant au niveau national qu'européen la seule parade à la mise en cause de la « tradition cynégétique » se sont montrés d'un grand calme si l'on exclue quelques empoignades verbales... traditionnelles.

Quoi qu'il en soit tous les présidents présents, des juristes invités, des représentants de l'office national des forêts (ONF) quelque trois cent cinquante personnes, n'ont en pas pour autant laissé au vestiaire les critiques qu'ils estiment indispensables.

Sur le plan de la stratégie, tous les participants se sont entendus pour dire que l'ensemble des chasseurs doit respecter un code de bonne conduite et ensuite « parler d'une seule voix ». Autrement dit il ne faut pas défendre la chasse en ordre dispersé. C'est à ce prix pensent les représentants des 1 750 000 chasseurs français que la perception sociale de leur sport se trouvera améliorée.

Les présidents de Fédérations ont par ailleurs défini au cours de ces deux journées, la faune comme *« patrimoine commun »* d'intérêt général. A ce titre ils se sont prononcés pour *« une gestion concertée entre partenaires concernés »*. Ainsi agriculteurs, forestiers et protecteurs de la nature doivent-ils participer à cette gestion.

Personne, en résumé, n'a au cours de ce week-end voulu prôner une guerre avec les autres utilisateurs de la nature. La *« cogestion de l'espace »* voilà l'avenir.

La prospective socio-économique de la chasse au-delà de l'an 2000, le droit de la chasse qui devrait évoluer sans bouleversements (1), ont été d'autres thèmes abordés. On s'est prononcé contre le gibier de tir massivement lâché et pour l'introduction rationnelle de gibier de repeuplement.

Ces « Etats généraux de la chasse » décidés en juin dernier, après qu'une partie des chasseurs eut désavoué la présentation aux élections européennes d'une liste « chasse, pêche et tradition » (près de 5 % des voix) auront en tous cas refait une part de l'union entre chasseurs, compromise à l'époque.

Reste à savoir ce qu'en pensent les troupes sur le terrain. Le tir des tourterelles au printemps, tir interdit, sera un test.

CLAUDE LAMOTTE

(1) La loi Verdeille de 1964 qui autorise notamment le passage des chasseurs sur un territoire privé non clos d'un seul tenant et d'une superficie inférieure à 20 hectares au minimum est actuellement mise en cause (les « 150 mètres » autour des maisons ne sont pas pris en compte).

Poursuivant sa progression vers l'ouest

Le virus de la rage a franchi la Loire

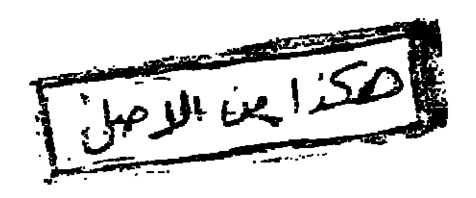
Pour la première fois depuis sa réapparition en France en 1968, le virus de la rage a franchi la Loire. C'est ainsi qu'un cas de rage animale vient d'être diagnostiqué dans le département du Cher. La progression de l'épidémie rabique semble s'accélérer, alors que des campagnes de vaccination des renards sont mises en œuvre, notamment dans le nord et l'est de la France.

La contamination par le virus de la rage d'un renard dans le département du Cher, confirmée par le Centre national de référence pour cette maladie, témoigne de la rapidité de la progression de l'épidémie. Déplaçant depuis une vingtaine d'années son front d'est en ouest, cette épidémie s'est scindée en deux branches. L'une a contourné Paris par le nord pour gagner la Seine-Maritime et l'Eure, tandis que l'autre, après avoir touché la Nièvre, semblait buter sur la Loire, le fleuve réalisant, pensait-on, une sorte de barrage naturel contre la progression de l'épidémie.

Alors que l'année 1988 avait été marquée par une relative stabilisation (2 227 cas diagnostiqués), 1989 avait vu une nette recrudescence de la rage (4 212 cas), dus, semble-t-il, à un hiver doux et à une augmentation de la densité des renards, principale cible du virus. Les cas de rage peuvent aussi être diagnostiqués chez des blaireaux, fouines ou putois, ainsi que chez des chats, chiens, moutons et bovins. *« La progression de l'épidémie ne doit pas entraîner d'affolement*, précise M. Hervé Bourhy (Centre national de référence pour la région, Institut Pasteur de Paris). *Il convient toutefois d'informer largement les populations, qui ne sont pas habituées au risque de contamination rabique. L'une des mesures essentielles consiste à ne pas toucher aux animaux sauvages, en particulier à ceux qui, de manière tout à fait anormale, ne s'enfuient pas à la vue de l'homme. »*

Conscients des dangers liés à la diffusion de l'endémie rabique et des risques grandissants de contamination humaine, les pouvoirs publics ont lancé des campagnes de vaccination par voie orale des renards. Ces campagnes, qui touchent des départements du nord-est et de l'est de la France (Moselle, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Doubs, Côte-d'Or, Seine-et-Marne), visent à protéger les renards grâce à un vaccin antirabique dissimulé dans des appâts alimentaires, dont ces animaux sont très friands. Ces appâts « vaccinants », distribués de façon manuelle, sont depuis peu répandus par hélicoptère, une méthode beaucoup plus rapide et moins coûteuse.

JEAN-YVES NAU



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Réunis à Bobigny

Les avocats sont divisés sur l'ampleur de la réforme de l'aide légale

Les états généraux de l'aide légale réunis au tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis) samedi 17 février à l'initiative du Syndicat des avocats de France (SAF), de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA), et de la Confédération syndicale des avocats (CSA), ont débattu des propositions de la profession sur l'aide légale. Ces textes seront transmis à la commission Paul Bouchet, qui doit rendre son rapport au début du mois d'avril.

Pour faire le procès de l'aide légale, les syndicats avaient choisi l'enceinte de verre et de brique de la cour d'assises du tribunal de Bobigny. Les avocats s'étaient entassés au coude à coude sur les bancs du public et dans le box des accusés ; les organisateurs avaient choisi la longue table où siègent d'ordinaire le président et les jurés. Pour faire entendre leurs voix, les rapporteurs des trois syndicats, eux, se sont tout naturellement dirigés en souriant vers un pupitre qui leur est d'habitude interdit : celui du procureur de la République. « *Pour l'aide légale, nous réclamons la réclusion à perpétuité* », lancera en plaisantant le rapporteur de la Confédération syndicale des avocats, Thierry Cahn. *Nous demandons bien sûr le maintien en détention.* » La salle applaudissait à tout rompre. Elle trouvait sans doute là l'un des seuls véritables points de convergence de la journée.

Car les remèdes proposés tour à tour par les trois rapporteurs se révéleront bien différents. Il y a, bien sûr, des points d'accord : la création d'une « *structure* » nationale d'aide légale avec « *déconcentration* », l'élargissement des domaines d'intervention actuels à toutes les activités de l'avocat, qu'elles soient juridiques ou judiciaires, et surtout, la suppression de l'« *indemnisation* » de ces dossiers au profit d'« *une juste rémunération* ». Ce dernier point rassemblait sans mal l'ensemble des avocats. La profession attendait ce mot depuis longtemps.

Des « agents de l'Etat »

En revanche, l'organisation et le financement de cette aide légale rénovée ne sauront faire l'unanimité. Tous les avocats ne rêvent pas du même système : certains évoquent l'« *accès au droit* » de tous, et surtout des plus démunis. D'autres prennent peur à la seule idée de créer un « *secteur social de la justice* ». Le débat est souvent vif. Surtout sur le problème des plafonds de ressources exigés par la loi. Faut-il les relever et élargir ainsi le secteur « *assisté* » ? Ou bien se contenter des plafonds actuels, qui excluent, pour l'aide totale, tous ceux dont les revenus excèdent 3 465 francs ? Le Syndicat des avocats de France, par la voix de son rapporteur, Mᵉ Jean Danet, fera d'emblée de l'élargissement l'une de ses priorités.

« *Le secteur de l'aide légale ne concerne pas seulement le quart-monde et les smicards, ou, pour employer un concept creux à la mode, elle ne recouvre pas seulement le socio-juridique*, dira Mᵉ Danet. *Pour la plus grande partie des particuliers, salariés ou non, le financement d'une procédure est difficile, le risque judiciaire est trop lourd.* » Et de se prononcer « *résolument* » pour un relèvement des seuils de revenus ouvrant droit à l'aide légale. La seule indexation des seuils définis en 1972, rappellera-t-il, porterait le plafond de l'aide judiciaire partielle à plus de 11 000 francs. Il est aujourd'hui fixé à 5 520 francs...

Beaucoup, dans la salle, prendront pourtant peur. « *Je ne suis pas d'accord pour étendre le secteur de l'aide légale*, lancera ainsi Mᵉ Annie Galland, une avocate du barreau de Chalon-sur-Saône. *La charge est déjà lourde. Je ne veux pas la voir majorer. Les avocats vont finir par devenir des agents de l'Etat.* » Là se situait sans doute le véritable clivage. Celui qui sépare les anciens militants de l'aide légale, et au premier rang, le SAF, des nouveaux venus qui exigent avant tout une « *véritable rémunération* ». Ces derniers, farouchement attachés au « *libre choix* » de l'avocat, ne s'étendent pas très longuement sur le contenu de la réforme de l'aide légale. L'Etat doit assurer aux avocats de ce secteur une « *rémunération décente* », se contentent-ils de dire. Bien peu se déclarent prêts à réformer le système en profondeur. Ils craignent, disent-ils, les « *abus* » et la « *fonctionnarisation* ».

Divergences sur le financement

« *Nous menons un combat en faveur de l'élargissement de l'aide judiciaire* », lancera alors Mᵉ Tiennot Grumbach, ancien bâtonnier du barreau de Versailles. Une partie de la salle se récrie. « *Nous avons des contradictions, alors, exprimons-les !*, poursuit-il. *Ici, nous nous battons pour une justice plus large. Il faut éviter à tout prix une justice à deux vitesses. Si ce mouvement prend des allures corporatistes, je ne le soutiendrai pas.* » Le malentendu sera pourtant durable. Faute de consensus, le rapport de synthèse final n'évoquera pas l'élargissement du secteur de l'aide légale. Le projet de résolution élaboré par l'ancien bâtonnier de Bobigny, Mᵉ Claude Michel, se prononce toutefois pour « *une rénovation profonde de l'accès à la justice et au droit* ».

De semblables divergences apparaîtront au cours du débat sur le financement du nouveau système. L'Etat doit rattraper son retard, plaident l'ensemble des rapporteurs, mais aucun n'exclut d'autres sources de financement : taxe sur les actes soumis à enregistrement et participation des collectivités locales. Mais les « *libéraux* » installés dans la salle souhaitent s'arrêter là. L'idée de financer une partie de l'aide légale avec les revenus des placements des fonds CARPA (Caisse anonyme des règlements pécuniaires des avocats), qui regroupent les dépôts des clients de la profession, soulève ainsi une tempête. L'Etat doit assurer sa mission, disent-ils. Pourquoi lui donner un coup de main ?

« *Il ne faut rien demander au CARPA*, lance Mᵉ Nicole Chablat, ancien bâtonnier du barreau d'Aurillac. *Ils financent déjà la formation des avocats. C'est beaucoup. On ne peut pas leur demander plus.* » Mᵉ Grumbach tentera une dernière fois de convaincre ses pairs. « *Il s'agit de l'argent des justiciables, il doit retourner aux justiciables.* » Mais beaucoup, dans la salle, ne veulent rien entendre. Ils feront supprimer du projet de résolution une phrase mentionnant, aux côtés de la contribution de l'Etat, « *l'étude de multiples sources de financement complémentaire* ».

Les états généraux devaient se contenter d'étudier des propositions sur la réforme de l'aide légale. Mais beaucoup s'intéressent plus à la grève qu'au secteur assisté. Ils attendent des mots d'ordre. Et personne ne souhaite leur en donner. « *Chaque barreau a la liberté de s'engager ou non dans ce mouvement* », conclura ainsi Mᵉ Michel Taupier, le bâtonnier du barreau de Nantes, le premier à se lancer dans la grève, le 2 novembre dernier, à l'initiative du SAF. « *Mais*, ajoute-t-il, *je crains que l'aide légale devienne la couverture d'un autre mouvement, un mouvement de refus vis-à-vis d'un texte. L'aide légale y perdrait beaucoup. Elle ne serait plus qu'une partie d'un tout plus large : le mécontentement des avocats.* » Une claire allusion à la peur de certains barreaux face au texte du ministère de la justice sur le rapprochement des professions d'avocats et de conseils juridiques. Les « anciens » du combat pour l'aide légale ne souhaitent pas voir leur grève se transformer en machine de guerre contre l'avant-projet de la chancellerie.

ANNE CHEMIN

L'affaire des cliniques marseillaises

Une mise au point de « l'Express »

En réponse à la mise au point faite par certains des avocats de Jean Chouraqui, ce directeur de trois cliniques marseillaises inculpé de complicité d'assassinat dans l'affaire Léonce Mout, l'hebdomadaire *l'Express* a, à son tour, publié, dimanche 18 février, un communiqué. L'hebdomadaire précise que Jean Chouraqui « *avait relu le texte paru avec son accord dans* l'Express *daté du 16 février* ». « *Mis en cause à l'occasion d'un conflit entre les différents défenseurs de Jean Chouraqui* », *l'Express* indique que ses journalistes « *se sont procuré des déclarations de Jean Chouraqui grâce à des intermédiaires dont ils ne peuvent, pour des raisons déontologiques, révéler l'identité. Ces propos ont été soumis pour publication à l'intéressé, qui désirait s'expliquer devant l'opinion sur l'affaire dans laquelle il a été inculpé* ».

Vendredi soir 16 février, cinq avocats du directeur de clinique marseillais avaient, eux, affirmé dans une mise au point (*le Monde* daté 18-19 février) que leur client, « *du fait de son incarcération, n'a pu, à l'évidence, faire de déclaration à la presse* ». Ils s'étaient « *insurgés solennellement contre cette initiative et les pratiques qu'elle pourrait supposer* ».

Alors que s'ouvre le procès d'Elisabeth Kopp à Lausanne

L'affaire des fichiers provoque un scandale en Suisse

C'est sur un fond de malaise croissant alimenté par la récente découverte de nouveaux fichiers de police que s'est ouvert, lundi 19 février en fin de matinée, à Lausanne, le procès de Mᵐᵉ Elisabeth Kopp, ancien ministre suisse de la justice et de la police, amenée à démissionner à la suite du scandale de blanchiment d'argent de la drogue de la *« filière libanaise »*.

BERNE

de notre correspondant

Première femme à avoir accédé au gouvernement helvétique, Mᵐᵉ Kopp est aussi le premier ministre à comparaître devant le tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire du pays. En compagnie de deux de ses anciennes collaboratrices, elle doit répondre de « *violation du secret de fonction* » au sujet de fuites survenues en octobre 1988 au sein du département fédéral de justice et police qu'elle dirigeait. Ayant eu vent des soupçons de blanchiment d'argent de la drogue qui pesaient sur la société Shakarchi de Zurich elle avait, alors, téléphoné à son mari Hans Kopp pour lui suggérer de se retirer du conseil d'administration de cette firme spécialisée dans le commerce des métaux précieux. Une semaine plus tard éclatait le scandale de la « *filière libanaise* », la plus grave affaire de recyclage des narcodollars jamais découverte en Suisse.

Sans précédent, ce procès sort aussi du commun par la qualité des témoins appelés à se succéder à la barre : les principaux responsables de la justice et de la police helvétiques, l'ancien procureur de la Confédération, M. Rudolf Gerber, mis en congé pour laxisme dans la lutte contre le trafic de drogue, ainsi que l'époux de l'ancien ministre, M. Hans Kopp, avocat d'affaires à Zurich, par qui le scandale est arrivé.

Civils et militaires suspects

En arrière-plan de ce procès se retrouvent également le rôle joué par la Suisse dans le recyclage des narcodollars, la complaisance de ses banques, la passivité des autorités fédérales dans le combat contre les trafiquants de drogue. Ces carences ont été mises en évidence par trois enquêtes, judiciaire, administrative et parlementaire. Mais l'affaire Kopp et ses prolongements n'ont pas fini d'ébranler les Suisses et de saper leur confiance dans des autorités et des institutions qu'ils voulaient croire sans reproche.

Déjà le rapport d'une commission parlementaire d'enquête avait appris à l'opinion helvétique stupéfaite que la police fédérale se consacrait davantage à la chasse aux sorcières qu'à la traque des gros bonnets de la drogue. Ainsi la commission avait mis au jour le fichage des noms de 900 000 personnes ou associations dans les archives de la police fédérale. Comme si cela ne suffisait pas, des révélations sur d'autres fichiers se sont subitement multipliées depuis une semaine. Le 14 février le gouvernement limogeait le chef de la police fédérale, M. Peter Huber, qui était aussi le responsable de la sécurité de l'armée, à la suite de la découverte au département militaire d'un autre fichier concernant 5 000 soldats et officiers suspectés d'idées « *pouvant les inciter à des activités de trahison ou de sabotage* ».

L'affaire des fichiers devait rebondir en fin de semaine par la découverte lors d'une visite dans les locaux des archives du ministère public, par le président de la Confédération lui-même, M. Arnold Koller, de nouvelles listes de civils suspects. Parmi ces quelque 10 000 personnes soupçonnées d'« *extrémisme* » figurent non seulement « *des fonctionnaires fédéraux indignes de confiance* », des militants de gauche et des autonomistes francophones du Jura, mais encore des enfants étrangers hébergés par la Croix-Rouge en Suisse après la guerre.

JEAN-CLAUDE BUHRER

SOCIÉTÉ

JUSTICE

La visite du garde des sceaux à Fort-de-France

M. Arpaillange face à l'extrême sensibilité antillaise

Le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, effectuait sa première visite officielle à la Martinique les jeudi 15 et vendredi 16 février, au moment où les cinquante-cinq membres du barreau de Fort-de-France suivaient, presque unanimement, le mot d'ordre de grève des avocats. Au motif principal de ce mouvement – l'inquiétude qu'éveillent, surtout dans les « petits barreaux », les projets de réforme de leur profession, – ils ajoutaient leurs propres doléances concernant l'exercice de cette profession et le fonctionnement de la justice aux Antilles.

FORT-DE-FRANCE

de notre correspondant

Les avocats martiniquais en grève ont refusé de participer à la rencontre prévue par M. Arpaillance. Ils se plaignaient en effet d'avoir été plutôt convoqués – de façon tardive et jugée par eux cavalière – qu'invités. Le bâtonnier André Eloidin a sur ce point rangé le ministre parmi « *ces hommes venus du froid* (...) *qui manifestent* [outre-mer] *une certaine arrogance, voire du mépris, et se présentent en donneurs de leçons pour les Martiniquais* ».

Le ministre ayant déclaré qu'une rencontre « *entre gens de bonne foi* » aurait été utile, les avocats, heurtés par l'expression « *de bonne foi* », se sont demandé de quel côté celle-ci se serait trouvée. On conçoit qu'une discussion engagée sur ce ton n'aurait conduit à rien.

Querelle de mots et susceptibilité ? Pour une part, sans doute, mais cette querelle montre l'extrême sensibilité antillaise. Les avocats reprochent à des magistrats « *venus du froid* » d'ignorer cette réalité, en même temps que le contexte socio-culturel des Antilles et leur langue vernaculaire créole.

Derrière cette querelle se dissimulent en fait des choses plus graves. Le ministre, disent les avocats – presque tous locaux, alors que la magistrature est très majoritairement métopolitaine, – n'a pas apporté de solutions aux problèmes que lui avaient soumis en avril 1989, les quatre bâtonniers des DOM. Ces derniers avaient évoqué essentiellement l'atteinte aux droits et au respect de la personne humaine, l'étroitesse, la vétusté et l'inadaptation des locaux, le déphasage entre « locaux » et métropolitains, les conditions de détention inadmissibles dans les centres pénitentiaires des Antilles et de la Guyane.

La prison de Fort-de-France est un bon exemple de cette situation. Le garde des sceaux l'a trouvée telle que lors d'une inspection faite par lui il y a vingt ans. Le nombre de détenus croît sans qu'on y dispose d'un centimètre carré supplémentaire. La surpopulation est si forte – 395 détenus par une capacité de 168 places, maison d'arrêt et prison centrale confondues – que les magistrats évitent au maximum de condamner et d'y introduire de nouveaux pensionnaires. « *Cette prison doit être supprimée* », a déclaré le garde des sceaux. Si les promesses sont tenues, elle le sera en 1992 ou 1993. En attendant, selon M. Arpaillange, le personnel ne mérite que des éloges, et il n'y aurait plus de conflits entre détenus, gardiens et direction.

La magistrature, dont le garde des sceaux ne voit pas la nécessité de l'*antillaniser* davantage, n'a reçu, elle aussi, que des éloges, ainsi que tous les personnels du palais, qui, pourtant, s'étaient mis en grève et accueillirent le ministre avec des slogans revendicatifs. « *Tout va mieux que je ne le craignais* », a simplement déclaré le ministre, sans prétendre que tout va au mieux.

ETIENNE MARIE

A Paris

Manifestation contre le jugement rendu dans l'affaire Oussekine

Un millier de personnes, selon les chiffres fournis par la préfecture de police, ont manifesté, samedi après-midi 17 février, à Paris, contre « *le verdict de clémence* » prononcé le 27 janvier au procès des deux policiers responsables de la mort de Malik Oussekine en 1986. Organisée à l'appel du MRAP et d'une quarantaine d'organisations, syndicats et partis, cette manifestation en faveur d'une « *justice égale pour tous* » s'est formée vers 15 heures sur la place Denfert-Rochereau et s'est dirigée vers la place Vendôme où la dispersion s'est faite à 18 heures devant le ministère de la justice. Peu après la dispersion, une vingtaine de jeunes gens ont brisé la vitrine de la librairie Ogmios, rue des Pyramides (1er), magasin spécialisé dans la diffusion d'ouvrages d'extrême droite. Quelques heurts se sont également produits rue de Castiglione entre des manifestants et un barrage de police.

Inculpés de coups mortels, deux policiers du peloton des voltigeurs motocyclistes (PVM), le brigadier-chef Jean Schmitt, cinquante-six ans, et le gardien de la paix Christophe Garcia, vingt-six ans, avaient été condamnés respectivement à cinq et deux ans de prison avec sursis, le 27 janvier, par la cour d'assises de Paris (*le Monde* du 30 janvier).

FAITS DIVERS

A la prison de Fresnes

Un détenu tué et un autre blessé dans une tentative d'évasion par hélicoptère

Un détenu a été tué et un autre grièvement blessé, dimanche 18 février, au cours d'une tentative d'évasion manquée par hélicoptère à la prison de Fresnes (Val-de-Marne).

Trois hommes qui s'étaient présentés vers 13 h 30 à l'héliport d'Issy-les-Moulineaux et y avaient loué un hélicoptère Alouette-III pour accomplir, selon eux, un baptême de l'air, ont, peu après le décollage, sorti des armes et menacé le pilote. Une des portes de l'appareil fut bientôt décrochée pour permettre de lancer un filin, et le pilote contraint de voler – à basse altitude, pour ne pas être repéré par les radars – en direction de Fresnes.

Parvenu à la verticale de la cour de la prison de Fresnes, où se déroulait la promenade des détenus, l'hélicoptère y demeura un temps en vol stationnaire pendant que s'accrochaient au filin lancé Emile Dieudonné et Fernando Alonso de Celada. L'appareil remontait, mais les deux fuyards lâchaient bientôt prise et s'écrasaient au sol.

Emile Dieudonné, qui a été tué sur le coup, était l'un des responsables du gang dit « de la banlieue sud ». Il avait été condamné, le 11 décembre 1984, par la cour d'assises de l'Essonne, à douze ans de réclusion pour vols qualifiés et association de malfaiteurs. Il s'était évadé, le 24 mars 1982, au cours d'un transfert de la prison de Meaux (Seine-et-Marne) au palais de justice, lors d'une opération de commando menée par plusieurs hommes armés. Il avait été repris en douceur, à Paris, sept mois plus tard.

Fernando Alonso de Celada, grièvement blessé au cours de cette tentative d'évasion manquée, est originaire de Buenos-Aires. Réputé d'une rare violence, ce malfaiteur, qui s'est lui-même surnommé « el bandido, a été condamné très jeune pour agressions et vols à main armée en Argentine. Après son évasion, on retrouve sa trace en Espagne où il est de nouveau arrêté après un vol. Il s'enfuit une nouvelle fois, vers la France. Il est arrêté et condamné le 10 novembre 1987 par la cour d'assises de Nice à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine incompressible de dix-huit ans pour deux meurtres et plusieurs agressions.

Un récit très informé

Après la chute des deux détenus, l'hélicoptère s'est posé sur un stade à L'Hay-les-Roses, commune limitrophe de Fresnes. Les trois malfaiteurs, qui ont abandonné dans l'appareil une grenade défensive, un revolver de calibre 11,43 et des cartouches, ont contraint un automobiliste à leur abandonner son véhicule à bord duquel ils ont pris la fuite.

Un inconnu a appelé, dimanche après-midi à plusieurs reprises, le siège parisien de l'Agence France-Presse, donnant force précisions sur l'évasion manquée. Il a indiqué que Fernando Alonso de Celada, dont l'évasion n'était pas prévue, aurait fait échouer l'opération en s'accrochant aux jambes d'Emile Dieudonné dont les pieds reposaient sur une barre installée au bout du filin. Selon l'interlocuteur anonyme de l'AFP, Dieudonné a tenté, en vain, de faire lâcher prise à Celada qui avait grimpé à sa suite sur le toit d'un appentis. En raison du poids des deux hommes et de leurs mouvememnts, la corde a subi un effet de balancier et s'est frottée contre un des câbles tendus au-dessus de la prison pour prévenir ce genre d'évasion. Le filin s'est alors rompu précipitant les deux hommes au sol.

Le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, a du reste estimé, dimanche soir à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), dernière étape de son déplacement dans les départements d'outre-mer, que l'échec de la tentative d'évasion de Fresnes était précisément dû « *aux mesures de sécurité qui ont été prises et qui ont joué naturellement leur rôle* ». Au début des années 80, à la suite de l'évasion de deux détenus à Fleury-Mérogis (Essonne), des filins avaient été tendus dans les cours des prisons pour empêcher les évasions en hélicoptère.

Disparition d'un industriel dans le Nord

Fils aîné d'un des fondateurs de *La Redoute*, M. Charles Pollet, soixante-neuf ans, a disparu depuis le jeudi 8 février. Le dépôt d'une plainte par sa famille, le 15 février, a provoqué l'ouverture d'une enquête par le SRPJ de Lille.

Propriétaire d'un important patrimoine immobilier et spécialisé dans le négoce de véhicules d'occasion, M. Pollet a disparu de son domicile roubaisien le 8 février en fin d'après-midi. Selon les constatations effectuées par la police, la porte de l'appartement était normalement verrouillée, les lumières allumées, et le véhicule personnel de l'industriel ne se trouvait plus dans le garage. Les recherches entreprises dans les différentes résidences que M. Pollet possède en France ont été vaines, et les enquêteurs, soulignant qu'aucune demande de rançon n'a été formulée, ne privilégient pour l'instant aucune piste.

□ **Interpellation d'un ancien « lieutenant » de Jacques Mesrine.** – Michel Ardouin, quarante-sept ans, ancien « lieutenant » de Jacques Mesrine, a été interpellé, vendredi 16 février, à Paris et écroué le lendemain. Il avait été identifié comme le pilote de l'hélicoptère volé qui, le 26 novembre 1989, avait survolé pendant quelques minutes une cour de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne). Une nacelle qui pendait de cet hélicoptère s'était prise dans un filet de sécurité avant de pouvoir embarquer le ou les détenus dont l'évasion était prévue.

□ **Attentat contre le domicile d'un sous-directeur de prison.** – Une charge explosive de faible puissance a légèrement endommagé, samedi 17 février vers 5 heures du matin, le domicile de fonction du sous-directeur de la maison centrale d'Yzeure (Allier).

POLICE

Transfert à Nanterre de plusieurs services de police judiciaire.

Sept cents membres de la direction centrale de la police judiciaire seront transférés dans un immeuble de Nanterre (Hauts-de-Seine) à partir de juin 1990, a annoncé le ministre de l'intérieur, vendredi 16 février. Ce déménagement vers un immeuble de 10 000 mètres carrés concerne notamment l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS), la quatrième et la cinquième division des affaires criminelles (respectivement chargées de la répression du banditisme et du proxénétisme, et, d'autre part, des meurtres, des assassinats, de la falsification et de la répression des vols d'œuvres et d'objets d'art). La sous-direction des affaires économiques et financières ainsi que le service de coopération technique internationale de police sont également visés par le déménagement à Nanterre. Prévu depuis plusieurs mois et réalisé après de difficiles tractations, ce transfert devenait d'autant plus impératif que le projet de loi de finances pour 1990 envisage d'augmenter les effectifs de l'OCRTIS d'une centaine de policiers.

RELIGIONS

Le Saint-Siège et le Mexique pourraient rétablir leurs relations diplomatiques

Le Saint-Siège et le gouvernement mexicain se sont mis d'accord pour un échange de représentants pouvant préluder à la reprise des relations diplomatiques. Celles-ci avaient été rompues en... 1862, par le président libéral Benito Juarez, à la suite d'une intervention militaire de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre. Jean-Paul II a nommé, samedi 17 février, Mgr Girolamo Prigione, qui était déjà délégué apostolique auprès de l'Eglise, comme son émissaire particulier auprès du président Salinas.

De son côté, le président mexicain a nommé pour le représenter auprès du pape M. Agustin Tellez Cruces, ancien président de la Cour suprême. Le Mexique avait été le premier pays visité par Jean-Paul II en janvier 1979. Le pape retournera dans ce pays du 6 au 13 mai prochain. – *(AFP, UPI.)*

Rassemblement à Bruxelles pour réclamer le départ des carmélites d'Auschwitz

A l'appel du consistoire israélite et de la coordination des organisations juives de Belgique, un millier de personnes ont manifesté, dimanche 28 février, à Bruxelles, pour réclamer le départ des carmélites de l'ancien camp d'Auschwitz.

Cette manifestation a eu lieu à la veille de l'ouverture des travaux de construction du nouveau centre de prières où devraient être transférées les religieuses polonaises. D'une superficie de 3,5 hectares, ce centre de prièreS édifié à 500 mètres du camp, comprendra aussi des salles d'expositions et de conférences. Selon l'archevêché de Cracovie, « *la plus grande partie du terrain a déjà été achetée et des contrats ont été signés avec des entreprises de travaux publics* ». – *(AFP.)*

IMMIGRATION

Doté d'un nouveau statut

Le Fonds d'action sociale sera présidé par M. Hubert Prévot

Le FAS (Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles) va changer de fonctionnement et de président.

Créé par une ordonnance du 29 décembre 1958, doté d'un budget de 1,3 milliard de francs, le FAS finance quelque trois mille organismes qui agissent en faveur de l'intégration des immigrés. Son conseil d'administration est composé de représentants de l'Etat, de partenaires sociaux et de personnalités issues de l'immigration.

Le décret paru le 15 février au *Journal officiel* vise à accentuer la régionalisation du FAS, à alléger ses procédures et à accroître la présence de personnalités immigrées dans ses instances délibératives.

Un autre décret était attendu lundi 19 février pour nommer M. Hubert Prévot à la présidence du conseil d'administration et reconduire M. Michel Yahiel comme directeur. Leur mandat sera de trois ans.

Succédant à M. Pierre-Patrick Kaltenbach, magistrat à la Cour des comptes qui occupait cette fonction depuis 1986, M. Hubert Prévot a été nommé en novembre dernier secrétaire général à l'intégration. Cet ancien commissaire général du Plan, âgé de soixante et un ans, a pour rôle de coordonner les actions des différents ministères en faveur de l'insertion des immigrés. Sa présence à la tête du FAS pourrait lui donner des moyens d'action supplémentaires.

□ **ESPACE : retour de deux cosmonautes soviétiques.** – Les deux cosmonautes soviétiques, Alexandre Viktorenko et Alexandre Serebrov, qui étaient à bord de la station orbitale Mir depuis cinq mois, se sont posés en douceur, lundi 19 février, dans les plaines du Kazakhstan. A l'occasion de ce vol émaillé de quelques incidents, les deux hommes ont testé pour la première fois un scooter de l'espace qui a donné, semble-t-il, satisfaction. Deux autres cosmonautes, Anatoli Soloviov et Alexandre Balantine, les ont remplacés, à bord de la station, le 13 février. Ils devraient, en principe, y effectuer une mission de six mois.

ÉDUCATION

La réorganisation de l'école élémentaire

Satisfaction des enseignants et des parents inquiétude de l'Eglise catholique

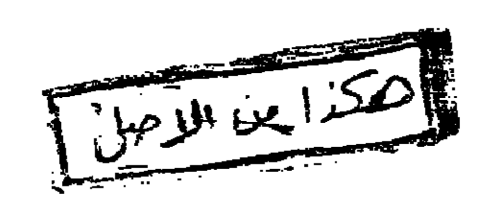
Le projet de M. Lionel Jospin de réorganiser l'école élémentaire en cycles pluriannuels et d'accroître l'autonomie des maîtres dans la gestion des programmes et des horaires (*le Monde* du 16 février) est favorablement accueilli par les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves. « *C'est une première étape intéressante* », déclare M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), qui se demande toutefois s'il n'y aura pas « *télescopage entre une grande ambition et de petits moyens* ».

Communiqué sévère de l'épiscopat

La même analyse est faite par le Syndicat national unifié des instituteurs (FO), le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) et le SCENRAC (syndicat CFTC de l'enseignement). La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) et l'Union nationale des associations familiales (UNAF) se félicitent de mesures qui « *vont dans le bon sens* ». Enfin, la CFDT estime cette réforme « *courageuse* ».

C'est un communiqué sévère en revanche qu'ont publié le cardinal Decourtray, président des évêques de France, et Mgr Plateau, président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux. Déçus par le silence de M. Jospin sur la garantie du temps réservé au catéchisme prévu, par les lois Ferry (1882) et Debré (1959), ils s'interrogent : « *Doit-on y voir la volonté du ministère de rejeter tout exercice de la liberté religieuse dans la vie privée, comme cela semble devenir une pratique de plus en plus répandue dans les textes officiels ?* »

C'est l'orientation même de cette réforme, prévoyant la décentralisation des décisions touchant les rythmes scolaires, que conteste l'épiscopat français. Celui-ci se dit prêt à discuter, au cas par cas, avec les autorités locales concernées (notamment « *sur le choix d'une demi-journée au plan départemental, avec ses variantes locales* »), mais il entend que soit fermement « *déterminé par une règle de portée nationale le principe et la durée du temps réservé à l'enseignement religieux* ».



SPORTS

RUGBY : Le XV de France battu en Ecosse (21-0)

Le verre du chagrin français

L'équipe de France de rugby s'est logiquement inclinée contre celle d'Ecosse (21-0) samedi 17 février à Edimbourg lors de son troisième match du Tournoi des cinq nations. Le XV tricolore, fortement remanié après sa défaite contre l'Angleterre deux semaines plus tôt (*le Monde* du 6 février) a été surclassé en seconde mi-temps à la suite de l'expulsion du Biterrois Alain Carminati.

EDIMBOURG

de notre envoyé spécial

Les Ecossais honorent toujours leurs adversaires malheureux. Ils savent bien qu'au soir d'une défaite seul l'alcool peut réconcilier au plus vite les hommes et le jeu de rugby. Aussi la tradition locale veut-elle que les jours de succès contre l'équipe de France au stade de Murrayfield, tout Ecossais qui se respecte offre un verre – dit « verre du chagrin français » – à chaque Français, joueur ou supporter, qu'il croise dans les tavernes enfumées de la vieille ville.

Samedi 17 février, après la défaite du XV tricolore (21-0) lors du troisième match du Tournoi des cinq nations, ils ont eu fort à faire pour consoler leurs rivaux. La déception était grande. Jamais depuis quarante ans l'équipe de France n'avait perdu un match du Tournoi par un écart aussi important. Cette défaite n'est certainement pas plus dramatique que celle concédée face aux Anglais (7-26) quinze jours plus tôt au Parc des Princes. Elle a simplement confirmé les faiblesses actuelles d'un XV de France condamné à se pencher avec nostalgie sur son passé et à rêver d'un avenir meilleur.

Le plus inquiétant n'est d'ailleurs pas l'ampleur du score mais bien le manque d'intelligence du jeu. Ni l'indéniable courage ni la remarquable vaillance des Français n'ont pu le compenser. Ils semblent aujourd'hui avoir oublié que le jeu de rugby commence dans la tête. Il n'y a pas si longtemps, ils rattrapaient toujours leurs éventuels passages à vide par des éclairs de génie, une accélération bien placée de Philippe Sella, un démarrage de Serge Blanco, une échappée solitaire de Patrice Lagisquet...

Ce « French flair » que les Britanniques ont si souvent loué, ils ne l'ont plus. Témoin, l'incapacité d'offrir de bons ballons aux trois-quarts. Fonçant tête baissée vers le camp adverse, les avants ont oublié d'approvisionner leurs partenaires. Des joueurs comme Lagisquet, Hontas ou Sella ont été réduits au chômage technique. A cette désarmante pénurie de ballons d'attaque sont venues s'ajouter des fautes de placement et des erreurs d'inattention. Mais la palme revient sans nul doute à Alain Carminati.

Au début de la seconde mi-temps, alors que les Français *avaient limité les dégâts en* première période (3-0) bien que jouant contre le vent, le Biterrois a eu l'heureuse idée de « nettoyer » ses crampons sur le crâne de l'Ecossais John Jeffrey. La pratique est aussi vieille que le rugby, et le jeune homme n'a pas tout à fait tort lorsqu'il déclare *« si l'on devait sortir tous les joueurs qui agissent ainsi, on finirait les matches à trois contre quatre »*. Mais la plupart des fautifs sont assez malins pour œuvrer discrètement. Alain Carminati, lui, l'a fait sous les yeux de l'arbitre. Il est d'autant moins excusable qu'il savait à quoi s'en tenir : l'arbitre en question, l'Anglais Fred Howard, avait dirigé le dernier Galles-France à Cardiff, match au cours duquel il avait expulsé le Gallois Kevin Moseley, respectant ainsi les consignes de sévérité des autorités mondiales de ce sport.

A l'image de Carminati, que Jacques Fouroux avait pourtant mis en garde, les Français ont donc perdu le bon sens du jeu. Au contraire, des Ecossais qui ont su à merveille exploiter les points faibles, par exemple en jouant systématiquement sur un Serge Blanco fébrile et maladroit. Ils ont aussi fort bien utilisé leur supériorité numérique après la sortie de Carminati, bien mieux d'ailleurs que cette même équipe de France à Cardiff contre le pays de Galles après l'expulsion de Moseley. *« Contrairement aux Gallois, qui avaient su se débrouiller à quatorze, nous n'avons pas été capables de nous adapter »*, admettait Patrice Lagisquet.

Manque d'intelligence

Incapables d'union sur le terrain, les joueurs ont au contraire fait preuve d'une remarquable entente dans leurs analyses d'après-match. Tous semblaient s'être passé le mot pour expliquer leur échec avec le sourire. La malchance, l'expulsion de Carminati et le vent, surtout le vent, coupable d'être tombé en seconde période alors que les Français comptaient justement sur son aide...De l'un à l'autre, de Franck Mesnel à Serge Blanco, les arguments ne variaient pas, utilisant la langue de bois d'un discours officiel ouvertement optimiste.

Certes, une équipe remaniée comme l'avait été celle de Fouroux – éviction de Denis Charvet, Pierre Berbizier, Eric Champ, Jean-Pierre Garuet, Dominique Erbani... ; arrivée de jeunes joueurs comme Jean-Luc Lhermet, Pierre Hontas, Henri Sanz ou Marc Pujolle – ne pouvait décemment espérer l'emporter sur une pelouse écossaise où elle ne s'était pas imposée depuis 1978. Mais de là à d*onner presque à cette défaite de*s allures de mémorable triomphe injustement gâché par les caprices d'Eole... Pourtant l'attitude du XV de France n'est guère surprenante. A Edimbourg, l'équipe et son entourage paraissaient avant tout soucieux de calmer les esprits après l'agitation qui avait suivi le match contre l'Angleterre.

L'éviction de Pierre Berbizier du poste de capitaine – une mise à l'écart qui a énormément choqué plusieurs joueurs, même si, respectant la loi du silence en vigueur dans le rugby français, ils ne s'en sont pas offusqué en public, – les interventions très critiques de certains sélectionneurs (Jean-Pierre Bastiat contre Denis Charvet, Pierre Berbizier ou Serge Blanco) et de violentes querelles de personnes (Jacques Fouroux contre l'ancien international Jean-Michel Aguirre) avaient contribué à créer un climat plutôt tendu autour de cette équipe. A tel point que les problèmes personnels et les règlements de comptes avaient pris le pas sur les questions techniques et tactiques, pourtant essentielles en ces périodes de doute.

En présentant ce match d'Edimbourg sous un jour résolument positif, les Français ont pratiqué la méthode Coué. Ils ont voulu se persuader que tout était pour le mieux, que leur équipe avait un bel avenir. *« Nous avons prouvé que nous serons compétitifs pour la prochaine Coupe du monde »*, répétait d'ailleurs un Jacques Fouroux jovial, certainement pour se persuader qu'il n'est pas aussi menacé qu'on le dit. Peut-être aussi pour oublier que l'équipe qu'il propose désormais évoque définitivement le « cercle des poètes disparus »...

PHILIPPE BROUSSARD.

ATHLÉTISME : championnats de France en salle

Telle mère, tel fils

Le record de France des 400 mètres par Olivier Noirot, le doublé victorieux longueur-triple saut de Serge Hélan, le zéro pointé des perchistes Philippe Collet et Thierry Vigneron, et le record des 60 mètres égalé par Patricia Gérard : tels ont été les temps forts des championnats de France d'athlétisme en salle, qui, les 17 et 18 février à Bordeaux, ont servi de base aux sélections pour les prochains championnats d'Europe à Glasgow (Ecosse).

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

L'intention était bonne : les organisateurs des championnats de France d'athlétisme en salle avaient demandé aux anciens champions du Sud-Ouest de venir dans le nouveau *Stadium du quartier* du Lac pour remettre les récompenses à la dernière génération des courses, des sauts et des lancers. Un solide grand-père de quatre-vingt-huit ans, Robert Vintousky, était du lot.

Dans les années 30, il franchissait allègrement 3 mètres avec une perche en bambou et il disputait les Jeux olympiques d'Oslo et de Berlin. Dimanche, il a remis médaille et bouteilles de crus girondins à un junior, Jean Galfione, qui venait de créer la surprise en battant, avec un saut de 5,40 mètres, *les meil*leurs spécialistes nationaux actuels de la catapulte en fibre de verre, Philippe Collet et Thierry Vigneron, à cause d'un butoir démodé.

Il y avait une malice involontaire à faire se rencontrer ainsi les générations. Et les quelque quatre mille cinq cents spectateurs qui ont assisté à ces championnats n'y ont pas été insensibles. Mais ce jeu de miroirs dépolis entre les athlétismes d'hier et d'aujourd'hui a aussi produit un moment de véritable émotion à l'occasion du 400 mètres *: la mère, médaille de* bronze aux championnats d'Europe 1966, se retrouva dans les bras du fils, nouveau recordman de France de la distance, sous le regard du père, juge en chef des championnats. La famille Noirot a reçu une belle ovation. Elle la méritait : son histoire est édifiante.

En 1966, Monique Noirot, déjà mariée à un bon coureur régional de demi-fond, monte sur la troisième marche du podium du 400 mètres aux championnats d'Europe. C'est la consécration d'une belle carrière de sprinteuse pour cette petite brunette entraînée à Bordeaux par Roger Grande. D'ici peu, elle sera dépassée en France par Nicole Duclos et Colette Besson. Elle prend naturellement ses distances avec la piste pour mettre au monde, le 26 août 1969, le petit Olivier. Quand l'enfant va vers ses trois ans, le virus de la compétition reprend la *mère. Elle recommence l'entraîne*ment. Avec tellement d'acharnement qu'un jour, exténuée, elle oublie l'enfant dans sa poussette au stade.

Olivier Noirot est-il secrètement traumatisé par cet incident ? Alors qu'à la maison il n'entend parler toute la journée que d'athlétisme, lui, il n'y a que le football qui l'intéresse. Sa mère a beau le traîner à tous les stages qu'elle encadre durant les vacances, il passe son temps à taper dans un ballon. Et ce faisant, il devient résistant et se *forge des cuisses robustes. Les qua*lités de base d'un coureur de 400 mètres ne sont pas très différentes de celles d'un footballeur. Il entre ainsi dans le circuit des stages de la FFF.

Olivier Noirot adolescent se rêve jeune adulte, balle au pied, marquant des buts dans des stades en délire. Mais une blessure le précipite du rêve à la réalité. Le garçon est âgé de quinze ans. Il doit se rééduquer avant de reprendre la compétition. Le meilleur endroit est un de ces stages d'athlétisme qu'anime sa mère. Sans y prendre garde, il commence ainsi à faire des tours de piste. Et les « chronos » sont tellement prometteurs que la mère conseille au fils d'aller voir Roger Grande, son ancien mentor.

Chronos prometteurs

L'entraîneur aquitain qui a formé les deux Francis, Gonzalez et Demarthon (1), a désormais les cheveux blancs. Autrement dit, il connaît bien les réactions des jeunes. Il sait en particulier qu'il ne servira à rien d'interdire à Olivier de jouer au « foot », ou encore moins de le forcer à faire un choix. Le garçon continue de taper dans la balle quand il en a envie. Puis, à dix-sept ans, le code génétique est le plus fort : il sera coureur, il n'est vraiment doué que pour le 400 mètres, comme sa mère.

Elevé dans un sport qui a la religion des chiffres, Olivier Noirot admire sans réserve cette maman championne. Pourtant elle l'agace, avec ses conseils, ses connaissances, ses attentions. Alors il n'écoute pas quand elle dit qu'il établira un nouveau record national en salle lors des championnats 1990. Il va chez sa sœur jouer avec ses neveux, pour se détendre.

Olivier Noirot aurait pu développer un complexe de la mère ? En effaçant Guy Olivier (46 s 96 en 1986) des tablettes nationales du 400 mètres avec un chrono de 46 s 70, Olivier Noirot a sans doute perdu tout motif d'inhibitions. Après le titre national 1989 en plein air conquis à Tours en août dernier, il devient même le leader d'une spécialité où ses succès sont d'autant plus retentissants que ses prestations sont rares.

Peu d'athlètes de vingt ans sont dans une situation aussi enviable. Professionnellement parlant, les PTT de Bordeaux lui assurent un avenir dans l'informatique. Et sur le plan sportif, il n'y a guère que les Américains qui lui paraissent inabordables. Il est vrai qu'avec ses 75 kilos pour 1,81 mètre, Olivier Noirot n'a pas le gabarit musculeux d'un Daniel Everett (45 s 04 en salle) ou d'un Butch Reynolds (43 s 29 en plein air). Mais il ne peut que progresser dans ce domaine.

Les Jeux olympiques de Barcelone devraient être un objectif naturel pour Olivier Noirot. *Mais* pour l'heure, sa perspective ne va pas au-delà de Glasgow (championnats d'Europe en salle) et de Split (championnats d'Europe en plein air). Sagement !

ALAIN GIRAUDO

(1) Francis Demarthon a été médaille de bronze aux championnats d'Europe d'athlétisme de Prague en 1979.

FOOTBALL : Coupe de France

Le doux calvaire de Plabennec

Les 32es de finale de la *Coupe de France* de football disputés au cours du week-end ont renforcé la légende de l'épreuve, puisque sept clubs de division 1 ont été éliminés dés leur entrée en lice par des formations de catégories inférieure. Monaco, finaliste de l'édition 1989, Toulouse, Paris Saint-Germain, Caen, Sochaux, Nice et Lyon ont fait les frais de la nouvelle formule de la Coupe, disputée cette année sur un match. Les deux leaders du football français, Bordeaux et Marseille, ont assuré leur qualification en triomphant, respectivement, du petit club amateur de Plabennec (4-0) et de Tours sur le même score.

BREST

de notre envoyé spécial

Il pleut sur Brest. Sans cesse. *Mais* les gouttes froides ne découragent pas les spectateurs debout dans la tribune latérale. Elles ne freinent pas non plus l'ardeur des joueurs de Plabennec qui foulent, avec plaisir, une pelouse réservée à l'élite. Elles n'ont pas empêché une grande partie de la population d'une petite commune de 7 000 habitants proche de Brest de venir faire la claque, samedi 17 février, pour soutenir les siens.

Le football fait une cure de jouvence. Pour un soir, pour une rencontre de Coupe de France, il redevient un sport ou des sans-grade peuvent affronter des vedettes. Philippe Rodallec a-t-il intimidé Antoine Bell, lorsqu'il s'est trouvé seul face au goal bordelais ? Qu'importe le résultat, le pépiniériste de vingt et un ans est entré dans l'histoire locale. Avec ses dix camarades, amateurs comme lui, il a vaillamment défendu les couleurs de son club. Mais – face aux tirs de Jean-Marc Ferreri ou de Bernard Pardo – pouvaient-ils espérer mieux qu'une défaite, que les spécialistes qualifient d'ailleurs d'honorable ?

Dans la petite cité bretonne, une population transformée en supporters avait rêvé à un miracle. *« Les jeunes ont bien éliminé Saint-Pol-de-Léon et Segré, des grandes villes »*, affirmait une commerçante peu versée dans la hiérarchie des clubs. D'autres avaient décoré leurs vitrines de grandes banderoles proclamant : *« Allez le Stade plabennecois ! »*, ou créé spécialement pour la circonstance des ballons en chocolat ou des mille-feuilles aux couleurs *de l'équipe.*

Un passionné du ballon rond

Plabennec se berçait d'illusions pour conjurer le sort. Au bar Le Havane, transformé en quartier général, on assurait que *« c'était possible »* . Les facteurs, en rupture de tournées, faisaient même état d'une démobilisation des Bordelais, *« alors on allait voir »*. Plus sereins, les dirigeants du club parlaient du beau match contre Segré, équipe promotionnelle de quatrième division, et espéraient que les joueurs *« développent le même allant contre les Girondins »*.

La réussite des petits gars du Finistère avait repoussé les limites du possible. Les caméras de télévision, présentes pour filmer le phénomène, renforçaient l'illusion. Toute la presse les appelait Cendrillon, et eux, les habitants, s'envolaient dans leur carrosse de rêves. Plabennec possédait un beau calvaire près de l'église et, bien sûr, comme toute bourgade bretonne, un micro-climat qui faisait déjà verdir les hortensias, alors pourquoi pas des champions en foot ?

Face à cet emballement collectif un homme gardait la tête froide : Jean-Louis Lamour, inspecteur divisionnaire au commissariat de Brest, et dans le civil entraîneur à Plabennec. Un passionné du ballon rond, ancien gardien des buts brestois puis de ceux de l'équipe de la police, qui s'est mué en animateur quand l'âge l'a éloigné des équipes premières.

M. Lamour aime le sport et le football en particulier. C'est donc à ce protecteur en civil que Michel Hidalgo pense, en 1984, lorsqu'il faut trouver un garde du corps à l'équipe de France. Le métier et la passion se rejoignent, mais le policier reste lucide. Fréquenter les stars en déplacement ne lui fait pas oublier son école de football bretonne.

Dans les belles installations de l'ensemble sportif de Kervéguen, Jean-Louis Lamour a *enseigné*, depuis quatre ans, aux jeunes plabennecois sa conception du sport. Dans les gymnases comme sur les nombreux terrains, ou dans la salle de musculation, il répète aux 322 adhérents que le football réclame sérieux et rigueur. Des principes appliqués dans les 25 équipes de la commune et donc chez ceux qui portent le fanion le plus haut.

« Depuis vendredi j'avais éloigné les gars de la ville pour les protéger », précise l'entraîneur. Un séminaire pour distribuer ses dernières consignes, une réunion pour répéter aux joueurs qu'ils devaient garder les pieds sur terre. *« Je leur ai dit : imaginez que vous êtes dans une pâtisserie et que pendant quatre-vingt-dix minutes vous allez tout dévorer »*, raconte Jean-Louis Lamour, l'homme qui pense que le football ne doit pas être triste.

Les quatre buts encaissés samedi 17 février n'ont pas entamé la belle ambiance qui règne dans ce club d'amateurs. *« On a osé, c'est le plus important »*, déclarait Claude André, le gardien de buts, à l'issue du match. Avec ses camarades, il s'apprêtait à aller faire la fête en compagnie de tous les bénévoles, de tous ces plabennecois qui les avaient tant soutenus. *« Le club doit continuer, le plus dur reste à faire »*, notait l'entraîneur, déjà préoccupé par l'avenir de ses jeunes.

SERGE BOLLOCH

Violences en Ulster

Une rencontre de football entre l'équipe protestante de Linfield et le club catholique de Donegal Celtic, organisée samedi 17 février à Belfast (Irlande du Nord), s'est transformée en affrontements entre les supporters. Quarante-huit policiers et quinze civils ont été blessés lors d'accrochages violents entre les groupes rivaux ; les forces de police ont même dû tirer avec des balles plastiques pour se dégager. La violence a ensuite gagné les rues proches du stade, où les supporters ont mis le feu à quatre autobus. Le match, qui devait avoir lieu à l'origine dans le quartier catholique de Belfast, avait été transféré au stade de Windsor-Park pour des raisons de sécurité. – *(AP.)*

Les résultats

BASKET-BALL

Championnat de France
(vingt-huitième journée)

Nantes b. *Racing Paris	103-99
*Tours b. Monaco	110-96
Reims b. *Avignon	98-80
*Limoges b. Cholet	105-95
Roanne b. *Lorient	96-82
Villeurbanne b. *Saint-Quentin	95-75
Gravelines b. *Caen	88-81
*Pau-Orthez b. Montpellier	89-86
Antibes b. *Mulhouse	88-87

Classement. – 1. Limoges 55 pts ; 2. Antibes, Pau-Orthez 49.

FOOTBALL

Coupe de France

Division 1 contre division 2

A Martigues : Avignon (D2) bat Monaco (D1) 3-2 ap ; A Nîmes : Alès (D2) bat Toulouse (D1) 1-0 ; A Châteaurenard : Montpellier (D1) bat Istres (D2) 1-0 ; Au Mans : RP 1 (D1) bat Angers (D2) 3-2 ap ; A Melun : Auxerre (D1) bat Red-Star (D2) 1-0 ; A Epinal : Nancy (D2) bat Nice (D1) 2-1 ; A Alès : Nîmes (D2) bat Lyon (D1) 1-0 ; A Blois : Marseille (D1) bat Tours (D2) 4-0 ; A Mulhouse : Strasbourg (D2) bat Sochaux (D1) 2-0 ; A Dijon : Metz (D1) bat Montceau-les-Mines (D2) 6-0) ; A Troyes : Lille (D1) bat Reims (D2) 3-0 ; A Lens : Valenciennes (D2) bat Paris SG (D1) 1-1.

Division 1 contre division 3

A Bastia : Ajaccio (D3) bat Caen (D1) 1-0 ; A Brive : Saint-Etienne (D1) bat Angoulême (D3) 2-1 ; A Carcassonne : Cannes (D1) et Perpignan (D3) 1-1 ap : Cannes qualifié 4 tirs au but à 3

Division 1 contre division 4

A Montaigu : Nantes (D1) bat Cholet (D4) 2-0 ; A Marignane : Toulon (D1) bat Aix-en-Provence (D4) 4-1 ; A Angoulême : Brest (D1) bat Saintes (D4) 4-2.

Division 1 contre promotion d'honneur

A Longeville-les-Metz : Mulhouse (D1) bat Amnéville (PH) 2-0 ; A Brest : Bordeaux (D1) bat Plabennec (PH) 4-0.

Division 2 entre eux

A Châtellerault : Rennes (D2) bat Saint-Seurin (D2) 1-0 ap ; A Redon : Laval (D2) bat La Roche-sur-Yon (D2) 1-0 ; A Caen : Orléans (D2) bat Le Havre (D2) 2-1 ; A Montluçon : Gueugnon (D2) et Créteil (D2) 0-0 ap ; Gueugnon qualifié 4 tirs au but à 3 ; A Aix-en-Provence : Martigues (D2) bat Bastia (D2) 3-1

Division 2 contre division 3

A Vittel : Epinal (D3) bat Lens (D2) 2-1 ; A Avranches : Saint-Lô (D3) et Niort (D2) 2-2 ap ; Saint-Lô qualifié 7 tirs au but à 6 ; A Charleville : Sedan (D3) bat Beauvais (D2) 2-1

Division 2 contre Division 4

A Brioude : Rouen (D2) bat Roanne (D4) 3-11902 : A Reims : Chaumont (D2) bat Epernay (D4) 2-1.

Division 2 contre division d'honneur

A Dieppe : Louhans-Cuiseaux (D2) bat Pavilly (DH) 1-0.

Division 3 contre division d'honneur

A Saint-Denis : Clermont-ferrand (D3) bat JS Saint-Pierroise (DH-La Réunion) 2-1.

RUGBY

Tournoi des Cinq nations

*Ecosse b. France	21-0
*Angleterre b. Pays de Galles	34-6

Classement. – 1. Angleterre (3 matches), 6 pts ; 2. Ecosse (2 m.), 4 pts ; 3. France (3 m.), 2 pts ; 4 Pays de Galles et Irlande (2 m.), 0 pt.

BOXE : championnat du monde des super-welters

Un titre vacant

Une semaine après les incidents qui ont marqué le match entre Mike Tyson et James Buster Douglas à Tokyo, la boxe affiche, une nouvelle fois, le manque de sérieux de ses rencontres. A l'issue d'un combat, disputé, samedi 17 février, à Deauville, entre le tenant du titre des super-welters, l'Américain John Davis Jackson, et le Français Martin Camara, les juges et l'arbitre ont décidé de *« laisser le titre vacant »*. Dominé dans les premières reprises, Camara, vingt-huit ans, avait pourtant réussi un crochet du gauche à la onzième reprise, envoyant le tenant du titre à terre. L'arbitre comptait alors jusqu'à neuf, mais, dans le camp français, on croyait à la victoire d'autant plus que le gong retentissait.

Confusion, envahissement du ring, embarras des juges et de l'arbitre, tous américains, bref la scène tournait à la farce. Après vingt-cinq minutes de flottement, les officiels rendaient leur verdict, *et le casino de Deauville devenait* lieu de carnaval : Jackson le tenant, est reparti aux Etats-Unis sans son titre, sans pour autant que Camara, le challenger, gagne une couronne. Cette décision surprenante rend peu crédible la World Boxing Organisation (WBO), une quatrième fédération créée à l'automne par des dissidents de la WBA.

CULTURE

MUSIQUES

Monteverdi, capitale de la cruauté

« Le Couronnement de Poppée » comme on ne l'a jamais vu ni entendu. L'Opéra de la Monnaie est à Nanterre, aux Amandiers


RUTH WALZ

Ils souffrent tous, ils sont tous humiliés, soit de souffrir, soit de haïr. Tous, ils s'observent et reviennent observer, pour mieux souffrir, la grande chambre nuptiale, féerique, arachnéenne, cage et cocon à la fois, que des figurants font glisser sur un plancher coulissant, et qui ramène, dans un grand mouvement de battement d'aile, l'image de Poppée et de Néron enlacés, lovés, endormis, somnolents de volupté : animaux féroces, innocents.

Souffrir ou faire souffrir, et pas de possibilité de fuir : eux aussi, Néron et Poppée, dans leur cruauté, dans leur « monstruosité », sont soumis à cette fatalité. Comme le montrera la dernière scène, celle du triomphe. On y verra ces fauves domestiqués, changés en coléoptères sous le poids de leur diadème et de leur traîne, épinglés pour l'éternité sur le lieu même de leurs étreintes, chantant côte à côte, et sans gaieté *« Je ne souffre plus »* : piégés.

Mise à égalité des humbles et des puissants dans un monde politique, un univers psychologique sans frein, sans morale, sans générosité. C'est ce Monteverdi shakespearien, plus noir encore que du Shakespeare, que l'on peut voir actuellement au Théâtre des Amandiers.

Monté à la Monnaie de Bruxelles au printemps dernier (*le Monde* du 30 mai 1989), le spectacle a eu le temps de se roder : et les chanteurs de se plier à la direction de Luc Bondy. Plier est le terme : le douleur les foudroie, littéralement. D'où, dans le camp des souffrants (Ottavie, impératrice répudiée ; Othon, mari bafoué ; Drusilla, Ophélie égarée, sacrifiée), un ballet baroque de corps pliés, tordus, affaissés, de bras et de jambes désarticulés, compositions vivantes dignes du Bernin.

Toutes les scènes avec Sénèque, philosophe douteux mais suicidé stoïque, donnent lieu en revanche à des compositions guindées, imitées de l'antique, une Antiquité passée par Port-Royal, en costume dix-septième, ou une Antiquité kitsch, péplum années 50.

Il y a d'autres merveilles, d'autres signaux symboliques admirablement réalisés (l'orientalisme Mille et Une Nuits du personnage de Poppée, le côté Delacroix détourné, parodique, des deux nourrices) dans les décors et les éclairages d'Erich Wonder, dans les costumes de Marianne Glittenberg. Mais il y a aussi la grandeur de Rome, évoquée par des images projetées en diaporama de la ville elle-même, de la mer occupant tout le fond de scène, après une pure et simple reconstitution des Thermes ; grandeur évoquée aussi, de façon crue, par un mur nu et deux poulies métalliques, empruntées, semble-t-il, à l'infrastructure technique du théâtre, mais aussi terrifiants que des instruments de torture.

Généralement bâclé, l'épisode du meurtre raté de Poppée par Othon costumé en femme, l'interrogatoire de Drusilla, l'aveu tardif du coupable, est ici un sommet d'horreur sadique, de brutalité tyrannique ; les personnages sont d'ailleurs contraints de trébucher sur un plateau transformé en tranchée.

Comme toujours dans les grandes mises en scène, des personnages secondaires deviennent essentiels. C'est le cas d'Othon, dont la silhouette de cocu maso n'est généralement qu'esquissée et qui devient ici, incarné par une femme (la mezzo Elzbieta Ardam, poignante), le pivot de l'action qu'il est dans le livret.

Une grande liberté a dicté l'attribution des rôles à des chanteurs du même sexe ou de sexe opposé (la nourrice de Poppée est un homme, le ténor Alexander Oliver ; celle d'Ottavie, une femme, la mezzo Christiane Young, aux graves comiquement poitrinés). Et si le rôle de l'empereur amoureux est traditionnellement confié à une femme par les baroqueux, la vraisemblance, ou plutôt la commodité – dans des scènes où ni la luxure ni l'érotisme ne sont censurés, – veut qu'il revienne au ténor Marek Torzewski. Catherine Malfitano est Poppée, Trudeliese Schmidt Ottavie. L'une en déshabillé, l'autre corsetée, le chaud et le froid, le calcul et la rigidité : deux pôles de la féminité. Les chanteuses que l'on sait.

Trois heures et demie d'opéra : *le Couronnement* est ici donné dans sa version longue. Version dans laquelle, pour plus de clarté, ou un meilleur équilibre dramatique, quelques scènes ont été déplacées (les adieux d'Ottavie précédant, par exemple, très logiquement, le dénouement qui consacre sa défaite). Trois heures et demie de grand spectacle, de grand théâtre, où l'on comprend tout, mot à mot – pas besoin de parler italien, – où l'on suit chaque personnage, à chaque étape de sa déchéance, dans ses contradictions et sa complexité.

Faire de l'opéra un vrai théâtre chanté est, comme on sait, une exclusivité du Théâtre de la Monnaie. Exclusivité d'autant plus marquée, cette fois, qu'elle passe pour une orchestration – une « réalisation » – pour orchestre moderne de la partition. Désormais, *le Couronnement de Poppée* appartient donc d'une certaine façon à Philippe Boesmans (avec une minutie d'inventeur-musicologue, il a repeint Monteverdi, avec accordéon, marimba, synthé, sans jamais le défigurer). *Le Couronnement appartient aussi, et surtout, à Sylvain Cambreling, jeune chef maison, auquel il a fallu un sacré toupet pour braver ainsi la mode baroqueuse et les idées aujourd'hui reçues sur « l'authenticité ».*

ANNE REY

▶ Prochaines représentations, les 21,23,27 février à 20 heures et le 25 à 15 h 30. Tél. : 47-25-17-75.

Yehudi Menuhin Prix Glenn-Gould

Le prix Glenn-Gould, destiné à honorer une personnalité de renommée internationale, a été attribué, à Toronto, à Yehudi Menuhin. Deux réalisateurs britanniques, Christopher Nupen et Humphrey Burton, ont reçu le prix concernant les technologies de la communication.

□ **La violoniste Midori** ne jouera pas le *Double concerto* de Brahms, avec Matt Haimovitz et l'Orchestre de Paris, les 21, 22 et 23 février à la salle Pleyel. Le programme, dirigé par Semyon Bychkov, comprendra donc l'ouverture de *la Force du destin*, de Verdi, le *Concerto pour violoncelle nº 1*, de Saint-Saëns, et la *Symphonie du nouveau monde*, de Dvorak. (Tél. : 45-63-88-73).

Voix de femmes russes

Légendes et traditions du Grand Nord et de la vieille Russie

Aujourd'hui, en Union soviétique, la musique populaire se développe à nouveau, étroitement liée à l'histoire des communautés. C'est ainsi qu'a lieu actuellement un important mouvement de collectage des racines enfouies au fond de la mémoire d'un peuple depuis des décennies mais jamais oubliées.

Cette musique venue de la terre et qui sert de signe de reconnaissance, de carte d'identité à l'homme, a la force et le langage simple du quotidien. Elle sait prendre toutes les formes, toutes les imaginations. Souvent aussi, elle est un jeu de métissage, un jeu de bascule d'influences diverses.

Pendant un mois, la Maison des cultures du monde présente le chant de femmes russes. La richesse pluri-ethnique des territoires s'étendant de la mer Blanche à la mer du Japon. Les polyphonies, les monodies, les diphonies, les cris, les complaintes de quatre-vingts femmes dont l'art vocal est, bien entendu, lié à des fêtes, à des célébrations, à des rites de passages.

La Maison des cultures du monde a choisi de présenter deux programmes : d'abord – jusqu'au 25 février – les chroniques, les récits épiques, les légendes et les mythes du Grand Nord et de la vieille Russie : puis – à partir du 6 mars – les chants des steppes.

Autant de joyaux servis harmonieusement par des femmes réunies en chœurs (ceux de Br'ank, non loin de Moscou, d'Irkoutsk, au cœur de la Sibérie, et de la région de Lechokun), en duos ou se présentant seules sur scène comme cette femme d'une cinquantaine d'années (Ielisavietva Ardieeva) venue d'une presqu'île au nord du cercle polaire, et qui chante l'épopée de sa communauté : des complaintes et des « chants de vexation », qui ont pour objet d'éviter aux hommes du clan de se battre. Parfois, l'une ou l'autre entrecoupe étonnamment son chant *a cappella* par l'imitation d'un oiseau ou d'un instrument.

CLAUDE FLÉOUTER

▶ Maison des cultures du monde, 20 h 30. Tél. : 45-44-72-30.

DISQUES

Tchakarov couronne « le Prince Igor »

Avec l'œuvre de Borodine, le nouveau label Sony-CBS réussit son entrée dans l'opéra.

***Le Prince Igor*, opéra d'Alexandre Borodine, avec Boris Martinovich, Stefka Evstatieva, Nicola Ghiuselev, Nicolaï Ghiaurov et Alexandrina Miltcheva, solistes vocaux, les chœurs de l'Opéra national de Sofia et l'Orchestre du Festival de Sofia, dirigés par Emil Tchakarov : un coffret de trois disques compacts Sony Classical (réf. S3K44878DDD).**

Créé le 23 octobre 1890 au Théâtre Mariinsky de Saint-Pétersbourg, *le Prince Igor*, de Borodine, venait d'être achevé par Nicolaï Rimsky-Korsakov et Alexandre Glazounov. Sans grand souci de respecter les vœux du compositeur disparu, trois années auparavant, ils n'ont utilisé que 1 023 mesures sur les 6 898 laissées par le compositeur à sa mort et n'ont pas hésité à chambouler l'ordre des scènes initialement prévu. Pour être tout à fait juste avec leur travail, il convient de préciser que, du vivant de Borodine, Rimsky-Korsakov s'était chargé d'instrumenter seul ou avec l'aide d'Anatole Liadov et de Borodine certaines scènes, voire d'en composer ! On le voit, la genèse de cet opéra russe, célèbre entre tous, est passablement compliquée.

En 1947 toutefois, Pavel Lamm, musicologue soviétique, a réuni tout ce qui était de Borodine pour une édition chant/piano et a découvert, dans les archives de Serge Dianine, autre musicologue soviétique, un découpage scénique différent de celui utilisé par les deux compositeurs réviseurs (cette version « originelle », rétablissant la musique laissée par Borodine et son découpage dramatique, n'a jamais été montée sur scène). C'est donc la version Borodine-Rimsky-Glazounov qu'a enregistrée Emil Tchakarov en Bulgarie, sous la direction artistique de Michel Glotz (producteur de Karajan) et par une équipe de preneurs de son, dirigée par Wolfgang Güllich (technicien de Karajan, lorsque ce dernier enregistrait pour EMI).

Ce *Prince Igor*, mis en boîte du 14 au 20 juin 1987 pour Music Mondial, une société de production indépendante, est publié aujourd'hui sous étiquette Sony Classical (le nouveau label fondé par Günther Breest – un grand ami de Karajan, – peu après son passage de la tête de Deutsche Grammophon à celle de CBS, racheté par Sony (*le Monde* du 16 octobre 1989).

Le nouveau label a eu la main heureuse : car cet enregistrement est remarquable, fort différent des opéras « endisqués » par Karajan dernière manière et pour lesquels Michel Glotz choisissait (ou cantionnait) des chanteurs sans grand rayonnement vocal ou des stars utilisées à contre-emploi.

Ici chaque rôle est bien distribué. Si Ghiuselev (Galitzky) et Ghiaurov (Kontchak) montrent parfois quelques signes de fatigue vocale, leur art n'en est pas moins grand et Alexandrina Miltcheva (Kontchakovna) chante avec une simplicité, une intériorité bouleversantes. Mais le mariage des voix est impeccable, ainsi que eur technique, issue de la même école.

Emile Tchakarov dirige l'Orchestre du Festival de Sofia, un ensemble formé spécialement pour lui en Bulgarie. Sa qualité n'est pas exceptionnelle (problèmes de justesse passagers dans l'aigu des violons ; bois parfois verts, défaut coutumier aux orchestres de l'Est). Il est cependant mené avec une précision impeccable, un sens aigu du soutien aux chanteurs et, surtout, une délicatesse aérienne, un fondu des sonorités qui les aident à sortir d'eux-mêmes. Sans doute le plus réussi des enregistrements du *Prince Igor*.

ALAIN LOMPECH

▶ Emil Tchakarov dirigera l'Orchestre national de France le jeudi 22 février à 20 h 30 au Théâtre des Champs-Elysées. Au programme : *l'Ouverture* de Brahms, le *Premier Concerto pour piano et orchestre*, de Rachmaninov (soliste : Nelson Freire) et la *Première Symphonie*, de Schumann.

Polnareff, *ectoplasme sensuel*

▶ Polnareff : *Kama-sutra*. Disque, cassette, CD Epic/CBS

Quelle idée étrange ce petit monument à l'amour physique édifié par un spectre ! Michel Polnareff a disparu à nos yeux. Il n'est ni sur la pochette, ni dans les deux clips (*Goobye Marylou* et *Toi et Moi*) qui passent en ce moment à la télévision. On l'entend simplement.

Même voix claire, habillée un peu différemment par une grosse production qui a l'air d'être la pour masquer. Parfois la douleur (si le texte n'était pas resté embryonnaire, si le son n'était pas cosmétique, *Amours cachets* aurait sans doute été une chanson terrible à entendre), parfois l'inconsistance (*Comme un tatouage* ou l'intro de *Toi et Moi*, avion cargo qui n'en finit pas de décoller).

En chantant les joies du corps comme au lendemain de la première de *Hair*, sans omettre la mention obligatoire aux maux de cette fin de siécle, Polnareff essaie de satisfaire la demande injuste que l'on fait à tous ses contemporains : soyez moderne, mais ne changez pas. Mais son optimisme tempéré sonne un peu forcé. Il garde intacte toute sa grâce (*Kama-sutra*, la fin de *Besoin de toi*), mais on n'aperçoit plus que son ombre et l'on ne fait que deviner ce que serait un disque de Polnareff sans les masques.

T. S.

CINÉMA

Le fantôme du père

« Le Silence d'ailleurs », premier long métrage de Guy Mouyal Un rêve sur la famille

Sur la grand-route poussiéreuse, loin de la ville, un poste d'essence. Y vivent un garçon de douze ans, sa mère, l'amant de sa mère, le fantôme de son père. Le père est parti voilà deux ans dans une petite auto blanche et à cette auto s'accrochent les rêves de l'enfant. Parmi ses jouets, il y a une voiture tenue par un fil. *« Si je tire suffisamment le fil*, dit l'enfant, *mon père reviendra.* » Alors il le voit, sur un banc, dans une chambre d'hôtel, dans la voiture blanche naturellement. Même pour les vacances, il ne veut pas quitter cette maison solitaire propice aux dérives de son imagination.

Le Silence d'ailleurs, premier long métrage de Guy Mouyal, n'est pas un film réaliste. Plus exactement, il se promène dans la réalité d'un gamin en manque de père, qui, avec une pudeur très tendre, se détourne de sa mère, trop sensuelle pour ne pas lui faire peur. Il rêve, mais il a besoin de concret pour nourrir son imagination. C'est un gosse. Il construit son père comme tous les gosses qui prennent un bout de bois et disent : *« Ce serait un bateau.* » Ils ont besoin du bout de bois.

On parle peu dans ce film, les personnages n'ont pas grand-chose à se dire, chacun s'est enfermé dans son rêve. De temps en temps la mère s'en va à la ville, se fait raccompagner. Le fils prend la voiture, se fait des amis : un jeune Arabe, des éboueurs africains qui le recueillent quand il s'est enfui... On parle peu, les images – des images très belles, parfois référentielles, ce n'est pas forcément un défaut – racontent une histoire simple, qui par moment se distend, mais est environnée de douceur, d'une mélancolie bizarrement pleine de vivacité, en tout cas pleine de charme.

« J'ai voulu raconter une histoire simple, explique Guy Mouyal, *à partir du trio classique : le père, la mère, l'enfant – je crois à la vertu des contraintes. Je me suis demandé quoi faire avec ça, et je suis parti sur le mythe du père, sur la nostalgie d'un amour perdu. Non, ce n'est pas autobiographique. Pas dans les faits. Mais naturellement, le film me ressemble. Je l'ai pensé en opposition à la froideur d'un cinéma français qui parle trop. Je l'ai fait théâtral dans le décor, dans la façon dont j'ai souhaité que les images déclenchent l'imagination des spectateurs. Ils peuvent voyager comme ils veulent dans l'histoire, choisir le fil qui leur convient. J'ai dirigé les acteurs, sans leur demander une psychologie, en cherchant leur émotion, en les faisant travailler sur les rythmes. J'aime la musique, les chœurs religieux, et Brassens, mon père spirituel.* »

Les comédiens ne sont pas pour rien dans le charme du *Silence d'ailleurs*. Guy Mouyal a réuni une distribution superbe. En dehors du gosse, Grégoire Colin, du jeune Arabe, Smaïl Mekki, il y a Clémentine Célarié, Michel Galabru, Jean-Paul Lillieneld, Daniel Olbrychsky... Il a su les convaincre, mais n'a pas eu la même chance avec les producteurs. Il a dû entièrement financer son film, terminé depuis un an. Il a du également s'acharner pour trouver un circuit de distribution.

Pourtant ce film n'est ni subversif, ni vulgaire, ni trop fauché. *« Il est peut-être trop commercial pour un film d'auteur, trop personnel pour un film commercial »*, suggère Guy Mouyal. Juste bien en somme pour un public qui se fiche des classements pourvu qu'il ait le plaisir.

COLETTE GODARD

ARTS

La mort de Keith Haring

Le peintre, décédé le 16 février incarnait la nouvelle génération new-yorkaise

Après Jean-Michel Basquiat, mort en 1988 à vingt-huit ans d'une overdose, Keith Haring, mort à trente et un ans du sida : à peine parvenue à la célébrité, la génération new-yorkaise apparue au milieu des années 80 est décapitée. Les deux artistes les plus doués de la période, les seuls à avoir survécu au déclin de la mode « graffitiste », ont été emportés par la civilisation urbaine qui était le principal sujet et leur unique référence.

Haring était né en Pennsylvanie en 1958. Plutôt que de suivre un enseignement artistique, il s'était mis à la peinture dans les rues de l'East Village et dans les couloirs du métro new-yorkais, dans une demi clandestinité qui ne lui épargna pas les poursuites judiciaires. Dès 1981, son dessin noir, à la fois dense et net, enchaînement de silhouettes sommaires et de formes géométriques courbes, lui valut d'exposer dans les galeries, dans celles de l'East Village d'abord, puis dans de plus renommées, dans les musées américains et européens pour finir.

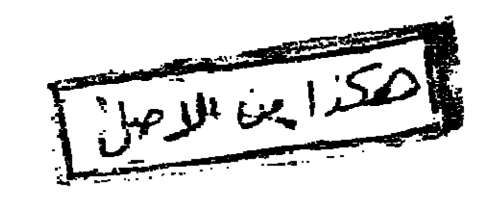
D'autant plus à l'aise que la surface à couvrir était plus vaste, il était parvenu à une maîtrise étonnante de son style et de la composition, organisant le foisonnement avec élégance.

Pour l'avoir vu peindre à Paris il y a quelques années, on peut en témoigner : flegmatique, lunatique même d'apparence, Haring avait le geste précis et rapide et peignait en musique, rythmiquement. Non dénué d'humour, il aimait à parodier le graphisme des bandes dessinées américaines et à loger des profils de Mickey dans ses frises en noir et blanc. Aussi le situait-on d'ordinaire à la conjonction de la tradition pop et de la calligraphie.

Lui-même se voulait essentiellement en accord avec l'époque et ses excès. *« L'homme moderne*, écrivait-il, *consomme l'information à une vitesse incroyable. L'artiste moderne doit produire des images d'une façon suffisamment rapide et efficace pour rester en prise avec notre monde de mouvement perpétuel.* »

Peintre voyageur, il avait travaillé sur le mur de Berlin, à Rome, à Paris, souvent à titre bénévole, afin de venir en aide à différentes causes : lutte contre la drogue, lutte contre la discrimination raciale, lutte contre le sida enfin.

PHILIPPE DAGEN



PATRIMOINE

Un grand dessein pour les jardins

Suite de la première page

Parmi ces quatre-vingts jardins, vingt « pilotes » ont été choisis : Bussy-Rabutin en Bourgogne, Nohant en Berry, Sassy en Normandie, Chantilly, Retz et Auvers-sur-Oise en Ile-de-France, *Fontevrault* en Anjou. Mais deux opérations sont prioritaires. L'une vise un grand malade : Versailles. L'autre un coma dépassé : les Tuileries.

Ces opérations ne manquent pas de ranimer de vieux débats : restitution, reconstitution, réhabilitation *ou création* ? Les pragmatiques rappellent qu'un jardin est un organisme vivant. Il bouge au gré des saisons et du temps qui passe mais aussi des modes et des caprices de son propriétaire. Versailles n'échappe pas à la règle.

Le parc n'est pas sorti tout armé *de la* tête de *Le* Nôtre. Celui-ci a largement utilisé les travaux de ses prédécesseurs. Il a suivi l'évolution des penchants de son royal patron. Les parterres et les salles de *verdure* ont bien dû changer cinq ou six fois pendant son règne. Et ses premiers essais au *temps* de la jeunesse du souverain avec ses pagodes de porcelaine, ses marais de roseaux de fer blanc, ses statues rutilantes d'or et ses plombs colorés ne correspondent *guère* à la *vision que* nous nous faisons du parc solitaire et glacé tiré au cordeau et dont les parterres brodés évoquent plutôt une fin de saison à Marienbad que « les plaisirs de l'île enchantée ».

Ces parterres, contrairement à ce que l'on pense, ne sont pas essentiels dans l'œuvre de Le Nôtre. Il disait d'eux, raconte Saint-Simon, qu'« *ils n'étaient que pour les nourrices qui ne pouvaient quitter leurs enfants, s'y promenaient des yeux et les admiraient du second étage.* » Et il avait raison ajoute le petit duc, « *car c'est où on ne se promène jamais* ».

Les morceaux de bravoure du jardinier de Louis XIV, ce sont ses bosquets où il pouvait se livrer à toute sa fantaisie. En y pénétrant on découvrait en effet des compositions baroques *voire* féeriques, où l'eau et la verdure jouaient un aussi grand rôle que *l'architecture* et la sculpture. Et ce sont eux qui depuis des lustres sont totalement négligés à Versailles.

Le souci du nouveau patron du *domaine, M. Babelon, c'est de* les remettre en état. Celui de la colonnade retrouvera sa statuaire et ses alignements végétaux dès le mois de mai. Celui d'Encelade suivra. On redécouvrira ce géant avalé par la terre et dont seule la tête dépasse du bassin pour cra*cher vers le ciel le plus haut* jet d'eau de Versailles. Ensuite, on s'attaquera au bosquet de l'Arc de triomphe et à celui des Trois Fontaines, de chaque côté de l'allée des Marmousets, statues miraculeusement épargnées par la chute des arbres.

Signe du destin

La catastrophe naturelle qui s'est abattue sur Versailles semble un signe du destin. C'est l'occasion de modifier la gestion du parc et d'entreprendre une rénovation complète de sa couverture végétale négligée et vétuste. Un grand nombre d'arbres sont aujourd'hui trop *vieux et leur entretien est au*-dessous du médiocre (ce qui explique la chute d'un si grand nombre de sujets).

Pour bouleverser la routine, il *faut* des *crédits* et *surtout* une volonté. M. Babelon est désormais le responsable unique du domaine. Son autorité déborde enfin les limites du palais. Le poste des architectes en chef atta*chés à Versailles a été dédoublé.* M. Frédéric Didier sera chargé des bâtiments et M. Pierre-André Lablaude devra se consacrer à la restauration du parc. M. Babelon doit encore étoffer son équipe. Mais il a trouvé rue de Valois un nouvel interlocuteur, M. Simonet-Langlart, *chargé de mission* auprès du directeur du patrimoine. Ce dernier vient de remet*tre à M. Jack Lang un rapport sur* le jardin des Tuileries, prélude aux travaux qui devraient démarrer dès la fin du printemps.

Esthétique et philosophie

Quel parti prendre pour réaménager le jardin parisien, aujourd'hui paillasson poussiéreux et *mouroir* pour statues abandonnées, demain prolongement du Grand Louvre ? La plupart des projets qui se sont entassés sur le bureau ministériel hésitent entre restitution minutieuse et création strictement contemporaine. Il semble diffi*cile de réinventer* un parc de La Villette entre le pavillon de Flore et l'obélisque de la Concorde.

Pourquoi briser la structure du jardin — le premier dessiné par Le Nôtre — dont il subsiste la grande percée vers l'ouest, les terrasses, les bassins et les rampes qui encadrent l'ouverture vers les Champs-Elysées ? Mais la reconstitution à l'identique est hasardeuse. On ne connaît le travail du jardinier de Louis XIV *que par une gravure datée de* 1671. Un état bien peu précis. De plus ce jardin était conçu en fonction d'un bâtiment aujourd'hui disparu et d'un environnement totalement bouleversé.

Le jardin à la française reflète une partie de l'esthétique et de la *philosophie de l'homme du dix*-septième siècle. Il doit d'abord magnifier le château pour lequel il est créé. Les proportions des parterres qui forment l'assise de la *construction* sont établies en fonction des façades. Celles-ci sont animées par la couleur des végétaux *fleuris* et se multiplient dans les pièces d'eau. Mais le jardin a également un lien étroit *avec la nature* qui l'environne. C'est une clairière face à la nature présente et toujours menaçante. Enfin, l'œuvre de Dieu, le paysage brut, doit être vu à partir de la création de l'homme.

Le jardin est donc une sorte de théâtre que le promeneur arpente, des *parterres les plus raf*finés aux bosquets de plus en plus serrés avant d'atteindre la forêt. Au dix-septième siècle, les Tuileries étaient situées en bordure de ville. Les habitants du palais pouvaient encore éprouver ce sentiment en gagnant les champs à *travers le jardin*. Une *simple* reconstitution du parc, privé de son château et cerné par la circulation automobile, n'a plus grand sens.

Si M. Simonet-Langlart refuse le pastiche, il réclame un hommage à la leçon de Le Nôtre, « *respectueux du cadre architectural qu'il a mis en place, terrasses, rampes, escaliers, miroirs d'eau mais aussi grand axe et alternance de zones dégagées et de bosquets* ». Mais cette nouvelle cohérence à retrouver autour des grands principes classiques « *suppose un jardin ininterrompu de l'arc du Carrousel à la Concorde et qu'une même équipe soit chargée de le concevoir dans son entier* ». Ses propositions sont organisées autour des quatre zones qui composent les Tuileries.

La première va de l'arc du Carrousel au « jardin réservé » (c'est à dire au fossé creusé sous Louis Philippe avant le grand bassin rond). Elle enjambe l'affreux *souterrain creusé sous l'avenue* du général Lemonnier dont les abords devront être impérativement modifiés. Ce jardin, aujourd'hui saccagé, naguère peuplé des statues de Maillol, « *n'était pas une merveille de composition*, nous dit M. Simonet-Lenglart, *mais il masquait adroitement les différences d'alignement des ailes du Louvre* ».

Il propose donc de retrouver les grandes pelouses ponctuées d'arbres par groupes de trois ou cinq, utilisés « *comme de vivants piliers pour rythmer et équilibrer ce lieu difficile* ». Le bosquet autour de l'arc de triomphe du Carrousel sera particulièrement soigné. Des contre-allées couvertes accentueront la perspective principale où l'on retrouvera des sculptures de la fin du dix-*neuvième siècle et du début du* vingtième : les Tuileries sont un lien entre le Louvre et Orsay.

Inutile d'évoquer le château disparu par une terrasse plantée : « *Si la terrasse et ses arbres sont bas, ils sembleront ridicules au pied des pavillons ; s'ils sont hauts, ils fermeront la vue vers l'occident* », remarque Marc Simonet-Langlart. L'actuel bosquet du jardin réservé, qu'il faudrait seulement épaissir, servira de fond à cette première partie.

Au-delà du saut de loup, on retrouve les parterres qui encadrent *le bassin rond, parterres qui* seront maintenus mais dont la composition devrait être contemporaine : « *Cela ne devrait pas manquer d'exciter le talent des grands jardiniers d'aujourd'hui* », note M. Simonet-Langlart. On aborde ensuite les *bosquets* aujourd'hui d'une médiocrité affligeante. La disposition de Le Nôtre en seize « carreaux » devrait être conservée mais les arbres abîmés ou trop vieux presque tous remplacés.

« *Dans cette partie du jardin, loin du Louvre, on pourrait oser des arbres aux riches couleurs d'automne, même si Le Nôtre n'avait pas la chance de les connaître* », affirme M. Simonet-Langlart. L'architecture des *constructions légères qui* abritent buvettes, manèges et guignols devrait les transformer en véritables « fabriques » destinées à jouer un rôle dans la composition générale des bosquets.

Il faudrait bien sûr conserver les deux boulingrins dont les vastes bancs de pierre en demi-lune sont les seules réalisations de la Révolution en matière de jardin. C'est dans cette partie du parc que la création contemporaine pourrait s'épanouir. M. Simonet-Langlart propose en particulier des variations sur les *cinq sens à base de fontaines* musicales, roseraies, plantations d'arbres aux écorces plus ou moins rugueuses et... salons de thé. Des artistes vivants pourraient apporter ici leur contribution sur des thèmes précis.

Après la densité, retour au vide avec l'esplanade *qui s'ouvre sur la* place de la Concorde, ponctuée de parterres au pied des terrasses et de sculptures contemporaines près de l'Orangerie et du Jeu de *paume*. Restent les annexes du jardin. L'esplanade des Feuillants, long boyau informe parallèle à la rue de Rivoli, devrait être compartimentée par de quadruples rideaux d'arbres. Ce qui permettrait aux amateurs de boules de continuer à se réunir mais *interdirait aux forains de planter* là leur grande roue et leur toboggan.

Annexer les quais ?

Mais la partie la plus ambitieuse du rapport est *celle qui* évoque l'annexion par les Tuileries du quai et des berges de la Seine. Le passage des voitures se ferait par un souterrain de quatre *cents mètres de long entre* le pont Royal et la place de la Concorde. Les quais, reliés aux berges par de vastes escaliers, pourraient former sur plus d'un hectare une extraordinaire promenade.

Mais, remarque M. Simonet-Langlart, « *seule une volonté politique très affirmée pourrait la rendre possible car il ne s'agirait que de beauté, de plaisir et de grandeur et aucune rentabilisation de l'effort financier ne serait à espérer* ». Le message sera-t-il entendu par l'hôte de l'Elysée ? C'est en effet le président de la République qui devrait donner le feu vert de ce grand chantier, qui devrait idéalement s'achever en septembre 1992, bicentenaire de la 1re République proclamée par l'Assemblée qui siégeait à proximité des Tuileries.

EMMANUEL DE ROUX

AGENDA

CINÉMA

LUNDI 19 FÉVRIER

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Salle Garance
(42-78-37-29)

La Cinéma cubain : Variaciones (1962, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas et Hector Veitia ; Minerva traduce el mar (1962, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas et Oscar Valdes ; El Acoso (1965, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas ; Obatalee (1988, v.o. traduction simultanée), d'Humberto Solas ; Wifredo Lam (1979, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 14 h 30 ; Nacer en Leningrado (1977, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas ; Giron (1972, v.o. s.t.f.), de Manuel Herrera, 17 h 30 ; Dolly Back (1986, v.o. s.t.f.), de Juan Carlos Tabio ; En la otra isla (1968, v.o. s.t.f.), de Sara Gomez ; Casta de roble (1953, v.o. traduction simultanée), de Manuel Alonso, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADRÉNALINE, LE FILMS (Fr.) : Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).
ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31).
BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2• (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94).
BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25).
CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).
LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15• (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13• (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
CHACUN SA CHANCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).
CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81).
CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
CORPS PERDUS (Fr., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).
LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).
DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6• (45-44-28-80).
DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).
LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19• (46-42-13-13).
ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60).
FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8• (45-74-93-50).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).
NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19• (46-42-13-13).
NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82).
NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
LES NUITS DE HARLEM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).
OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).
OPÉRATION CRÉPUSCULE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88).
OUTRAGES (*) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31).
14• (43-20-89-52) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33).
SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; v.f. : Miramar, 14• (43-20-89-52).
SHOCKER (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).
SIMETIERRE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).
SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30).
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).
THE MAD MONKEY (Esp.-A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
TOM ET LOLA (Fr.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
TRAIN OF DREAMS (Can., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).
UN AMOUR DE TROP (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).
UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40).
UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8• (45-63-16-16).
UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).
VALMONT (Fr., v.o.) : Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).
LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Le Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).
LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BAULE - LES PINS. Film français de Diane Kurys : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
LES ENSORCELÉS. Film américain de Vincente Minnelli, v.o. : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).
LA GUÊPE. Film canadien de Gilles Carle : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
JOHANNA ET LA SORCIÈRE. Film autrichien de Bernd Neuburger, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) ; L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).
MAMAN. Film français de Romain Goupil : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).
OUBLIER PALERME. Film italo-français de Francesco Rosi, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; v.f. : Fauvette Bis, 13• (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).
LE RENDEZ-VOUS DES QUAIS. Film français de Paul Carpita : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).
LE SILENCE D'AILLEURS. Film français de Guy Mouyal : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18• (45-22-47-94).
SOLOVKI, LE PREMIER GOULAG. Film soviétique de Marina Goldovskaïa, v.o : Cosmos, 6• (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8• (45-74-93-50).

LA FORÊT ANIMÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).
LE GRAND BLEU (Fr. v.f.) : Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50).
HIVER 54 (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46).
L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86).
INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46).
JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : George V, 8• (45-62-41-46).
LEVIATHAN (A., v.f.) : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).
MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Latina, 4• (42-78-47-86) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82).
LA MESSE EN SI MINEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V 8• (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).
MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opera, 2• (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; La Pagode 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Miramar 14• (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Panthéon, 5• (43-54-15-04).
MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).
MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).
PAS NOUS, PAS NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).
LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Denfert, 14• (43-21-41-01).
RENDEZ-VOUS AU TAS DE SABLE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8• (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95).
RETOUR VERS LE FUTUR 2• PARTIE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46).
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46).
RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8• (45-63-16-16).
SEA OF LOVE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Miramar,

THÉÂTRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

QUINTE FLUSH. Comédie Caumartin (47-42-43-41). (Dim. soir, mer.), 21 h ; dim. 15 h 30 (14).
LA TERRE EST UNE PIZZA. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34). (Dim.), 21 h 30 (14).
MACBETH. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (14).
LE MALADE IMAGINAIRE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (14).
LE MISANTHROPE. Théâtre de la Renaissance (42-08-18-50). (Dim. soir, lun.), 20 h 45 ; dim. 16 h (14).
BAROUF A CHIOGGIA. Roseau Théâtre (42-71-30-20). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (14).
LE BANC. Studio des Champs-Elysées (47-23-35-10). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim., 15 h (14).
LA LETTRE BRULÉE. Théâtre de l'Ombre qui roule (43-26-29-61). (Lun.), 21 h (14).
UN CAPRICE. Bouffons-Théâtre du XIX• (42-38-35-53). (Dim. soir, lun., mar.), 20 h 30 (17).
L'AUTRE TARTUFFE OU LA MÈRE COUPABLE. Comédie-Française (40-15-00-15). Sam. et mar., 20 h ; dim., 20 h 30 (17).
PARIS-PALERME. Ivry-sur-Seine, Théâtre d'Ivry (46-70-21-55). Ven., sam., mar., 20 h 30 ; dim., 16 h (16).
C'EST DINGUE. Comédie Caumartin (47-42-43-41). (Mer., dim.), 19 h 30 (19).
LE DIAMANT ROSE. Daunou (42-61-69-14). (Dim. soir, mer.), 21 h ; dim., 15 h 30 (19).
MOA BINBIN. Berry Théâtre (43-57-51-55). 20 h 30 (20).
LES NOCES DE FIGARO. Ranelagh (42-88-64-44). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 (20).
SMOOCH-MUSIC. Marie-Stuart (45-08-17-80). (Dim. soir, lun.), 22 h (20).
LA SONATE A KREUTZER. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70). 20 h 30 (spectacle en italien) (20).
ARRÊT IMMINENT, DERNIÈRE STATION. Café de la Gare (48-05-57-22). (Dim. soir, lun.), 22 h (20).
AVEC COCTEAU. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80). (Dim., lun.), 22 h 15 (20).

CONCERTS

L'AUDITORIUM. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Luciana Serra. 19 h mar. Soprano, Robert Kettelson (piano). Œuvres de Mozart, Schubert, Rossini, Verdi, Donizetti.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble de l'Itinéraire. 20 h 30 lun. Dir. Alain Louvier. Œuvres de Stuppner, Lopez Ruders, Durieux. Grande salle, 1er sous-sol.
CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Brigitte Engerer. 20 h 30 lun. Piano. Œuvres de Mozart, Beethoven, Schumann.
Jeffrey Grice. 12 h 45 lun. Piano. Œuvres de Haydn, Scriabine.
I Musici. 20 h 30 mer. Œuvres de Pergolèse, Leo, Giordani, Marcello, Albinoni, Vivaldi.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Voix de femmes russes. 20 h 30 lun., mar. Grand Nord et vieille Russie, polyphonies des femmes de Briansk, de Kieba, chants de regrets des Yacoutes.
MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Elisabeth Herbin, Alexis Galperine, Bruno Pasquier. 18 h 30 mar. Piano, violon, alto, Mark Drobinsky (cello). Œuvres de Herbin, Schmitt. Grand auditorium.
Dong Suk Kang, Frédéric Aguessy. 22 h 30 mar. Violon, piano. Œuvres de Witowski, Ysaye, Pierné, Samazeuilh. Grand auditorium.
Quatuor de Manhattan. 20 h 30 mar. Œuvres de Chostakovitch, Tisné. Grand auditorium.

PARIS EN VISITES

MARDI 20 FÉVRIER

« L'atelier et l'œuvre du sculpteur A. Bourdelle », 14 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musée Bourdelle).

« Théodore Duret, de Manet », 12 h 45 ; « Paris vu par les peintres, de Corot à Signac », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Chez un collectionneur, amateur du dix-huitième siècle », 14 h 30, Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« L'Opéra, de Garnier à Chagall », 13 h 15, vestibule, sous la statue de Lully.

« Art rayonnant à la Sainte-Chapelle », 15 heures, entrée de la Sainte-Chapelle, par le Palais de justice (Monuments historiques).

« Le travail des sculpteurs à travers l'exposition « Le corps en morceaux » au Musée d'Orsay », 13 h 30, esplanade, sous l'éléphant (C. Merle).

La sculpture de Rodin et Claudel », 14 heures, entrée Musée Rodin (M. Pohyer).

« Le quartier Breteuil-Suffren et le palais de l'UNESCO », 14 h 30, métro Saint-François-Xavier (V. de Langlade).

« Cours et ruelles méconnues du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Cazes).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Défense, ville du troisième millénaire », 14 h 30, RER, sortie B (D. Fleuriot).

« L'Opéra Garnier et ses légendes », 14 h 30, hall, statue de Lully (Ecoute du passé).

« Les quinze plus vieilles maisons de Paris », 14 h 45, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (M. Benassat).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à Marie-Antoinette », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (D. Bouchard).

« Le mystère de Louis XVII au cimetière Sainte-Marguerite ». 15 heures, 36, rue Saint-Bernard (Connaissance de Paris).

« L'église de la Madeleine ». 15 heures, façade principale (Paris et son histoire).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

Faculté de Droit et sciences économiques (amphi. A), 58, avenue Didier, à La Varenne, 12 h 30 : « Profession avocat », avec Me Jacques Vergès (Bureau des étudiants).

11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « Robert Delaunay et son entourage : recherche sur la couleur », par A. Daguerre de Hureaux (Musée d'art moderne).

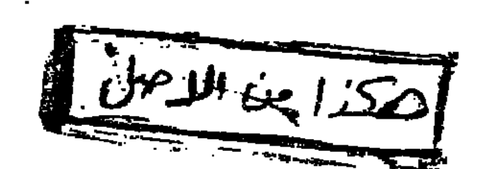
15 *bis*, rue Buffon (5• étage), 14 h 30 : « Choderlos de Laclos », par G. Poisson (Bibliothèque municipale Buffon).

28, avenue George-V, 15 heures : « Terres lointaines, musique française entre Bali, les hauts plateaux du Pérou, les rives du Gange et du Nil », par M. Meunier-Thouret (Paris et son histoire).

Foyer UCGF, 22, rue de Naples, 15 heures : « La religion en Egypte au temps des pharaons », par E. Fourreau (Approche de l'art).

1, rue des Fossés-Saint-Bernard (auditorium), 18 heures : « Maxime Rodinson : le savant et le politique », avec M. Rodinson et F. Mardam Bey (Institut du monde arabe).

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « Novae rationes : les fins du Moyen âge dans les chantiers de l'arsenal de Venise », par E. Concina (Société française des architectes).


هكذا من الاصل

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Neftaha Aouachria,
son épouse,
Et son fils Charaf,
ont la douleur de faire part du décès de leur regretté époux et père

M. Driss AOUACHRIA,

survenu le 11 février 1990, à Casablanca.

– Mme Marie-Blanche Colin,
Isabelle et Cécile,
Beaux-parents,
Belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques COLIN.

L'inhumation a eu lieu le lundi 19 février 1990, à 11 heures, directement au caveau familial de Pujaut (Gard).

– Le président
Et les membres du conseil d'administration de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques DELAUNEY,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
président de la chambre régionale
des promoteurs-constructeurs
de Normandie,
ancien membre du bureau exécutif,

survenu le 12 février 1990.

106, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Giuseppina Licastro,
son épouse,
Larry et Catherine Breen,
née Muller,
Marguerite Muller,
ses enfants,
Emmanuel, Noémie et Clara,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre MULLER,

survenu à son domicile de Nettuno (Italie), à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu le 17 février 1990, à Grasse (Alpes-Maritimes), dans l'intimité familiale.

35, rue Royale,
92210 Saint-Cloud.

– **Martial LACONJARRIAT**

a quitté les siens, le 11 février 1990.

Elisabeth Laconjarriat,
Gweltaz et Cédric.

10, rue Erard,
75012 Paris.

– Mme Lionel Le Sidaner,
son épouse,
Ambre,
sa fille,
M. et Mme Etienne Le Sidaner,
M. et Mme Jean-Pierre Pierre-Bloch,
ses parents,
Mme Louis Le Sidaner,
Mme Noël Surcouf,
ses grand-mères,
M. et Mme Bruno Pelletier,
ses sœur et beau-frère,
M. et Mme François Fay
et leurs enfants,
ses beaux-parents,
Beau-frère et belles-sœurs,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Lionel LE SIDANER,

survenu accidentellement, à Paris, le 16 février 1990, à l'âge de vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 février, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, cité Vaneau,
75007 Paris.
17, avenue Sainte-Foy,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires

– Il y a quatre ans, le 20 février 1986, disparaissait

Raymond COLLOMBET,
ingénieur
en chef des Ponts et Chaussées.

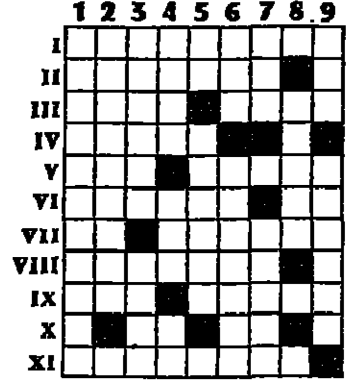
Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé, aient une pensée et une prière pour lui.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, lundi 19 février, à 9 h 30, salle des Conseils. Mlle Marie Malaurie : « Les restitutions en droit civil ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5200



HORIZONTALEMENT

I. Prêtée par celui qui ne veut rien perdre. – II. Vieux, c'est un homme habile. – III. Coup d'œil. Facile à semer. – IV. Mot pour exprimer des regrets. – V. Était mauvaise conseillère. Peuvent durcir à la cuisson. – VI. Pas clair et net. Une base d'accord. – VII. Branché. Emplacements pour des frocs. – VIII. Parler avec beaucoup de détachement. – IX. Utiles pour faire des projets. Nettoie des draps. – X. Vis. Point de départ. – XI. Qui ont fait l'objet de plusieurs répétitions.

VERTICALEMENT

1. Peuvent être intéressés par de vieux sommiers. – 2. Une qualité qu'on trouvait à la maison. – 3. Utiles pour faire des couvertures. Nom de tribu. – 4. N'arrête pas de fumer. Ne portait pas toujours la culotte. Dans une série de sept. – 5. Conjonction. Une femme difficile à entretenir. – 6. Auquel on n'a pas touché. Qui sera bientôt crevé. – 7. La fin de l'histoire. Bon principe. – 8. Un fruit qu'on peut assimiler aux prunes. – 9. Qui n'a pas bavé. Ne faire que passer.

Solution du problème nº 5199

Horizontalement

I. Miséricordieuse. II. Inégalés. Encre. – III. Locale. Bure. – IV. Age. Faîte. Se. – V. Intrus. Limbes. – VI. Eosine. Iliens. – VII. Upérisation. – VIII. Dérision. Asne. – IX. Au. Ube. Nestor. – X. Inversés. Té. – XI. Rée. Lèseras. – XII. Ecrasée. As. Menu. – XIII. Stilton. Neige. – XIV. Etienne. Jaune. – XV. Osé. Anse. Serf.

Verticalement

1. Milliardaires. – 2. Ino. Eunectes. – 3. Sécateur. Vérité. – 4. Egagropile. Ali. – 5. Râleuses. Restes. – 6. Ile. Sirius. Eon. – 7. Ce. Niobé. Enna. – 8. Os. Fresnes. En. – 9. Las. – 10. Débilitantes. Je. – 11. Inutilisées. Na. – 12. Ecrémions. Emeus. – 13. Ure. Benêt. Reine. – 14. Se. Sen. Oranger. – 15. Masseur. Sue.

GUY BROUTY

□ **COLLOQUE : détente Est-Ouest, désarmement et sécurité en Europe.** – Les nouvelles politiques de défense et les évolutions observées à l'Est ne placent-elles pas l'Europe devant de nouvelles données stratégiques, sociales et politiques ? De quelle Europe parle-t-on ? Comment assurer sa sécurité dans le concert des nations ? Le centre culturel Les Fontaines organise un colloque sur ces thèmes, les 17 et 18 mars, avec la participation de D. Coulmy, P. Dabezies, D. David, B. Dreano.

▶ **Renseignements et inscriptions, dès que possible : Les Fontaines-sessions, BP 219, 60631 Chantilly Cedex. Tél. : (16) 44-57-24-60.**

CAMPUS

Coopération EDF - éducation nationale

Dans le cadre de la politique de rapprochement entre l'éducation nationale et les entreprises, un accord-cadre de coopération a été signé par M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, et M. Jean Bergougnoux, directeur général d'Electricité de France. Dès la rentrée de 1990, des baccalauréats professionnels pourront être préparés dans les écoles de métiers d'EDF. De son côté, EDF s'engage à favoriser l'accueil dans ses unités de jeunes étudiants ou élèves pour des stages ou des formations en alternance.

Les cadres et techniciens d'EDF pourront être recrutés comme professeurs contractuels de l'éducation nationale, pendant un à trois ans, sans rupture de leur contrat de travail avec l'entreprise. Pour les agents intéressés par le métier d'enseignant, des possibilités de travail à temps partiel seront ouvertes. Enfin, EDF et l'éducation nationale vont renforcer leur coopération technique pour le développement d'outils pédagogiques multimédias. La mise en œuvre de cet accord-cadre se fera au niveau local entre les recteurs et les responsables régionaux d'EDF.

J.-J. B.

Journées électronique

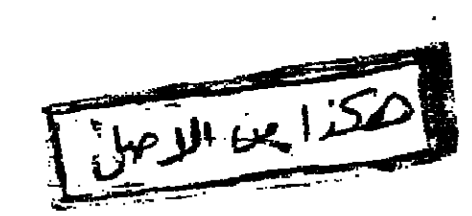
Le club EEA de l'Ecole supérieure d'électricité organise des Journées électronique, les 7, 8 et 9 mars, sur le thème : « Réseaux de transport et de distribution de l'énergie électrique ».

▶ *ESE. M. Meunier, plateau du Moulon, 91192 Gif-sur-Yvette Cedex. Tél. : 69-41-80-40.*

Information et documentation culturelles

Une nouvelle option de la licence information et communication s'est ouverte à l'université Paris-X-Nanterre : « Information et documentation culturelles ». Cette licence, qui comporte un enseignement théorique et pratique avec l'intervention de professionnels des milieux éditoriaux et documentaires est accessible aux étudiants titulaires d'une licence de lettres et arts, sciences humaines, droit, économie... Avec un stage en entreprise obligatoire en année de maîtrise.

▶ *Pour tout renseignement : s'adresser à l'association des élèves IDX, 95, av. Félix-Faure, 75015 Paris. Tél. : 45-57-15-29.*

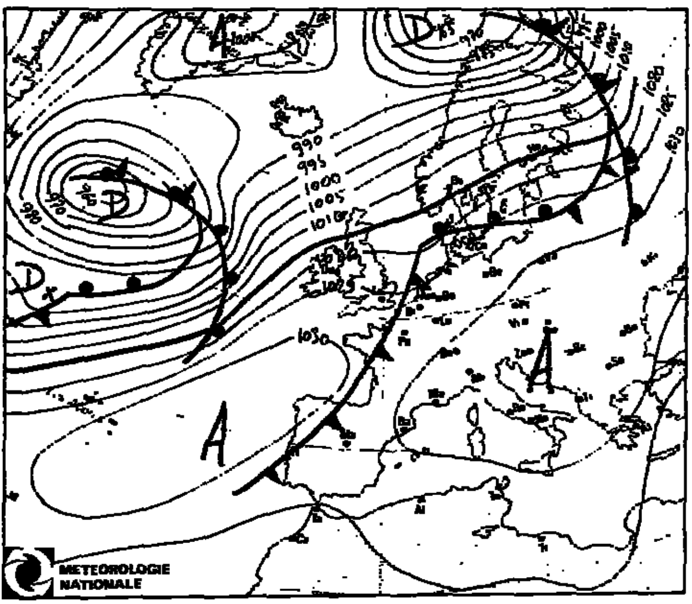


AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en **France entre le lundi 19 février à 0 heure et le mardi 20 février à 24 heures :**

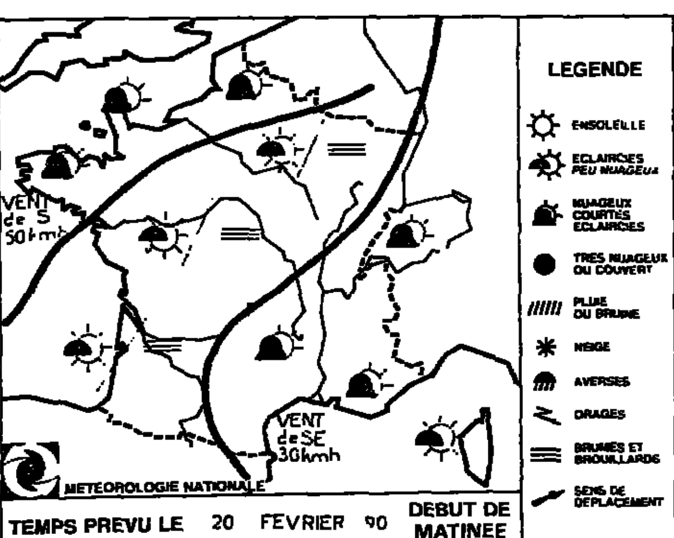
Malgré une perturbation qui effleurera la Bretagne en soirée de mardi, le temps sera très agréable pour la saison.

Mardi : belle journée, se couvrant sur la Bretagne en soirée.

Le matin, quelques bancs de brume seront présents dans le Sud-Ouest, le Centre et le Nord-Est. Ils se dissiperont en cours de matinée. les côtes de la Manche seront sous les nuages. En cours de journée, le soleil brillera partout sauf sur le golfe du Lion où des entrées maritimes apporteront des nuages.

Les températures matinales iront de 4 à 6 degrés dans le Nord-Est, 6 à 8 degrés dans le Centre, 8 à 9 degrés du littoral méditerranéen à 9 à 11 degrés près du littoral atlantique.

Les températures maximales seront douces : 14 à 16 degrés sur la moitié nord, 17 à 20 degrés sur la moitié, sud et localement 24 degrés dans le Pays basque.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-2-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-2-1990 à 6 heures TU et le 19-2-1990 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	17	5	D
BIARRITZ	23	12	N
BORDEAUX	19	11	N
BOURGES	16	9	P
BREST	12	10	P
CAEN	11	7	N
CHERBOURG	11	8	C
CLERMONT-FER	22	10	C
DIJON	10	4	C
GRENOBLE S-M-H	18	3	C
LILLE	10	7	N
LIMOGES	15	9	–
LYON	16	11	C
MARSEILLE-MAR	16	10	N
NANCY	14	6	C
NANTES	14	10	C
NICE	17	10	D
PARIS-MONTS	14	11	N
PAU	20	9	N
PERPIGNAN	14	10	C
RENNES	14	9	P
ST-ETIENNE	20	10	N
STRASBOURG	15	4	N
TOURS	16	10	C
TOULOUSE	16	10	N
POINTE-A-PITRE	29	20	D

ÉTRANGER

ALGER	20	7	D
AMSTERDAM	9	6	E
ATHENES	13	4	D
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	14	8	C
BELGRADE	12	–1	D
BERLIN	10	3	N
BRUXELLES	11	7	C
LE CAIRE	19	9	C
COPENHAGUE	9	1	N
DAKAR	31	19	D
DELHI	17	14	C
DJERBA	23	12	B
GENEVE	17	5	C
HONGKONG	21	18	D
ISTANBUL	9	2	D
JÉRUSALEM	11	4	N
LISBONNE	16	14	P
LONDRES	12	5	P
LOS ANGELES	12	8	D
LUXEMBOURG	11	6	C
MADRID	17	5	B
MARRAKECH	25	10	D
MEXICO	24	9	B
MILAN	14	9	C
MONTRÉAL	–1	–20	N
MOSCOU	–4	–5	*
NAIROBI	17	17	C
NEW-YORK	15	–6	C
OSLO	5	1	N
PALMA-DE-MAJ.	19	11	N
PÉKIN	5	0	B
RIO-DE-JANEIRO	30	24	D
ROME	17	8	B
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	3	1	N
SYDNEY	25	22	N
TOKYO	13	7	C
TUNIS	23	9	P
VARSOVIE	4	4	P
VENISE	12	5	D
VIENNE	9	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 19 février

TF 1

20.40 Feuilleton : Les années infernales. D'Anthony Page.
22.20 Magazine : Sirocco. Sommaire : L'oreille du Pacifique · Richard Tardits, le gladiateur basque ; Angel Inigo, paysan et sculpteur de pierres ; L'Afrique en rase-mottes.
23.20 Magazine : Minuit sport.
23.55 Journal, Météo et Bourse.
0.15 Série : Drôles d'histoires.
1.00 TF 1 nuit.
2.00 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.25 Info revue.
3.10 Feuilleton : Cités à la dérive - (dernier épisode).
4.00 Série : Mésaventures.
4.25 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.40 Théâtre : L'ex-femme de ma vie. Pièce de Josiane Balasko.
22.35 Documentaire : *L'amour en France.* De Daniel Karlin et Tony Lainé. 3. A quoi rêvent les jeunes filles.
23.40 Informations : 24 heures sur la 2.
23.55 Météo.
0.00 Magazine : Du côté de chez Fred. *Danielle Darrieux.*

FR 3

20.35 Cinéma : Le magnifique. ■ Film français de Philippe de Broca (1973).

22.15 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Tempsions. De Marie-Odile Monchicourt et Pierre-André Boutang. Thème : La littérature et l'imaginaire.
23.20 Magazine : Océaniques. Portrait d'André Dhotel (prix Femina).
0.15 Musique : Carnet de notes. Ouverture de *la Speziale*, de Haydn, par la *Sinfonietta de Chambord*.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La maison de grand-mère. ■ *Film américain de Peter Rader (1988).*
22.00 Flash d'informations.
22.05 Magazine : Lundi sport. *Football ; à 22.20, Golf ; à 23.20, basket professionnel américain.*
0.20 Cinéma : Starman. ■ *Film américain de John Carpenter (1984).*
2.10 Série : Bergerac.

LA 5

20.40 Téléfilm : Le sabre brisé. *De Bernard McEveety.*
22.15 Série : Vendredi 13.
23.05 Série : Le voyageur.
23.30 Magazine : Aparté. De Pierre-Luc Séguillon.
0.00 Le journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Le clochard de Beverly Hills. ■ Film américain de Paul Mazursky (1985).

22.15 Téléfilm : Madame Sourdis. De Caroline Huppert.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler. *Le Dodecaband de Martial Solal (2e partie).*

LA SEPT

21.00 Cinéma : Dandin. □□ Film français de Roger Planchon (1987).
23.00 Documentaire : Roger Planchon. De Fabienne Pascaud et Dominique Gros.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. Bibliothèques et lecture publique (1re partie).
21.30 Dramatique. Défilé et commentaire, de Lucie Van de Walle.
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois) : Messe de Notre-Dame, de Machaut, par l'Ensemble Gilles Binchois (Andreas Scholl, contre-ténor ; Gerd Türk, Dominique Vellard, Achim Schulz, ténors ; Emmanuel Bonnardot, Philippe Ballov, barytons ; Jacques Bona, Joseph Cabré, basses), dir. Dominique Vellard. A 22.30, Virtuoses, virtuoses : Sviatoslav Richter. A 23.07, Fierabras, opéra D 796, de Schubert.
0.30 Myosotis. Le magazine des oubliettes : Plan incliné : Rencontres.

Mardi 20 février

TF 1

14.20 Feuilleton : La clinique *de la Forêt-Noire.*
15.10 Série : Tribunal.
15.40 Variétés : La chance aux chansons.
16.15 Club Dorothée vacances. Mes tendres années ; Série : Cap danger ; Série : Salut les musclés ; Le clip ; Les jeux.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Le corps de mon ennemi. ■■ Film français d'Henri Verneuil (1976). Avec Jean-Paul Belmondo, Bernard Blier, Marie-France Pisier.
22.45 Magazine : Ciel, mon mardi ! *De Christophe Dechavanne.*
0.35 Journal, Météo et Bourse.
0.55 TF 1 nuit.
1.25 Feuilleton : C'est déjà demain.
1.50 Info revue.
2.35 Feuilleton : Cogne et gagne (1er épisode).
3.25 Série : Intrigues.
3.50 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

14.05 Téléfilm : En route vers l'enfer. De Rob Stewart, avec Colin Friels, Rod Mulliner (1re partie). *Un innocent condamné au bagne, en 1834.*
15.40 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro. Les spectacles pour enfants.
17.05 Magazine : Giga. Séquence culturelle ; Interview ; Actualité : Reportage BD ; *Cinéma ; Aventure ; Musique :* Surprise.
18.10 Série : Mac Gyver.
19.00 Jeu : Coupe des champions des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol. Demi-finale à Monaco.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.40 Les dossiers de l'écran : Tandem. ■■ *Film français de Patrice Leconte (1987).* Avec Jean Rochefort, Gérard Jugnot, Sylvie Granotier.
▶ 22.10 Débat : La radio d'hier ou les voix sans visages. Avec Jean-François Remonté, réalisateur à Radio-France, Marcel Fort, présentateur de jeux radiophoniques, Jacqueline Cartier, journaliste, Jacques Antoine, producteur, Henri Kubnick, inventeur du Jeu des 1000 francs, *Jean-Pierre Farkas, journaliste, José Sacré,* Philippe Despont, animateurs.
23.35 Informations : 24 heures sur la 2.
23.50 Météo.
23.55 Magazine : Du côté de chez Fred. L'éloignement du monde.

FR 3

14.03 Magazine : Territoires.
14.30 Magazine : La vie à cœur.
15.03 Feuilleton : Mandrin (2e épisode).
16.03 Magazine : Télé-Caroline. Mon héros préféré : Cinéma, théâtre, livres ; Télé chic, télé choc ; De âne à zèbre ; Top sixties ; Le jeu de la séduction ; Cadeaumaniac ; *Les recettes de l'amour ; Variétés.*
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Magazine : La marche du siècle. *Présenté par Jean-Marie Cavada.* Thème : Passion, un délicieux poison ? *Sondage, interviews et reportages : les passionnés aujourd'hui.*
22.15 Journal et Météo.
22.40 Cinéma : L'autre. ■ Film américain de Robert Mulligan (1972). Avec Uta Hagen, Chris Connelly, Diana Muldaur.
0.15 Musique : Carnet de notes. Feeling Station, de et par le Quartet Jean-Louis Chantanps.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Chronique des années de braise. ■■ Film algérien de Mohammed Lakhdar-Hamina (1974). Avec Jorgo Voyagis, Mohammed Lakhdar-Hamina, Leïla Shenna.
16.30 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
17.20 Cabou cadin. Barney ; Polluards ; Super Mario Bros et princesse Zelda.
18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté par Philippe Gildas et Antoine de* Caunes.
20.30 Cinéma : *L'ouragan vient de Navarone.* □ Film britannique de Guy Hamilton (1978). Avec Robert Shaw, Harrison Ford, Edward Fox.
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Deux. ■■ *Film français de Claude Zidi (1989).* Avec Gérard Depardieu, Maruschka Detmers, François Cluzet.
0.20 Cinéma : Appelez-moi docteur. ■ Film américain de Howard Zieff (1978). Avec Walter Matthau, Glenda Jackson, Art Carney (v.o.).
1.50 Série : Bergerac.

LA 5

13.35 Série : 200 dollars plus les frais.
14.40 Série : L'inspecteur Derrick.
15.45 Série : Le renard.
16.45 Dessins animés. Les triplés (rediff.) ; Les Schtroumpfs ; Bosco ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord.
18.30 Série : Arnold et Willy.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : On l'appelle Trinita. □ Film italien de E.B. Clucher (1971). Avec Terence Hill, Bud Spencer.
22.40 Série : China beach.
23.30 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.45 Feuilleton : Dynastie.
14.35 Chasseurs d'images (rediff.).
17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Incroyable Hulk.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Feuilleton : Les aventures de Pinocchio. De Luigi Comencini, avec Nino Manfredi, Gina Lollobrigida (5e et 6e épisodes). *Pinocchio et son ami sont transformés en baudets...*
22.15 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : **Les aventures de Marco Polo. ■** Film américain d'Archie Mayo (1938). Avec Gary Cooper, Basil Rathbone, Sigrid Gurie.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Spectacle : Le cirque de demain. De Michel Torend.
16.30 Documentaire : L'histoire de Margot Fonteyn (v.o.). De Patricia Foy.
18.00 Série : Le décalogue (6 et 7). De Krzysztof Kieslowski.
20.00 Documentaire : Itinéraire d'Alejo Carpentier. De François Porcile.
21.00 Documentaire : Steelband of Trinidad. De Daniel Varba.
21.50 Film d'animation : Une légende américaine. De Mario Rivas.
22.00 Documentaire : *Douady Adrien, mathématicien.* De Monique Sicard et Jacques Brissot.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle.
23.45 Jazz soundies collection.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. *Les revues de mathématiques.*
21.30 Débat. L'autre Allemagne (2e partie).
22.40 Nuits magnétiques. Loin de Hambourg (rediff.)
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. *Quatuor à cordes n° 2 en la majeur* op. 68, de Chostakovitch ; Quatuor à cordes, de Vercken ; Quatuor à cordes n° 3 en fa majeur op. 73, de Chostakovitch par le Quatuor de Manhattan (Eric Lewis, Roy Lewis, violons ; John Dexter, alto ; Judith Glyde, violoncelle).
22.30 Récital. Robert Cohen violoncelle. Suite pour violoncelle n° 3 op. 87, de Britten ; Passacaille pour violoncelle, de Walton ; Suite pour violoncelle n° 1, de Bloch ; Suite pour violoncelle n° 1 op. 72, de Britten.
0.00 Club d'archives. Hommage à Henri Sauguet.

Audience TV du 18 février 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDE LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54.1	7/7 20.0	Vaclav Havel 7.3	Actual région 13.1	Imagina 90 1.1	Pub 7.8	Culture pub 3.9
19 h 45	57.4	7/7 23.4	Vaclav Havel 6.0	19-20 infos 11.9	Ça cartoon 4.6	Journal 6.5	Roseanne 4.5
20 h 16	68.8	Journal 25.1	Journal 15.9	Benny Hill 13.6	Ça cartoon 3.7	Journal 5.3	Mme servie 5.1
20 h 56	67.9	Le Silencieux 28.0	Th. Crown 19.4	Chapeau 3 4.7	Deux 2.0	Flashdance 12.2	Etoile nord 5.6
22 h 8	63.0	Le Silencieux 24.1	Th. Crown 18.7	Soir 3 3.1	Deux 2.1	Flashdance 12.3	Etoile nord 5.7
22 h 44	29.8	Pub 10.9	Œil coulisse 3.9	Le divan 2.3	Week-end 1.3	Fièvre sam... 8.6	Sport 6 2.5

COMMUNICATION

Le lancement de nouvelles chaînes

Une étude de TDF affirme qu'il y a quatre canaux disponibles à Paris

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel s'apprête à lancer un appel d'offres pour l'utilisation d'une seule fréquence de télévision à Paris. La compétition risque d'être rude entre tous les candidats : Canal Enfants, allié à Sport-2/3, Euromusique, RCL-TV, soutenu par des quotidiens régionaux et même TF 1, à qui l'on prête l'intention de lancer une chaîne « famille ». Pourtant, les responsables de Télédiffusion de France affirmaient, il y a quelques mois, dans un document confidentiel qu'il y a non pas un mais quatre canaux disponibles en région parisienne.

« *Du strict point de vue de la planification des fréquences, quatre canaux supplémentaires peuvent être envisagés : les numéros 35, 38, 51 et 56.* » C'est ce qu'affirment les responsables de TDF dans une note confidentielle du 17 mars 1989 après avoir analysé toutes les possibilités de lancer de nouvelles chaînes de télévision à Paris. Une information qui prend toute son importance alors que le gouvernement et le CSA entendent aujourd'hui limiter la compétition à un seul canal de télévision.

La note, réactualisée en novembre 1989, ajoute que les nouvelles chaînes sur les canaux 35 et 38 pourraient utiliser immédiatement des antennes disponibles sur la tour Eiffel. Toutefois, les réaménagements techniques nécessaires pour des nouvelles diffusions nécessitent environ six mois de travaux. Pour utiliser les canaux 51 et 56, il faut, en revanche, construire un nouveau pylône au sommet de la tour Eiffel. « *Le délai de mise en œuvre d'une telle solution sera supérieur à vingt-quatre mois* », concluent les techniciens de TDF.

Les ingénieurs de la société publique détaillent ensuite les avantages et les inconvénients de chaque canal. Le numéro 35 est le meilleur, car il permet de toucher immédiatement quelque 3,2 millions d'habitants de la région parisienne. Ce canal a été récemment libéré par les armées qui utilisaient la fréquence, jusqu'à la fin de l'année dernière, pour le radar de Brétigny-sur-Orge. Son utilisation nécessite néanmoins la modification de deux petits réémetteurs qui couvrent 15 000 habitants et des interventions sur 2 500 à 3 000 antennes collectives.

Avec le canal 38, le public potentiel est légèrement inférieur au départ. Le problème des antennes collectives reste le même, mais il faut en plus modifier la fréquence d'Antenne 2 à Sannois, dans la banlieue parisienne, pour environ 200 000 habitants. Les canaux 51 et 56, en revanche, ne posent pas de problèmes aux antennes collectives, mais ils desserviront au début des émissions beaucoup moins de foyers. De plus, leur utilisation entraîne des modifications pour A 2 et FR 3, travaux qui peuvent gêner 90 000 spectateurs pour le canal 51 et 270 000 pour le canal 56.

Avec des calendriers différents, aucune solution n'est impossible techniquement. Mais, pour des raisons de coûts, les responsables de TDF préfèrent privilégier les deux canaux 35 et 38. Encore signalent-ils que le lancement de nouvelles chaînes sur ces deux canaux peut « *créer des perturbations à la lecture des magnétoscopes et aux jeux vidéo (...). Ces perturbations sont solubles au niveau de chaque utilisateur mais peuvent provoquer des réactions de mécontentement* ».

JEAN-FRANÇOIS LACAN

La Fondation Hachette offre cent mille livres aux bibliothèques

Briques de culture pour la Roumanie

BUCAREST

de notre envoyé spécial

« *Ces livres que vous apportez sont les vraies briques avec lesquelles reconstruire cette bibliothèque.* » Ainsi M. Dan Petrescu, vice-ministre roumain de la culture, accueillait-il samedi 17 février le don de cent mille ouvrages neufs fait par la Fondation Hachette. Il parlait devant la bibliothèque centrale universitaire de Bucarest, criblée de balles et brûlée pendant la révolution, devenue, selon les mots de M. Yves Sabouret, vice-PDG du groupe d'édition français, « *le double symbole de votre culture et de votre liberté* ».

Des 60 tonnes de caisses réparties en deux camions, on extrait quelques livres. Premier titre à apparaître : *A l'Ouest, rien de nouveau*... On formule aussi quelques vœux : pour M. Emmnuel Le Roy Ladurie, celui que la révolution roumaine trouve sa voie sans terreur, car « *la révolution n'est pas un bloc, on doit distinguer 1789 et 1793, février et octobre 1917* » ; pour M. Alain Decaux, ministre de la francophonie, celui que « *le livre continue de lier en profondeur tous les francophones, et même tous les hommes* ».

A la différence de la FNAC – qui va bientôt distribuer individuellement les quinze mille livres offerts par ses clients, – la Fondation Hachette a choisi pour sa première action d'envergure de les repartir entre quatre bibliothèques, trois à Bucarest, une à Iasi. A leur tour, celles-ci pourront redistribuer une partie des cent mille ouvrages (l'équivalent d'une journée de vente d'Hachette en France) à d'autres bibliothèques.

Les deux mille titres différents comprennent aussi bien romans qu'essais et ouvrages pour la jeunesse. Mais un effort particulier a été fait vers les ouvrages de connaissances (dictionnaires, Atlas) à la demande des Roumains. Pour M. Sabouret, qui souhaite que « *ce geste soit poursuivi avec les livres scolaires et la presse* », Hachette par sa fondation « *prolonge l'aventure internationale de l'entreprise avec une autre aventure, fraternelle et culturelle* ».

M. C. I.

Avant la reprise des négociations le 20 février

Une partie des journalistes en grève dans l'audiovisuel public

Les négociations du vendredi 16 février entre l'association des employeurs et les syndicats de journalistes de l'audiovisuel public n'ont pas abouti à la levée complète du préavis de grève débutant le lundi 19 février au matin à FR 3, Radio-France, RFI et RFO. Trois syndicats, SNJ, CGT et CFTC, ont en effet estimé insuffisantes les propositions patronales, et appelé à la grève en attendant la reprise des négociations mardi 20 février. Pour sa part, la CFDT ne s'est pas jointe au mouvement, constatant « *qu'un bout de chemin a été accompli* ». Toutefois, même la CFDT attend un nouvel effort budgétaire.

L'association des employeurs estime avoir « *plus que doublé les propositions faites en 1988* » pour résorber les disparités salariales entre sociétés. Mais les syndicats jugent que cet effort ne permettrait de résorber qu'entre un tiers et la moitié des écarts constatés avec les salaires d'Antenne 2. Lundi 19 février au matin, le mouvement de grève n'affectait que partiellement les programmes de France-Inter, France-Info et RFI. Les journalistes de l'audiovisuel ont déjà fait grève le 30 janvier, puis les 7 et 8 février, après l'échec des premières négociations.

Destinée au quotidien de Solidarité

La rotative du « Monde » a été démontée par seize techniciens polonais

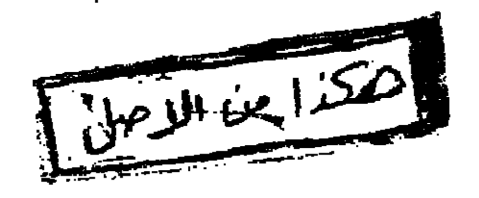
Au sous-sol de l'immeuble du *Monde*, rue des Italiens, à Paris, s'ouvre désormais une large tranchée tapissée de pierres et de béton. C'est la trace laissée par l'une des deux rotatives Wifag louée pour une somme symbolique par le journal au quotidien de Solidarité *Gazeta Wyborcza* (*le Monde* du 22 novembre 1989). L'autre est littéralement dépecée, ses organes pouvant servir de pièces de remplacement.

Seize techniciens polonais ont procédé pendant des semaines au démontage de la machine. Les électriciens partis, le cercle s'est réduit à sept mécaniciens. Employés en Pologne par l'imprimerie d'Etat Grafmazj de Poznan, ils ont travaillé sous la houlette d'Andrzej, imprimeur au journal clandestin *Tygodnik Mazowosze* avant de joindre, en mai 1989, *Gazeta*. Ces spécialistes, âgés de trente-cinq à soixante-deux ans, ont été appelés à la rescousse par le quotidien de Solidarnosc. « *Ce sont de grands professionnels ; sans eux, ce travail nous aurait été impossible : les machines que nous employions dans la clandestinité étaient beaucoup plus petites et sommaires* », explique Andrzej. Le démontage s'est parfois fait à tâtons. Certains plans de la Wifag, construite au début des années 60, faisaient défaut. « *Heureusement, le personnel de l'imprimerie du* Monde *nous a aidés* », souligne l'imprimeur de *Gazeta*.

Pour la plupart de ces ouvriers polonais, leur séjour à Paris était le premier. Mais quelques-uns avaient eu l'occasion de visiter la ville en 1973, lors d'un autre démontage de rotative, à l'imprimerie du Croissant. Ils ont donc visité Paris. Peu : la fatigue du travail et leur faible pécule (150 F par jour, leur transport et leur loyer au Foyer de jeunes travailleurs d'Achères étant pris en charge par l'association Solidarité France-Pologne) les a empêchés de tout voir. C'est la profusion et la variété de la nourriture qui les a le plus étonnés. « *On a beaucoup discuté de « bouffe »*, dit en riant Andrzej.

Le 15 février, le travail achevé, les derniers techniciens polonais ont quitté Paris par autocar. Direction Poznan ou Varsovie. Andrzej, lui, partira dans quelques jours, quand l'emballage de la rotative sera terminé. L'opération coûte 2 millions de francs. De nombreux lecteurs ont déjà répondu à l'appel du *Monde* et de l'Association Solidarité-France-Pologne. Le ministère de la culture et de la communication, des partis politiques, la commission de Bruxelles ont promis des aides substantielle, mais l'association attend des chèques. Andrzej espère que d'autres aideront *Gazeta* à payer le transport de sa rotative. « *La France est un pays si riche* », soupire-t-il.

Y.-M. L.



Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Les pépins du PEP

La Caisse d'épargne de Paris vient d'annuler toute sa campagne de publicité autour du PEP. Motif : elle avait *« oublié »* de préciser, sur ses encarts et ses affiches, que le taux de rendement de 8 % offert aux épargnants pour l'ouverture d'un Plan d'épargne populaire (PEP) ne valait que pour la première année. Vanter un produit de longue durée (huit à dix ans) avec un taux d'intérêt à court terme est peut-être un *« oubli »*, mais n'est-ce pas aussi une forme de désinformation ? Si une petite association, l'AFUB (Association française des usagers bancaires), décidée à défendre le consommateur, n'avait pris d'assaut la direction des caisses d'épargne, cette campagne couvrirait encore les murs et occuperait les ondes de la région parisienne.

Reste qu'il faut aujourd'hui bien du courage aux épargnants pour s'aventurer dans la jungle des produits financiers ou d'épargne. Pour valoriser au mieux un pécule, trouver le produit qui convient le mieux à leurs objectifs (placement retraite, immobilier, de précaution...), les Français ne doivent vouloir ménager ni leur temps ni leur volonté de comprendre. Pour se repérer entre les milliers de sicav, fonds communs de placements, livrets d'épargne et autres produits d'assurance-vie, mais aussi décrypter le non-dit ou le discours obscur des établissements financiers, chacun aujourd'hui doit redevenir cartésien.

C'est-à-dire pratiquer le doute systématique pour pouvoir établir une certitude minimale. S'il est un secteur où les associations de défense du consommateur ont un rôle à jouer, c'est bien aujourd'hui celui de la finance. Et s'il est une carte que les établissements financiers auraient intérêt à jouer rapidement, c'est bien celle de la clarté et de la transparence. La première banque ou la première compagnie d'assurances qui canalisera la confiance... pourra se passer de publicité.

Y. M.

Lire, page 30, « la bataille du PEP »

Ouvrant la voie à une collaboration entre Hoechst et le groupe chimique public français

L'Etat cède 35 % de Roussel-Uclaf à Rhône-Poulenc

L'Etat a choisi. C'est au groupe Rhône-Poulenc que reviendra en définitive la majeure partie de la participation qu'il détient directement dans le capital de Roussel-Uclaf. Avec l'agrément de la firme allemande Hoechst, qui contrôle Roussel-Uclaf à 54,5 %, les pouvoirs publics ont décidé durant le week-end d'apporter au numéro un français de la chimie 35 % des actions de la firme du boulevard des Invalides, le reste de la participation de l'Etat – 1,25 % – ira à l'ERAP, holding d'Elf-Aquitaine, ce qui portera la participation de ce dernier à Roussel-Uclaf à 5 %. « Au-delà, un coopération entre Rhône-Poulenc et Hoechst va s'engager.

Les conditions de ce transfert devaient être précisées lundi 19 février au ministère de l'industrie. *En agissant de la sorte, le gouvernement* couronne les efforts menés depuis plus de trois ans par le groupe chimique dirigé par M. Jean-René Fourtou pour atteindre, par croissance externe, une dimension réellement internationale, notamment dans l'agrochimie et la santé. Il l'épaule en outre efficacement pour financer ses achats.

Depuis décembre 1986, Rhône-Poulenc a successivement acquis la division agrochimique d'Union Carbide (E.-U.), *la chimie minérale de* Stauffer (E.-U.), l'aspirine de Monsanto (E.-U.), les spécialités chimiques de *GAF (E.-U.)* et de RTZ (G.-B.), les semences de Clause (Fr.), les vaccins de Connaught (Canada). *Pour faire* bonne mesure, le groupe français négocie actuellement la fusion de sa division santé (hormis Connaught, Mérieux et Bellon) avec le firme pharmaceutique américaine Rorer en vue *de prendre une participation* largement majoritaire (entre 65 % et 70 %) dans le nouvel ensemble. Bref, le montant de tous ces achats n'est pas loin d'atteindre 30 milliards de francs.

Si *Rhône-Poulenc a jusqu'ici* réussi à financer la plus grande partie de sa croissance externe, sans *trop alourdir son endettement, et ce* grâce à des montages financiers subtils tels que l'emprunt perpétuel de 5 milliards de francs (1988) et l'émission de titres participatifs pour 400 millions de dollars (2,3 milliards de francs) *en* 1989, le groupe est maintenant arrivé au bout de ses possibilités.

Le rapprochement envisagé de Rhône-Poulenc Santé avec Rorer obligerait Rhône-Poulenc à débourser *quelque* 3,2 milliards de dollars (environ 18,5 milliards de francs). M. Fourtou escompte régler près de 2 milliards de dollars (11,6 milliards de francs) *par la revente* d'actifs appartenant à Connaught, GAF et RTZ. Mais il lui restera encore à *verser* quelque 1,3 milliard de dollars (7,5 milliards de francs).

L'apport par l'Etat au groupe *actionnel, des actions Roussel*-Uclaf évaluées à quelque 3,3 milliards de francs, permettra à Rhône-*Poulenc de remonter le haut de son* bilan et d'augmenter sa capacité d'endettement. Mieux même ! Ce *transfert pourrait, en même temps,* permettre au groupe de récupérer des liquidités. De bonnes chances *existent, en effet, pour que le portage* de cette participation soit faite par une société holding à créer, dont *des investisseurs institutionnels* (GAN, AGF, UAP, BNP) pourraient devenir actionnaires à hau*teur globalement de 34 % à 40 %.*

Cette éventualité est sériusement étudiée par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des *finances. En plus de cet avantage,* Rhône-Poulenc aura droit en tant qu'actionnaire aux dividendes de Roussel-Uclaf, une véritable *« machine à faire de l'argent »*, dit-on, dont le seul défaut est de n'avoir pas su ou pu grandir.

Mais au-delà de ce seul aspect, Rhône-Poulenc, qui avec les actions Roussel-Uclaf *reprend les prérogatives* de l'Etat, vise surtout à créer un axe de collaboration dans la recherche et le développement, non seulement avec Roussel-Uclaf, mais surtout avec sa maison-mère allemande Hoechst. Longtemps réticente, la firme de Francfort n'est plus opposée à ce type d'association.

Un axe Paris-Toronto Fort Washington

Numéro un mondial de la pharmacie, elle *s'est fait distancer par* l'américain Merck, mais aussi par les nouveaux couples Smithkline-Beecham et Bristol-Myers-Squibb. Ses produits ont vieilli. Pour tout dire, Hoechst n'a plus vraiment le panache dans la pharmacie, et sa filiale Behring, le « Pasteur allemand », n'arrive pas à décoller. A l'heure où les regroupements sont d'actualité dans la santé, Hoechst, désormais relégué au sixième rang mondial dans la santé, ne verrait pas d'un mauvais œil se créer un axe Paris-Francfort-Toronto-Fort Washington avec un allié français, qui, lui, se classera dans les dix premiers mondiaux de la santé s'il réussit *son rapprochement* avec Rorer. La direction du puissant groupe chimique allemand hésite encore. Mais *son feu* vert au transfert des actions Roussel-Uclaf détenues par l'Etat vaut déjà presque une accep*tation.*

Il n'est pas exclu non plus que les deux groupes jettent les bases d'une collaboration dans l'agrochimie, où l'un et l'autre occupe déjà de solides bastions (4e rang mondial pour Rhône-Poulenc, 5e pour Hoechst).

Tout cela reste à définir. Avec des hommes intelligents et de bonne volonté des deux côtés du Rhin, mais aussi de l'Atlantique, tout porte à *croire qu'une entente* est parfaitement possible. Celle-ci pourrait même aller au-delà encore, car, en donnant 1,25 % des actions Roussel-Uclaf à l'ERAP, l'Etat français a clairement indiqué qu'il ne désavouait pas Elf et son patron *M. Loïk Le Floch-Prigent qui* avait posé sa candidature à la reprise des actions Roussel.

ANDRÉ DESSOT

Rhône-Poulenc : le leader national

Premier groupe chimique français et neuvième mondial, avec un chiffre d'affaires de *l'ordre de 75 milliards* de francs environ et un bénéfice qui pourrait largement dépasser 4 milliards de francs *en 1989 (3,46 milliards de* francs en 1988), Rhône-Poulenc articule ses activités autour de trois grands pôles.

Le premier s'intéresse à la chimie de base, celle des grands intermédiaires, chlore, azote, soufre, polyamides et polyesters.

Le second s'occupe de la chimie des spécialités et d'applications dans les pro*duits organiques, la biochimie,* les silicones, les fibres à polyesters, les terres et métaux rares auxquels il faut ajouter les fils et fibres polyamides et polyesters.

Le troisième s'occupe des *applications à l'homme, l'animal* et le monde végétal : produits pharmaceutiques (antibiotiques, etc.), les médicaments grand public (aspirine notamment), les produits diététiques, la nutrition *animale, la pharmacie vétérinaire*, avec de grandes filiales comme l'Institut Mérieux et les *laboratoires Bellon. Vient enfin* l'agrochimie : herbicides, fongicides, insecticides, produits pour jardins sous la marque KB.

Le groupe emploie près de quatre-vingt mille personnes, dont la moitié *seulement en* France, avec de fortes implantations en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Brésil.

Roussel-Uclaf : trois grandes spécialités

Créé en 1928, le groupe Roussel-Uclaf réalise un chiffre d'affaires d'environ 12,5 milliards de francs avec un bénéfice de 640 millions de francs. Son *activité s'exerce au travers* de trois divisions. La première est la santé : cinq labo*ratoires (Roussel, Cassenne,* Houde, Diamant et Takeda) élaborent de nombreuses spécialités antibiotiques, antalgiques et notamment antipaludiques.

La seconde est l'agro-vétérinaire, essentiellement des insecticides, fongicides et herbicides, avec une spécialité, les produits anticriquets, auxquels s'ajoutent des anti-infectieux et antiparasitaires pour les animaux.

La troisième est la chimie-nutrition, qui regroupe les moyens de la recherche industrielle, de la production chimi*que, de la production pharmaceutique* en vrac et de la fabrication de produits alimentaires. *Le groupe emploie* quatorze mille huit cents personnes, dont six mille quatre cents à l'étranger.

En milliards de francs

	Chiffre d'affaires 1988	Bénéfice 1988	Chiffre d'affaires *1989* sur neuf mois	Bénéfice 1989 sur neuf mois	*Effectifs*
Hoechst	139,4	6,8	115,6	10,6	169 169
Roussel-Uclaf	10,6	0,51	8,5	0,39	14 759
Rhône-Poulenc	65,33	3,46	53,94	3,72	79 670

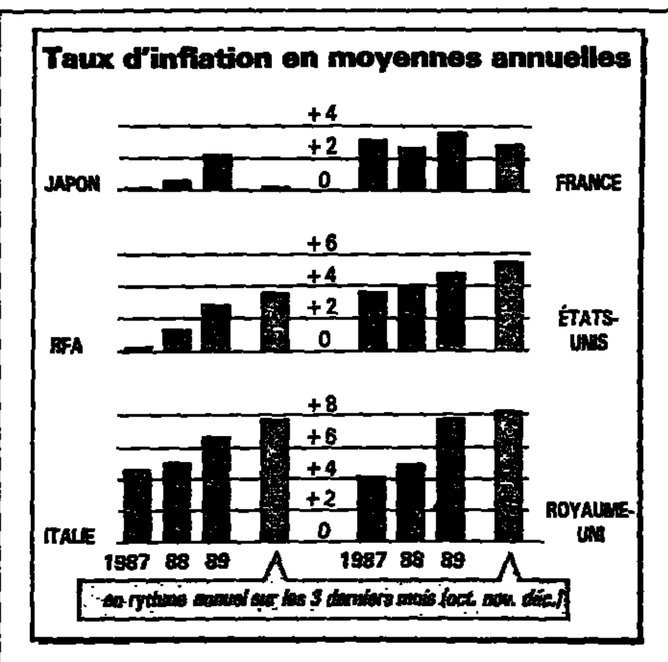
Un arbitrage de la Banque d'Angleterre

Armistice en vue chez Eurotunnel

Selon la presse dominicale britannique, M. Robin Leigh-Pemberton, gouverneur de la Banque d'Angleterre, a convoqué, à la fin de la semaine dernière, dans son bureau M. Alastair Morton, vice-président et directeur général du consortium Eurotunnel, et Sir Clifford Chestwood, chef de file des *entreprises* chargées de percer le tunnel sous la Manche, pour mettre au point un armistice dans leurs querelles.

Celles-ci menacent la poursuite du chantier dans la mesure où la *mésentente entre les deux hommes* a abouti à un blocage qui empêche les banques de fournir les 4 mil*liards de francs nécessaires.* Le compromis qui devrait être publié, dans la journée du 19 février, aboutirait à intercaler, entre M. Morton *et les entreprises qui ne supportent* plus son agressivité à leur égard, un directeur général adjoint technicien.

La fin de cette querelle de personnes rendrait superflue la condamnation d'Eurotunnel, le *16 février*, par le *tribunal* de Nanterre à payer 670 millions de francs de travaux déjà effectués par les entreprises. Les banques seraient en mesure de reprendre le versement des liquidités assurant le respect des délais et la mise en service de *l'ouvrage* le 15 juin 1993.



La hausse des prix n'a cessé de s'accélérer depuis 1986, année où l'effondrement des cours pétroliers avait provoqué un net recul des taux d'inflation dans le monde (+ 1,9 % aux Etats-Unis, – 0,2 % en RFA...). Ce ralentissement avait fait croire à tort que le problème de l'inflation était réglé pour longtemps. Si la remontée des prix pétroliers a remis les choses à leur juste place, il ne faudrait pas maintenant sombrer dans l'excès inverse et craindre le retour d'une inflation galopante. Le monde connaît depuis 1987 une forte croissance économique, qui a permis une baisse continue du chômage. L'expansion a tout naturellement favorisé des hausses de salaires et de prix plus vives. C'est ce qui s'est produit au début de 1989, phénomène aggravé par un renchérissement quasi général des produits alimentaires (conséquence de la sécheresse). Mais, dans l'ensemble, les politiques économiques menées par les gouvernements des grands pays industrialisés sont beaucoup plus strictes et rigoureuses qu'elles ne l'étaient il y a vingt ans. Les dégâts causés par l'inflation sont encore trop proches de nous pour que la leçon soit oubliée.

Le congrès de l'Ecole d'économie de Prague

Le gouvernement tchécoslovaque est divisé sur le rythme des réformes

***« Ce n'était peut-être pas le meilleur moment pour organiser ce congrès..., mais il était prévu depuis avant la révolution »*, ont répété les dirigeants tchécoslovaques en poste *depuis moins de cent jours aux quelques centaines d'hommes* d'affaires occidentaux venus à Prague à l'occasion d'un congrès organisé par l'Ecole d'économie, pour s'informer des possibilités d'investissements en Tchécoslovaquie.**

Alors que l'état de grâce politique des meneurs de la *« révolution de velours »* se poursuit, la libéralisation tant attendue de l'économie n'a pas encore pris forme.

PRAGUE
de notre envoyée spéciale

Les nouveaux ministres, pour la plupart récemment sortis de leur bureau d'économiste, travaillent d'arrache-pied à l'élaboration de *nouvelles lois, qui n'entreront* progressivement en vigueur qu'à partir du mois d'avril et permettront de démarrer, entre autres, la réforme de la propriété et la libéralisation du commerce extérieur. La nécessité d'établir en Tchécoslovaquie un *marché* digne de ce nom (un marché *« sans adjectifs »*, comme le qualifie le ministre des finances, M. *Vaclav* Klaus) *fait l'unanimité* au sein du gouvernement. En revanche le calendrier des réformes provoque des *dissensions et suscite* l'impatience des industriels tchécoslovaques et étrangers.

« Il est difficile d'ouvrir »

Pour M. Valtr Komarek, l'une *des vedettes* de la révolution de novembre et aujourd'hui premier vice-premier ministre en charge de l'économie, il *est essentiel* de ménager la population en vue des élections de juin prochain. *« Aucun gouvernement ne voudrait suivre les manuels de Milton Friedman... Nous ne voulons pas provoquer de tremblement de terre, et attendre de voir si nous en réchappons »*, a-t-il affirmé jeudi *15 février*.

On entend souvent à Prague des remarques ironiques sur les beaux discours de M. Komarek, leader de la pensée de la réforme économique en Tchécoslovaquie depuis quelques années, qui privilégie clairement pour l'instant les impératifs politiques sur les bouleversements économiques.

Le ministre des finances, M. Vaclav Klaus, en revanche ne cache pas son impatience : *« Il est difficile d'ouvrir une voie graduelle et crédible »*, a-t-il déclaré vendredi. M. Klaus n'a pas hésité à s'excuser pour le peu de modifications importantes contenues dans le projet de budget pour 1990 qui sera présenté en avril. Ainsi les diminu*tions de subventions* sont, selon lui, nettement insuffisantes.

Egalement partisan des transformations rapides de l'économie, le jeune président de la commission d'Etat, M. Vladimir Dlouhy, soutient de même qu'il ne faut pas tenir compte *des freins et aller de l'avant.* Selon ses calculs, la production a nettement chuté depuis la révolution de novembre. Il compte sur la mise en place, au cours des prochaines semaines, d'un comité de privatisation pour donner un nou*veau souffle* aux entreprises. Selon lui, de nouvelles entités privées verront le jour cette année, et il compte adopter au plus vite un plan de stabilisation *pour les dix ou* quinze plus grandes firmes du pays qui sont en état de quasi-faillite. Ces dissensions paraissent amuser le ministre du commerce extérieur, M. Andrej Barcak, l'un des seuls ministres communistes encore présents au gouvernement, et qui semble convaincu qu'il n'y sera plus après juin. *« Les politiciens pensent qu'il ne doit pas y avoir de hausse des prix avant les élections, ce serait pourtant sain économiquement,* déclare-t-il. *Ils savent que les gens vont devoir travailler plus dur et devenir plus pauvres, avant peut-être de travailler plus dur pour s'enrichir. »* Encore faut-il le leur dire.

La Tchécoslovaquie sait qu'elle dispose d'atouts considérables par rapport à la plupart des autres pays de l'Est. Une transformation pacifique a permis l'accession au pouvoir d'une équipe gouvernementale extrêmement populaire ; les structures économiques, malgré leur sclérose, *ne se sont pas effondrées,* et le niveau de vie reste relativement confortable comparé à celui des habitants de plusieurs pays voisins ; *un consensus existe sur la* nécessité de rétablir au plus tôt les mécanismes de marché.

Il reste que les nouveaux dirigeants *sont peu enclins à agir* avant les élections de novembre et répugnent à introduire trop rapidement les différents éléments des *réformes. Tout au plus* sont-ils convaincus de la nécessité d'éviter le *« piège de la réforme »*, selon l'expression de *M. Klaus*, dans lequelle la Hongrie et la Pologne se sont engagées sans que les résultats en aient été jusqu'à présent probants.

FRANÇOISE LAZARE

INSOLITE

Modèle scandinave

Heureux Norvégiens : ils vont pouvoir faire des économies sur leur facture de téléphone. *Les tarifs des appels* longue distance ont en effet été réduits d'un cinquième en janvier, et une nouvelle baisse *d'un quart* est envisagée pour juillet.

A l'origine *de cette bonne nouvelle*, Televerket, la *compagnie norvégienne* de téléphone, confrontée à un problème inhabituel : elle a gagné *trop d'argent. « Nous devons faire des bénéfices, mais pas autant »*, a expliqué, à Associated Press, *le porte-parole de l'entreprise*, M. Dag Melgaard. En effet, Televerket a annoncé un bénéfice de 1,7 *milliard de couronnes* (à peu près autant de francs).

Reste que cette baisse n'est qu'un juste retour des choses : le téléphone *norvégien* est considéré comme particulièrement cher. Il ne fait donc que se rapprocher des tarifs de ses concurrents *européens* qui, bien souvent, ont déjà réajusté vers le bas leurs tarifs internationaux.



ÉCONOMIE

SOCIAL

Avant la reprise des négociations conventionnelles

Vingt mille membres des professions de santé ont manifesté à Paris

Environ vingt mille médecins et membres des diverses professions de la santé, ont manifesté dimanche 18 février à Paris pour la *« défense de la médecine libérale »* qu'ils estiment *« menacée »*. Les négociations conventionnelles, toujours dans l'impasse en fin de semaine dernière, devaient reprendre lundi 19 février.

Peu de blouses blanches, mais des tenues endimanchées. En ce début d'après-midi, les médecins libéraux sont venus en famille pour exprimer leur mécontentement. Yvonne, *quatre-vingt-sept ans*, tailleur chic, s'enquiert du trajet du défilé : *« Les médecins sont mal traités, j'ai une petite-fille qui a fait son internat, et je sais la peine qu'elle a eue. »*

Pas d'extravagance dans les propos ou sur les banderoles. *« La santé en danger ! »*, *« Un gouvernement qui fait de fausses lois est un gouvernement en désarroi ! »*, *« Evin, arrête ta vengeance ! »*, *« Santé, y a-t-il un pilote dans l'avion ? »*. Tout juste si un *« Evin caca boudin ! »* apporte une note impertinente dans ce rassemblement bien orchestré. Seuls quelques internes et chefs de clinique s'adonnent à leur répertoire de carabins : *« Tringlots, toujours satisfaits ! »*...

Avant le départ de la manifestation prévu à 14 h 30, avenue de l'Observatoire, Michel Lacombe, porte-parole de la coordination des professions de santé, se met en voix sur fond de battements de cœur soigneusement préenregistrés. *« Ce cœur,* hurle-t-il, *nous ne voulons pas qu'il s'arrête de battre. Nous dénonçons les erreurs fondamentales du gouvernement depuis cinq à sept ans. »* A côté de lui, Alix Albert, responsable de la coordination des médecins de Paris, distribue des badges, qui se vendent comme des petits pains.

Paris, Seine-et-Marne, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise, Yvelines, Val-de-Marne, *Seine-Saint-Denis :* l'ensemble des départements d'Ile-de-France est en ordre quand le défilé s'ébranle. Côte à côte, Jean Marchand, Jacques Beaupère, Dino Cabrera, respectivement présidents de la FMF (Fédération des médecins de France), de la CSMF (Confédération des syndicats médicaux français) et du SML (Syndicat des médecins libéraux), ouvrent la marche aux accents de la *Cinquième Symphonie* de Beethoven. *« Nous ne voulons pas que cette manifestation soit politique,* insiste Jacques Beaupère. *Nous voulons rappeler aux différents partis que les organisateurs sont les syndicats des professions de santé. »*

Pour la « liberté de prescription »

Une affirmation qui va mieux en la disant. Patrick Devedjian, député maire RPR d'Antony (Hauts-de-Seine), défile aux côtés des médecins de sa circonscription, la poitrine ceinte de son écharpe tricolore. On signale la présence de MM. Jacques Toubon et Jean Tiberi (RPR), de M. Yvon Briant, président du Centre national des indépendants, et de M. François Bachelot, ex-Front national passé au CNI.

« Nous luttons pour le maintien de la qualité médicale, le libre choix du médecin par son malade, la liberté de prescription et la possibilité pour le praticien de suivre une formation médicale continue », rappelle M. Jean Marchand, alors que son voisin, M. Bernard Pommey, responsable des spécialistes de la FMF, dénonce *« l'intervention intempestive de la puissance ministérielle* a priori *dans l'élaboration du contrat qui lie la Caisse nationale d'assurance maladie et les médecins libéraux »*.

« Les professions de santé parlent aux Français » : avec un accent gaullien, un animateur lance des slogans boudés par ce public peu familier des manifestations de rue. Après Beethoven, les mélodies d'Ennio Moricone tentent de mettre de l'ambiance. Défilant en bataillon serré, les biologistes sont venus en force :

« Après avoir licencié un technicien, une infirmière et une secrétaire de mon laboratoire, je vais toucher un revenu amputé de 50 %, et mes investissements sont compromis », explique une biologiste de Montereau (Seine-et-Marne), scandalisée par la nouvelle nomenclature des actes biologiques. Un couple de médecins libéraux installés en secteur 2 à Provins tempête contre les menaces pesant sur *« une médecine de qualité »*. Pour leur part, les allergologues ont décidé qu'*« Evin leur donnait des boutons »*. Un peu plus loin, les médecins du Val-d'Oise défilent *« pour une juste revalorisation du secteur 1 »*. *« S'il y a un secteur 2, c'est que le secteur 1 n'est pas suffisamment stable. Aujourd'hui, les médecins manifestent pour leur dignité »*, commente M. Pierre-Alain Benhamou, directeur de clinique à Sarcelles.

En fin de cortège se pressaient quelques centaines d'assurés sociaux. Parmi eux, l'Association nationale pour l'avenir de la médecine (UNAM) dénonce, derrière son président, le docteur Bernard-Claude Savy, *« la socialisation de la médecine »*. Vient ensuite le Cercle national du corps de santé, créé en 1984 dans la mouvance de Jean-Marie Le Pen, du RPR et du CNI, comme l'explique son président M. Jacques Lafay, gérontologue et conseiller du seizième arrondissement de Paris. *« Nous nous battons pour nos jeunes, c'est l'avenir de la France qui est en jeu. »*

Vers 16 heures, les manifestants commencent à se masser place Vauban, devant le dôme des Invalides. *« Nous gagnerons lorsque nous serons capables de mettre 400 000 ou 500 000 personnes dans la rue. C'est un rapport de forces qui est en train de se renverser »*, lance M. Michel Lacombe. *« Il faut continuer à nous mobiliser dans un pur esprit de défense de la santé pour tous »*, conclut M. Pierre Corbi, représentant des internes. *« La santé n'a ni parti, ni religion, ni race. »* Il est 17 heures quand les manifestants se dispersent sagement sur l'air de la *Symphonie du Nouveau Monde*...

MARINE MALTO

Le président de la MGEN demande à ses médecins de ne pas soutenir les grévistes

M. Pierre Chevalier, président de la MGEN (Mutuelle générale de l'éducation nationale), ne badine pas avec quelques grands principes et prend, dans le même temps, le risque de se voir reprocher de ne pas en respecter d'autres comme, par exemple, celui de la liberté d'expression.

Dans une lettre datée du 6 février, adressée aux 500 médecins salariés de la MGEN, le président de cette puissante mutuelle écrit : *« Il nous est rapporté que des pressions seraient exercées sur vous par des organismes extérieurs à la MGEN (partis politiques, Conseil de l'ordre, etc.). Elles auraient pour but de vous inciter à soutenir les actions engagées par les chefs de clinique, les internes et, plus généralement, les défenseurs de la médecine libérale. »* Il poursuit : *« En prenant l'engagement d'exercer dans un centre de soins de la Mutuelle générale de l'éducation nationale, vous avez manifesté votre attachement à une forme de médecine qui concilie parfaitement la liberté de prescription avec un financement socialisé. Au-delà des circuits et structures, la relation avec une mutuelle implique une adhésion aux principes et aux valeurs que rappellent et explicitent nos assemblées générales. »*

La conclusion de ce document est sans appel : *« L'objet de ces rappels n'est en aucune façon de porter atteinte à votre libre détermination. Si, toutefois, votre choix vous conduisait à soutenir les positions exacerbées d'une conception libérale, nous serions contraints d'en prendre acte et de tirer les conséquences de votre désaccord fondamental avec les conceptions mutualistes. »*

En d'autres termes, l'expression d'un soutien aux médecins actuellement en grève ou, plus généralement, une prise de position qui ne correspondrait pas à celle de son employeur constituerait un délit d'opinion et pourrait conduire au licenciement du médecin concerné. M. Chevalier, qui reconnaît que les termes de sa lettre sont *« un peu vifs »*, explique que celle-ci est due à plusieurs cas, à Nice notamment, où des médecins salariés de la MGEN *« ont regretté que l'on fasse pression sur eux pour qu'ils expriment leur solidarité vis-à-vis de leurs confrères grévistes »*.

Médecin consultant du centre médical parisien de la MGEN tout en se disant *« défenseur de la médecine libérale »*, le docteur Paul Fleury, président de l'Association générale des médecins de France, n'a nullement apprécié ce geste dans lequel il voit *« une manifestation de sectarisme et d'arrogance anti médicale de la part de la MGEN, et donc de la Mutualité française »*. Estimant que ce discours et ces méthodes sont *« d'un autre âge »*, le docteur Fleury ajoute *« ne pouvoir admettre que, tout en affirmant ne pas vouloir porter atteinte à la libre détermination des médecins on n'hésite pas à menacer, à la MGEN »*, ceux qui auraient *« l'audace de témoigner leur attachement à des principes qui constituent les fondements de la médecine »*.

JEAN-YVES NAU

□ **PRÉCISION.** — Après l'annonce de la signature d'un contrat entre la France, la Chine populaire et Singapour pour la construction d'un hélicoptère (*le Monde* des 15 et 16 février), l'ambassade d'Australie à Paris nous demande de préciser que ce n'est pas l'Australie en tant que telle qui s'est retirée du projet, mais une entreprise australienne privée (Aerospace Technologies of Australia Ltd.) qui y a renoncé, en raison de sa propre estimation de la rentabilité de ce programme P 120 L.

ÉQUIPEMENT

Arrêt et stationnement interdits sur 27 kilomètres d'« axes rouges » dans la capitale

Vingt-sept kilomètres d'« axes rouges » dans la capitale dès le printemps prochain : cette décision, que devait approuver lundi 19 février le conseil de Paris, entre dans le plan de circulation adopté en octobre dernier sur la proposition du maire de Paris et du préfet de police.

Les « axes rouges » sont les voies classées prioritaires et décisives pour la fluidité du trafic : le boulevard périphérique, les voies sur berges et les artères principales, 300 kilomètres au total. Les vingt-sept premiers kilomètres jugés vitaux, et qui feront l'objet d'une réglementation et d'un aménagement particuliers, correspondent à deux axes perpendiculaires sud-nord et est-ouest. L'axe sud-nord va de la porte d'Orléans à la porte de Clignancourt avec une branche vers la porte de Pantin. Il emprunte l'avenue du Général-Leclerc, les boulevards Saint-Michel, de Sébastopol, de Strasbourg, Magenta puis Barbès et d'Ornano ou rue Lafayette et avenue Jean-Jaurès.

L'axe est-ouest comprend, sur la rive gauche, la totalité des quais, de la porte de la Gare à la porte du Bas-Meudon, à la hauteur du périphérique, et, sur la rive droite, les quais à partir de l'Hôtel de Ville jusqu'au Louvre et la rue de Rivoli sur la même longueur.

Sur ces tronçons d'« axes rouges » très sensibles, tout stationnement sera interdit. Et tout arrêt aussi. Les livraisons seront reportées soit sur des aires spéciales dans les voies adjacentes, soit sur les trottoirs dans des zones où la circulation des piétons n'en sera pas gênée.

Sur les « axes rouges » moins sensibles que ces 27 kilomètres, les livraisons continueront d'être autorisées avec arrêt sur la chaussée, mais dans une plage horaire nouvelle : non plus de 8 heures à 13 heures, mais de 20 h 30 à 13 heures *« afin de favoriser les livraisons hors les heures de pointe »*.

Les « voies vertes » destinées aux cyclistes sur les « axes rouges » seront supprimées et des itinéraires de remplacement devraient être aménagés dans les rues voisines.

Ces mesures amèneront la disparition de près de deux mille places de stationnement. La construction de cinq mille places souterraines chaque année annoncée dans le plan de circulation doit en principe compenser cette diminution.

Le conseil de Paris prévoit de consacrer 25 millions de francs supplémentaires à l'aménagement des « axes rouges » : chaussées, trottoirs, signalisation et régulation des feux aux carrefours.

Cette régulation des feux tricolores dans Paris se poursuit d'ailleurs, hors des « axes rouges ». Quatre cents carrefours devraient ainsi être régulés à la fin de 1990 et *un millier en tout en 1995. Enfin* l'extension du stationnement payant en surface continue elle aussi au rythme de dix mille à quinze mille places supplémentaires par ans. Dans trois ans, il ne restera plus que quelques îlots dans les 12e, 13e, 17e et 19e arrondissements qui réussiront à y échapper.

C. V.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Après l'accident de Bangalore

L'Inde interdit de vol les Airbus A 320

Le gouvernement indien a suspendu pendant une semaine les vols des quatorze Airbus A-320 de la compagnie Indian Airlines dans l'attente des résultats de l'analyse des *« boîtes noires »* de l'A-320 qui *a raté, le 14 février*, son atterrissage à Bangalore (quatre-vingt-onze personnes ont été tuées). L'enregistreur des paramètres de vol qui permettra peut-être d'expliquer pourquoi l'avion s'est posé, par beau temps, un kilomètre avant la piste, sera étudié au Canada.

Il s'agit aussi pour le gouvernement de s'assurer qu'Indian Airlines est capable d'exploiter un appareil très sophistiqué et très informatisé. L'association des pilotes indiens avait demandé à ses *membres de refuser de piloter* des A-320 qui présenteraient des anomalies techniques mêmes mineures. En effet, plusieurs incidents sont intervenus, ces dernières semaines, sur des A-320 en raison d'une carence des services d'entretien de la compagnie qui n'avaient pas effectué les réparations demandées par les équipages.

De son côté, la direction de l'aviation civile française s'est refusé à interdire de vol les A-320 d'Air France et d'Air Inter, comme le lui demandaient deux syndicats de navigants, en déclarant que les *premiers éléments de l'enquête sur* l'accident de Bangalore ne faisaient pas apparaître de défaillance technique.

Conséquence d'une mauvaise conjoncture

Les camions américains Mack ont perdu 1 milliard de francs en 1989

Mack Trucks, le fabricant américain de camions, filiale à 45 % de Renault-Véhicules Industriels (RVI), aura subi *finalement* des pertes en 1989 de 185,4 millions de dollars, soit 1 milliard de francs. La *mauvaise conjoncture dans* le secteur avec des baisses de prix de 30 % depuis le début de l'année, *ainsi que « des erreurs de gestion »* selon RVI (*le Monde* du 16 novembre) expliquent cette rapide dégradation.

Les mesures de restructuration engagées l'été dernier avec la rénovation de l'état-major, la compression des stocks, la conclusion d'un accord avec le syndicat UAW et la réduction des effectifs, auront *« un effet rapide »* selon RVI. Cependant, l'actionnaire français estime que *« les pertes devraient se poursuivre sur la majorité de 1990 »*.

Pour participer au redressement, RVI a décidé de souscrire à une émission d'obligations convertibles de 50 millions de dollars de Mack, ce qui pourrait porter sa part dans le capital, en cas de conversion, à 55 %.

LOGEMENT

Les nouvelles modalités des prêts aidés pour l'accession à la propriété sont publiées

Trois décrets et trois arrêtés définissant les nouvelles modalités d'attribution des *« prêts aidés pour l'accession à la propriété »* (PAP) ont été publiés au *Journal officiel* du samedi 17 février. Le demandeur du prêt devra faire un apport personnel correspondant à 10 % du montant de l'opération. Le montant du prêt bénéficiant d'une bonification de l'Etat peut atteindre jusqu'à 90 % du prix, dans les limites de plafond correspondant à la composition de la famille, à sa zone de résidence et au type de logement concerné (construit par un promoteur ou directement par le bénéficiaire du prêt). Ces deux dispositions sont destinées à éviter le recours à des prêts complémentaires à des taux trop élevés, entraînant un endettement excessif.

Le montant des ressources donnant droit à un PAP, variable selon la taille de la famille et la zone de résidence, est relevé de 6 %. Les plafonds des prêts, quant à eux, *sont relevés de 10 % pour* les acquisitions et de 5 % pour ceux qui font construire leur maison *(« secteur diffus »)* : ces derniers peuvent être majorés lorsque le bénéficiaire fait appel à un architecte pour la conception ou l'implantation de la maison.

ETRANGER

L'« optimisme prudent » de M. Michel Camdessus

Le FMI tend une main à l'Est et l'autre au Sud

Le Fonds monétaire international va ouvrir des négociations avec d'autres pays de l'Est, dans le sillage de l'aide économique accordée à la Pologne et en cours de finalisation avec la Hongrie, a révélé le directeur général du FMI, M. Michel Camdessus, lundi 19 février à Manille.

Il pourrait s'agir, outre la Roumanie, déjà membre du Fonds, de la Tchécoslovaquie et de la Bulgarie, qui ont annoncé leur intention d'adhérer aux institutions de Bretton Woods, selon une source du FMI citée par l'AFP.

Le maintien de la croissance économique dans le monde industriel et l'intégration dans le marché mondial des pays à économie planifiée vont constituer, avec le règlement de la crise de la dette des pays en voie de développement, les principaux défis des années 90, selon le directeur général du FMI.

Pour M. Camdessus, qui s'est déclaré d'*« un optimisme prudent »*, une expansion modérée devrait se poursuivre, a-t-il estimé, mais l'inflation demeure un danger et des politiques monétaires restrictives devront être maintenues. Les grands déséquilibres économiques n'ont pas été corrigés (excédent commercial du Japon et de l'Allemagne, déficit des Etats-Unis et du Royaume-Uni) et menacent l'expansion et la stabilité financière.

Huit ans après le début de la crise des paiements des pays en développement, la dette reste un problème majeur, même si la situation s'améliore dans des pays comme le Chili, le Mexique et les Philippines, a observé M. Camdessus.

Répondant indirectement à des critiques adressées aux politiques d'ajustement prônées dans les pays en développement par le FMI, M. Camdessus a insisté sur la nécessité de renforcer la lutte contre la pauvreté.

L'éventail des revenus s'est fortement élargi dans beaucoup de pays, et une majorité de la population a été laissée à l'écart, a-t-il affirmé, ajoutant que les pays qui prennent sérieusement leurs responsabilités sociales ne doivent pas avoir peur de taxer les nouvelles classes aisées pour financer des programmes de santé, d'éducation et de protection de l'environnement.

L'inflation reste vive en Grande-Bretagne

L'indice des prix à la consommation pour janvier a atteint 0,6 % en Grande-Bretagne, a annoncé l'Office central des statistiques, vendredi 16 février.

En glissement annuel, l'inflation reste à 7,7 %, comme au cours des deux mois précédents. La hausse des prix des produits alimentaires, la plus forte pour un mois de janvier depuis 1985, a largement contribué au mauvais indice.

Ce résultat ne peut que conforter le gouvernement de Mme Thatcher dans sa volonté de brider une inflation qui alimente les revendications salariales (et réciproquement), et qui semble devoir dépasser le rythme de 8 % au premier trimestre.

INDUSTRIE

Le redressement de la chaîne hôtelière

Climats de France vise l'Europe dans le « deux étoiles »

Reprise en main par Elitair (restauration collective et publique) au début de 1987, après sa déconfiture (un passif de 100 millions de francs), la chaîne hôtelière Climats de France (deux étoiles), réorganisée et *« redéfinie »*, repart. Elle devrait pour 1989 réaliser un bénéfice de l'ordre de 4 à 5 millions de francs pour un chiffre d'affaires d'environ 624 millions. En 1990, elle doit poursuivre son développement en France, à raison de quinze hôtels par an, comme en 1989. Elle en compte aujourd'hui cent quarante, au lieu de cent vingt-cinq au *moment de sa reprise par Elitair*, ce qui la place juste derrière Ibis-Urbis, du groupe Accor (deux cent *trente et un établissements*) et Campanile, du groupe Taittinger (deux cents unités).

Surtout, le PDG d'Elitair, M. Claude Douillard, affiche comme ses concurrents des ambitions européennes : ouvrir cent hôtels dans les dix ans en RFA, comme en Espagne et en Grande-Bretagne, une cinquantaine au Benelux, de façon à dépasser au total les six cents à la fin de la décennie. Pour l'instant, la chaîne compte seulement un établisse*ment à l'étranger, en RFA, où elle* doit bientôt en ouvrir un second (ainsi qu'un en Espagne), mais elle espère arriver à douze à la fin 1990.

Autres signes de ce redémarrage : la chaîne va se donner un porte-drapeau, un hôtel de trois cent vingt-cinq chambres (quatre-vingts au maximum pour les autres), à Paris, porte de Mon*treuil, d'un coût de 135 millions de* francs, qu'elle finance elle-même (alors que 85 % de ses établissements sont en franchise). *Parallèlement*, Climats de France va se développer sur le nouveau marché du « une étoile », sous l'enseigne Nuits d'hôtel, où elle avait ouvert un premier établissement en novembre 1988 : de six aujourd'hui, elle compte passer à soixante à la fin de 1990, une vingtaine étant actuellement en construction.

Profitant des difficultés de l'australien

Telefonica rachète la participation de Bond dans le téléphone chilien

Le groupe espagnol Telefonica, qui s'était fait souffler par l'australien Bond la Compagnie de téléphone du Chili (CTC) en janvier 1988, prend sa revanche deux ans après : Bond Corporation International Ltd (BCIL) lui a vendu sa participation de 52 % pour la *somme de 391 millions* de dollars (2,2 milliards de francs). Au passage, l'australien – qui avait été vivement critiqué *lors de cette* acquisition – réalise une coquette plus-value (de 90 à 100 millions de dollars).

L'accord – soumis encore au feu vert des deux conseils d'administration – permet à l'espagnol de mettre la main sur la plus importante compagnie téléphonique locale du Chili, puisque la CTC contrôle 96 % du trafic (le reste étant partagé entre cinq petites sociétés).

L'été dernier, Telefonica avait acquis *pour 56 millions de dollars* (320 millions de francs) 20 % du capital d'Entel Chile, compagnie qui gère les communications interurbaines et internationales.

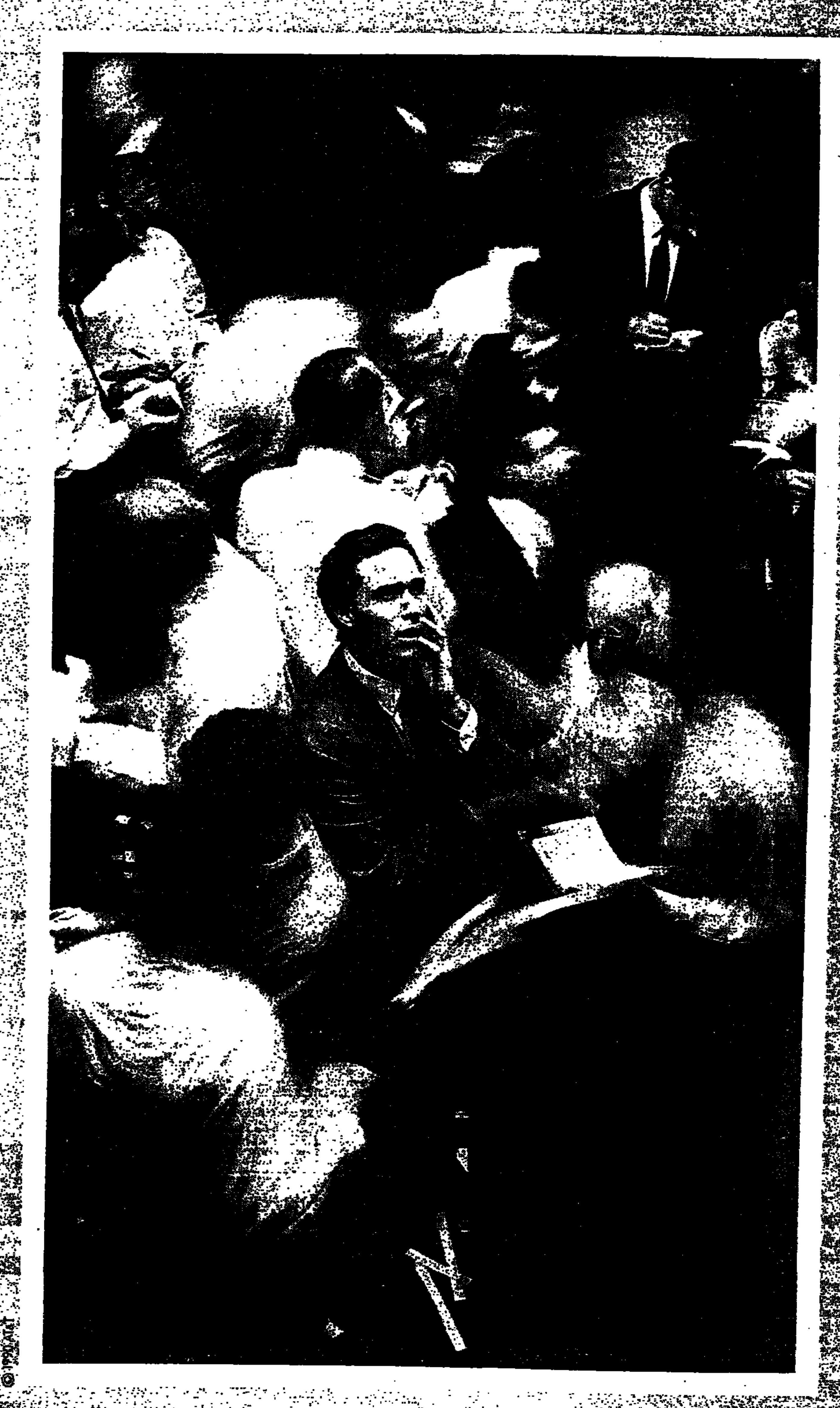
La CTC a réalisé un chiffre d'affaires de 231 millions de dollars en 1988 et des bénéfices de 71,5 millions de dollars la même année.

□ **Alliance ATT-Mitsubishi dans les semi-conducteurs.** – American Telephone and Telegraph (ATT) va fabriquer des semi-conducteurs pour le marché international en coopération avec le japonais Mitsubishi. L'accord, d'une durée de cinq ans, porte sur des mémoires statiques (SRAM) et prévoit des transferts de technologie et des accords de fabrication et de commercialisation à travers la filiale ATT microelectronics. Avec 2,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires (15 milliards de francs) en 1989 dans les semi-conducteurs, Mitsubishi est le septième producteur mondial du secteur. Pour sa part, le géant du téléphone a perdu une place dans le classement en 1989, rétrogradant au vingtième rang avec 873 millions de dollars de chiffre d'affaires dans les semi-conducteurs (4,5 milliards de francs).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



"Je crois que je ferais mieux d'appeler."



Les Etats-Unis. Un coup de fil et vous y êtes.

En brassant des affaires dans un monde qui bouge si vite vous pouvez avant même de vous en rendre compte être dépassé. C'est à ce moment là que quelques bons conseils de personnes avisées peuvent faire toute la différence. Quand autour de vous tout le monde perd son sang-froid, il est rassurant de savoir que, bien que vos clients soient sur un autre continent, vous pouvez rapidement remettre le [illegible] en ordre. Par téléphone.

Avec AT&T et France Télécom, leaders mondiaux des télécommunications, les lignes entre la France et les Etats-Unis sont ouvertes. [illegible] si vous voulez décrocher une affaire, décrochez le téléphone.

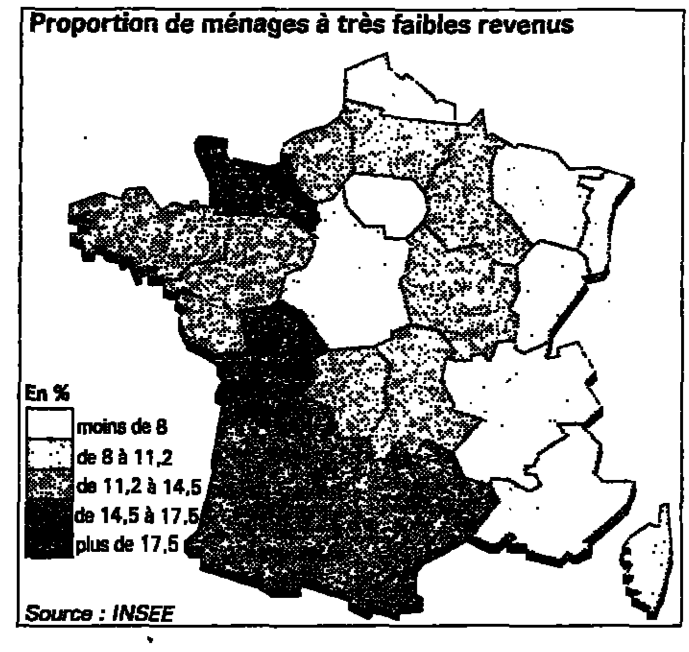
AT&T

FRANCE TELECOM

CHAMPS ECONOMIQUES

Les France d'après crise

Le Nord était dynamique et industriel, le Sud éduqué mais sommeillant : la crise a fait apparaître de nouvelles pauvretés, de nouvelles richesses, sans supprimer les anciens clivages



Source : INSEE

Taux de précarité de l'emploi

En %

moins de 4,5

de 4,5 à 5,5

de 5,5 à 6,5

de 6,5 à 7,5

plus de 7,5

Données sociales 1990

CERTAINS historiens ont parlé de plusieurs France, des géographes de Paris et du « désert français ». Autant d'images, autant de réalités, mais la division la plus connue est celle qui oppose traditionnellement la France dynamique et industrielle – industrieuse, – celle de l'entreprise, au nord d'une ligne Grenoble-Le Havre, à celle de la boutique et de la campagne, plus sommeillante, au sud.

Dans la livraison 1990 de *Données sociales* (1), un document que l'INSEE publie tous les trois ans, l'opposition entre le nord et le sud du territoire national se marque de nouvelles différences. Mais il ne s'agit pas d'un simple partage manichéen, de vieux clichés, comme la richesse de l'un et le vieillissement de l'autre, etc. Non, il y aurait l'annonce d'un basculement, d'un rééquilibrage dans l'espace qui conduirait d'un Nord un peu emblématique et rigide à un Sud multiforme, contradictoire et vivant.

Des emplois précaires

Quelques exemples de ce changement se retrouvent dans les statistiques résumant des réalités empilées ou divergentes. La natalité reste plus faible dans le Sud, où l'on compte moins de jeunes que dans le Nord ; la population y est plus vieille, à cause des retraités et du dépeuplement. On ne vieillit pas seulement au soleil, on y revient comme les fonctionnaires qui retournent au pays avant quarante ans ou à la fin de leur carrière.

Vieux, les uns seraient-ils plus pauvres que les autres ? Oui, si l'on *considère les revenus des* ménages. En Bretagne et dans le Sud-Ouest, se trouvent, en pourcentage plus fort, ceux qui disposent des ressources les plus faibles. Mais cela est dû à l'âge autant qu'à la situation du conjoint, inactif, et au maintien d'une ruralité traditionnelle dans des régions à l'agriculture moins riche. Pourtant – encore que cela puisse être lié, – le patrimoine agricole familial reste important dans le Sud-Ouest et le Sud-Est ; il se fait rare dans le nord et l'est du pays.

Non, si l'on s'en tient aux signes de ce qu'on appelle maintenant la *« nouvelle pauvreté »*. Les bénéficiaires du RMI se trouvent plus fréquemment dans la partie supérieure de l'Hexagone et sont massivement représentés *en Haute-Normandie et dans le* Nord-Pas-de-Calais.

Signe de cette double pauvreté : les deux formes de l'aide sociale. Celle destinée à l'enfance (en fait aux mères seules avec enfants) est plus importante au nord, près de la frontière ; celle qui va aux personnes âgées, dans les départements du Sud.

On aperçoit là les effets des soubresauts provoqués par les restructurations et la crise économique récente. Plus développé industriellement et possédant un *appareil de formation adapté aux* besoins de main-d'œuvre peu ou pas qualifiée des grosses entreprises traditionnelles – c'est un euphémisme, – le Nord a ensuite davantage souffert des difficultés que rencontraient ses secteurs d'activité.

De manière conjoncturelle d'abord, puis généralisée, le nombre des emplois précaires s'est accru dans la dernière période, et cette pratique s'incruste au nord, plus particulièrement au nord-ouest.

On y trouve *toute* la palette, de l'intérim aux contrats à durée *déterminée*, en passant par les stages du « traitement social » et le travail à temps partiel, utilisés dans le tertiaire et l'industrie *lourde. Alors qu'en moyenne* nationale l'indice de précarité de l'emploi s'établit à 6 %, il est de 9 % dans le Nord-Pas-de-Calais. Et le Sud paraît relativement épargné.

Le paysage du chômage est tourmenté, mais présente des tendances identiques. Très élevé dans le Nord-Ouest, comme sur les façades ouest et méditerranéenne, *le taux de chômage signifie* ici le déclin des anciennes productions ; là, il s'explique par l'absence de capacités locales d'emploi, lesquelles ne sont pas en mesure d'absorber la population active disponible. Or, contrairement aux mouvements du passé, celle-ci ne trouve plus à s'expatrier *vers les zones consommatrices de main-d'œuvre.*

Un courant culturel

Conséquence à peine paradoxale : depuis le début des années 80, et de façon plus marquée après 1986, voilà que le Sud, globalement, et pour partie l'Ouest breton, crée des emplois salariés en proportion plus importante que tout le Nord. Le Sud-Est arrive en tête, sans surprise, grâce à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et au Languedoc-Roussillon, *mais il est suivi* par le Sud-Ouest (Toulouse, Bordeaux), la façade ouest et la Bretagne.

Les uns profitent de la croissance de l'agroalimentaire et du tourisme, les autres de l'essor des nouvelles technologies et du fait que les implantations ne dépendent plus désormais de l'approvisionnement en matières premières ou de contraintes géographiques. Plus précisément, ces régions allient l'avantage de disposer de catégories de personnes qualifiées, formées, à celui de pouvoir, y compris culturellement, suivre le courant en faveur des petites et moyennes entreprises.

Au-delà de l'héliotropisme, souvent avancé pour expliquer cette évolution, on retrouve là des éléments ancestraux. Le Sud et maintenant la Bretagne ont compensé leurs handicaps par un pari sur la formation initiale (ou professionnelle, dans le cas du Centre et de Poitou-Charentes). Le taux d'accès au niveau baccalauréat est, en moyenne, plus élevé dans le Sud-Est et surtout le Sud-Ouest que dans le Nord, et surtout les régions du Nord-Ouest ou de l'Est, où se trouvaient les grands bassins d'emploi.

Il y a douze points de différence entre l'académie de Toulouse et celle de Rouen. La Creuse ou le Limousin, par ailleurs, ont fourni de longue date des *titulaires de CAP* et continuent de le faire. Par suite, les universités attirent plus et de plus loin dans le Sud que, par exemple, Amiens. Le dynamisme local s'en ressent et en sera accéléré.

Autrefois, ces mécanismes permettaient aux jeunes du Sud-Ouest d'intégrer la fonction publique dans un bon rang et à ceux de l'Ouest de faire carrière dans l'industrie du Nord. A cause de la crise puis des changements intervenus avec la reprise, ces jeunes restent aujourd'hui sur place : ils grossissent les rangs des chômeurs mais, aussi, y alimentent la vitalité économique. Grâce à leur formation, ils investissent les nouvelles technologies et créent des emplois. Si bien que, face au Nord, se démultiplie le Sud.

ALAIN LEBAUBE et JEAN-MICHEL NORMAND

Différences en série

• Bas revenus dans le Sud-Ouest

A la fin de 1984, 18 % des ménages français étaient considérés comme disposant de *« bas revenus »* (inférieurs à 60% du revenu médian). Mais la densité est inégale selon les régions : faible dans l'Est, elle se concentre dans le Sud-Ouest, singulièrement dans les campagnes (où l'on trouve plus de 40% des ménages à bas revenus). Elle atteint son minimum dans la région parisienne, mais compte tenu de l'importance de cette région, c'est aussi là que l'on trouve le plus grand nombre de ménages à bas revenus. C'est que la situation est liée à la fois au chômage (quatre chefs de famille à bas revenus sur dix ont un emploi) et à l'inactivité du conjoint.

• Précarité dans le Nord-Ouest

Régions favorisées mises à part, comme *l'Ile-de-France et l'Alsace*, la précarité de l'emploi a élu domicile dans la moitié nord de la France. Ou, plus particulièrement, sur sa facade nord-ouest, dans ces zones qui ont subi les suppressions d'effectifs de la grande industrie traditionnelle et qui connaissent encore les taux de chômage les plus élevés : le Nord-*Pas-de-Calais*, la *Haute* et la Basse Normandie, la Bretagne.

Avec l'intérim, le contrat à durée déterminée, les TUC, les stages du traitement social et le travail à temps partiel, ces *« formes particulières d'emploi »*, développées pendant la crise, nourries de la reprise, occupent désormais 3 millions de salariés, aux trois quarts des femmes, contre 15 millions de *salariés permanents à temps plein.* D'abord utilisées par certaines branches du tertiaire, et, bien sûr, le commerce ou les hôtels-cafés-restaurants, elles le sont maintenant par l'industrie manufacturière, *biens intermédiaires ou d'équipement*, l'automobile et le bâtiment-travaux publics. Elles sont devenues un mode de gestion pour de grosses entreprises qui veulent adapter leur main-d'œuvre à la *production. C'est typiquement* la réponse de l'après-crise pour l'industrie lourde, la technique souple qui correspond au tertiaire. Une femme sur quatre est employée ainsi, contre un homme sur dix. Un autre *signe*.

• Créations d'emploi dans le Midi

Tissus économiques mal en point, les anciennes régions industrielles du Nord et de l'Est renouent difficilement avec le dynamisme de la création d'emplois. Le poids de la mono-industrie limite les capacités de recomposition dans leur cas.

En revanche, et tout en supportant parfois de forts taux de chômage, faute de débouchés ou de puissantes implantations, les régions du Sud – Rhône-Alpes excepté – et même de l'Ouest profitent d'un mouvement de création d'emplois qui peut être élevé. L'Ouest est surement tiré par l'agroalimentaire et le tourisme. Le Sud-Est, Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, profitent de l'essor des nouvelles technologies.

D'une certaine manière, la troisième révolution industrielle, *moins assujettie aux matières premières* et aux contraintes géographiques, ajoute à ce déplacement territorial, facilité par le rôle des petites et moyennes entreprises. Historiquement, ce mouvement de *balancier pourrait être décisif*.

• Formation : la tradition maintenue

Les scolarités s'allongent. Alors que la génération de 1970 était déjà deux fois plus scolarisée à 17 ans que celle de 1950, chaque année, le taux de scolarisation en classe de seconde augmente de 3 à 4 points ; le taux d'accès dans les classes terminales a dépassé les 40 % en 1987 pour avoisiner les 45 % en 1988. Mais des disparités demeurent, géographiques comme sociales : le sud de la France et la Bretagne prennent l'avantage sur le Nord (à l'exclusion de l'Ile-de-France, bien entendu).

Une explication : les régions sans débouché direct à l'emploi *ont pris l'habitude de compenser* par le niveau de formation, permettant aux jeunes de s'expatrier. A l'inverse, dans les zones d'emploi traditionnel, l'appareil de formation, modelé au fil du temps, a pris du retard, alors *que celui du* Midi exerce une forte attraction sur les régions voisines. A terme, cela exerce une influence sur le type de développement.

A. L. et J.-M. N.

Vienne entre Est et Ouest

L'Autriche espère retrouver des marchés traditionnels mais craint la concurrence de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie

DEPUIS longtemps à l'avant-garde de l'ouverture à l'Est, mais prise de court par la rapidité des bouleversements politiques en Europe centrale et orientale, l'Autriche éprouve des sentiments mitigés. Elle voit resurgir sur sa *frontière orientale* à la fois un arrière-pays lui promettant de retrouver ses marchés traditionnels d'avant-guerre et des concurrents ambitieux – la Hongrie et la Tchécoslovaquie notamment – qui mettent les bouchées doubles pour sortir de l'impasse politique, culturelle et économique où les ont conduits leurs anciens dirigeants communistes.

L'euphorie de la première *heure* passée, dans un pays échappé lui-même par miracle à la transformation en démocratie populaire au lendemain de la seconde guerre mondiale, le réalisme s'est emparé des têtes *aussi bien* que des cœurs. Prague et Budapest vont-elles disputer à Vienne sa place de « capitale secrète » de cette « Mittel europa » qui suscite tant de nostalgie chez les uns et de préjugés chez *les autres* ? Base avancée de la démocratie « occidentale », l'Autriche perdra-t-elle son rôle traditionnel de pont entre l'Est et l'Ouest ?

Pis encore, risque-t-elle d'être dépassé dans la course vers la Communauté économique européenne par ses voisins qui frappent intempestivement à la porte de Bruxelles, alors que Vienne, après de *longues* querelles *internes*, a déposé sa candidature en juillet dernier ?

Les déclarations du président de la Commission européenne, Jacques Delors, sur *le « cas spécifique »* que représente la RDA, qui *« a sa place dans la Communauté si elle le demande »*, ont choqué la classe politique autrichienne : Bruxelles avait signifié sans ambages à l'Autriche qu'il ne saurait être question d'entamer des négociations sur *son éventuelle* adhésion avant 1993.

Au cœur de l'Europe

La démocratisation à l'Est et la désintégration des « blocs » militaires comme le débat lancé sur une neutralisation de l'Allemagne unifiée ouvrent aussi une nouvelle approche de la question de la neutralité de l'Autriche, considérée jusque-là par certains comme un obstacle à une entrée du pays dans la CEE.

Le chancelier Franz Vranitzky a saisi l'occasion du Forum économique et social de Davos pour rappeler aux Douze que *« l'Autriche fait partie intégrante de l'Ouest »* et que son adhésion à la CEE ne posera aucun problème matériel, *« ce qui ne sera pas le cas des économies ruinées des pays de l'Est avant bien longtemps »*.

« De tous les pays ayant manifesté le désir d'adhérer à la CEE, l'Autriche est sans aucun doute le mieux qualifié », a constaté le chancelier, rappelant que son pays vend d'ores et déjà les deux tiers de ses exportations aux pays de la CEE, d'où proviennent 68 % de ses importations. Bien que l'Autriche compte, dans une Europe plus grande, sur le renforcement des coopérations régionales, notamment des « Alpes adriatiques », projet lancé par le « groupe des quatre » (Italie, Autriche, Hongrie, Yougoslavie), *« une nouvelle version de la monarchie n'est pas à craindre »*, a assuré le chancelier à ses auditeurs.

Les perspectives d'une grande Europe unie ouvrent cependant à l'Autriche des nouvelles chances de retrouver la position « au cœur » du continent qui lui est due, *géographiquement, historiquement*, culturellement et économiquement, explique-t-on ouvertement dans les milieux politiques viennois. L'organisation d'une exposition universelle Vienne-Budapest en 1995 est une grande première qui permettra de renforcer l'ancrage de la Hongrie à l'Ouest, espère-t-on à Budapest, et de permettre à Vienne de redéfinir sa position à l'Est.

Pour relever le double défi à l'Ouest et à l'Est, le gouvernement autrichien a développé une stratégie tous azimuts. Vienne a proposé sa candidature pour accueillir le siège de la BERD (Banque pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est), en voie de constitution. Les chances que cette demande obtienne satisfaction sont bonnes, indique-t-on à Vienne. D'autant plus que dans la course engagée entre Paris et Vienne pour organiser la future rencontre au sommet de la CSCE, réunissant trente-cinq chefs d'Etat et de gouvernement, la capitale française semble avoir pris une sérieuse avance. Vienne, d'ores et déjà troisième ville onusienne – derrière New-York et Genève, – s'est également proposée pour accueillir d'éventuelles institutions *permanentes de la CSCE.*

Trois cents sociétés mixtes

Comme « plaque tournante bancaire » entre l'Est et l'Ouest, Vienne semble réunir les conditions requises. Les pays du COMECON ont accumulé une dette extérieure auprès de l'Etat et des banques autrichiens de l'ordre de 165 milliards de schillings (environ 82 milliards de francs) – dont 35 milliards sont garantis par l'Etat. Cela signifie que la part de l'Autriche dans le total des crédits accordés par les pays de l'OCDE *est deux fois plus élevée que* sa part dans les exportations des pays de l'OCDE à destination du Comecon. L'Autriche a dégagé 85 milliards de schillings pour participer à l'aide de l'OCDE à l'Est – soit environ 1 % du total de cette aide – et 20 millions de dollars pour l'aide à l'Est dans le cadre du FMI.

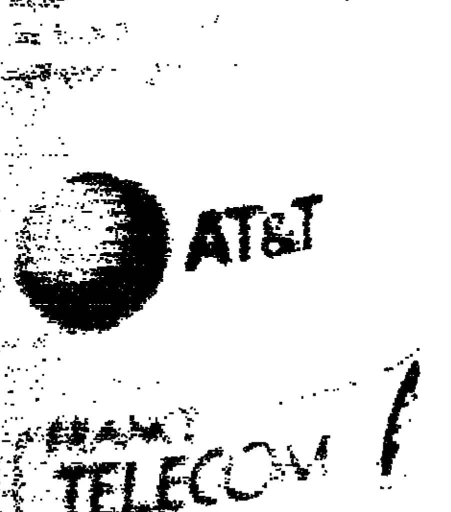
Pour trouver de nouvelles formes de financement sans recourir *aux crédits traditionnels*, un fonds Est-Ouest, opérationnel à partir d'avril prochain, a été créé pour accorder des facilités aux *petites et moyennes entreprises* désireuses d'investir à l'Est en leur donnant des garanties partielles contre les risques encourus. Le fonds disposera d'une enveloppe de 15 milliards de schillings.

Un système de transformation des dettes en participations à des entreprises est actuellement à l'étude, pour trouver une solution à l'endettement de la Pologne vis-à-vis de l'Autriche (quelque 40 milliards de schillings). L'Etat renoncerait à une partie de ses créances en les « vendant » à des investisseurs privés qui s'engagent à travailler pour l'exportation pour faire rentrer des devises en Pologne.

Ses rapports « privilégiés » avec les pays de l'Est, grâce à un héritage culturel commun, mais surtout à des raisons politiques – un petit pays neutre est beaucoup moins suspect comme partenaire commercial qu'une grande puissance, – ont permis à l'Autriche une remarquable infiltration dans toute l'Europe de l'Est.

de Vienne WALTRAUD BARYLI

Lire la suite page 28




POINT DE VUE

Oublier Brasilia

par Jean Soublin

PARTOUT les murs s'écroulent, les chaînes se brisent, la liberté renaît avec l'espoir. Les trompettes de la télévision ont résonné sous les remparts de la dictature et les ont renversés. Voici l'heure des retrouvailles. Chacun exulte en reconnaissant son frère dans le Roumain, le Tchèque, le Bulgare.

Des dramaturges deviennent présidents, des poètes condamnent des bourreaux. Quelle joie ! Quel bonheur !

Bien. Faut-il pour autant négliger les autres ? Faut-il que l'aurore née dans l'Est nous aveugle et nous fasse oublier le Sud ? Pour une poignée de tyrans déchus, combien restent en place ?

La misère, la vraie, celle qui ballonne le ventre des marmots, celle qui jette les familles sur les trottoirs et les enfants dans le lit des riches, a-t-elle donc disparu de la planète parce que la démocratie a effleuré les Carpathes ?

Quand sonne l'heure de la liberté, applaudissons les peuples qui s'émancipent, mais ne choisissons pas : applaudissons même s'ils sont loin, même s'ils sont pauvres. Tournons-nous, par exemple, vers l'Amérique latine. Alors que l'Europe de l'Est secouait son joug, deux pays, le Chili et le Brésil, émergeaient eux aussi de longues et douloureuses dictatures. On y célébrait des élections libres, sans violence, sans mort d'homme (alors que dans le tiers-monde le crime rôde si souvent autour des urnes), et vécues dans la joie.

Qui ne s'attendrirait en voyant la foule danser dans les rues de Rio le jour du scrutin, célébrant à sa manière effervescente l'ivresse de maîtriser enfin son destin.

Un pays ruiné

Cent soixante millions d'hommes redevenus libres sous les tropiques à l'automne 1989, (beaucoup plus, soit dit en passant, que dans tous les pays d'Europe de l'Est réunis), cela ne mérite-t-il pas de retenir l'attention ? Cela ne vaut-il pas, sinon une image de télévision, du moins la réflexion d'un chroniqueur ?

A moins que dans l'esprit des autorités, des médias, il n'y ait deux espèces de liberté, deux sortes de démocraties. Celles qu'il faut soutenir, glorifier, exalter parce qu'elles intéressent les entreprises, parce qu'elles sont proches, que leur main-d'œuvre est compétente et qu'elles représentent un marché, et puis les autres : les peuples qu'on encourage du bout des lèvres en leur offrant un feu d'artifice, ceux qu'on laisse en pâture au Fonds monétaire, ceux qui sont trop lointains pour réveiller les terreurs de l'immigration clandestine, les gueux du bout du monde, les mal gérés les faillis.

Les faillis, c'est vrai. Depuis 1982 le Brésil ne rembourse plus ses échéances, depuis 1989 il ne paie plus les intérêts sur sa dette bancaire. Il n'en peut plus le Brésil. Il est ruiné : cela coûte cher, la démocratisation, l'histoire l'a bien souvent prouvé et ceux qui ne lisent pas l'histoire n'ont qu'à inspecter les comptes de la Pologne.

Mais parlons un peu de cette dette et, puisque la France prêche un peu partout la tolérance, essayons d'en faire preuve même à l'égard de pays qui ont commis ce forfait indigne, odieux, répugnant : ne pas régler leurs traites.

Cette dette est née d'une panique. L'excès des pétrodollars menace en 1975 l'équilibre des nantis, ils imaginent de les déverser sur l'Amérique latine. Le Brésil accepte cette aubaine, il s'endette.

Naïveté ? Ignorance de sous-développé ? Allons donc ! Les taux, à cette époque, étaient inférieurs à l'inflation et les projets très rentables n'ont jamais fait défaut à ce pays de frontière : avec ces emprunts, il s'est doté d'une industrie qui lui permet d'afficher aujourd'hui le troisième excédent commercial du monde.

Le Brésil a fort bien fait de s'endetter. C'est ailleurs qu'il faut chercher la mauvaise gestion, celle qui a toléré pendant trop longtemps les débordements des pays riches et les a finalement contraints, en 1979, de hausser brutalement les taux d'intérêt. Le coût des emprunts dérape avant que les investissements qu'ils ont financés deviennent rentables : fardeau imprévu, crise de liquidité, nouveaux emprunts destinés à servir les anciens. Boule de neige...

Exsangue, le Brésil négocie, obtient des délais, formalise des promesses. Sous la pression des créanciers, on râcle les fonds de tous les tiroirs. L'argent des écoles, celui des égouts, celui des hôpitaux : tout va au service de la dette. Le peuple dépérit, proteste. On l'exhorte, on lui parle de sacrifice, d'honneur national, on le matraque un peu.

Cela ne marche pas trop mal pour les créanciers. On leur paie des intérêts, des commissions : 70 milliards de dollars transférés en dix ans par les miséreux du Brésil, sans que leur dette ait diminué le moins du monde, au contraire. Tant pis pour eux : il faut bien financer l'euphorie économique des riches, le miracle des années 80.

« *Situation inacceptable,* diront les hommes de cœur. *On n'a pas le droit de sacrifier ainsi une génération. On ne savait pas. Cela ne peut plus durer.* » Hélas ! Cela peut au contraire durer, et l'on ne discerne guère d'infléchissement dans la politique officielle à cet égard, ni chez nous ni d'ailleurs chez nos alliés : « *Il faut qu'ils paient, puisqu'ils ont signé.* » Mais, devant l'histoire, la mise à sac du tiers-monde maculera la fin du siècle, bicentenaire ou non.

L'honneur des riches

Il ne faudrait pourtant pas grand-chose pour que l'honneur des riches soit sauf. Un peu d'attention, d'abord, de la part des médias, pour éviter l'anecdote et se concentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire sur les efforts de ces peuples et de leurs dirigeants pour atteindre à la dignité.

Un peu de réflexion, enfin, pour se rendre compte que toute remise de dette – que le Brésil ne demande pas, – toute capitalisation des intérêts – qu'il va sans doute réclamer, – signifient des achats à nos entreprises, des emplois dans nos régions et qu'on peut aisément lier par contrat la générosité du créancier aux commandes du débiteur.

Si tout cela était bien compris, les sacrifices nécessaires, qui sont clairement dans notre intérêt, seraient plus aisément consentis. Par qui ?

Il ne s'agit certes pas d'accabler encore les banques : elles ont fait leur part. La dette a lourdement pesé sur leurs bénéfices comme d'ailleurs les incessantes tergiversations des débiteurs ont pesé sur les nerfs des banquiers.

Non. La dette du tiers-monde n'est plus un dossier bancaire. C'est une question de dignité et de bon sens posée à la société tout entière, et donc à l'Etat. A lui de choisir entre la morale de Guizot et la vision de Marshall.

► Ecrivain.

BIBLIOGRAPHIE*

Le « bébête show » des économistes

Un livre-pamphlet de Bernard Maris

LE typhon Maris vient de ravager l'île des économistes. Ils se croyaient en sûreté derrière les vagues de chiffres, les courbes en cloche, les « modèles » mathématiques, les récifs statistiques et les Prix Nobel. Patatras ! La tempête déchaînée par Bernard Maris dans le landerneau des experts, des professeurs, des conseillers, des analystes de tout poil, est sauvage.

Son livre, *Des économistes au-dessus de tout soupçon ou la grande mascarade des prédictions*, ne fait pas le détail, ce qui permettra à certains atrabilaires offensés de se réfugier derrière Talleyrand en disant que « *tout ce qui est excessif est insignifiant* ». Souhaitons que la corporation étrillée parte plutôt d'un grand éclat de rire...

C'est en tout cas le réflexe du lecteur dès les premières pages. Enfin voici dévoilés sous la gravité des discours glacés, des « lois », des cycles et des prévisions, les pustules de toutes familles : truismes, sophismes, tautologies, solécismes, et dénichés les ancêtres bien cachés de la généalogie : Diafoirus père et fils, M. Prudhomme et M. Homais.

Pour Carlyle, l'économie était la « science lugubre ». Que Bernard Maris ait pu en faire jaillir une telle source d'hilarité est très remarquable. Il fallait, outre son talent, qu'il fût du sérail pour y parvenir avec cette efficacité. Ce qui permettra évidemment à ses collègues, enseignants à l'Université, de dire qu'il « crache dans la soupe » et de le clouer au banc des traîtres, oubliant la leçon de Cyrano.

Sans doute, ce n'est pas la première fois que l'humour balaie le paysage des cuistres de l'économie. Alfred Sauvy sait fort bien tremper sa plume dans l'encre décapante et Georges Elgozy avait trouvé des armes féroces, notamment dans l'utilisation du calembour. Mais le propos est ici radical : pendant plus de trois cent pages, Bernard Maris monte à l'assaut et ferraille sans faiblir, dans un style d'une allégresse de tous les instants.

La bagatelle féroce de notre auteur s'appuie sur l'histoire. Selon lui « *la fatuité naquit avec l'espèce* » [des économistes], et il rapporte que, sous Louis XVI, on était déjà effaré par la prétention de la secte des physiocrates. « *Sont-ils nuisibles ?... Pas vraiment* », pense-t-il. « *Les affaires marchent ou ne marchent pas malgré eux.* » « *Pourquoi ne peut-il y avoir de sanction du marché pour ces inutiles spécialistes du marché ?* », se demande-t-il plus loin. S'ils ne sont pas balayés, c'est parce qu'ils conservent un rôle magique.

Ainsi l'OPA du libéralisme sur la pensée politique et l'assimilation du marché à la démocratie permettent l'irruption sur la scène publique du sondage et de la statistique, les chiffres accaparant la rigueur (même si l'on n'y croit pas). Exit le politique, surgit le gestionnaire parlant cet espéranto économique qui a pour vertu d'inciter au calme *(« Difficile de gesticuler en parlant des grands équilibres »)*, de dissimuler, voire de créer la réalité *(« self-fulfilling prophecy »*, dit le Nobel Gunnar Myrdal).

Un bruit de criquet

Dans le sottisier des économistes depuis Adam Smith, on perd un peu pied, mais quand notre auteur nous emmène vers ceux d'aujourd'hui, on s'amuse énormément. Tir à vue sur les « *modèles* » *(« C'est le doigt mouillé qui fait la construction du modèle »)*, les économètres et les analystes qui se ridiculisèrent le plus après 1973 à propos de la prévision des prix pétroliers ou après le krach de 1987 et ses conséquences. Ce qui n'empêche pas l'expert et l'oracle « *d'agiter en permanence leurs crécelles* » au cas où les oreilles se mèleraient d'entendre autre chose que ce lancinant bruit de criquet : taux, pourcentage, chiffre, moyenne, chiffre, taux. Toujours du chiffre. Tout plutôt que d'arrêter la musique. Le *Titanic* coula lorsque l'orchestre s'arrêta de jouer.

Au « bébête show » des économistes ou des anti-économistes (les dinosaures politiques) d'aujourd'hui, peu de célébrités sont épargnées, mais comme elles appartiennent à toutes les tendances ou courants, la plaie sera vite refermée. On « exégète » aussi sur les lieux communs : le franc fort, l'impératif industriel, les créneaux, les concentrations, l'Europe... et l'incapacité des économistes.

Il ne faudrait pas pourtant que les arbres cachent la forêt et que les saillies de notre auteur masquent les critiques fondamentales, qu'on perçoit mieux dans les chapitres plus spécialisés. Ainsi écrit-il que l'un des contresens les plus flagrants de la pensée de ces dernières années fut d'opposer l'Etat et le marché, alors qu'ils ne cessent de s'épauler. « *L'Etat moderne crée le marché* (le dernier grand exemple est évidemment 1992 et l'Europe) *et le marché crée l'Etat moderne.* »

A propos de la politique économique de Reagan, Bernard Maris n'a guère de mal à démontrer que l'on fit à peu près le contraire de ce qu'on disait, c'est-à-dire du « *keynésianisme primaire mâtiné de dirigisme* ». Il épingle au passage la « *guignolesque* » courbe de Laffer sur les rendements décroissants de la fiscalité. Sa théorie « *fut une chance immense pour l'économie américaine, qui augmenta ses dépenses en réduisant ses impôts et fit payer par l'étranger sa plus formidable croissance d'après-guerre* ».

Haro sur les affirmations péremptoires ! « *Personne n'a jamais démontré qu'il existait un lien entre faiblesse des prélèvements et performances de l'économie.* » Parmi les morceaux de bravoure, citons les passages sur « *l'art budgétaire* », « *les oracles de la Cour des comptes* », « *le juste à temps* » (JAT), c'est-à-dire l'organisation du travail à la japonaise, « *stade ultime de l'exploitation* ».

On imagine bien que, sur les politiques de développement, Bernard Maris devait aussi se régaler. « *Inventé par les Russes, le slogan : pour faire d'un pays un pays industriel, il suffit de supprimer l'agriculture* » fut redécouvert par les spécialistes du tiers-monde dans les années 50-60 sous le nom de doctrine de la *subtitution d'importations*, qui s'accompagna de la « tarte à la crème » des « *industries industrialisantes* ».

Sur les décombres, quel drapeau plante notre auteur ? Il est d'une (trop) grande discrétion mais sa croisade caricaturale – et donc parfois injuste – veut redonner toutes ses chances au mot *politique* dans « l'économie politique ». Salubre bataille contre l'économisme, la mercantilisation du monde et « l'argent fou ».

PIERRE DROUIN

► ***Des économistes au-dessus de tout soupçon ou la grande mascarade des prédictions*, de Bernard Maris. Albin Michel, 338 p., 120 F.**

Vienne entre Est et Ouest

Suite de la page 27

L'Autriche est, après la Finlande, le pays de l'OCDE dont les échanges commerciaux avec l'Est sont les plus importants : 9 % des exportations autrichiennes (en volume) sont destinés aux pays du Comecon, dont proviennent 6,3 % des importations.

Des entreprises autrichiennes sont engagées dans plus de trois cents sociétés mixtes en Europe de l'Est. Selon des statistiques hongroises, le nombre des sociétés mixtes austro-hongroises était à fin novembre 1989 de deux cent soixante-dix en Hongrie. La RFA a fondé deux cent soixante-huit sociétés mixtes en Hongrie. La somme, investie par l'Autriche, était à cette date de l'ordre de 41,2 millions de dollars et, pour la RFA, 32,9 millions.

La coopération avec ce pays voisin est solidement ancrée : l'Autriche y a investi au total 28,5 millions de dollars, soit à peu près la même somme que la puissante RFA (28,6 millions), selon des statistiques bancaires publiées à Vienne.

Après une série de grands investissements de firmes d'Etat (hôtels de luxe, immeubles administratifs, agrandissement de l'aéroport de Budapest), la coopération fonctionne de mieux en mieux entre petites et moyennes entreprises depuis que la Hongrie a donné le feu vert à l'initiative privée.

Quelque huit cents entreprises autrichiennes sont engagées à l'Est, dont de nombreux petits spécialistes. « *Pour beaucoup de ces entreprises, Budapest est géographiquement plus proche que les villes de l'ouest de l'Autriche* », souligne-t-on à la Chambre de commerce de Vienne où on ne trouve rien d'étonnant à cette situation.

Depuis que la Hongrie bénéficie de tarifs douaniers préférentiels pour ses produits industriels en Autriche, privilège normalement réservé aux seuls pays en voie de développement, les échanges bilatéraux se sont envolés : hausse de 38,2 % des exportations et de 28 % des importations sur les neuf premiers mois de l'année 1989.

En 1936, la Hongrie était un des principaux débouchés de l'Autriche, qui y écoulait 9 % de ses exportations. En 1988, les exportateurs autrichiens n'y vendaient que 1,5 % de leurs produits d'exportation. A partir de cette année, les mêmes avantages douaniers seront accordés à la Pologne et la relance des échanges avec la Tchécoslovaquie ne se fera guère attendre.

Immigration et coexistence

Autre grande gagnante du renouveau à l'Est : la Bourse de Vienne. L'indice des valeurs a connu une progression record en 1989 et a dépassé, pour la première fois, 600 points. Des observateurs du marché boursier n'excluent pas 650, voire 700 points d'ici à la fin de l'année. Les banquiers viennois s'attendent à une augmentation notable des titres cotés à la Bourse de Vienne, qui servira dans les années à venir de porte d'accès au marché financier occidental pour les titres est-européens. Une première sera au printemps prochain l'introduction sur le marché viennois de l'agence touristique hongroise Ibusz, récemment privatisée.

Les critiques sur un excès d'euphorie à l'égard de l'Est ne manquent pas en Autriche. « *Les perspectives économiques à l'Est sont surestimées* », selon Heinz Kesler, président de l'Association des industriels, qui considère l'absence de monnaies convertibles comme un obstacle insurmontable à la relance des échanges. « *Une monnaie convertible est la condition* sine qua non *pour le redressement d'une économie et des investissements rentables* », estime-t-il. Pour aider les pays est-européens, Kessler propose notamment la formation de dirigeants de l'industrie dans des stages en Autriche, une méthode qui permet en même temps de renouer les fils perdus.

L'idée d'un nouveau « plan Marshall » en faveur des économies ruinées de l'Est est cependant rejeté par la grande majorité des dirigeants de l'économie. Leur argument principal : la situation n'est pas comparable à celle de l'Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale, où il s'agissait de rétablir les anciennes structures économiques. En Europe de l'Est, les structures doivent être changées de fond en comble pour permettre le retour à l'économie de marché, « *ce qui est de loin le plus difficile et le plus long à réaliser* », selon M. Kessler.

En raison de la tradition historique et des affinités culturelles, l'Autriche a pratiqué une politique d'asile très libérale à l'égard de ses voisins à l'Est. Une vague de plus de deux millions de réfugiés a déferlé sur l'Autriche (sept millions d'habitants) depuis 1945, dont quelque cinq cent mille sont restés définitivement dans le pays. La suppression des visas avec la Hongrie, en 1979, puis avec la Pologne, avait suscité des critiques dans différentes capitales ouest-européennes.

Le nombre des réfugiés politiques a considérablement diminué, celui des « réfugiés économiques » ne cesse d'augmenter. Les restrictions à l'immigration de la part des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie ont fait réfléchir les autorités de Vienne sur les possibilités d'intégrer des immigrants. Par suite du vieillissement de la population, notamment à Vienne, la capitale pourra accueillir de cinq mille à six mille immigrants par an, selon une analyse de la municipalité.

Vu le risque que court l'Europe centrale de devenir un foyer de désordre à la suite du grand chambardement dans les anciens pays satellites de l'URSS, l'Autriche devra, en jouant pleinement la carte de sa nouvelle « centralité » – aussi bien sur le plan politique que culturel et économique, – déployer ses forces stabilisatrices pour faire revivre l'Europe centrale comme une région modèle de coexistence.

de Vienne
WALTRAUD BARYLI

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 11, RUE JEAN-MAZET 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

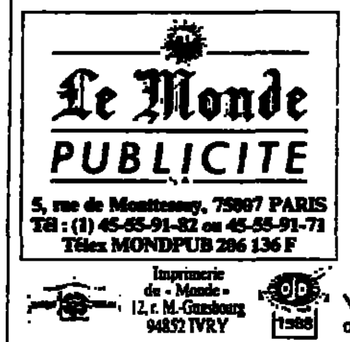
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

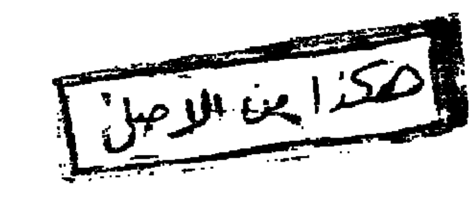
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61





CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Et si tous les « bonds » étaient un peu « junk »...

DEVANT *la déconfiture d'un établissement financier comme Drexel Burnham Lambert*, la tentation est grande de n'y voir qu'un *énorme accident de plus*. Le caractère hors du commun des opérations dans *lesquelles il jouait un rôle* actif – il y a moins de dix-huit mois, Drexel participait *à la plus* grande OPA du siècle : sur le géant de l'agro-alimentaire *américain RJR* Nabisco, – la personnalité de son ex-vedette, Michael Milken (aujourd'hui sous le coup de quatre-vingt-dix-huit inculpations), tenu pour l'inventeur des « junk bonds » (obligations à haut risque), ce sont là des éléments propres à créer une telle impression. N'attendons pas des autorités boursières ni des milieux professionnels qu'ils le démentent. Wall Street tremble peut-être mais a un intérêt majeur à faire accréditer la thèse du couac dans un orchestre par ailleurs plus ou moins bien accordé.

Cependant, aux Etats-Unis, les *emprunts obligataires émis* à des taux d'intérêt très élevés (entre 3,5 et 5 % *au-dessus du* rendement des fonds d'Etat selon les périodes) ne sont pas proposés seulement par les Jimmy Goldsmith et autres spéculateurs de très haut vol qui financent de cette façon l'achat des sociétés sur lesquelles ces « raiders » jettent leur dévolu. M. Milken se vante d'avoir ouvert, grâce à son invention, des sources inespérées de financement à des entrepreneurs audacieux et compétents, *mais pas encore capables de* fournir les gages et les cautions que *seuls peuvent fournir ceux qui ont* déjà réussi. Cela, c'est l'interprétation optimiste, mais pas totalement désintéressée, d'un phénomène qui incontestablement a pris en quelques années une grande ampleur.

Selon les estimations les plus courantes, *quelque 200 milliards* de dollars de « junk bonds » auraient été à *ce jour émis. Ce chiffre est encore cité* à l'envi par Drexel et ses pareils pour monter *en épingle le rôle joué* par les emprunts à haut risque dans l'essor de l'économie américaine. Faute d'enquêtes précises, on ne cherchera pas ici à en débattre. Naguère, on expliquait les prouesses de Silicon Valley par l'abondance aux Etats-Unis du « capital-venture ». Faut-il croire que les « junk bonds » ont pris le *relais ? Quant aux moyennes entreprises* américaines, les mieux gérées *ne disposent-elles pas, même par les* temps qui courent, de sources de fonds moins onéreuses que les émissions de « junk bonds » ?

Comme il arrive souvent des statistiques *utilisées en vue de prouver* quelque chose, leur force démonstra*tive est, à s'en tenir à elles seules*, pour le moins sujette à caution. Une *chose est assurée : au* cours des cinq derniers mois de crise quasiment ininterrompue *du marché des obligations* à haut risque, le montant nominal du total de ces emprunts a beaucoup diminué. Sur la base des cours actuels, il ne serait plus que de 150 milliards. Encore cette dernière évaluation suppose-t-elle qu'il existe une demande potentielle égale à cette somme pour ce genre de « papier ». Cela est peu probable.

Quand, au début de la semaine der*nière, Drexel, pour faire face à ses* échéances immédiates, a essayé de *lever quelque 500 millions de dollars* auprès des banques – une somme, remarquons-le, du même ordre de grandeur que les gains annuels naguère encaissés par le seul Michael Milken, – la conversation dura vingt minutes. Comme garantie, Drexel n'était capable d'offrir que des... « junk bonds » figurant à son actif. Les banques les refusèrent. Leur valeur avait pourtant été calculée *avec une forte décote*.

A ne considérer que le comportement du marché et à le rapprocher d'autres pratiques nées, aux Etats-Unis et ailleurs – notamment en France, – de la déréglementation et de la « modernisation » des circuits *financiers, on sera tenté de penser* qu'on est ici en présence d'un cas *typique de confusion à peu près totale* entre crédit et capital (fonds propres), entre *dilution des risques et liquidité* du marché.

Comme leur nom l'indique (mieux en français qu'en anglais), les « obligations à haut risque » sont une *construction hybride*. En tant qu'obligations elles représentent une dette de la société émettrice : l'intérêt que le souscripteur en attend est donc, du moins en principe, plus sûr que ne le serait le dividende d'une action. Ce dernier, par nature, n'est versé que dans l'hypothèse où la société fait des bénéfices. Cependant, le niveau très élevé de l'intérêt *confère à* la rémunération attendue le caractère *d'un profit du capital et d'un capital* exposé à toutes les bonnes et mau*vaises fortunes*.

Sur quoi compte l'investisseur pour gagner ? *Essentiellement sur la* poursuite pendant toute la durée du prêt de la haute conjoncture. Sur quoi compte-t-il, en cas de retournement inopiné de cette dernière, pour jouir de la sécurité normalement attachée à un placement obligataire ? Essentiellement sur deux choses aussi peu vraisemblables l'une que l'autre : qu'il aura le flair de vendre à temps et que le marché aura, en toutes circonstances, la capacité d'absorption nécessaire. Autrement dit, jamais de *situation où l'on voit tout le monde* désireux de vendre et personne *d'acheter. Jusqu'à une époque* récente, le calcul a été à peu près jus*tifié. Il se pourrait qu'il le fût encore si* l'on en croit la rumeur.

LA chute de la maison Drexel serait accueillie avec gourmandise par les firmes concurrentes, désireuses de se substituer à elle pour continuer le jeu des émissions. Cependant, certains titres, dont une tranche qui sera remboursée en 1991 par anticipation par Nabisco, sont cotés à *moins de 65 % de leur valeur nomi*nale ! Une telle décote correspond à *des rendements phénoménaux* (par rapport à la valeur nominale). C'est pour le moins un *signe qui* incite à la prudence, surtout après tant d'autres « accidents » survenus depuis octobre 1987 sur les Bourses et les marchés du crédit. Ces accidents, apparemment, n'ont pas eu d'influence sur l'activité économique générale, ni même sur l'appétit de spéculation. Ce n'est pas une raison suffisante pour ne pas les *relier* les uns aux autres. Ensemble, ils confortent l'hypothèse selon laquelle de puissants facteurs de déstabilisation continuent de peser sur les marchés.

A *supposer que cette interpréta*tion, disons pessimiste, soit mieux fondée que la précédente, l'observation du marché des « junk bonds », loin de ne révéler que des aberrations, serait de nature à livrer la clef de certaines évolutions particulièrement préoccupantes en train de s'accélérer sous nos yeux : la montée des taux en Allemagne, commencée bien avant qu'il ne soit question pour le deutschemark de reprendre le fardeau de la RDA ; leur remontée aux Etats-Unis depuis l'automne dernier. Une cause souvent avancée, y compris par les *esprits les plus lucides, serait* la diminution régulière de l'épargne dans les *pays industrialisés*.

Alexandre Lamfalussy, directeur général de la BRI, cite à cet égard les chiffres suivants : alors que, dans les cinq pays les plus importants (Etats-Unis, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Japon), le pourcentage de l'épargne brute (avant amortissement du capital) par rapport au PNB était de 23,5 % *pendant* la période 1970-1974, il était tombé à 22,5 % pen*dant les quatre années suivantes*, puis à 20,5 % pendant la période *1980-1984, niveau auquel il se serait* à peu près maintenu depuis lors.

Ces chiffres sont-ils significatifs ? D'abord, ils sont imprécis. Les écarts en baisse, d'une période à l'autre, *sont inférieurs aux marges d'erreurs* inhérentes à ce genre d'estimations. *De cela, le directeur général de* la BRI tient compte. C'est pourquoi il préfère s'appuyer *sur le recul du pourcentage* de l'épargne nette. Celle-ci aurait été ramenée en moyenne pour les cinq pays (avec de grandes différences de l'un à l'autre) de 12,8 % pendant la période 1970-1974 à 7,8 % pendant la période 1985-1988. Ne nous attardons pas sur une considération qui a pourtant son importance : l'évaluation de l'épargne nette est un exercice encore *plus hasardeux que* celle de l'épargne brute (puisqu'il faut en plus connaître le montant à soustraire de celle-ci pour obtenir celle-là). Mais, à supposer que les chiffres soient entièrement fiables, l'évolution qu'ils semblent décrire a-t-*elle* une valeur causale ?

Le montant global de l'épargne n'étant pas une variable indépendante, n'aura-t-il pas tendance à évoluer selon la qualité des occasions de placements offertes par le marché ? Et cette qualité elle-même ne dépend-elle pas à son tour de l'aptitude ou de l'inaptitude des autorités responsables à faire régner un climat de stabilité et de confiance dans les sphères monétaires et financières ?

POUR reprendre l'exemple caricatural (mais, hélas, il s'agit d'une caricature ressemblante) du marché des « junk bonds », dira-t-on que l'épargne a diminué si, comme *c'est déjà le cas, elle boude ces titres* devenus par trop risqués ?

Dans son « calendrier indicatif d'émission des obligations du Trésor *pour l'année 1990 », en date du* 26 décembre dernier, le ministère français des finances annonçait une augmentation de l'enveloppe par rapport à 1989, avec, s'il vous plaît, des tranches à trente ans d'échéance pour financer nos dépenses de fonctionnement de l'année courante. La politique ainsi suivie rappelle celle que fustigeait il y a trente et un ans Jacques Rueff, quand il écrivait : *« ...dès le lendemain du 27 décembre 1958* (1), *les services du ministère des finances continuèrent ce qu'ils avaient fait la veille : épuiser par émission d'emprunts les ressources offertes sur le marché, afin de ne laisser échapper aucune possibilité de financement, si minime fût-elle »*.

Les fonctionnaires responsables sont jugés sur le succès (placement) des émissions en cours, pas *sur* le sort des anciennes. Si l'on s'avise qu'aux Etats-Unis, en Allemagne (depuis moins longtemps) et dans la plupart des autres pays les Trésors publics n'agissent, fondamentalement, pas autrement, on comprendra mieux pourquoi le gavage de l'épargne conduit progressivement à l'indigestion.

(1) La mise en vigueur du plan d'assainissement connu sous le nom de « Pinay-Rueff ».

A TRAVERS LES REVUES Par MICHEL BEAUD

En danger d'autisme

UN historien et un économiste s'intéressent au même objet : les organisations.

L'historien commence par examiner ce qui lui paraît constituer les principaux apports des « *sciences de l'organisation* », des sociologues et des autres spécialistes ayant travaillé sur cet objet. Son souci est de « *revaloriser l'organisation comme objet d'enquête historique* » et de « *cerner quelques entrecroisements possibles entre histoire et sciences de l'organisation* ». Finalement, il fait ressortir comment ces dernières « *mettent en cause les modes de pensée ordinaires des historiens qui opposent structure et conjoncture et clivent la réalité entre des strates économiques, sociales et culturelles trop nettement individualisées* (1) ».

L'économiste, bien sûr, n'ignore pas qu'il existe des « *circonstances historiques susceptibles d'éclairer l'existence même d'une ou plusieurs organisations économiques* » ; mais ce à quoi il va principalement s'intéresser, ce sont « *les raisons conceptuelles susceptibles de justifier l'existence d'organisations dans les économies de marché* ». Il s'agit pour lui d'« *examiner les arguments théoriques qui puissent nous aider à comprendre pourquoi, dans les économies dites concurrentielles, les organisations peuvent être préférées aux marchés* (2) ». Dit autrement, il s'agit de rechercher, comme le font les néo-institutionnalistes américains, « *pourquoi et comment, en économie de marché, certaines activités sont coordonnées par d'autres mécanismes que celui des prix* (3) ».

Ayant présenté les positions de la nouvelle école institutionnelle et leurs faiblesses, Eric Brousseau, chercheur au CREI - université Paris XIII, examine quelques autres réponses, d'économistes, se situant dans le champ de l'« *individualisme méthodologique* ».

De même, Claude Ménard, professeur à l'université Paris-I, *passe en revue les raisons qui*, aux yeux d'un économiste, peuvent expliquer l'existence d'organisations dans une économie de marché : celles qui tiennent au fonctionnement du système économique (coûts de transaction et défaillances de marché) ; celles qui tiennent aux agents eux-mêmes (effort pour compenser les limites de leur rationalité ou pour maîtriser les conflits potentiels) ; celles qui découlent du souci de réduire l'incertitude ; et puis celles qui tiennent aux vertus propres des organisations : l'efficience découlant de la hiérarchie et de la culture d'organisation – notamment peut-être pour la conduite d'un processus d'accumulation.

Et Claude Ménard de conclure : « *Nous avons examiné un ensemble d'arguments visant à justifier théoriquement l'existence même des organisations et à rendre compte de leur importance en économie de marché. Nous pensons que ces arguments conduisent à un affaiblissement significatif du rôle conféré traditionnellement au paradigme de l'individualisme méthodologique* (2). »

La démarche est habituelle en économie : les économistes parlent aux économistes, débattent avec eux, avec le souci de demeurer dans le cadre convenu de la science économique. *Ainsi* se créent les conditions d'un splendide isolement, avec d'un côté le renforcement qu'entraîne l'enfermement et, de l'autre, les faiblesses provoquées par une démarche solitaire, qui parfois bascule dans l'autisme.

Nouvelles alliances

Face à ce risque, des économistes travaillent dans un esprit de coopération et de dialogue avec les autres sciences sociales.

C'est le cas de la jeune école de « *l'économie des conventions* », en dégageant l'importance des conventions, sans lesquelles il ne peut y avoir ni marché ni organisation. Cette école permet de construire l'articulation de l'analyse économique avec les travaux sociologiques et historiques, car, comme le souligne Yves Crozet, maître de conférence à l'université Lyon-II, « *si l'économiste raisonne sur des individus dont les actes sont d'abord finalisés, il ne peut négliger le sociologue et son déterminisme principalement influencé par le passé* (4) ».

Mais c'est aussi, et surtout, le cas de l'« école de la régulation » : et ce n'est pas un hasard si Robert Boyer, directeur de recherches au CEPREMAP, est le premier économiste à s'inscrire dans le débat ouvert par les *Annales* sur « Histoire et sciences sociales » (5). Après avoir décrypté les diverses relations entre économie et histoire (adjacence, recouvrement, dépendance, transspécificité, transcausalité, interaction symbiotique...) et plaidé pour de nouvelles alliances (notamment entre économistes, chercheurs en sciences politiques, sociologues et historiens), Robert Boyer affirme qu'il convient d'« *historiciser l'analyse économique* ». Les exemples de Smith, Ricardo, Marx, Keynes ou Shumpeter peuvent être évoqués : « *L'économiste, surtout s'il entend parler au nom de la scientificité, ne devrait pas oublier que la théorie pure n'est jamais aussi bonne que lorsqu'elle se nourrit de relations étroites et contrôlées avec une économie existante ou ayant existé : celle du monde dans lequel nous vivons* (5). »

L'histoire peut aider l'économiste à construire des notions intermédiaires, susceptibles bien souvent de surmonter la traditionnelle – et largement stérile – opposition entre individualisme méthodologique et holisme. *Elle* peut l'aider à assumer la diversité des manifestations de la rationalité, la variété des configurations du lien social et la pluralité des modes de régulation : car, « *dans la longue période, les modes de régulation se transforment et prennent des configurations contrastées* ». Aussi, « *l'économiste n'a-t-il pas à rechercher le modèle unique et parfait qui décrirait l'ensemble des enchaînements observés depuis deux siècles, mais à diagnostiquer l'émergence des nouveaux modèles qui sont portés par les changements du système international, les formes du lien social, les changements techniques et organisationnels et, bien sûr, les innovations qui, au niveau des firmes comme des autorités publiques, finissent par façonner la gestion économique* » (5).

Et, finalement, Robert Boyer émet le vœu que « *l'historien des mentalités s'interroge sur la place de l'économique dans les sociétés modernes* » et sur les profonds basculements « *des questions, des outils, des recommandations de politique économique* » qui ont marqué cette discipline dans la période récente.

(1) Patrick Fridenson, « Les organisations, un nouvel objet », *Annales-Economies, sociétés, civilisations*, novembre-décembre 1989 (54, boulevard Raspail, 75006 Paris ; abonnements : A. Colin, B.P. 22, 41353 Vineuil). A la suite de l'appel qu'elles avaient lancé, en mars-avril 1988, pour un renouveau du débat entre sciences sociales (notre chronique du *Monde* du 5 juillet 1988), les *Annales* présentent, dans cette livraison, une première série de textes de spécialistes de plusieurs disciplines.

(2) Claude Ménard, « Les organisations en économie de marché », *Revue d'économie politique*, novembre-décembre 1989 (Ed. Sirey, 22, rue Soufflot, 75005 Paris).

(3) Eric Brousseau, « L'approche néo-institutionnelle de l'économie des coûts de transaction, *Revue française d'économie*, automne 1989 (14, rue Antoine-Dumont, 69372 Lyon, Cedex 08).

(4) Yves Crozet, « L'économie des conventions : le marché et la rationalité interpellés », *Economie et humanisme*, janvier-février 1990 (20, rue de Madrid, 75008 Paris).

(5) Robert Boyer, « Economie et histoire : vers de nouvelles alliances ? », *Annales-Economies, sociétés, civilisations*, novembre-décembre 1989 (voir *supra* note 1).

Raisonnables prudences

Ayant examiné, à partir de différentes approches théoriques, l'efficacité et les limites de l'emploi de la politique *budgétaire*, Patrick Artus conclut : « *Le risque est peut-être que ces théories ne permettent pas de répondre aux bonnes questions.* » *Revue française d'économie*, automne 1989.

Pareillement, au terme d'une étude très dense consacrée aux effets de la politique monétaire sur le *secteur réel*, Jean-Claude Chouraqui, Michael Driscoll et Marc-Olivier Strauss-Kahn parviennent à des conclusions d'une extrême prudence : « *Mesurer les effets de la politique monétaire sur le secteur réel de l'économie est une entreprise difficile en l'absence d'un cadre d'analyse qui soit accepté par tous (...). En ce qui concerne le volume de l'activité économique (...), les effets de la politique monétaire sont incertains (...). Pour autant, conduire une politique de manière à assurer la stabilité des prix n'est pas chose aisée.* » *Cahiers économiques et monétaires de la Banque de France*, numéro 34, 1989.

Face à d'aussi raisonnables prudences, Bernard Maris (voir page 28) pourra-t-il maintenir l'accusation majeure qu'il porte contre les économistes : « *Ils se trompent sans cesse. Ils n'ont jamais cessé de se tromper ?* » (*Des économistes au-dessus de tout soupçon ou la grande mascarade des prédictions*, Albin Michel, 1990).

Kaléidoscope

- **Planète Terre** : Développement et environnement, numéro d'*Informations et commentaires*, octobre-décembre 1989. Le coût de la pollution atmosphérique, *Regards sur l'actualité*, novembre 1989.
- **Economie mondiale** : Mimosa, modèle intégré mondial pour la simulation et l'analyse, *Observations et diagnostics économiques*, janvier 1990. Wam, World Accounting Matrix, un nouvel outil pour l'étude des flux internationaux, *The Review of Income and Wealth*, december 1989.
- **Economie industrielle** : Accords dans l'automobile, internationalisation de l'électronucléaire, emploi au Japon, *Economie prospective internationale*, 1er trimestre 1990. Stratégies dans l'agroalimentaire, approche méso-économique..., *Revue d'économie industrielle*, 3e trimestre 1989. Recherche, innovation et industrie des semences, *Economie et sociologie rurale*, 1989, N° 4.
- **Economie des services** : Le conseil des années 90, *Revue française de gestion*, novembre-décembre 1990. Services de conseil, *Revue d'économie industrielle*, 3e trimestre 1989. Rapports sociaux de services, *Revue économique*, janvier 1990.
- **Tiers-monde** : Trois décennies d'industrialisation, *The World Bank Economic Review*, May 1989. Inde : développement industriel, libéralisation et enjeux sociaux, important numéro spécial de la Revue *Tiers-monde*, juillet-septembre 1989.
- **URSS** : Système de comptabilité sociale, réforme et régulation, nouvelles coopératives, criminalité économique, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, septembre 1989. Crise et perestroïka, *Cosmopolitiques*, février 1990. Perestroïka et commerce extérieur, *Recherches internationales*, été 1989 (avec aussi un article sur le commerce extérieur du Vietnam).
- Strictement pour initiés, une présentation de quelques méthodes économétriques récentes, *The Economic Journal*, December 1989.

AFFAIRES

CAPITAL ET INTÉRÊTS

La bataille du PEP

Le plan d'épargne populaire, qui connaît un grand succès, constitue un enjeu stratégique pour l'ensemble des établissements financiers

En janvier 1990, un nouveau produit financier destiné à succéder à feu le plan d'épargne retraite (PER) et à relancer l'épargne en France a été « mis sur le marché » par le ministère de l'économie et des finances. Le plan d'épargne populaire, plus connu sous son sigle PEP est déjà une vedette financière. En un mois, la collecte a été telle qu'elle pourrait atteindre 40 milliards en 1990. Soit largement plus que ce qui a été prévu à l'origine par le ministère de l'économie et des finances.

La vente forcée de PEP aux clients de la caisse d'épargne d'Amiens (*le Monde* du 15 février), la publicité tapageuse et parfois mensongère à laquelle se livrent les établissements financiers pour attirer le client sur le PEP n'ont rien de banal. Le PEP est plus qu'un produit financier, c'est un enjeu.

Le plan d'épargne populaire, présenté au début de l'été comme un produit destiné à remplacer le plan d'épargne retraite ou à canaliser l'épargne des ménages à faible revenu a, au fil des mois, changé de nature. La foire d'empoigne à laquelle se livrent les établissements bancaires autour de ce produit montre que le PEP est devenu un instrument autour duquel s'articulent des stratégies fort différentes. Mais qui toutes ne vont pas rester sans effet sur le marché financier, au sens large du terme.

Le PEP est tout d'abord un enjeu pour le gouvernement, qui souhaite voir se redresser la courbe de l'épargne en France. Si une partie de l'argent liquide des ménages se transforme en épargne bloquée pendant huit ans au moins, c'est autant qui sera investi dans le financement de l'économie.

Mais le PEP est aussi un enjeu pour l'ensemble des établissements financiers. A commencer par les banques. Ce produit surgit dans le paysage financier français à une période-clé, marquée par la baisse régulière des dépôts non rémunérés. Dans le réseau des banques populaires, par exemple – mais le phénomène n'est pas propre à ce réseau, – les dépôts à vue qui représentaient 46 % de l'ensemble des dépôts il y a trois ans ne représentent plus que 34 % aujourd'hui.

A la BNP, les comptes à vue non rémunérés ne constituent plus que 25 % de la totalité des ressources. Pour tous, le PEP représente une ressource stable qui, sur huit ou dix ans, peut être utilisée pour réduire le coût des ressources empruntées à taux de marché. Une fois qu'un client a mordu à l'hameçon, son argent demeure à la disposition de la banque ou de la compagnie d'assurances pendant huit à dix ans.

Certes, les pouvoirs publics ont prévu de donner à l'épargnant le droit de quitter l'établissement où il a ouvert son PEP – moyennant ou non des pénalités, – mais l'expérience montre que le phénomène se produit rarement. L'inertie naturelle de la moyenne des clients leur tient lieu de fidélité. La banque qui ratissera le plus large dès la première année, s'adjuge donc pour huit à dix ans des quasi-fonds propres tout à fait considérables. Quasi-fonds propres, car cette captivité a un terme : il faudra bien rembourser un jour les intérêts et le capital, mais les banquiers ont rarement l'habitude de voir aussi loin.

Autrement dit, la flambée des taux d'intérêt (8 % à 9 % en moyenne) n'aura qu'un temps. Le PEP ne sera rentable pour les banques que si le coût de ces ressources nouvelles s'inscrit sur la durée au-dessous des taux de marché et cela de deux points au moins. Si des établissements de crédit, comme la SOVAC, ouvrent des PEP à des taux très alléchants de 12 %, c'est moins pour diversifier leurs ressources (100 millions d'objectif sur 16 milliards d'encours à refinancer chaque année) que pour offrir à leurs clients toute la gamme des produits d'épargne. Néanmoins, ce taux mirifique oblige les autres établissements à rester compétitifs au plan de la rémunération.

Les assureurs défavorisés

Cette lutte acharnée entre établissements bancaires, à réseau ou non, se double d'une compétition non moins vive entre les banques et les compagnies d'assurances. Ainsi lorsque le plan d'épargne retraite a été lancé en 1987, les 10 milliards de collecte ont été répartis à moitié entre les banques et les assurances, mais sur les 5 milliards qui revenaient aux compagnies d'assurances, plus de la moitié ont été collectés par les filiales assurance-vie des banques.

Comme l'expliquait M. Didier Pfeiffer, directeur général de l'UAP, les réseaux bancaires répondent mieux aux injonctions du siège que les réseaux d'assurances. A cette plus grande mobilité s'ajoute une circonstance atténuante, selon M. Pfeiffer : le PER s'apparentait tellement à un produit d'assurance classique que les assureurs n'ont pas cherché à le diffuser plus qu'un autre produit. Cette erreur ne devrait pas se reproduire.

Néanmoins, les assureurs estiment souffrir d'un désavantage structurel par rapport aux banques, dans la mesure où l'épargne qu'ils recueillent est enserrée dans un corset réglementaire très contraignant. Ce surcoût réglementaire empêcherait les compagnies d'assurances de pouvoir surenchérir sur les taux proposés par les caisses d'épargne ou les banques. Ce désavantage concurrentiel est si vivement ressenti qu'il a poussé M. Didier Pfeiffer à proposer aux banques d'établir une « charte » commune en matière de rémunération. Un projet qui a été violemment repoussé par les dirigeants de l'Association française des banques (AFB) comme relevant de l'entente commerciale. Pour rester compétitifs, les assureurs vont donc devoir déployer des trésors d'imagination.

Reste que toutes ces stratégies pourraient bien être réduites à néant. Tout d'abord, parce que la fidélité de la clientèle n'est pas acquise. Les établissements qui, comme la caisse d'épargne de Paris, ne prévoient aucune pénalité en cas de transfert, incitent leurs clients à les quitter si un autre organisme financier offre de meilleures conditions. D'autre part, si une clientèle haut de gamme trouve avantage à se placer aujourd'hui en partie sur le PEP, il n'est pas sûr qu'elle y reste. L'évolution des taux d'intérêt en Europe peut, à un moment précis, donner à cette catégorie d'épargnants généralement avisée l'occasion d'arbitrer contre des avantages fiscaux à terme au profit de revenus plus immédiats.

De plus, il n'est pas impossible que l'effet recherché par les banques – le PEP comme moyen de baisser le coût des ressources – se traduise paradoxalement par un renchérissement. *« L'histoire récente montre que l'argent qui est venu se placer sur les Codevi provenait d'autres produits moins intéressants »*, a expliqué M. Philippe Citerne, nouveau directeur des relations humaines de la Société générale, au colloque de la revue *Banque*.

Tous les observateurs s'accordent à reconnaître que le démarrage en flèche du PEP n'a qu'une seule origine, il est le moyen d'une recomposition de la hiérarchie des produits financiers. Autrement dit, si le PEP se borne à cannibaliser uniquement des produits financiers à faible rémunération sans créer une épargne nouvelle, les banques n'ont pas fini de payer plus cher pour leurs ressources.

Parmi les futurs souffre-douleur du PEP viennent au premier rang les Sicav de capitalisation. Récemment autorisées par le gouvernement, ces Sicav, qui prévoient la capitalisation des intérêts en presque franchise d'impôt (jusqu'à la sortie tout au moins) peuvent apparaître à une certaine catégorie d'épargnants moins attractives que le PEP qui, lui, non seulement capitalise les intérêts mais le fait en franchise réelle d'impôt. Il faudra attendre quelques mois pour juger du résultat.

La Caisse des dépôts en danger

En revanche, pour ce qui est du livret d'épargne logement (LEP), le PEP peut représenter une alternative heureuse pour les banques. Alors que les flux nouveaux d'épargne LEP se tassent et qu'une bonne partie des plans arrivent à échéance et donnent droit à des crédits à bas taux d'intérêt, le PEP peut représenter un dérivatif. Les épargnants qui n'ont pas l'intention de souscrire un crédit et qui n'ont pas l'usage immédiat de leur épargne pourront très bien être dirigés sur le PEP. Par contre, vu la hausse des prix de l'immobilier dans les grandes villes, il n'est pas impossible que les intentions d'ouvrir des PEL (6 % d'intérêt) se transforment en intentions d'ouvrir des PEP (8 % à 9 % d'intérêt), ce qui se traduirait à terme par un renchérissement des ressources.

Cette recomposition dans la hiérarchie des produits financiers n'est pas non plus sans incidence sur les grands circuits du financement de l'économie. La frénésie avec laquelle les caisses d'épargne et les banques transforment respectivement le livret A et les livrets d'épargne populaire en PEP menace directement le financement de la Caisse des dépôts.

Cette épargne collectée par les caisses d'épargne et les banques et qui est ensuite dirigée sur la Caisse des dépôts moyennant une rémunération minime pour les collecteurs (0,75 % pour les caisses d'épargne) sert en principe au financement du logement social. Si elle est transformée en PEP par les banques et les caisses d'épargne, c'est un circuit vital pour les collectivités locales qui est mis en danger. M. Robert Lion, patron de la Caisse des dépôts, sans mettre en cause le PEP directement, a le 15 février poussé un cri d'alarme légitime (*le Monde* du 17 février).

L'inquiétude est d'autant plus grande que les caisses d'épargne ont affiché une volonté de rafler près de 20 % du marché du PEP. Bien entendu, *« aucune consigne de transformation systématique du livret A en PEP »* n'a été donnée, mais, rien que pour le mois de janvier, les caisses d'épargne ont ouvert près de 600 000 PEP ce qui, à raison de 12 000 F de dépôt initial en moyenne, représente une épargne moyenne de 4 milliards de francs au minimum. Or, il est peu probable que six cent mille nouveaux clients se soient rués sur les caisses Ecureuil. Et les ressources de la Caisse des dépôts ont baissé justement de 3,5 milliards.

YVES MAMOU

Clientèle populaire ou aisée ?

Le PEP ne serait-il qu'un plan destiné à canaliser l'épargne des catégories sociales aujourd'hui non soumises à l'impôt ? Oui, si l'on en croit le mot *« populaire »* qui apparaît dans l'intitulé. Non, si l'on en juge à la fois par la ruée des épargnants de toutes les catégories sur les premiers PEP et par les enquêtes d'opinion qui ont été menées en préliminaire. Dès juillet 1989, la direction du Trésor a demandé au Centre de recherche sur l'épargne et le patrimoine (CREP), que dirige M. André Babeau, d'effectuer une enquête d'opinion.

Menée auprès de 850 personnes de tous âges et de toutes catégories de revenus, l'étude CREP a montré que l'*« intérêt pour le PEP était réparti sur toutes les catégories de revenus »*. Ceux dont le patrimoine était inférieur à 5 000 F montraient cependant pour le PEP un intérêt moindre (30 %) que ceux dont le patrimoine était situé entre 50 000 et 100 000 F (35 %). Les plus intéressés (39 %) étant ceux dont le patrimoine dépasse 100 000 F. L'enquête menée par M. Babeau a également révélé que les classes d'âge les plus intéressées par le PEP étaient celles situées entre 35 et 65 ans. Et que parmi eux, les accédants à la propriété étaient en nombre supérieur (39 %) aux propriétaires (21 %) et aux locataires (36 %). Enfin, les habitants de villes moyennes (50 000 à 200 000 habitants) semblaient porter un intérêt beaucoup plus vif au PEP (37 %) que ceux de Paris et de la banlieue (25 %).

Les privatisations sur le marché potentiel du PEP semblent en revanche avoir été battues en brèche par les premiers résultats. *« On avait chiffré assez bas »*, a expliqué M. Babeau au cours du colloque de la revue *Banque* sur le PEP. Si le chiffre de 2 millions de souscripteurs pour l'année 1990 n'a pas été encore contredit par les faits, il semble que le dépôt initial moyen prévu (6 000 F) ait été largement sous-estimé, puisqu'il se révèle être en moyenne de plus du double (12 000 F aux caisses d'épargne ; 24 000 F au CCF).

De plus, les catégories aisées semblent être plus sensibles aux possibilités du PEP que les catégories sociales défavorisées. Autrement dit, malgré son aspect « populaire », le PEP représente un instrument de diversification pour les patrimoines déjà importants. Certains banquiers estiment ainsi que le plafond de 600 000 F par livret a été fixé en toute connaissance de cause dans le but de limiter les évasions de capitaux sur des produits financiers étrangers. Comme il n'existe pas de produit miracle, l'enquête a néanmoins relevé deux freins importants à la diffusion du PEP : l'absence d'exonération fiscale immédiate, qui semblait retenir surtout les catégories d'épargnants les plus aisées, et la longueur du blocage qui empêche les catégories les moins favorisées de pouvoir faire face à un imprévu. Il est vrai que les réseaux ont immédiatement pallié ce dernier inconvénient en couplant le PEP à un crédit revolving, dans lequel le particulier pourra puiser en cas de besoin.

Quant au choix de sortie (rente ou capital), là encore les options sont différentes selon que l'on est ou non fiscalisé. L'enquête du CREP montre que les ménages à faible revenu se répartissent à une presque égalité entre les préférences pour la rente (47 %) et le capital (53 %) tandis que les souscripteurs fiscalisés ont affirmé opter d'abord (74 %) pour une sortie en capital. Une chose est sûre, a conclu M. Babeau, le PEP modifiera par ses flux le paysage de l'épargne en 1990. Pour les modifications de fond, son jugement est plus réservé.

Y. M.

Mode d'emploi

Institué par l'article 109 de la loi de finances pour 1990, le PEP est un produit d'épargne qui se veut « simple », reposant sur des mécanismes fiscaux analogues à ceux de l'assurance-vie ou sur des règles donnant lieu à une prime, d'inspiration voisine de celle du plan d'épargne-logement.

– Toute personne qui ouvre un PEP dans une banque ou une compagnie d'assurances s'engage sur une durée minimale de huit ans.

– Un épargnant ne peut ouvrir qu'un PEP à la fois.

– Les versements sont libres tant au niveau de leur montant que pour leur périodicité. Autrement dit, c'est à l'épargnant de négocier ce montant et cette périodicité avec le banquier ou l'assureur. Un plafond de 600 000 F par personne a néanmoins été institué.

– Les souscripteurs qui ne paient pas d'impôt sur le revenu et qui ne briseront pas leur PEP avant le terme de huit ans minimum bénéficieront d'une prime annuelle non imposable qui ne pourra pas excéder 1 500 F. Sur un PEP de dix ans, la prime totale ne pourra pas excéder 15 000 F non imposables. Le capital récupéré à terme par l'épargnant est libre de toute imposition.

– Pendant toute la durée du plan, l'intérêt servi par l'organisme gestionnaire et la prime servie par l'Etat sont intégrés au PEP et donnent lieu à des bénéfices financiers non soumis à l'impôt.

– La rémunération du PEP par l'organisme gestionnaire est également libre. En laissant chaque organisme gestionnaire libre de fixer un taux d'intérêt, le gouvernement a souhaité organiser une concurrence entre banques et entre compagnies d'assurances. Au point que l'on voit certains organismes financiers proposer des taux de 12 % la première année pour conquérir une plus grande part de marché. Ils est rare que pareilles rémunérations soient promises pour huit ou dix ans. Car les taux d'intérêt ne sont pas obligatoirement fixes. Ils peuvent être variables ou « révisables » trimestriellement ou annuellement, comme le proposent certains organisme financiers.

– Un épargnant qui n'est pas satisfait de la gestion de son PEP peut le transférer à un autre organisme financier. Il aura intérêt auparavant à s'enquérir des pénalités financières prévues par l'établissement où il a souscrit. Les banques et compagnies d'assurances sont libres de fixer leurs pénalités comme elles l'entendent. Le gouvernement a tenu à ce que la concurrence s'exerce aussi dans ce domaine.

La spécificité des assurances

Les PEP souscrits auprès des compagnies d'assurances comportent certaines dispositions spécifiques.

– Le PEP est bâti autour d'un produit d'assurance-vie. Si le souscripteur est imposable, il bénéficiera de la réduction d'impôt afférente à l'assurance-vie. S'il ne l'est pas, il aura droit à la prime versée par l'Etat. Dès le 1er janvier 1990, ces contrats d'assurance-vie-PEP ont été également exonérés de la taxe à 5,15 %.

– A la sortie de son PEP, le souscripteur peut demander à bénéficier d'une rente viagère en franchise d'impôt plutôt que d'un retrait en capital. En principe, seules les compagnies d'assurances sont autorisées à servir une rente, mais cette contrainte peut être tournée par les banques disposant de filiales vie. Les caisses d'épargne offrent ainsi des sorties en rentes tout à fait légales.

– Les contrats de capitalisation ne sont pas admis dans le PEP. Seuls sont autorisés les contrats dits d'« assurance ».

– En revanche, sont admis dans le PEP les contrats vie comportant une valeur de rachat ou de réduction, les contrats à capital variable libellés en unités de comptes (actions de Sicav, parts de fonds communs de placement, parts de société civile immobilière), les tontines qui autorisent plusieurs personnes à se grouper en association... Bref, tous les modes d'épargne sont admis pour peu qu'ils soient demandés par un ou plusieurs souscripteurs et agréés par un assureur.

Y. M.

Un cadre réglementaire à peaufiner

Le PEP a été conçu par les services du ministère des finances (direction du Trésor, direction des assurances, direction des impôts...) en concertation permanente avec les professionnels de la banque et de l'assurance. Au cours du colloque organisé par la revue *Banque* les 12 et 13 février, les hauts fonctionnaires de Bercy ont été confrontés aux questions des praticiens.

Les milliers de personnes qui ont souscrit au Plan d'épargne retraite (PER) promu par Edouard Balladur auront fait une bonne affaire s'ils souscrivent aujourd'hui au PEP de son successeur Pierre Bérégovoy. Les sommes qui avaient été défiscalisées à l'entrée du PER seront défiscalisées à la sortie du PEP. *« L'État a fait son deuil des bénéfices fiscaux qu'il aurait pu tirer de la transformation d'un PER en PEP »*, a expliqué M. Jean-Pascal Beaufret, sous-directeur au Trésor. Une telle générosité ne s'explique que par le souci de maintenir l'épargne existante.

Beaucoup d'autres choses sont d'ailleurs permises : un couple qui a souscrit à un PER peut demander à ce que les sommes soient virées à égalité ou non sur deux PEP (un au nom de monsieur, un autre au nom de madame). En revanche, les PER bâtis en Sicav qui demandent à être transformés en PEP assurance, ne pourront pas forcément bénéficier de la même déduction fiscale. Là, les services de M. Pierre Bérégovoy n'ont pas osé déroger franchement au principe qui veut qu'une somme ayant déjà bénéficié d'une exonération fiscale ne peut y prétendre une seconde fois.

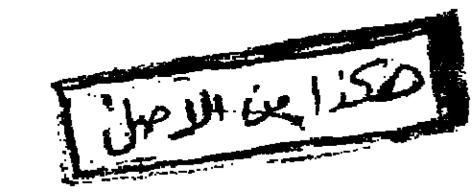
En revanche, si aujourd'hui un PEP est souscrit à taux variable ou révisable, il peut tout à fait être transformé ultérieurement en PEP à taux fixe. Il suffit que les deux parties (l'épargnant et l'organisme gestionnaire) soient d'accord. Autre exemple, un PER bâti autour de valeurs mobilières peut être transféré tel quel. Mais si l'épargnant le souhaite, il peut aussi bien apporter sur le PEP, l'exacte contre-valeur en francs de son PER.

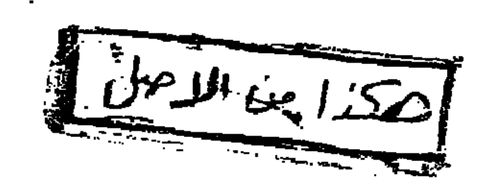
En revanche, une banque qui ouvre un PEP souscrit en unité de compte (Sicav, FCP...) doit respecter la règle qui veut que l'organisme gestionnaire rembourse le capital qui a été effectivement versé et pas moins. Un PEP monétaire peut également être souscrit à partir d'un compte en devises. Ou du moins *« même si la chose n'a pas été tranchée, l'autorisation d'ouvrir un compte en devises aux particuliers devrait logiquement l'autoriser »*, a expliqué M. Beaufret.

Un employeur peut très bien décider d'ouvrir un PEP à certains de ses salariés. Mais à condition que les sommes virées directement sur le PEP soient ensuite prélevées sur le salaire. Dans le cas contraire, il s'agit d'un complément de salaire qui doit faire l'objet d'une déclaration fiscale. Enfin, les services des finances ont affirmé que le plafond de 600 000 F de chaque PEP ne vaut que pour les flux d'épargne sans tenir compte de leur valorisation. Un épargnent qui virerait 600 000 F le premier jour sur son PEP pourrait le laisser dormir huit ans durant sans s'inquiéter des intérêts qui crèveraient alors le plafond.

Mais les situations particulières sont si variées qu'il est fort probable que les services gouvernementaux n'ont pas tout prévu. Il n'est donc pas exclu que la structure réglementaire simple du PEP soit progressivement affinée.

Y. M.





Le Monde

DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

INTEGRER UNE PME LEADER DANS UN GROUPE INTERNATIONAL

Leader dans le domaine de la fourniture de bureau, nous sommes une société française très solide financièrement.

Depuis peu filiale d'un groupe international puissant, nos ambitions sont grandes, tant en France qu'à l'étranger.

DIRECTEUR GENERAL

Véritable patron en France, vous êtes responsable tant des activités commerciales, de la partie administrative et financière, que de l'unité de production en province (100 personnes). Outre les tâches classiques liées à la fonction, votre objectif est d'assumer un changement de style de management et de faire d'une PME familiale, la véritable filiale d'un groupe international. Vous bénéficiez de l'expérience d'une société leader en Europe dans son domaine (outil de production et système de gestion très performants).

A 40 ans environ, fort d'une réussite de quelques années de Direction Générale ou comme Directeur Marketing / Commercial, vous souhaitez vous développer dans un poste plus global et très autonome. Votre formation Supérieure (Bac + 4) de généraliste vous permet d'appréhender tous les domaines de la fonction. La connaissance des circuits de distributions modernes / VPC et traditionnels seraient un atout. Vous parlez l'ANGLAIS couramment.

Pour ce poste basé à Paris, les conditions proposées sauront motiver les candidats à fort potentiel.

Adressez CV, photo et prétentions sous référence 42.3462 LM. à MERCURI URVAL. 14 bis rue Daru, 75008 PARIS. Confidentialité assurée.

Mercuri Urval

Executive Service

CONTESSE

Société d'Ingénierie Industrielle (CA : 500 MF) intervenant sur des domaines à forte valeur ajoutée, (Nucléaire, Défense, Biotechnologies, Agro-alimentaire, Chimie fine) filiale d'un groupe français prestigieux recherche son

Directeur Finance Gestion

Paris — **500 KF±**

Rattaché au Directeur Général et Membre du Comité de Direction, il assumera la responsabilité des activités suivantes : comptabilité générale et fiscalité, contrôle de gestion, trésorerie et financement de projet. Par ailleurs, il traitera tous les dossiers juridiques et participera activement au développement du système informatique de traitement de l'information financière. Il encadrera un service de 35 personnes.

Agé de 37/42 ans, de formation supérieure, le candidat justifiera d'une solide expérience financière et de gestion, si possible dans un contexte international, sur des secteurs d'activité tels que le BTP, l'ingénierie financière...

Doté d'un esprit entrepreneur et manifestant de réelles qualités de management, il devra s'investir personnellement dans notre projet d'entreprise et participera au développement de notre structure.

Contacter Frédéric Pougeon au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance. 30 bis rue Spontini. 75116 Paris, sous réf. FP5326MO.

MP

Michael Page Finance

Spécialiste en recrutement Financier

Bâtiment

DIRECTEUR GENERAL

Cette société, filiale d'un des premiers groupes français de Promotion Immobilière exerce son activité dans le secteur de la Rénovation-Réhabilitation. Elle offre un ensemble complet de services et prestations allant de la conception de projet à la gestion d'exploitation.

Cette structure récemment créée recherche son Directeur Général. Outre les missions de gestion et d'animation d'équipe, il a pour tâche essentielle de développer l'activité. Bénéficiant de la structure et des moyens du Groupe, il définit et met en place la politique commerciale et fixe les objectifs qualificatifs et quantitatifs.

Nous souhaitons confier ce poste à un candidat de formation Ingénieur âgé de 35-45 ans. Son expérience au sein de Bureaux d'Etudes ou d'Engineering, de grands groupes industriels ou encore d'entreprises générales, lui donne la maîtrise de la conduite de projets. Homme de développement, l'imagination et une grande aisance relationnelle sont ses principales qualités.

Merci d'adresser votre candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 38/3337 A à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM





FRANCE FF 850.000± - 1.000.000 MAXI

Leader mondial de la Communication pour le recrutement de Cadres de haut niveau, nous cherchons le Directeur Industriel d'un important Groupe International : Ingénieur Grande Ecole, minimum 35 ans et 3 à 5 ans d'expérience de la fonction.

Nous invitons les personnalités intéressées à consulter immédiatement les spécifications détaillées et confidentielles concernant le poste et l'entreprise sur le Minitel avant de nous adresser leur dossier de candidature :
Minitel 36.15 code ICA (tapez 5 et envoi pour rubrique Ingénieurs et Cadres) - ou adressez simplement carte de visite sous réf. Mtell à I.C.A. 3, rue d'Hauteville 75010 Paris.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Société du secteur métallurgique, en croissance régulière, 600 MF en 1989 - 150 MF d'investissements en 1990, basée au Luxembourg, filiale européenne d'un groupe Multinational de 8000 personnes et 8 milliards de C.A., nous structurons notre équipe dirigeante en engageant notre

DIRECTEUR INDUSTRIEL

LUXEMBOURG

Généraliste issu d'une **GRANDE ECOLE D'INGENIEURS** (E.C.P. - Mines...) 5 à 10 ans d'expérience dans une industrie de process, au contact du terrain et des hommes de production ont confirmé vos aptitudes d'animateur et de gestionnaire, convaincu de l'efficacité d'un management participatif.

Vous optimiserez l'outil industriel pour répondre à une forte augmentation de production et animerez les ateliers de fabrication (200 personnes) travaillant en continu avec un process très automatisé, ainsi que les services techniques (bureau d'études, méthodes, maintenance, travaux neufs, projets).

MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION, vous évoluerez dans une **équipe internationale**, ce qui implique bien entendu une **parfaite maîtrise de l'anglais.**

Selon vos atouts, votre rémunération peut se situer à **400 000 FF.** plus voiture.

Votre candidature sera traitée en toute discrétion par notre conseil.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., sous référence 2670 à B.P. 10 - 92162 ANTONY CEDEX.

A&J Ourlin Conseils

MEDIAPA

Nous sommes un important groupe industriel spécialisé dans la construction et la vente de groupes électrogènes (400 personnes 730 MF CA) leader sur son marché

Nous recherchons pour notre établissement situé en région parisienne (85 personnes)

UN DIRECTEUR

En relation avec le PDG dont il dépendra: il participera à l'élaboration et à la mise au point de la politique de l'entreprise dont il coordonnera la mise en oeuvre et sera responsable de la réalisation des objectifs définis.

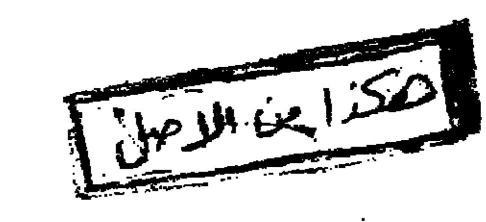
De formation Ingénieur Electromécanicien, les candidats devront justifier :
- de réelles aptitudes commerciales et de communication,
- de plusieurs années d'expérience dans la direction de services techniques ou d'ingénierie,
- d'une bonne pratique de la gestion du personnel.

La pratique courante de l'anglais est souhaitable.

Merci d'adresser candidature + CV + prétentions s/réf 4825 par fax N° (1) 49.10.95.72 ou à **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier Réponse et confidentialité vous sont assurées.

PARIS LYON STRASBOURG MARSEILLE — EUROMESSAGES

ORC





Le Monde

CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



RICARD

Des hommes,
des marques,
une passion commune

CONTROLEUR DE GESTION

HEC, ESSEC, ESCP ... Après une première expérience professionnelle, rejoignez notre Service Contrôle de Gestion, participez au suivi et à l'évolution de nos systèmes de gestion qui jouent un rôle clef dans notre réussite.

Votre mission :
intégré à une équipe performante, vous serez rapidement associé :
- à l'élaboration et au suivi de l'ensemble des budgets internes de la société
- au reporting du groupe (budget et plan)
- au contrôle de gestion
- à des études ponctuelles dans des domaines variés.

Votre avenir :
la réussite à ce poste constitue un véritable tremplin d'évolution. Suivant vos résultats et vos aptitudes, vous bénéficierez de larges perspectives d'avenir dans le financier ou l'opérationnel au sein de la Société ou du Groupe.

Poste basé à Marseille.

Ecrire sous référ. 8A 1751-0M. Discrétion absolue.

etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

ORCHESTRER VOTRE REUSSITE

DE LA FORMATION A LA POLYVALENCE D'UNE DRH

Au sein d'une importante filiale industrielle d'un puissant groupe international nous offrons à un candidat de valeur un poste évolutif.

Sa mission impliquera :
- de participer à l'ensemble des activités d'une DRH en assurant un rôle opérationnel auprès de la Direction et de l'ensemble du personnel (siège + usine) ;
- de prendre en charge plus particulièrement la formation et l'organisation sur le terrain des groupes de progrès et de la préparation du personnel aux nouvelles filières liées aux changements technologiques.

Son profil :
De formation (Bac + 4 minimum) Droit, Sciences Po, Sciences Humaines ... et d'une expérience professionnelle acquise en milieu industriel dans le cadre d'un management participatif impliquant une dominante formation.

Larges perspectives d'évolution de carrière dans la Société et dans le Groupe.

Ecrire sous réf. 8A 1752-0M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



FRANCE loto

FRANCE LOTO leader des Sociétés Françaises de Service avec 20 milliards de CA poursuit une politique d'expansion et d'innovation en France et en Europe.

Cette dynamique de développement implique un élargissement *des compétences juridiques internes et la création du* poste de

JURISTE D'ENTREPRISE

4-5 ans d'expérience

Votre mission .
- assurer la fonction de conseil juridique interne auprès des services de la Direction Générale et des deux établissements décentralisés (droit social, droit des sociétés ...).
- participer aux négociations pré-contractuelles et rédiger les contrats en liaison avec le secrétaire général, les services *concernés et les avocats de la société*.
- suivre et gérer l'ensemble des marques.

Votre profil :
Titulaire d'une maîtrise de DROIT DES AFFAIRES (et si possible d'un DESS ou du DJCE) vous avez 30-35 ans et une expérience acquise au sein d'un service juridique d'une grande entreprise, d'un cabinet d'avocat ou de conseil juridique et fiscal.

Anglais souhaité.

Fonctions intéressantes et évolutives impliquant des qualités de rigueur, de dynamisme et de contact.

Poste basé à Paris puis à Neuilly.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 8A 1749-0 (à noter sur courrier et enveloppe) à notre conseil :

ETAP - 71, rue d'Auteuil - 75016 PARIS.

LOTO ■ JACKPOT ■ TACOTAC ■ TAPIS VERT ■ loterie nationale

PUBLIPANEL

GROUPE BANCAIRE DE PREMIER PLAN

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

pour collaborer à la

LA MAINTENANCE ET LA GESTION D'UN GRAND PARC IMMOBILIER DE BUREAUX

Adjoint du Responsable d'un département de plus de 100 personnes, il participera à l'étude et à la réalisation des travaux neufs et des investissements techniques, ainsi qu'à la maintenance et à la gestion du parc et à l'animation de l'ensemble du département.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur ECP, Mines, Arts et Métiers..., 40 à 45 ans, ayant acquis, soit dans l'immobilier, soit dans l'ingénierie, des compétences techniques polyvalentes (électricité, électronique, climatisation...).

La réussite dans ce poste, qui implique compétences techniques, qualités d'animateur et de contact, offre de réelles perspectives d'évolution de carrière.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 8A 1710-0 M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

ALIMENTAIRE

PARTAGEZ NOTRE VOLONTE D'INNOVATION

Une importante Filiale d'un Groupe de dimension internationale disposant de marques renommées de forte notoriété, et d'une direction marketing prospective et novatrice tel est l'environnement que nous proposons à un

CHEF DE PRODUIT

HEC - ESSEC - ESCP ...

Motivé et créatif, le titulaire du poste sera responsable d'une gamme de produits importante et diversifiée.
Ses principales missions concerneront :
- le positionnement et le relancement de plusieurs marques existantes de forte notoriété,
- la mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie publi-promotionnelle,
- le lancement d'une nouvelle gamme de produits et la prise en charge de projets de développement.

Une expérience de 2 à 3 ans acquise chez un des "Grands" de la profession ainsi que des qualités de rigueur alliées au dynamisme et à l'imagination seront les atouts indispensables de votre réussite dans la Société et le Groupe.

Posté basé à Paris.

Ecrire sous réf. 8A 1750-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Le Monde

DIRIGEANTS

Responsable de la Direction «Commercial Contrats»

400 KF

Agé de 40 ans, votre formation est celle d'une *GRANDE ECOLE DE COMMERCE* ou Universitaire (Droit).
Le Domaine AERONAUTIQUE et SPATIAL est déjà le vôtre.
Vos qualités vous permettent de négocier et de gérer des contrats de dimensions nationale, européenne, mondiale.
A la tête d'une jeune équipe de 15 cadres, Responsables commerciaux, votre mission est de développer un CA supérieur à 2 milliards de francs.
Le contexte international nécessite bien sûr une bonne connaissance de l'Anglais.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo) sous réf. 1873/LM à PARFRANCE ANNONCES - 13 rue Charles Lecocq - 75015 PARIS qui transmettra.

etap

BORDEAUX

NOTRE MÉTIER : le conseil en recrutement et en gestion des ressources humaines.
NOTRE FORCE : *conjuguer la sagacité du psychologue et l'efficacité de l'opérationnel.*
NOTRE AMBITION : fonder notre développement sur des relations durables avec nos clients.

CONSULTANT

Si vous vous reconnaissez dans cette présentation, nous vous proposons de rejoindre notre équipe de consultants de **Bordeaux** pour conduire des missions de recrutement, prendre en charge des bilans professionnels et psychologiques et, plus largement, contribuer à la poursuite de notre expansion.

Votre réussite comme notre exigence de qualité impliquent une formation supérieure (DESS de psychologie ou Psychoprat de préférence), une expérience de trois ans au moins acquise en cabinet ou en entreprise, de réelles qualités de contact, de jugement et d'initiative, un sens prononcé du travail en équipe et une grande ouverture. La maîtrise de l'espagnol ou de l'italien serait un atout supplémentaire.

Ecrire sous réf. 8576 M à Annie SANTAMARIA
115, rue de Turenne - 33000 BORDEAUX.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



PUBLIPANEL



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

ADJOINT DU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

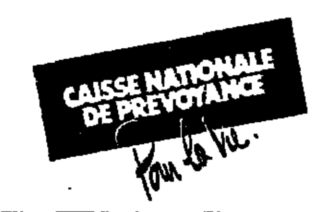
Filiale de Ferruzzi, l'un des plus importants groupes agro-industriels, CERESTAR est le leader européen des produits amylacés. Afin de poursuivre ses ambitieux projets de gestion des ressources humaines, la filiale française (plus d'un milliard de francs - 510 personnes) recherche le jeune cadre, adjoint du directeur des ressources humaines, qui prendra une part active à ces développements. Dans le cadre de sa mission, il définira et mettra en place une gestion prévisionnelle des emplois, contribuera au développement d'un système d'appréciation du personnel, sera responsable de la formation (plan, budget, suivi) et s'investira dans d'autres actions visant à améliorer la gestion du potentiel humain de l'entreprise. Ce poste aux responsabilités variées et qui offre de réelles perspectives d'évolution, s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, de formation supérieure (ESC ou universitaire) parlant anglais et possédant une première expérience concluante de la fonction personnel en milieu industriel. Basé en métropole lilloise, le poste suppose des déplacements ponctuels en région parisienne et vers les autres sociétés européennes du groupe. Ecrire à Frédérique CHEMARIN en précisant la référence A/S8510M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.38.** (PA Minitel 36.15 code PA)





ORGANISATEURS CHEFS DE PROJETS

Assurance - Au sein du groupe Caisse des Dépôts, la Caisse Nationale de Prévoyance se situe au tout premier rang de l'assurance-vie. Pour conforter sa position et développer la qualité de ses services, elle recherche deux organisateurs. Leur mission au sein du département organisation et systèmes d'informations sera d'assister les différents services de l'entreprise dans l'analyse de leurs besoins en matière de méthodes, d'organisation et de moyens de traitement informatique. Animant et collaborant à des équipes pluridisiciplinaires, ils seront impliqués dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des solutions proposées. Ces postes s'adressent à des candidats diplômés de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs ou de gestion, DESS...) disposant d'une expérience similaire de cinq ans minimum. La maîtrise de la conduite de projets est indispensable. Des possibilités d'évolution sont envisagées. Ecrire à P. EVEN en précisant la référence B/5988M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.54.** (PA Minitel 36.15 code PA)





CONSEIL EN RECRUTEMENT

Secteur assurance

Numéro un incontesté du recrutement en Europe, **PA Consulting Group est leader en France de la recherche de cadres dans le secteur financier.** Nos activités dans le secteur de l'assurance connaissent une très forte croissance, c'est pourquoi nous souhaitons intégrer un nouveau consultant. Ce poste s'adresse à un cadre, âgé de 28 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur et ayant acquis une première expérience du recrutement en entreprise ou en cabinet. Basé à Neuilly et bénéficiant de l'infrastructure du groupe, il utilisera les techniques les plus diverses (recherche directe, annonces...) et sera progressivement responsable d'un portefeuille clients qu'il gèrera puis développera de façon autonome. Si un poste de consultant n'entre pas dans vos perspectives de développement personnel et si vous avez une expérience réussie dans le domaine de l'assurance, nous serions heureux d'examiner votre dossier et de l'intégrer dans nos fichiers afin de vous proposer, dans l'avenir, d'éventuelles opportunités de carrière. Ecrire à C. BUSO en précisant la référence A/062WM - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.** (PA Minitel 36.15 code PA)



CHEF DE PRODUIT ASSURANCE-VIE (H/F)

Paris - Ce très important organisme d'assurance-vie vous propose de rejoindre son département commercial. Au sein du service marketing-produits, vous aurez la responsabilité du développement de la gamme grand public (adaptation des produits existants, création de produits nouveaux,...) en liaison avec nos services internes (actuariat, informatique, contrôle de gestion, juridique...). Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5), vous avez une expérience de quelques années dans le secteur de l'assurance-vie et une bonne connaissance technique des produits-vie. Vous êtes méthodique et organisé, vous avez le goût des réalisations concrètes et le sens des contacts. Ecrivez à P. EVEN en précisant la référence B/5987M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.54.** (PA Minitel 36.15 code PA)





BANQUE DE GESTION PRIVEE - SIB

LA BANQUE D'AFFAIRES FRANÇAISE DU GROUPE PARGESA

de l'exploitation à l'international

Notre banque est active tant dans le domaine des financements que dans celui des affaires financières, des marchés et de la gestion. Nombreuses sont les opportunités d'affaires à découvrir, monter et syndiquer avec des banques et intermédiaires financiers en France et à l'Etranger. Pour renforcer cette activité, nous recherchons un jeune cadre généraliste de haut niveau à qui nous confierons une mission résolument commerciale.

A 28 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience dans l'univers de la finance vous a donné l'assurance que procurent des contacts clients fréquents. De plus, vous avez acquis la culture financière nécessaire à l'approche multi-produits que nous pratiquons. Bien sûr, vous maîtrisez l'analyse financière, vous parlez l'anglais couramment et vous aimez voyager. Bien évidemment, ce poste doit vous ouvrir des perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature (lettre C.V., photo) sous référence VA5IFB à l'attention de H. CARON qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand associés

Executive Selection
3, av. Percier
75008 Paris





Marketing

Développer, c'est réinventer sans cesse...

Nous avons créé le métier de l'Assistance et le développons sans cesse pour répondre aux besoins de nos abonnés et leur assurer 24 heures sur 24 une qualité de service irréprochable. Nous entreprenons aujourd'hui une profonde diversification de nos activités.

C'est dans cet esprit que notre Directeur Commercial crée la fonction de Responsable du Développement Produits/Marchés. Votre mission : étudier, proposer, tester et lancer de nouveaux services à forte valeur ajoutée à l'attention d'une clientèle d'apporteurs d'affaires, d'institutionnels et de particuliers. Nous avons identifié nombre de marchés inexplorés ou en forte croissance, à vous de les exploiter.

De formation Grande Ecole Commerciale, vous êtes "Chef de Groupe" dans le Marketing d'une société de services et vous "piaffez" : dorénavant, il vous faut la responsabilité globale du développement ! Vous pratiquez également l'anglais, car vous aurez d'autres missions dans notre groupe à vocation internationale. Ecrivez à notre conseil Jean-Michel Court, associé du cabinet Sirca, sous la référence A 096 131LM, au 140 boulevard Haussmann 75008 Paris, en précisant votre niveau de rémunération.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Produits de luxe

JURISTE EN DROIT DES SOCIETES HF

Holding d'un très important groupe français de produits de luxe, de notoriété internationale, nous connaissons une forte croissance de nos différents secteurs d'activité.

Rattaché au responsable du département juridique, vous prenez en charge le suivi juridique de sociétés françaises du groupe (préparation des conseils et assemblées générales, opérations financières, consultations en droit des sociétés...). Vous êtes également à même de traiter des dossiers dans d'autres domaines du droit des affaires.

Vous avez un niveau juridique BAC + 4 ou plus, et une réelle expérience du droit des sociétés d'au moins 2/3 ans. Rigoureux, méthodique, vous avez une personnalité ouverte qui doit vous permettre de réussir dans ce poste. La connaissance de l'anglais sera un atout.

Les conditions offertes sont de nature à motiver un candidat de valeur. Le poste est basé à Paris 8ème.

Merci d'adresser votre candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 31/3510 A à :

EGOR PRESTIGE ET CREATION
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Technologies Avancées

JEUNE RESPONSABLE RECRUTEMENT ET COMMUNICATION

Ce Centre de plus de 1 000 personnes est intégré dans un groupe industriel leader mondial dans les équipements électroniques sophistiqués. Il renforce son équipe ressources humaines.

Sous l'impulsion de son responsable, vous assisterez les différents chefs de services dans la valorisation de leur capital humain.

En étroite relation avec eux sur le terrain, vous prendrez principalement en charge le recrutement des techniciens supérieurs (contacts avec les écoles, motivation des meilleurs...), la communication interne (journal d'entreprise, séminaires d'informations...), et vous participerez directement à la gestion des cadres. Ce poste est basé en très proche banlieue Nord de Paris.

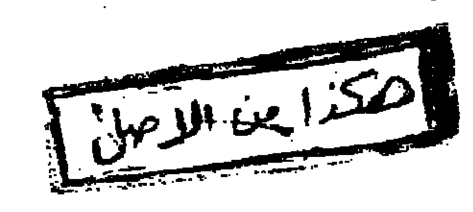
Il s'adresse à un diplômé d'études supérieures (Ecoles de commerce, Sciences Po...). Il aura acquis dans un environnement novateur et dynamique, une première expérience d'une fonction ressources humaines très relationnelle.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 32/1386 CX à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs-Elysées - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM



Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Rejoignez une entreprise qui fait des hommes la clé de son succès

FUTUR DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Nous sommes une Entreprise du Bâtiment (300 pers. - 230 MF) qui conduit *une croissance régulière et soutenue (20 %). Cette croissance et les profits* qu'elle engendre procèdent de la qualité des hommes et femmes dont l'action s'exerce au sein d'unités de gestion autonomes. Elle s'inspire d'un projet d'entreprise ambitieux et progressiste. Pour développer notre capital ressources humaines en harmonie avec nos objectifs, notre P.D.G. recherche un gestionnaire de grande qualité qui créera la Direction des Ressources Humaines.

A ce poste, son action s'étend à tous les aspects de la fonction (gestion classique, évaluations, gestion prévisionnelle, formation, communication interne, etc... budgets) et s'exerce en symbiose avec les autres unités de gestion.

Nous recherchons un jeune professionnel. Il s'acquitte avec aisance de toutes ses tâches de gestion. Il offre une personnalité enrichissant la culture de la communauté d'entreprise. De formation supérieure, il amène une expérience réussie. Mais ce sont ses valeurs intrinsèques (dynamisme, communication, charisme, intuition, dimension psychologique...) qui font la différence.

Le poste est basé en banlieue Est proche.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 25/3466 A à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Conseil en Ressources Humaines

CHARGEE DE RECHERCHE

Paris 8ème

Le groupe EGOR, leader européen dans la recherche de cadres *et dirigeants, crée un nouveau poste de Chargée de recherche* pour son département Prestige et Création.

En étroite collaboration avec les consultants, elle définit les axes de recherche, identifie les candidats potentiels et effectue la présélection. Ces actions impliquent d'établir de nombreux contacts téléphoniques, d'effectuer des recherches documentaires et d'entretenir des relations avec les Ecoles et Associations professionnelles.

Pour ce poste à responsabilités, nous recherchons une *candidate de formation commerciale supérieure, débutante ou* ayant acquis une première expérience.

Esprit d'initiative, autonomie, aisance relationnelle, ténacité et capacité d'organisation sont les atouts indispensables pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 12/2700 BL à :

EGOR PRESTIGE ET CREATION
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM



BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

recherche

CADRE COMMERCIAL FINANCIER

Au sein de la Direction des Activités Financières, il sera chargé de provoquer et entretenir des contacts avec de grandes entreprises de tous secteurs, répertoriées mais non clientes.

Sa mission consistera à :

- préconiser à des directeurs financiers ou trésoriers une gamme étendue de produits et services financiers (produits de placement *et montages d'opérations sur mesure concernant l'ensemble des* marchés financiers),
- et assurer la responsabilité du suivi et du développement des relations avec ces nouveaux clients.

Ce poste s'intègre dans une équipe commerciale très motivée travaillant en étroite concertation avec les spécialistes financiers.

Il sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po...) ayant déjà une expérience commerciale de quelques années dans le domaine des produits et services financiers destinés aux *entreprises, et apte à négocier avec une clientèle de* haut niveau. Ecrire sous référence 1237 M à :

GRH Conseils Discrétion assurée.

43, rue de la Brèche-aux-Loups – 75012 PARIS

LA DIVISION FORAGE DE L'ENTREPRISE SONATRACH

Agissant en maître-d'œuvre des Forages pétroliers réalisés en Algérie, recrute :

Personnel hautement spécialisé, algérien ou étranger, dans le domaine du forage.

Justifiant d'une formation adéquate et d'une grande expérience dans :

- L'engineering de forage ;
- La supervision des forages pétroliers on shore ;
- La supervision des cimentations et fluides de forages.

Ce personnel qui doit maîtriser parfaitement le français ou l'anglais occupera les postes suivants :

- Ingénieur programmes de forage pour le siège à Alger ;
- Superintendant forage sur bases régionales ;
- Superintendant fluides et ciments sur bases régionales ;
- Superviseur forage sur chantiers ;
- Superviseur fluides et ciments sur chantiers.

En contrepartie sont proposés :

- Un salaire intéressant ;
- Une prise en charge totale (transport, hébergement, nourriture) par Sonatrach du personnel travaillant sur bases régionales et chantiers.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à :

SONATRACH - DIVISION FORAGE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS
8, CHEMIN DU RÉSERVOIR
HYDRA, ALGER.
ALGÉRIE



Société Financière spécialisée dans le Crédit Immobilier
recherche son

Directeur Financier

400 - 500 KF +

Bras droit du Président du Directoire (dont vous serez Membre), votre rôle sera de gérer le refinancement de la Société (prévoir les besoins à satisfaire, veiller à trouver les ressources nécessaires sur les marchés), de conclure les contrats de prêts avec les clients (Sociétés de Crédit) et de gérer le risque de taux et de liquidité. Vous participerez de plus à la conception et à la mise en place de produits financiers adaptés à la clientèle ainsi qu'à la définition et à l'installation d'un outil informatique adapté.

A 35 - 45 ans, de formation supérieure (Ingénieur ou Actuaire de préférence) vous disposez d'une solide expérience sur les marchés financiers, axée vers les Marchés Obligataire, Monétaire Francs et la Gestion du Risque de Taux. Une connaissance du secteur du Crédit Immobilier serait un plus.

Contacter **Jan B. Wels** au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + rémunération actuelle à **Michael Page Banking, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS**, sous réf. JW5976MO.

MP
Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire

LBW

Contrôleur de gestion



16000 personnes dans le monde, 11 filiales françaises, 29 filiales étrangères, 10 divisions dont les activités s'exercent dans les secteurs industriels de l'aéronautique et de l'automobile. Des produits et services caractérisés par une technologie avancée.

Avec ses 2300 personnes, **La Division Systèmes Aéronautiques** *conçoit des équipements électriques et électroniques pour les* industries de l'aéronautique, l'espace, l'armement et l'électronique. Nous vous proposons de rejoindre notre direction industrielle Nord regroupant plusieurs établissements.

Rattaché au Directeur industriel, et en collaboration étroite avec les Directions de Division, Administrative et Financière, le Contrôle de Gestion Groupe et Division et les opérationnels, vous serez chargé de la prévision et du contrôle budgétaire, de l'établissement des tableaux de bord, du suivi des coûts, de missions d'audits d'organisation et d'études spécifiques.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Gestion (ESC...), vous justifiez d'une première expérience réussie en entreprise *et/ou* en Cabinet d'Audit. Une bonne pratique de la gestion informatique et de l'anglais est indispensable. Vos qualités d'adaptation et relationnelles sont primordiales pour réussir dans cette fonction.
Ce poste est basé à Saint-Ouen (93).

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) à LABINAL, Christian Lefrançois, Gestion des Cadres, Direction des Affaires Sociales, BP 218, 78051 St-Quentin-en-Yvelines.

MEDIA-SYSTEM

BANQUE, Paris 9è,
recherche, pour son service **juridique et contentieux**

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

Maîtrise Droit des Affaires

Expérience Banque minimum 5 années dans ce poste exigée.

Adresser lettre manuscrite, Curriculum-Vitæ, photo, sous la référence 53.533, **PUBLICITE ROGER BLEY,** 101, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra.

Cabinet d'audit et d'expertise comptable

Membre réseau international
recherche :

EXPERT COMPTABLE

Anglais souhaité.
Pour postes encadrement situés à :
CAEN, LIMOGES, NANCY, NANTES, PARIS, RENNES

Association envisageable à court terme.

Adresser C.V. manuscrit, prét. et ville souhaitée sous nº 8783 *LE MONDE PUBLICITÉ*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

UNIVERS DE LA GESTION

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM



Dans le cadre du développement de son activité "marchés", une Banque Privée (Paris 8ème) renforce son équipe et crée un poste d'attaché au département des marches. Après une période de formation aux différentes activités du departement (gestion de la Tresorerie de la Banque et des -OPCVM), vous serez appelé à intervenir plus particulièrement sur l'activité devises, en developpement. Vous participerez au traitement de l'ensemble des opérations quotidiennes, puis à terme, serez chargé de relations avec la clientéle plus particulièrement pour ses opérations de change. Diplôme d'ecole de commerce ou universitaire, vous êtes debutant ou justifiez d'une première expérience Si vous disposez d'un sens de la rigueur allié à un temperament commercial, d'une bonne connaissance de la micro-informatique et aimez travailler en équipe, adresser CV, lettre manuscrite et photo sous ref 13193 à EUROMESSAGES - 78, Bld de la République 92100 Boulogne.



Nous sommes une Société de Conseil ayant pour vocation de travailler avec des partenaires européens, de préparer les entreprises à l'Europe.
Nous sommes une équipe de 15 consultants et nous recrutons pour notre branche EXPORTATION, au sein d'une structure de type participative et de partenariat (+ intéressement au chiffre d'affaires personnel et de la société), **un consultant en gestion de production et assurance qualité** et **un consultant en stratégie commerciale** capables de commercialiser et de mettre en place des projets, en milieu PME, dans un contexte de partenariat européen.
Nous demandons une formation supérieure en gestion, une expérience de 7 ans acquise dans un cabinet généraliste, de parler couramment une langue, espagnol, allemand et/ou italien.
Nombreux deplacements a l'etranger à prévoir.
Nous vous prions d'adresser une lettre de motivation, CV, photo et pretentions, sous réf. 70083 à Media-System, 6 impasse des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA-SYSTEM

Etablissement financier
spécialisé dans l'intermédiation
recherche

1 TECHNICIEN DU MARCHÉ OBLIGATAIRE HAUT NIVEAU

Profil :
Actuaire, connaissance parfaite de tous les produits obligataires (comptant, terme) et monétaires.
Expérience réussie de 2 ans comme arbitragiste de produits et de marché dans le cadre de la gestion ou de l'intermédiation (banque ou société de Bourse).

Mission :
Il rejoindra une équipe, reconnue sur la place financière, spécialisée dans l'intermédiation obligataire et monétaire.
Il assistera les traders par ses compétences techniques et réglementaires des marchés.
Il proposera des opportunités de marché (montage, arbitrage...) pour le compte de la clientèle.

Envoyer CV, photo et prétentions sous nº 8797
Le Monde Publicité - 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RANK XEROX

FUTUR PATRON H/F
des Services Administratifs et Financiers

Dans notre Direction Administrative et Financière Parisienne, nous souhaitons intégrer un jeune potentiel qui pourra évoluer à court terme dans nos structures commerciales et financières.
Dans un premier temps, vous serez responsable de la gestion administrative de clients stratégiques Rank Xerox et, à ce titre, vous dirigerez une équipe de 15 personnes.
Vous êtes un homme ou une femme de terrain ouvert(e) au dialogue avec vos clients et les autres fonctions de l'entreprise.

Vous êtes issu(e) d'une formation supérieure (BAC + 4) et possédez une première expérience de management d'environ trois ans.
Ce poste constitue le tremplin idéal pour accéder à celui de numéro 1 de responsable financier d'une région province.

Salaire : 200 KF +
Lieu de travail : Paris-La Défense

Merci d'adresser votre candidature sous réf. G.LM.76 à Véronique FERRY, RANK XEROX, DRH, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

MEDIA-SYSTEM

BANQUE DE L'EURAFRIQUE

Groupe Compagnie Financière Edmond de Rothschild

Banque spécialisée dans l'immobilier, nous développons une activité de montage d'affaires en France et à l'étranger reposant sur notre capacité d'ingénierie. Nous recherchons notre

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En relation étroite avec notre Président, vous aurez la responsabilité de l'ensemble de nos services comptabilité générale - informatique - contrôle de gestion et trésorerie.
Vous serez chargé de faire évoluer l'organisation administrative et l'environnement informatique de notre banque. Vous participerez également à l'élaboration et au contrôle des opérations entreprises par la banque et ses filiales.

A 35 ans environ, de formation supérieure (grandes écoles ou équivalent), vous avez acquis une expérience identique (même partielle) dans un établissement bancaire ou financier.
Vos qualités de manager seront un atout pour réussir : vous devrez disposer d'une personnalité apte à l'animation d'une équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence DAF à BANQUE DE L'EURAFRIQUE 31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

MEDIAPA

LE GEOMETRE DE NOTRE REUSSITE

Jeune Compagnie d'Assurance sur la Vie (filiale de Banque), nous avons pénétré de façon significative le marché des particuliers et notre ascension sur l'échelle de la réussite se poursuivra en augmentant notre activité sur le marché des entreprises. Pour mesurer les répercussions de nos succès actuels et à venir, nous souhaitons accueillir **le maître d'oeuvre de notre contrôle de gestion.**

Arpentant le terrain, vous collaborez avec les divers corps de métier de l'entreprise (Direction Financière - Direction Technique - Comptabilité - Direction Administrative...) pour concevoir les outils utiles à la mise en place du contrôle de gestion. Architecte et maître d'oeuvre à la fois, vous assurez une coordination quotidienne du traitement des informations. Auditeur des procédures administratives, vous développez des outils d'analyse et de synthèse sur les ratios des différentes activités de notre entreprise. Créatif et novateur, vous animez la planification des budgets et impulsez l'optimisation des procedures.

De formation supérieure économique et financière (DESS de Gestion, IAE...), vous êtes capable de construire aujourd'hui un édifice sophistiqué et performant à la mesure de notre croissance. Familiarisé à travailler avec l'informatique de gestion, votre parcours professionnel (5 à 10 ans dans une Compagnie d'Assurance ou dans l'inspection bancaire) vous a permis de dessiner les plans d'un contrôle de gestion dynamique. Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, merci d'adresser votre "tracé professionnel" sous référence CG/M à notre conseil.
Josiane Agard Développement - 67, av Georges Mandel - 75116 Paris.

Josiane Agard Développement

JEUNE ESC : VOS ATOUTS... LES TECHNIQUES DE GESTION ET VOS QUALITES RELATIONNELLES

Après vos études supérieures en gestion (ESC ou équivalent), vous avez orienté votre carrière dans la finance appliquée à l'entreprise, et ayant acquis une première expérience significative, vous recherchez aujourd'hui une société où la réussite en finance passe par une bonne maîtrise des techniques de gestion, mais aussi par une qualité de contacts et un réel savoir-faire relationnel avec les opérationnels.

Notre société industrielle (500 personnes, C.A. 1989 : 500 MF) située en **Franche-Comté**, est la filiale d'un grand groupe français. Notre forte croissance conduit notre Directeur Financier à rechercher un candidat ayant un profil tel que le vôtre pour lui confier le poste de

CONTRÔLEUR DE GESTION

Vous participerez à l'élaboration et au suivi des budgets et prix de revient, analyserez les écarts et ferez les recommandations nécessaires correspondantes. Nous vous confierons en outre la création et la mise en place de tableaux de bord commerciaux (suivi des objectifs de ventes, analyses des résultats, synthèses statistiques).
Concret et ouvert, rapidement opérationnel, vous savez allier l'imagination et la rigueur, le goût des contacts et le sens de la gestion. Nul doute alors que vous partagerez très vite notre passion :
la REUSSITE.
Notre fort développement tant sur le plan français qu'européen sera pour vous le gage d'une évolution à la hauteur de vos compétences...
Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo) à notre Conseil, Pierre CHAUSSEMIER, sous la référence C/CDG/LM, à l'adresse suivante : **RPC 34, rue de la Fédération 75015 PARIS.**

membre de SYNTEC

Raymond Poulain Consultants

GROUPE BANCAIRE PARIS 8ème
recherche

analyste crédits
pour clientèle PME - PMI

- Analyse des bilans
- Gestion et suivi des engagements
- Travail en équipe de 6 à 8 personnes
- Possibilité d'évolution ultérieure dans le groupe

Formation : diplômé(e) de l'enseignement supérieur, école de commerce ou gestion.
Débutant(e) ou 1 à 2 années d'expérience. Libre rapidement - Dégagé O.M.
Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo sous réf. 845 à M. A. DANNENBERGER CEPIAD 135, av. de Wagram 75017 PARIS

Etablissement financier
spécialisé dans l'intermédiation obligataire et financière (Paris-17e)
recherche pour son développement

1 TRADER OBLIGATAIRE (H./F.)

Cette personne rejoindra une équipe reconnue sur la place financière.
Son dynamisme et son sens du contact avec la clientèle seront très appréciés.
Expérience de 1 à 2 ans dans une société de Bourse ou dans une banque.

Envoyer CV, photo et prétentions sous nº 8795
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

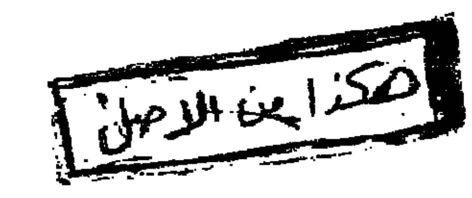


Institut National des Télécommunications
recrute

UN RESPONSABLE DE FORMATION
dans le domaine
CONTROLE DE GESTION FINANCES

Le candidat, diplômé de l'enseignement supérieur (école de commerce ou maîtrise de gestion + DESS ou DEA), a acquis lors d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans la méthodologie de mise en place et la pratique d'un système de gestion.
Une première expérience dans la formation et/ou le conseil constituerait un atout.
Anglais exigé.

Faire parvenir CV + photo + prétentions à :
Jean-Jacques CAMPAGNES - Pièce D 104
INT - 9, rue Charles-Fourier, 91011 EVRY CEDEX.





SECRETAIRE GENERAL (H/F)

Délégation régionale de Lorraine

AGEFOS PME, fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises, recherche un secrétaire général pour sa délégation régionale de Lorraine. Sa fonction consiste, sous la responsabilité d'un conseil d'administration, à animer une équipe de 15 personnes dont le rôle est de conseiller les entreprises et de leur apporter une aide à la gestion de leur budget formation professionnelle. Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (école de commerce, maîtrise sciences économiques ou équivalent) justifiant d'une bonne expérience de la gestion acquise de préférence dans le domaine de la formation professionnelle. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client. Ecrire en précisant la référence B/5986M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.51.** (PA Minitel 36.15 code PA)



AGEFOS-PME



CHARGE D'ETUDES

Ingénieur + 3e cycle gestion ou économie

Dans un secteur de haute technologie, une fonction d'études aux perspectives larges - Cette société française compte aujourd'hui environ 20.000 personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 20 milliards de francs. Pour l'une de ses directions fonctionnelles, nous recherchons un ingénieur ayant la pratique et le goût de la gestion. *En liaison avec le responsable du plan de la société*, vous mènerez des études économiques à l'aide de l'outil informatique (langage APL): collecte des informations, contrôle de leur fiabilité et consolidation des résultats. A court terme, vous deviendrez pleinement responsable du plan pour l'une des branches opérationnelles du groupe. A moyen terme, vous vous verrez proposer des responsabilités opérationnelles sur un des établissements du groupe. Issu des grandes écoles d'ingénieurs, vous êtes diplômé d'un 3e cycle de gestion, vous avez à votre actif une première expérience de 3 à 5 ans dans les domaines liés à la planification, au *contrôle de gestion, ou à la gestion de projet*. Votre rémunération sera fonction de votre expérience. Ce poste est basé en banlieue Sud-Ouest de Paris. Ecrire à Sophie COHEN en précisant la référence A/D2080M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.53.** (PA Minitel 36.15 code PA)



Contrôleur financier

PARIS 320-360 KF

LA SOCIETE : *Filiale française (CA 100 MF) d'un important groupe international de services.*

LE POSTE : *Reporting, trésorerie, comptabilité générale, plans et budgets, contrôle de l'inventaire et administration (5 personnes).*

LE CANDIDAT : *Formation école de commerce plus un minimum de 4 ans d'expérience en audit ou finance dans un environnement anglo-saxon ; de bonnes connaissances en micro-informatique ainsi qu'un anglais courant sont importants pour être opérationnel rapidement dans cette société jeune et dynamique. Une première expérience en trésorerie sera également un atout.*

Contacter leur ALEX au (1) 42.89.09.17 ou lui envoyer un CV complet sous réf. 1306/IAM à : NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

Norman Parsons
CONSEIL EN RECRUTEMENT

PUBLIPANEL

PARIS - LONDRES - TOKYO - NEW-YORK

Activités de marchés

Paribas s'est imposé parmi les leaders mondiaux en matière d'agencement et de placement d'opérations de leasing complexes auprès d'investisseurs internationaux, et poursuit son développement dans ce domaine.



BANQUE PARIBAS



Leasing international

Aujourd'hui, vous souhaitez élargir le champ de vos responsabilités en rejoignant une équipe dynamique basée à Paris, Londres, Tokyo et New-York.

Vous avez une formation Grande Ecole ou Universitaire complétée par un MBA ou DECS. Votre expérience de 5 à 10 ans dans un cabinet d'audit ou une banque d'investissement vous a donné une excellente pratique des produits financiers en général et/ou du leasing en particulier.

Esprit d'entreprise, créativité, goût pour la négociation internationale à haut niveau et pour l'autonomie, seront les critères déterminants de votre réussite.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et photo, sous la réf. LI/LM, à la Direction des Relations Humaines ***PARIBAS - BP 141 - 75078 PARIS CEDEX 02.***

MEDIAPA

Directeur financier

Société Alimentaire : 1,2 Million de Francs de CA
100 km Ouest de Paris

Filiale française d'un Groupe International de premier plan dans le domaine alimentaire de grande distribution, offre le poste de Directeur Financier à un vrai professionnel de la fonction, capable de manager une équipe, rompu à la gestion de la trésorerie, aux négociations avec les banques, maîtrisant bien la fiscalité, les comptabilités générale et analytique, et utilisateur de l'informatique.

35 ans au moins, Ecole de Commerce et/ou DECS, ou culture équivalente, personnalité solide et qualité de rigueur, apte à s'intégrer rapidement à l'Entreprise. Expérience dans un poste similaire requise.

Merci d'adresser votre candidature (lettre C.V., photo) sous référence 2038-M à Michel BUSI qui traitera *votre dossier en toute confidentialité.*

Coopers & Lybrand associés

Executive Selection
3, av. Percier
75008 Paris

C&L

CHARGE D'AFFAIRES CREDIT BAIL

Une importante banque recherche un Chargé d'Affaires pour sa filiale de Crédit-Bail Mobilier en plein développement.

Il aura pour mission d'assurer la recherche d'opérations, la négociation commerciale, l'étude du risque et le suivi de la réalisation.

Ce poste de responsabilité est à forte dominante commerciale.

Il conviendrait à un cadre commercial diplômé de l'Enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESCP, Dauphine...) ayant une expérience confirmée de 3 à 5 ans de financement en biens d'équipement professionnels dans le cadre d'une société de Crédit-Bail Mobilier.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + prétentions sous réf.LBW8CACB à LBW, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, qui transmettra.

NOUS SOMMES UNE BANQUE PRIVÉE, FILIALE D'UN TRES IMPORTANT GROUPE BANCAIRE HOLLANDAIS. DANS LE CADRE DE NOTRE DÉVELOPPEMENT NOUS RECHERCHONS UN

Analyste crédit

A 26 ans environ, vous avez une formation HEC, ESSEC, SUP de CO Paris ou équivalent.
Vous connaissez bien les techniques financières et maîtrisez parfaitement la langue anglaise.
Une expérience d'un an est indispensable.
Nous vous confierons l'étude des demandes de crédit, l'analyse des documents financiers ainsi que l'évaluation du risque.
Vous dynamisme allié à votre enthousiasme ne feront que favoriser votre évolution, rapidement, au sein de notre banque.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous réf. 6535, à MEDIA PA - 50-54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

NMB BANK

Responsable de l'organisation et de l'audit d'une importante société, secteur tourisme.

Importante société basée à Paris dans le secteur du tourisme, notre C.A. est de plusieurs milliards de Francs.
Soucieux d'améliorer la qualité de notre service nous créons la fonction de Responsable de l'Organisation et de l'Audit.
Dans cette fonction votre rôle sera double :
En tant qu'organisateur, vous serez garant de la fiabilité de l'information issue de nos différents systemes informatiques.
Vous participerez à la conception et à la mise en place de nouvelles applications.
A l'ecoute des utilisateurs, vous serez capable de les faire evoluer.
En tant qu'Audit Interne, vous aurez sous votre responsabilite un auditeur junior.
Vous élaborerez des procédures et en contrôlerez l'application.
Vous devrez proposer des mesures propres à ameliorer le Contrôle Interne et l'Organisation Administrative.
Vous réaliserez en outre des missions spéciales (acquisitions, fusions,...).
Vous avez ue formation supérieure en gestion (ESC, ESCAE, MIAGE + DECS...) avec si possible une experience en organisation ou en informatique.
Les qualites requises sont la faculte d'adaptation, le sens du dialogue, la rigueur, le pragmatisme, la technicité et l'autonomie.
Merci d'adresser lettre, C.V. et photo sous ref. RC 369/8 M (à noter sur courrier et enveloppe) 79/83, rue Baudin - 92309 Levallois-Perret Cedex.

Membre de Syntec

Organisation et Publicité



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Vous êtes :

fiscaliste-juriste

Titulaire de diplômes de l'Enseignement Supérieur, vous avez la passion des questions fiscales pointues et des restructurations d'entreprises.

Vous avez quelques années d'expérience acquises dans de grandes entreprises, dans des cabinets ou dans l'Administration fiscale.

Vous rédigez vite et bien.

Nous sommes des conseillers d'entreprises dans le secteur le plus important de l'industrie agro-alimentaire.

Nous avons besoin de vous pour compléter notre équipe pluridisciplinaire. Ambiance de travail d'une grande richesse.

Lieu de travail : Paris 9è.

Merci d'adresser lettre manuscrite, Curriculum-Vitae, photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 256, à :
Jacques Genevay - 11, square Jasmin, 75016 Paris.
(Garantie absolue du secret des candidatures).

PUBLICITE ROGER BLEY



1er réseau de lavage français en pleine expansion recherche pour sa holding :

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION (H/F)

Rattaché au Directeur Financier, vous serez responsable du contrôle de gestion intégré (budget, comptabilité analytique) qui répondra aux besoins des filiales en France et à l'étranger et de la holding.

Vous mettrez en place et développerez les procédures de gestion et de reporting en vigueur dans le Groupe. Vous assisterez les différents partenaires du Groupe dans l'élaboration et le suivi de leur budget et interviendrez ponctuellement au sein des filiales étrangères.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de gestion, une première expérience dans la fonction, sans être indispensable, serait appréciée.

Espagnol et anglais appréciés.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV sous référence 874 à :

Claudine GALLET Ressources Humaines 3, rue Corneille 75006 PARIS

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Nous sommes une des plus importantes sociétés internationales de high tech, et notre croissance nous amène aujourd'hui à créer au sein de la Direction Financière les fonctions de

Contrôleur de Gestion

190-250 KF

Au sein du département Planification, ses activités porteront sur la coordination du processus budgétaire et de la consolidation groupe, l'adaptation des procédures de gestion aux besoins de l'entreprise et la réalisation d'analyses financières spécifiques.

Diplômé d'une Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP, ESCL....) vous avez une expérience de 2/3 ans acquise en cabinet d'audit ou en entreprise à une fonction équivalente et de préférence dans une société de services.(réf.JL5347MO).

Analyste Financier Junior

150-220 KF

Participant activement au contrôle de gestion du département Sales Marketing, vous avez la charge du reporting, du pricing, des analyses de variance, du suivi des activités.

Si vous êtes débutant ou doté d'une première expérience, et bien sûr, diplômé d'une Ecole de Commerce, nous vous aiderons à valoriser vos connaissances dans ce premier poste qui sera un tremplin vers d'autres fonctions. (réf.JL5348MO).

Pour ces deux postes basés à Paris-Sud, vous avez impérativement une excellente maîtrise de l'anglais. Votre potentiel, votre performance dans ces fonctions vous assureront une évolution réelle dans le Groupe.

Si vous souhaitez nous rencontrer, merci de bien vouloir contacter **Jérôme Lancrenon** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, sous référence du poste choisi.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

RESPONSABLES DE COMPTES

H/F
NIVEAU FONDE DE POUVOIRS

Mission :
Gestion et développement d'un portefeuille d'une clientèle Entreprises sous l'angle bancaire et financier.

- Une formation supérieure (écoles de commerce, d'ingénieurs, etc.)
- une expérience de 5 ans minimum dans une activité analogue,
- des dispositions pour les opérations d'ingénierie financière,
- du dynamisme commercial et de la rigueur

constituent les qualités requises pour ce poste.

Le constant développement de la Banque peut leur offrir de belles perspectives d'avenir.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 02/3454
à CONTESSE PUBLICITE - 38, rue de Villiers
- 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transmettra.

CONTESSE



RECHERCHE POUR SON SIEGE SOCIAL A NEUILLY UN

CONTROLEUR DE GESTION (H/F)

Rattaché hiérarchiquement au responsable d'une division opérationnelle, vous devrez :
- assurer les travaux de contrôle budgétaire
- participer activement à la refonte du système d'information financière
- mener des missions d'audit
- superviser les comptables de la division
- jouer un rôle important de conseil et d'assistance auprès des gestionnaires.

De formation ESC, ayant une expérience de 3 à 5 ans dans l'audit ou le contrôle de gestion, autonome et rigoureux, vous devrez de plus faire preuve d'un bon esprit d'analyse et d'une grande aisance dans les contacts.

Quelques déplacements en province sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à :
Michel LOUBEAU, Directeur des Relations Humaines
30, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

CONTESSE



ILE-DE-FRANCE

Diplômés de l'enseignement supérieur (Universitaires, Ecoles de Commerce) titulaires d'un DECS ou diplômés I.T.B après deux ans au moins d'expérience en entreprise ou dans un Cabinet d'Audit, vous souhaitez investir vos compétences au sein d'une grande banque régionale.

Réf. AILM21

UDITS INTERNES

Vous aurez pour mission d'**auditer** l'ensemble des agences ainsi que les services centraux de l'entreprise sur la circonscription de l'Ile de France (une bonne pratique de l'**analyse financière** est indispensable).

Votre **créativité**, la **justesse** de vos analyses et votre sens développé de la communication vous **feront évoluer, à terme, vers des fonctions de management.**

Pour nous rencontrer, adressez votre CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à :
*Crédit Agricole d'Ile de France,
26, quai de la Rapée
75561 Paris Cedex 12*

NC communication

GROUPE FINANCIER AGRO ALIMENTAIRE PARIS 8ème

DIRECTEUR FINANCIER

recherche son

JEUNE ADJOINT H F

Formation HEC, ESSEC, ESCP, IEP (ECO FI)

en vue de :
- Prendre en charge le suivi de la gestion des différentes entités du groupe (préparation et suivi des budgets, définitions des procédures de contrôle de gestion, élaboration des plans de financement et de trésorerie) avec pour mission de contribuer à la gestion prévisionnelle du groupe.
- D'assurer un rôle d'assistance, de conseil et d'aide à la décision auprès des responsables de plusieurs entités du groupe.
- D'assurer l'analyse financière de sociétés et le suivi des risques(mise en place de tableaux de bord et d'un reporting des filiales).
- Mener des missions ponctuelles (choix de financements, trésorerie, fiscalité ..)

Ce poste nécessite une première expérience dans un cabinet d'audit ou inspection bancaire de même que la maîtrise de l'outil informatique (PC).

Une personnalité affirmée et dynamique alliée à une aisance relationnelle, de même que le sens de la rigueur sont nécessaires pour s'intégrer dans notre équipe et réussir dans cette fonction évolutive.

Ecrire sous ref 846 à notre Conseil M. A. DANNENBERGER
CEPIAD 135, av de Wagram 75017 PARIS

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

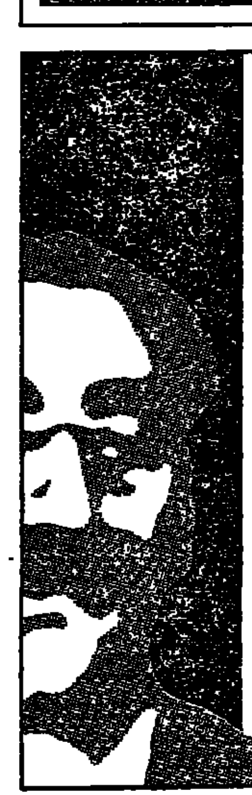
L'LIONE FINANCE recherche son

GESTIONNAIRE CLIENTÈLE

Agé d'environ 26/30 ans, de niveau Bac + 4, École de Commerce ou équivalent avec une expérience de minimum 3 ans dans le domaine bancaire ou industriel, vous aurez une bonne pratique du marché des changes et des taux francs.

Vous êtes technicien et doté d'un excellent sens relationnel. Vous serez le conseiller au quotidien de nos clients industriels au sein d'une équipe dynamique.

**Merci d'adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions au Service du Personnel - L'LIONE FINANCE
36, rue du Louvre - 75001 PARIS.**



**CERG FINANCE
(6 agences en France,
4 filiales à l'étranger,
C.A. + 65 % en 1989),
nous sommes la référence
dans le domaine de
l'informatique financière.
Notre croissance nous
amène à rechercher**

CONSULTANTS

De formation supérieure BAC + 4 (diplômé d'Ecole de Commerce ou Maîtrise de gestion), vous êtes débutant avec un fort potentiel ou bien avez déjà des connaissances d'un à deux ans en gestion de trésorerie.

Après une formation spécifique, vous assurerez des missions de conseil auprès des Directions Financières pour accompagner la mise en place des cellules de trésorerie, des outils informatiques retenus et optimiser leur fonctionnement.

Ce poste très autonome nécessite une réelle motivation pour les relations clientèle, de sérieuses aptitudes pédagogiques et des déplacements sur toute la France.

Nous vous offrons un environnement performant et une évolution au sein d'équipes dynamiques. (réf. CT)

RESPONSABLES FORMATION

De formation Bac + 4 (Ecole de Commerce, Universitaire...), vous bénéficiez d'une première expérience ou bien êtes débutant.

Facilité de contact et de communication associée à un excellent sens pédagogique sont autant d'atouts qui vous permettront de mener à bien votre mission :

- Assistance développement en intervenant sur l'élaboration finale du cahier des charges des nouveaux produits.
- Développement et animation des cessions de formation auprès de nos clients sur nos progiciels financiers.

Vous êtes prêt à vous investir : votre réussite vous permettra d'évoluer. (réf. RF)

CERG FINANCE

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo sous la référence choisie à Yann LE BELLEC - CERG FINANCE - Tour Eve - Place Sud - Défense 9 - 92806 PUTEAUX

MEDIAPA

BANQUE ETRANGERE - PARIS recherche

ANALYSTE FINANCIER

Débutant ou possédant déjà une première expérience identique, vous serez chargé de l'analyse du risque dans le cadre d'opérations de crédits en France et à l'Etranger. (réf. 02)

EXPLOITANT FINANCIER

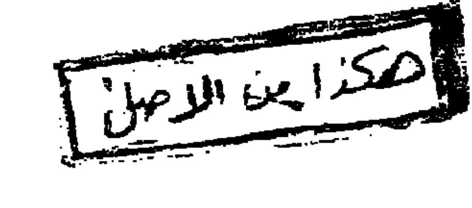
Fort d'une première expérience significative (2 à 3 ans), vous développerez et gérerez un portefeuille composé de PME et de grandes entreprises françaises et étrangères.

Pour ces deux postes *évolutifs*, nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure (BAC + 4), possédant de bonnes connaissances en espagnol et en anglais. (réf. 03)

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence choisie à **OCBF Services** - 66, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS.

OCBF services

MEDIAPA



UNIVERS DE LA GESTION

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Un important groupe international de high tech recherche dans le cadre de sa stratégie de développement un

Analyste Financier
Grands Projets

Paris Sud **250-300 KF**

Dans le cadre des projets de développement du Groupe, vous aurez la responsabilité du suivi de ces projets et plus particulièrement de leur évaluation financière, de leur impact sur l'activité du Groupe, et du développement des outils de gestion et de la technologie s'y afférent.
Pour réussir dans cette fonction capitale, vous devrez être diplômé d'une Ecole de Commerce ou équivalent, et avoir une expérience de 3/4 ans environ acquise impérativement dans une société de haute technologie (SSII,...). Vous avez enfin une parfaite maîtrise de l'anglais.

Contacter **Jérôme Lancrenon** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.JL5349MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Club Méditerranée

Le Club (CA : 7,6 Milliards de F) recherche son

Responsable Consolidation

Paris

Rattaché au Directeur Comptable du Groupe, le candidat recherché sera en charge de la consolidation du groupe. Il devra nécessairement posséder la connaissance du logiciel Concept, et avoir l'expérience de consolidation dans un contexte international.
Il devra être apte à faire évoluer l'organisation de la consolidation. Pour ce poste de haute envergure et de forte implication, nous recherchons un candidat de formation supérieure âgé de 25/28 ans, parlant l'anglais couramment.

Contacter **Gilles de Mentque** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 Paris, sous réf.GM5333MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Le leader de l'informatique financière (CA : 750 MF) recherche, dans le cadre de son fort développement, des

Contrôleurs de Gestion

Paris **250/300 KF**

Rattaché au Directeur Financier Groupe, vous serez responsable de plusieurs unités opérationnelles. En liaison avec les centres de coûts, d'une part, et les organes de direction, d'autre part, vous établirez les budgets, contrôlerez les réalisations et analyserez les écarts. Vous effectuerez des missions d'analyse interne, fournirez tous supports aux décisions de gestion et développerez les procédures et outils de gestion. Agé d'environ 30/35 ans, de formation ESC ou universitaire de gestion, vous bénéficiez d'une expérience d'au moins trois ans dans la fonction.

Contacter **Pascale Gutton** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.PG5336MO.



Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

La branche informatique de l'un des tout premiers groupes industriels français de réputation mondiale, recherche son

Responsable des Affaires Juridiques

Paris Ouest

Rattaché dans un premier temps à la Direction Juridique du Groupe, vous aurez vocation à assurer *très rapidement la responsabilité juridique de la* filiale informatique. Votre mission comprend notamment la négociation et le suivi de tous les types de contrats dans le domaine informatique : contrats de licence de logiciels, distribution, vente, accords techniques et de coopération, implantations en France et à l'étranger.
Homme ou femme de contact et de méthode, vous *avez l'étoffe d'un responsable. Vous travaillerez en* étroite relation avec les différentes Directions du Groupe ainsi qu'avec les intervenants extérieurs (clients français et étrangers, cabinets juridiques, coopérants...).
A 30 ans environ, vous êtes diplômé d'un 3ème cycle *en Droit des Affaires complété si possible par une* formation du type Sciences-Po, ESC, Ecole de Gestion,... et nanti d'une expérience réussie dans une entreprise évoluant essentiellement dans le secteur informatique. Vous possédez un très bon niveau d'anglais et de bonnes connaissances en droit de l'informatique.

Contactez **Frédéric d'Antin** au (1) 42.89.30.03 ou *adressez CV + photo + n° tél + rémunération* actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf.FA456MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

SNPE

CA 3,5 Milliards F
6 000 personnes

Société Nationale de droit privé mondialement connue dans les domaines de la propulsion et de la chimie fine, notre politique sociale est un facteur majeur de notre efficacité industrielle.

Notre DIRECTION des RESSOURCES HUMAINES recherche pour notre Siège à PARIS 4e :

SPECIALISTE EN DROIT SOCIAL
250 - 300 KF

Rattaché à l'Adjoint du DRH, il assurera la fonction d'interface entre la législation sociale et son application dans l'Entreprise : centralisation et diffusion de l'information, conseil et assistance à l'élaboration de la politique sociale, participation à la préparation et à la gestion des réunions, négociations et accords avec syndicats et instances représentatives, Conseil auprès des Chefs de Personnel des 8 Etablissements et des Filiales de la Société en France, etc.

***Le poste requiert** une formation en* Droit Social supérieure (Maîtrise ou Doctorat) et une expérience d'environ 5 ans de fonctions similaires dans une grande entreprise industrielle rattachée - de préférence - à la Convention Collective de la Chimie. *Maturité, sens de la communication* et qualités rédactionnelles seront des atouts déterminants qui pourront ouvrir, à terme, sur une évolution vers une Direction de Personnel dans une unité ou filiale.

Merci d'adresser *votre candidature, lettre* + CV + *enveloppe* à votre adresse, sous référence SNPE/JUR/M1, à notre Conseil :

PARIS
LILLE
LYON
NANCY

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MEDIAPA

Un CA de 9,5 Milliards de Francs dont 49 % réalisé à l'étranger, 12 500 personnes, 80 filiales dans 20 pays, SOMMER ALLIBERT conforte sa position de leader Européen dans la transformation des revêtements de sols.

Nous vous proposons d'intégrer une équipe jeune au sein de notre Division Revêtements en tant que

CONTROLEUR DE GESTION

A 30 ans, de formation Ecole Supérieure de Commerce, vous justifiez d'une première expérience et maîtrisez parfaitement la micro-informatique.

Vous avez acquis une connaissance des procédures *informatisées du contrôle de gestion* et du recouvrement des créances.

Votre mission : superviser et contrôler les activités commerciales, optimiser les recouvrements de créances, animer et encadrer votre service !

Ce sont avant tout votre esprit d'analyse, votre rigueur, votre sens du contact et votre capacité à animer une équipe *qui feront la différence*.

Dans un groupe en pleine expansion de nombreuses opportunités vous sont offertes.

Le poste est basé à Nanterre.

SOMMER ALLIBERT
L'AVENIR EST EN FORME

Merci d'adresser votre Curriculum Vitae *avec photo et prétentions à* :
Direction des Relations Humaines
Service du Recrutement
20, Boulevard du Parc
92521 NEUILLY SUR SEINE Cedex

CONTINENTAL PET FRANCE filiale de CONTINENTAL CAN leader mondial de l'emballage, recherche dans le cadre du démarrage de son site de production, son

Controller

Dunkerque **Salaire Motivant**

Rattaché au Directeur de l'usine et fonctionnellement au Directeur Financier Européen, le candidat dans le cadre de ce "start up", aura en charge la direction *administrative et financière* de la filiale (reporting au centre européen et à la maison-mère US, la mise en place des procédures groupe, la comptabilité, le budget etc...) en très étroite liaison avec les autres centres européens. Ce poste est destiné à des candidats de fort potentiel qui pourraient évoluer ensuite au niveau européen.

Le candidat recherché, 30/35 ans, de formation supérieure (Ecole de Commerce, maîtrise), aura une expérience réussie en cabinet d'audit anglo-saxon et/ou de controller au sein d'un groupe international.
L'anglais courant est nécessaire, l'allemand serait un plus.

Contacter **Gilles de Mentque** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.GDM5277MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

AUDITEURS
SENIORS

Jeunes diplomés (HEC, ESSEC, ESCP, universités...), vous avez une première expérience d'environ 3 à 4 ans au sein d'un cabinet ou d'un groupe industriel.
Vous désirez rejoindre l'un des leaders de l'industrie française : LAFARGE COPPEE (ciments - bétons - matériaux - plâtres - bioactivités) qui, avec 30 milliards de francs de C.A. et 30 000 collaborateurs, est très présent sur la scène internationale.

Nous vous proposons, au sein d'une petite équipe, de participer aux audits liés à l'organisation du groupe : audits opérationnels, audits de procédures, missions spécialisées...

En véritable chef de mission, vous mettrez en avant vos qualités de rigueur et d'organisation, votre sens des contacts et de l'animation. Pour ces postes, vous acceptez les déplacements fréquents et possédez la maîtrise de l'anglais et si possible d'une 2e langue européenne.

A terme, notre groupe saura vous offrir de réelles responsabilités *opérationnelles, tant en France qu'à* l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la réf. AUS/LM à J-M. AULOTTE - **LAFARGE COPPEE** Service Recrutement - 28, rue Emile Ménier - 75116 PARIS



MEDIAPA

Analyste Financier

Si vous pensez que logement social et efficacité doivent se conjuguer...

Et si en plus vous pouvez faire état d'une expérience réussie dans le service financier d'un organisme spécialisé dans l'immobilier social, alors nous vous proposons de rejoindre, au sein de notre groupe financier de 1er plan, notre Direction des prêts immobiliers.

Assisté par une équipe de jeunes analystes, vous serez chargé d'étudier et de quantifier les différents risques encourus par notre groupe lors des opérations de financement d'habitat social et validerez les analyses financières faites par nos directions régionales. Vous prendrez personnellement en charge des dossiers spécifiques et nous représenterez dans différentes instances administratives et professionnelles.

La trentaine, une formation supérieure, quelques années d'expérience dans le service financier d'un organisme d'H.L.M. ou d'un C.I.L., vous en donnant une bonne vision globale, de la rigueur et le sens du contact : autant d'atouts qui vous permettront de trouver rapidement vos marques dans un environnement intellectuel de bon niveau. Claude dos Reis, associe du cabinet Sirca, nous assiste dans cette recherche. Adressez-lui un résumé de carrière et une lettre de motivation précisant votre niveau de rémunération sous référence 068 713LM au 140, Bd Haussmann - 75008 Paris.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Directeur administratif

Dans une petite ville du triangle Tours - Angers - Poitiers, cette direction administrative est une création auprès du Directeur Général de la filiale française *d'un groupe industriel européen dans la construction mécanique.*

Pour l'assister dans l'élaboration de sa stratégie, la préparation des plans et budgets mais surtout pour assurer l'ensemble des responsabilités liées à l'organisation d'une société de 200 personnes (informatique, personnel, services généraux...) il faut que le rejoigne un Sup de Co ou ingénieur déjà bien expérimenté.

Le contrôle budgétaire sera de son ressort mais finance et comptabilité continueront, dans l'immédiat, à être supervisées par la Direction Générale. A moyen terme il devra pouvoir les assumer. La rémunération proposée motivante, le cadre de vie agréable contribueront à lui rendre attrayantes ces responsabilités très absorbantes. Le Directeur Général rencontrera les candidats que son conseil, le cabinet CLEAS, lui aura proposé avant le 1er avril. Ecrire sous réf. 9010/LM.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

AVEC LA GIE, FILIALE INFORMATIQUE DES AGF,

DEA, MAITRISE DROIT, DEBUTANTS

JOUEZ LA CARTE DE L'INFORMATIQUE

*La **GIE** (700 personnes) conçoit et developpe l'ensemble des systèmes d'information du **groupe des Assurances Générales de France.***

Attiré(e)s par les techniques nouvelles, nous vous proposons de devenir **informaticien à la GIE.**

Après une **formation rémunérée de 4 mois** à l'analyse-programmation, vous integrerez nos équipes jeunes et performantes et participerez à des projets diversifiés.

Les compétences acquises associées à votre professionnalisme et nos possibilités régulières de formation technique vous permettront une evolution de carrière à la hauteur de vos ambitions.

Jeunes diplômé(e)s, (libérés des Obligations Militaires), si vous souhaitez nous rejoindre, adressez lettre et CV sous réf. M 213:
GIE - Madame Dominique BŒUF - Tour Franklin
92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX 11



GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION
GROUPE AGF.

L'INFORMATIQUE EN ACTION

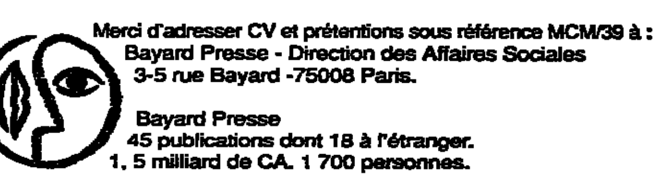
CONTROLEUR DE GESTION
dans la Communication

Nous recherchons celui ou celle, qui, en lien avec la Direction Financière du Groupe, réalisera une double mission :

. **Prendre en charge** le contrôle de gestion de notre Département Livres (les éditions du Centurion). Dans ce cadre, vous conseillerez le Responsable de ce Département en lui apportant non seulement l'analyse financière précise dont il a besoin, mais une réelle capacité de suggestion et d'innovation pour assurer la croissance de ce secteur.

. **Participer**, avec le Directeur Financier Adjoint, à l'animation du contrôle de gestion de l'ensemble de la société et assurer ponctuellement d'autres études financières.

Vous êtes diplômé(e) d'une Grande Ecole de Gestion, vous avez acquis une première expérience, même courte, vous maîtrisez bien sûr la micro et parlez anglais. Ce poste, qui vous familiarisera avec les milieux de la Presse et de l'Edition, vous ouvrira de réelles possibiltés d'évolutiuon au sein du Groupe.



Merci d'adresser CV et prétentions sous référence MCM/39 à :
Bayard Presse - Direction des Affaires Sociales
3-5 rue Bayard -75008 Paris.

Bayard Presse
45 publications dont 18 à l'étranger.
1, 5 milliard de CA. 1 700 personnes.

BAYARD PRESSE

LA CROIX L'ÉVÉNEMENT — Pèlerin MAGAZINE — notre temps — OKAPI — POMME D'API

GROUPE DE COMMUNICATION recherche pour son siege en region parisienne un

CONTROLEUR DE GESTION
(H/F)

Au sein de la Direction Financière, il sera chargé :
- d'affiner les prévisions et d'assurer le contrôle budgétaire mensuel des divisions,
- d'optimiser les procédures et les outils de gestion,
- de participer activement à la refonte du système d'information financière,
- de mener des missions ponctuelles d'audit,
- de jouer un rôle de conseil et d'assistance auprès des responsables des divisions opérationnelles,
- d'assurer le suivi du système de consolidation.

De formation ESC, ayant une expérience de 3 à 5 ans dans l'audit ou le contrôle de gestion, les candidats devront, pour réussir dans le poste, avoir un bon esprit d'analyse, une aisance dans la communication, maîtriser l'outil informatique et faire preuve d'autonomie et de rigueur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf.02.3453 à CONTESSE PUBLICITE - 38, rue de Villiers - 92532 Levallois-Perret Cedex qui transmettra.

Mettre en place une gestion des relations humaines et sociales

Aix-en-Provence — **250/300 KF**

C'est ce que vous propose une importante société (+ de 600 personnes en France), spécialisée dans la conduite de projets industriels en maintenance et travaux neufs, principalement dans les domaines de la métallurgie, chaudronnerie, tuyauterie, mécanique... Interface entre la direction générale et l'ensemble des sites opérationnels qui constitue un milieu social exigeant, vous aurez pour mission de créer et de gérer une fonction Personnel adaptée aux besoins individuels et collectifs de l'entreprise. Vous devrez élaborer, mettre en oeuvre et utiliser un système de gestion rigoureux et performant sur le plan administratif et juridique, optimiser les ressources humaines (recrutement, formation, gestion prévisionnelle des carrières). Vous serez également chargé des relations sociales (dialogue avec les différents partenaires) et du développement social (communication et expression des salariés) pour maintenir et améliorer un climat de travail participatif. Homme de terrain concret et réalisateur, diplômé d'une grande école d'ingénieur ou de gestion, vous maîtrisez tous les aspects de la fonction et avez une bonne connaissance de la gestion du personnel expatrié. Votre expérience réussie, dans un secteur d'activité similaire, vous permet d'être rapidement opérationnel. Si vous souhaitez mettre vos qualités de communicateur et de gestionnaire au service d'une entreprise en pleine expansion, envoyez votre dossier complet sous réf : FR 01, à Françoise Meyer - 25, rue Falque - 13006 Marseille.

Meyer & partenaires

Auditez nos filiales de distribution

1er GROUPE FRANÇAIS DE DISTRIBUTION DE BOISSONS auprès des cafés, hôtels, restaurants (1700 personnes). Filiale du GROUPE FRANÇAISE DE BRASSERIE (Heineken, Pelforth, 33, Panach'...). Nous vous proposons de venir renforcer notre équipe **d'audit interne.**

Vous aurez pour mission de contrôler la bonne application des procédures de gestion au sein de nos 35 filiales (entrepositaires - grossistes) à travers toute la France.

Pour vous sentir à l'aise dans votre action, vous devez avoir une formation supérieure (école de commerce, DECS...) et/ou une première expérience réussie dans un cabinet ou dans une entreprise. Vous devez être également très disponible, des déplacements fréquents étant nécessaires.

Ultérieurement la taille de notre Groupe pourra faciliter votre évolution professionnelle. Le poste est basé à Paris.

Envoyez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) **sous réf.** 02 90 M à FRANCE BOISSONS - 33, avenue de Wagram - 75017 Paris.

Nous sommes parmi les tout premiers dans notre domaine sur le marché mondial : groupe français (60 filiales en France et à l'étranger), 10 milliards de CA, coté au second marché, en forte croissance depuis plusieurs années, bénéficiant d'un actionnariat fort. Notre Direction des comptabilités et du contrôle de gestion souhaite renforcer son équipe contrôle de gestion et recherche pour ce faire des jeunes cadres à fort potentiel d'évolution en tant que

CONTROLEUR DE GESTION

Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion avec une formation comptable supérieure, et vous parlez l'anglais. Vous avez 3/4 ans d'expérience de la fonction audit et contrôle de gestion acquis en cabinet dans un premier temps et/ou en entreprise. Vous souhaitez poursuivre dans ce sens avant d'occuper des fonctions de Directeur Financier dans les sociétés opérationnelles de notre groupe. Vous trouverez dans notre environnement les responsabilités classiques et complètes d'un contrôle de gestion opérationnel : l'audit et la révision comptable bien sûr, une participation aux travaux de consolidation, mais aussi l'ensemble des suivis budgétaires et des interventions "contrôle de gestion" dans un esprit participatif et de conseil auprès de nos filiales.

Vos qualités de rigueur, votre capacité à intégrer une culture d'entreprise forte, votre aptitude à travailler en équipe sont indispensables pour réussir dans la mission proposée et dans une intégration profonde au sein de notre groupe.

Si vous pensez avoir le profil requis, merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo, sous réf. 5.340 à SERIFO, 47 bis avenue Bosquet - 75007 PARIS.

SERIFO
Membre de Syntec

SOCIETE HOLDING axée sur la reprise d'entreprises industrielles, nous supervisons plusieurs P.M.I. évoluant dans des secteurs variés, dispersées géographiquement. Désirant apporter des moyens complémentaires favorisant leur développement, nous CREONS LE POSTE de

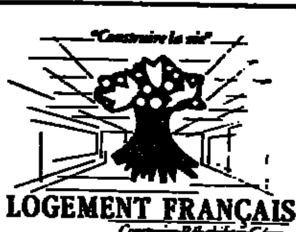
Contrôleur de gestion

Personne jeune et ouverte, ayant le goût des relations humaines, vous ferez partie de l'EQUIPE DE DIRECTION assurant de nombreux déplacements dans des unités en PLEIN ESSOR.

Aujourd'hui, vous avez acquis quelques années d'expérience vous ayant permis de maîtriser les problèmes comptables usuels. VOTRE ROLE fera de vous un CONSEILLER FIABLE tourné vers l'ensemble des responsabilités liées à cette fonction.

Ce poste situé en BOURGOGNE, à DIJON - 21, est EVOLUTIF pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et salaire actuel sous la Réf. 1077 à notre Conseil. **EUROPE MANAGERS, 23 place Darcy, 21000 Dijon.**



LOGEMENT FRANÇAIS
Construire-Réhabiliter-Gérer

Si "CONSTRUIRE LA VIE" signifie pour vous rejoindre l'une de nos agences de gérance en région parisienne pour administrer 3.000 logements parmi les 30.000 que compte notre patrimoine...

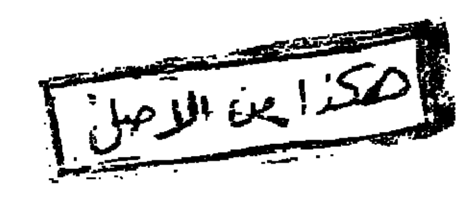
Si vous savez animer une équipe d'une trentaine de personnes composée d'administratifs, de techniciens et d'hommes de terrain...

Si vous avez le sens des relations pour développer l'esprit de service avec nos clients et partenaires (locataires, associations, administrations et collectivités locales) ainsi qu'une première expérience en matière juridique, administrative et financière dans la gestion immobilière...

Alors, Rejoignez un généraliste de l'immobilier, devenez un de nos

GERANTS

Merci d'adr. CV, photo et prétentions à l'attention de Pascal MEON
LOGEMENT FRANÇAIS
6, rue Jean Jaurès - 92807 Puteaux





Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

SESSION 1990

Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?

Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique et télécommunications, nous avons su depuis plus de vingt cinq ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé, et sur des marchés très vastes et diversifiés, tout en demeurant des entreprises à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recherchons de nombreux jeunes collaborateurs • Bac + 4 ou ayant suivi plusieurs années d'études supérieures • dégagés des obligations militaires • libres rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, **nous vous formerons intégralement** à la technique et à nos méthodes, et vous permettrons de connaître une véritable évolution au sein de nos sociétés.

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite, un CV détaillé et une photo, sous réf. M192G4, à Honoré Informatique - 52, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.

HONORÉ Informatique

Carré Turenne

PRESTIGIOUS INTERNATIONAL BANK

CORPORATE FOREIGN EXCHANGE DEALER

LONDON

An experienced corporate dealer is required by the London dealing operation of a major international bank.

Already established as an impressive presence in the foreign exchange markets, our client has a highly developed corporate base amongst the multinationals, including large French companies.

Aged mid 20's - early 30's, idealy a French national, and fluent in English you are presently working as a corporate dealer in a prime name bank.

You are dealing daily on the foreign exchange markets, including currency options with large French corporate accounts. A proven track record is more important to our client than academic qualifications.

The dealing room is highly professional and offers an excellent overall salary, bonus and benefits package for the right candidate.

Please forward your C.V. or telephone Jacqueline BOYD or David KELLNER at ANDERSON, SQUIRES - 28, rue Notre Dame des Victoires - 75002 PARIS. tél. : (1).42.61.00.81

Spécialiste en Recrutement Financier Anderson, Squires

MEDIAPA

Groupe Alpha

Audit - Conseil - Expertise

Paris
Clermont
Grenoble
Lille
Lyon
Marseille
Metz
Nantes
Toulouse

Recherchons
Esprits critiques pour diagnostics sans complaisance

■ Nous sommes

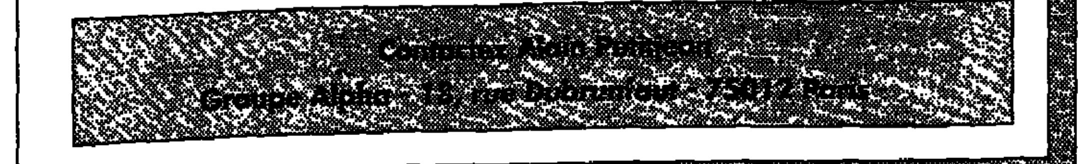
Un groupe de 175 personnes développant ses propres méthodologies dans des domaines nouveaux :
- L'assistance aux Comités d'Entreprise : examen des plans de restructurations, introduction de nouvelles technologies, audit stratégique;
- Le diagnostic financier d'entreprises ou de groupes.

■ Nous offrons

Sur l'ensemble de nos bureaux **10 postes de**
- **Consultants confirmés (3 à 10 ans d'expérience)**

■ Nous recherchons

Des diplômés X, HEC, Dauphine, IEP, etc., prêts à investir leur curiosité dans un travail enrichissant.



Contrôleur de gestion usine

MATERNE-FRUIBOURG

600 MF de CA

2 Usines, des marques prestigieuses :

Fruits Gourmands,

Materne, Lenzbourg,

Confipote...

Rattaché au directeur de notre usine de 200 personnes, vous assurez, à la tête de votre équipe, la responsabilité du contrôle de gestion doublé d'une fonction opérationnelle : les achats / approvisionnements.

Au-delà des missions classiques du contrôleur de gestion (élaboration et suivi des budgets, reporting, animation de la planification), vous êtes une véritable force de proposition capable de détecter les gisements de productivité et d'assister efficacement les opérationnels.

La responsabilité des achats et des approvisionnements, enjeux stratégiques pour notre usine, vous permet d'être encore davantage en prise directe avec le terrain.

De formation Sup de Co ou école d'ingénieur, vous voulez conforter votre première expérience de la gestion ou des achats par une fonction vraiment opérationnelle.

Votre réussite à ce poste vous permettra d'accéder à des responsabilités élargies dans le Groupe.

Poste basé à Boué (40 km de St-Quentin).

Merci d'adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle sous réf. EP98M à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris cedex 08.

BSN GROUPE

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

LSI, reconnue pour offrir un service de la plus haute qualité, se positionne comme le leader des Apple Center pour son activité Grands Comptes.

Son développement se poursuit à un rythme rapide et impose aujourd'hui la création du poste de

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

A 35 ans environ, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience de la fonction et parlez couramment l'anglais.

Membre du Comité de Direction, vous couvrez l'ensemble de la fonction : planification, reporting auprès des actionnaires, comptabilité générale et analytique, juridique, services généraux, informatique de gestion, recouvrement clients.

Votre sens relationnel favorisera le dialogue avec nos partenaires financiers et votre personnalité ouverte et dynamique permettra d'assurer la gestion du personnel (40 personnes).

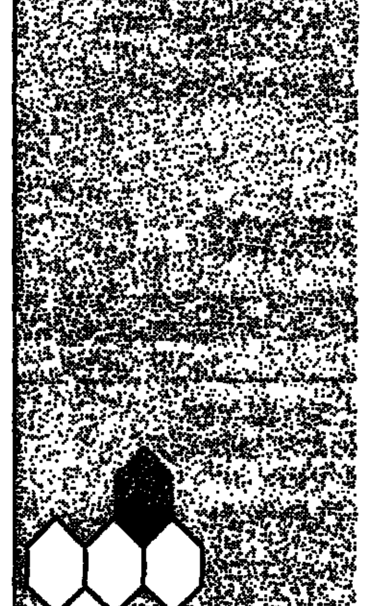
Les perspectives de développement de carrière, un intéressement et un plan de stock option sont de nature à intéresser des candidats de valeur.



La Solution informatique

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle à Jean-François TULOUP, Directeur Général, LSI, 6 cours Michelet, 92064 Paris-la-Défense Cedex 52.

AXIAL



Nous sommes un organisme fédérateur représentant 6000 mutuelles et 25 millions de personnes, leader dans le domaine de la protection sociale complémentaire.

AUDITEUR - ANALYSTE FINANCIER

Formation supérieure économique et financière (3ème cycle de gestion, Ecole Supérieure de Commerce, I.E.P. section économique et financière...) et solides bases comptables (D.E.C.S. ou équivalent).

Au sein de l'équipe "Fiduciaire Gestion" vous serez chargé :
- de la réalisation d'analyses financières,
- de missions d'audit et de conseil auprès des mutuelles adhérentes,
- de l'exploitation et du développement de systèmes d'information de gestion.

Une expérience de 2 à 5 ans dans les missions précitées est indispensable, une pratique de la micro-informatique serait appréciée.

Déplacements en province à prévoir. Poste basé à Paris 15ème.

Merci d'adressez votre dossier de candidature en précisant votre niveau de rémunération actuel et souhaité, sous la référence AF à MUTUALITE FRANCAISE, Direction Administrative, 255 rue de Vaugirard, 75719 PARIS Cedex 15.

CONTESSE

BANQUE

DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE

A 35 ans environ, vous avez une formation supérieure que vous avez acquise soit en université, soit au cours de votre cursus professionnel. Depuis une dizaine d'années, vous êtes sur le "terrain" de la comptabilité, soit dans une banque, soit dans un établissement financier. Aujourd'hui, vous aspirez à la responsabilité globale d'un service.

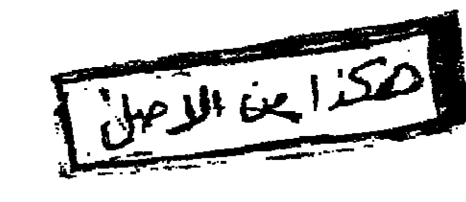
*Nous vous proposons de venir nous rejoindre : nous sommes une **banque française à taille humaine**, appartenant à un grand groupe financier. Nous attendons de vous la prise en charge de la comptabilité de notre maison sous tous les aspects, mais surtout l'optimisation de son fonctionnement et l'animation de l'équipe de 11 personnes qui vous sera confiée.*

*Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. et prétentions), à notre Conseil Denis SESBOUE, sous référence DC/LM, à **COREX** 11, avenue Myron-T-Herrick - 75008 PARIS.*

MEDIAPA



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.




هكذا في الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

Selon la Banque de France

La croissance devrait rester soutenue au premier trimestre

La progression de l'activité industrielle en France, qui s'est accélérée en janvier, devrait se poursuivre au premier trimestre de l'année à un rythme presque aussi soutenu, estime la Banque de France dans son enquête mensuelle publiée jeudi 15 février.

Toutefois, les industriels semblent moins optimistes que les mois précédents sur leurs carnets de commandes, en dépit d'un certain raffermissement de la demande, tant interne qu'étrangère, dans tous les secteurs.

C'est là le point de convergence entre l'enquête de la Banque de France et celle de l'INSEE, qui portait sur le dernier trimestre 1989, et qui faisait apparaître un net ralentissement de la croissance de la demande.

La Banque de France, sur la base des résultats de janvier, parie sur une croissance de l'ensemble de l'industrie au cours du premier trimestre 1990, à l'exception de l'agroalimentaire, qui a particulièrement bénéficié du mouvement de janvier et qui devrait connaître un léger fléchissement.

Les stocks de produits finis sont jugés légèrement supérieurs à la normale.

Augmentation de 2,5 % pour 1990

Le SNB-CGC accepte les propositions salariales du patronat de la banque

L'Association française des banques (AFB) a proposé vendredi 16 février une augmentation de 2,5 % des salaires pour 1990, qui se traduira par deux revalorisations de 1,25 % (l'une au 1er mai, l'autre au 1er novembre). Seul le Syndicat national des banques (SNB-CGC) a immédiatement signifié son accord. FO et la CFTC donneront leur réponse la semaine prochaine mais la CFDT et la CGT ont repoussé ces propositions.

Outre ces augmentations générales – qui prévoient une clause de rendez-vous afin de tenir compte de la hausse des prix en 1990, – l'AFB portera le salaire minimal d'embauche à 75 000 F par an à compter du 1er mars alors que le salaire minimal lors de la titularisation passera à 76 500 F.

L'incendie le plus cher : plus de 6 milliards de dommages

L'incendie industriel le plus important jamais recensé dans le monde s'est produit le 23 octobre 1989, près de Houston, au Texas. Bilan : plus de 1 milliard de dollars, soit environ 6 milliards de francs de dommages.

Ce sinistre, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), a partiellement détruit l'entreprise Philips Petroleum, usine de fabrication de matières plastiques. Une fuite d'éthylène aurait provoqué trois explosions suivies d'incendies. Le sinistre le plus coûteux jusque-là était la destruction de la plate-forme pétrolière Piper-Alpha, en mer du Nord, survenue en décembre 1988. Le coût avait été estimé à environ 800 millions de dollars.

LOTO SPORTIF – RÉSULTATS COMPLETS N° 7

MATCHS DU JOUR			
MARSEILLE	4	TOURS	0
PARIS-S G	0	VALENCIENNES	1
CRETEIL	0	GUEUGNON	0

13 bons pronostics	17	132 142,00 F
12 bons pronostics	365	6 164,00 F
11 bons pronostics	4 675	481,00 F
MATCHS DU JOUR		
MARSEILLE – TOURS	43 141	17,00 F
PARIS-S G. – VALENCIENNES	8 304	68,00 F
CRETEIL – GUEUGNON	8 725	61,00 F

NUMÉRO PACTOLE : 6

Tirage du LOTO n° 7 du samedi 17 février 1990

23 24 37 38 46 48 – 40

Prochains tirages, en direct sur TF1 : mercredi 21 février 1990 à 20 h 35 et samedi 24 février 1990 à 20 h 35. 36 15 LOTO

6 bons n°	6	1 458 365,00 F
5 bons n° + complémentaire	28	134 445,00 F
5 bons n°	1 348	8 500,00 F
4 bons n°	82 583	149,00 F
3 bons n°	1 706 773	10,00 F

BONUS DU SAMEDI 153 983 – 20,00 F

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indice génér. de base 100 : 29 décembre 1989

	9 fév.	16 fév.
Valeurs franç. à rev. variable	94,1	93,6
Valeurs industrielles	94,4	92,3
Valeurs étrangères	100,8	99
Pétrole-Énergie	113,9	110
Chimie	90,5	89,2
Métallurgie, mécanique	97,8	93,7
Electricité, électronique	102,4	98,4
Bâtiment et matériaux	88,9	86,8
Ind. de consommat. non alim.	95,1	92,3
Agro-alimentaire	92,9	91,2
Distribution	90,5	87,3
Transports, loisirs, services	98,4	97,4
Assurances	103,1	101,1
Crédit banque	104,4	101,9
Siconi	100,2	99
Immobilier et foncier	96,4	95,5
Investissement et portefeuille	96,3	92,7
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	97,2	98,1
Emprunts d'Etat	97,8	96
Emprunts garantis et assimilés	98,9	98
Sociétés	97,3	96,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 414,9	4 300
Valeurs étrangères	4 708,1	4 631,2
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	637,1	620,6
Valeurs étrangères	628,6	618,6
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	112,3	111
Emprunt d'Etat	92,9	91,2
Emprunts garantis et assimilés	111,8	110,6
Sociétés	112,2	111,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	522,3	509
Produits de base	383,4	369,5
Construction	477,2	469,3
Biens d'équipement	335,9	328
Biens de consom. durables	533,6	540
Biens de consom. non durables	630,7	614,2
Biens de consom. alimentaires	798,4	783,5
Services	534,8	516,7
Sociétés financières	628,5	610,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	556,9	581,8
Valeurs industrielles	488,9	479,6
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	389,8	388,2

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	8 février 1990
Total actif	673 730
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	71 191
Ecu	55 490
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 268
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	57 908
Concours au Trésor public	36 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	35 241
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	225
Effets privés	150 517
Effets en cours de recouvrement	31 255
Total passif	673 730
dont	
Billets en circulation	240 507
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	69 403
Compte courant du Trésor public	21 064
Reprises de liquidités	17 057
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 213
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	55 837
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 10 %
- Taux des pensions de 5 à 10 jours . 10,75 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .. 12 %

Papeteries Canson et Montgolfier : Pas d'offre publique de retrait

Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a décidé de ne pas mettre en œuvre la procédure d'offre publique de retrait (OPR) demandée par un actionnaire minoritaire concernant les titres de la société papetière Canson et Montgolfier.

Cet actionnaire, ne parvenant pas à céder ses titres Canson et Montgolfier dans les conditions normales, a donc demandé au CBV la mise en œuvre de la procédure d'offre publique de retrait. Mais le CBV a estimé que les actionnaires avaient lors de l'offre publique lancée par Arjomari-Prioux, bien été avertis des risques qu'ils prenaient en ce qui concerne le marché de négociations de leurs titres et la liquidité de ce marché en n'apportant pas leurs titres en réponse à l'offre.

TOKYO, 19 février ↓

Baisse

Mauvais début de semaine à la Bourse de Tokyo où, malgré la victoire de l'équipe gouvernementale en place, les cours ont baissé. A la clôture d'une séance peu animée, l'indice Nikkeï perdait lundi soir 237,72 points (– 0,63 %) à 37 222,60. Les professionnels attribuaient ce repli au phénomène du fait accompli. Mais désormais, la page électorale étant tournée, beaucoup redoutent un relèvement du taux de l'escompte actuellement de 4,25 % qui pourrait être porté à 5 %, peut-être, dit-on, dès mardi.

Ceci étant, beaucoup considèrent néanmoins la victoire des libéraux comme un bon point pour la Bourse.

Les échanges ont porté sur 330 millions de titres contre 500 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 16 fév.	Cours du 19 fév.
Akai	1 010	1 040
Bridgestone	1 640	1 640
Canon	1 710	1 690
Fuji Bank	3 480	3 490
Honda Motors	1 780	1 730
Matsushita Electric	2 240	2 200
Mitsubishi Heavy	1 100	1 070
Sony Corp.	8 360	8 200
Toyota Motors	2 520	2 480

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Control Data affiche en 1989 la plus forte perte de son histoire.** – Le constructeur américain Control Data a annoncé mardi 30 janvier une perte de 680,4 millions de dollars (3,88 milliards de francs) en 1989, ce qui constitue sa plus mauvaise performance depuis sa création, il y a trente-deux ans. S'appuyant sur un retour à des bénéfices courants au cours des deux derniers trimestres de 1989, le président de Control Data, M. Lawrence Perlman, a réaffirmé que la firme sortirait du rouge en 1989. Néanmoins, Control Data affiche une perte nette de 196,4 millions de dollars (1,12 milliard de francs) au quatrième trimestre 1989, soit infiniment plus qu'au cours des trois derniers mois de 1988 (12,8 millions de pertes). Pour l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires de Control Data recule, à 2,93 milliards de dollars, en raison de son désengagement du secteur des supercalculateurs. Par ailleurs, la filiale française du groupe américain a annoncé, dimanche 8 février, la nomination d'un nouveau directeur régional pour l'Europe de l'Ouest, M. Homa Firoutash, qui remplace le Français M. Charles Picasso.

□ **Benetton cède à Abeille 50 % du holding Prudential Italie.** – Le groupe Benetton qui détenait via le holding Edizione 50 % de Prudential-Italie, a cédé cette participation au groupe français Abeille (Victoire). Cette cession a été conclue pour une somme située entre 80 et 100 milliards de lires (380 et 500 millions de francs).

□ **Nouvelles acquisitions des Câbles de Lyon.** – La société des Câbles de Lyon (filiale d'Alcatel, groupe CGE) va prendre une participation majoritaire dans trois sociétés britanniques spécialisées dans la production de fils de cuivre et dans la distribution de matériels électriques, indique un communiqué de la société publié vendredi 16 février. Cette particiapation dans Hi-Wire, Tri-Wire et C and M, qui appartiennent au même entrepreneur, se monte à 76 % du capital des trois sociétés confondues. Réalisée par l'intermédiaire de la filiale Alcatel Cuivre, elle représente la première acquisition industrielle des Câbles de Lyon en Grande-Bretagne. L'ensemble Hi-Wire, Tri-Wire et C and M, a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 20 millions de livres (environ 200 millions de francs) et emploie une centaine de personnes dans la région de Leeds.

□ **Fin de la grève des banques suédoises.** – Le conflit qui paralysait les banques suédoises depuis le 29 janvier a pris fin vendredi 16 février avec l'acceptation par la fédération patronale des banques (BAO) et le syndicat des employés des banques de la quatrième proposition faite par la commission de médiation. Les banques n'ont ouvert cependant leurs portes lundi en raison de la fermeture traditionnelle du week-end et du délai nécessaire pour réactiver les systèmes informatiques. L'accord prévoit que les salaires vont augmenter de 1 500 couronnes (autant de francs, environ 250 dollars) avec effet rétroactif au 1er janvier et que le salaire de base passera de 7 400 à 9 300 couronnes. Les employés de banque réclamaient à l'origine une augmentation de 2 800 couronnes pour tous les salaires et une hausse d'au moins 15 % pour les salaires les plus bas.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	448	La gd livre du mois	....	424
Asystel	....	101	Loca Investissement	....	286 80
B.A.C.	....	210	Locamic	....	145
B. Demachy & Assoc.	....	576	Matra Communication	....	211 50
Banque Tarneaud	191	189	Metallurg. Minière	....	230
B.I.C.M.	....	829	Molex	215	215
Boiron	....	400	Navale-Delmas	....	1230
Boisset (Lyon)	....	250	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2470	Om. Gest.Fin.	....	550
Calberson	....	780	Pinault	....	457
Cardif	....	785	Presbourg (C In & Fin)	....	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	960	Présence Assurance	....	525
C.D.M.E.	....	1845	Publicat. Filipacchi	....	719
C. Equip. Elect.	....	340	Razel	....	820
C.E.G.E.P.	....	280	Rémy & Associés	....	380
Cimenta d'Origny	....	700	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	324
C.N.I.M.	....	735	St-Honoré Matignon	....	242
Codetour	....	280 50	S.C.G.P.M.	....	720
Conforama	....	1120	Segin	....	325
Creeks	....	385	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 90
Dafsa	....	196 80	S.E.P.	....	445
Dauphin	....	542	Sezibo	....	535
Deventhy	....	1021	S.M.T.Goupil	....	314
Deville	....	495	Sodedorg	....	....
Dollfus	....	198 50	Supra	....	254
Éditions Belfond	....	197 60 d	Thermador Hold. (Lyon)	....	290
Elysées Investissem.	....	15 50	TF 1	....	324 90
Finacor	....	....	Unilog	....	185
Garonor	....	833 d	Union Financ. de Fr.	....	520
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	350	Viel et Cie	....	176
Gravograph	....	221 50	Yves Saint-Laurent	....	1066
Guintoli	....	900			
I.C.C.	....	280			
Idia	....	305			
Idianova	....	145			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1089			

Marché des options négociables le 16 février 1990

Nombre de contrats : 15 468.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	600	–	–	30	–
CGE	560	19	34	23	–
Elf-Aquitaine	600	13,30	–	16	25
Eurotunnel SA-PLC	60	2,50	5,80	7,85	9,50
Euro-Dysneyland SC	110	3,90	6,50	–	–
Havas	1 500	29	–	–	–
Lafarge-Coppée	350	10	–	17	–
Michelin	152	2	–	18	–
Midi	1 300	68	110	40	–
Paribas	600	58	57	6,80	–
Pernod-Ricard	1 400	32,50	–	–	–
Peugeot SA	720	42	75	18	32
Rhône-Poulenc CI	–	–	–	–	–
Saint-Gobain	560	23	43	20,50	34
Source Perrier	1 500	90	170	55	70
Société générale	520	43	–	6,10	–
Suez Financière	440	15	29	16	20
Thomson-CSF	140	5,50	14	6,60	10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 février 1990

Nombre de contrats : 96 641.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	98,48	98,70	99,10
Précédent	99,22	99,46	99,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
100	0,05	0,90	1,40	2,12

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,69 F ↓

Après la rechute du vendredi 16 février à la suite de la publication du déficit commercial des Etats-Unis, en diminution pourtant, le dollar était stable en début de semaine. La réaction du yen aux élections législatives japonaises qui ont consacré le maintien au pouvoir du parti gouvernemental, *a été* négative : on attendait une hausse et ce fut une légère baisse.

FRANCFORT	16 fév.	18 fév.
Dollar (en DM)	1,6945	1,6750
TOKYO	16 fév.	18 fév.
Dollar (en yens)	144,55	144,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 fév.) .... 10,50 %
New-York (16 fév.) .. 8 1/8-8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	15 fév.	16 fév.
Valeurs françaises	92,7	
Valeurs étrangères	97	
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	505,60	509
(SBF, *base 1000 : 3-12-87*)		
Indice CAC 40	1 856,86	1 871,12

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 649,55	2 635,58

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 829,5	1 836,6
Mines d'or	292,3	298,4
Fonds d'Etat	80,57	80,48

TOKYO

	16 fév.	19 fév.
Nikkei Dow Jones	37 460,32	37 222,60
Indice général	2 746,85	2 718,56

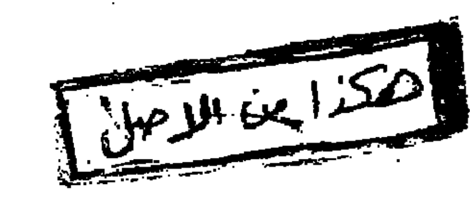
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

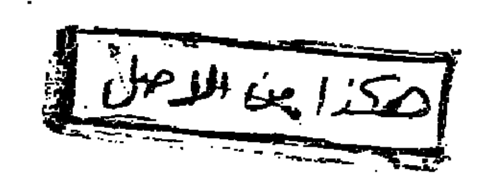
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,6840	5,6890	+ 102	+ 114	+ 235	+ 260	+ 775	+ 840
$ can.	4,7406	4,7487	– 93	– 71	– 174	– 139	– 343	– 265
Yen (100)	3,9308	3,9357	+ 109	+ 125	+ 217	+ 246	+ 713	+ 775
DM	3,3961	3,4005	+ 59	+ 74	+ 130	+ 157	+ 356	+ 416
Florin	3,0130	3,0172	+ 33	+ 48	+ 80	+ 104	+ 275	+ 324
FB (100)	16,2446	16,2682	– 33	+ 93	+ 45	+ 288	+ 388	+ 728
FS	3,8148	3,8207	+ 38	+ 59	+ 96	+ 128	+ 288	+ 362
L (1 000)	4,5765	4,5842	– 91	– 63	– 167	– 128	– 442	– 346
£	9,6628	9,6770	– 333	– 279	– 685	– 609	– 1765	– 1602

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
DM	7 11/16	7 15/16	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8	8 3/4	8 7/8
Florin	8 11/16	8 15/16	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	9 1/8	9 1/4
F.B. (100)	10	10 3/8	10 3/8	10 11/16	10 7/16	10 3/4	10 5/8	10 15/16
F.S.	8 1/2	8 3/4	9 1/16	9 3/16	9 3/16	9 5/16	9 7/16	9 9/16
L (1 000)	11 7/8	11 7/8	12 3/4	13 1/8	12 3/4	13 1/8	12 7/8	13 1/4
£	14 11/16	14 15/16	14 15/16	15 1/16	15 1/16	15 3/16	15 1/8	15 1/4
F franç.	10 7/16	10 10/16	10 5/8	10 3/4	10 13/16	10 15/16	11 3/16	11 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 16 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3835	C.N.E. 3% ★	3850	3880	3850	....
1055	B.N.P. T.P.	1050	1051	1052	+ 0 19
1220	C.C.F. T.P.	1226	1226	1226	....
1085	Créd. Lyon. T.P.	1043	1046	1046	+ 0 29
1785	Renault T.P.	1700	1700	1685	− 0 88
2080	Rhone-Poul. TP	2070	2045	2045	− 1 21
1270	St-Gobain T.P.	1220	1220	1230	+ 0 82
1289	Thomson T.P.	1200	1218	1218	+ 1 50
880	Accor	853	860	857	+ 0 47
640	Air Liquide	640	630	636	− 0 63
2350	Als. Superm.	2150	2150	2150	....
575	A.L.S.P.I. ★	578	577	579	+ 0 17
2770	Arjom. Prioux ★	2525	2525	2576	+ 2 02
615	Aussedat-Rey ★	615	615	615	....
980	Aux. Entrepr. ★	986	984	987	+ 0 10
620	Av. Dassault ★	523	535	555	+ 6 12
....	Axa Midi Assur.	298	302 90	310	+ 3 68
380	BAFIP ★	352	352	350	− 0 57
340	Bail-Equipem. ★	325	346	336	+ 3 38
970	Bail Investiss ★	970	966	990	+ 2 06
395	B.N.P. C.I. ★	427 50	428	430	+ 0 58
905	Bolloré Tech.	890	896	892	+ 0 22
600	Cie Bancaire ★	542	540	502	− 7 38
780	Bazar H.-V. ★	774	786	770	− 0 52
745	Béghin-Say ★	746	751	778	+ 4 29
1450	Berger (Mé)	1390	1410	1410	+ 1 44
735	Bic ★	659	660	656	− 0 46
950	B.I.P. ★	980	980	980	....
590	B.I.S. ★	585	590	592	+ 1 20
3110	Bongrain S.A. ★	2900	2867	2870	− 1 03
1080	Bon-Marché ★	1011	1012	1044	+ 3 26
600	Bouygues ★	565	571	567	+ 0 35
182	B.P. France ★	183	180 10	180	− 1 64
730	B.S.N. ★	718	717	726	+ 1 11
835	Canal Plus ★	812	814	819	+ 0 86
480	Cap Gem. S. ★	445	445	445	....
3420	Carrefour ★	3221	3250	3248	+ 0 84
200	Casino ★	165	166	165	....
132	Casino A.D.P. ★	124	123 10	121 50	− 2 02
1010	Castorama D.I.	960	975	975	+ 1 56
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
725	C.E.G.I.D.	660	659	665	+ 0 76
235	Centrest	250	240	249	− 0 40
555	C.E.P. Comm.	557	556	560	+ 0 54
430	Cerus CER	406	407	410	+ 0 99
570	Cetelem ★	501	510	508	+ 1 40
695	C.F.A.O. ★	697	700	699	+ 0 29
515	C.G.E.	550	548	560	+ 1 82
1670	C.G.I. Informat.	1600	1610	1640	+ 2 50
1380	C.G.I.P. ★	1262	1278	1251	− 0 87
630	C.G.P.	600	608	605	+ 0 83
1320	Chargeurs S.A ★	1126	1128	1129	+ 0 27
815	Cica	779	778	778	− 0 13
1470	Ciments franç. ★	1358	1330	1365	+ 0 52
740	Club Méditerr. ★	700	705	708	+ 1 14
200	C.M.B. Packag.	195	188	193 50	− 0 77
166	Codetel ★	176	180 90	181	+ 2 84
410	Cofimeg ★	415	413	413	− 0 48
500	CPR (Par.-R.) ★	488 90	484	490	+ 0 22
870	Colas ★	730	734	711	− 2 60
240	Cpt. Entrepr. ★	280 50	283 90	283	+ 0 89
1150	Compt. Mod. ★	1040	1055	1040	....
390	Concept S.A.	393	394 80	392	− 0 25
1270	Créd. Foncier ★	1261	1246	1260	− 0 08

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
535	C. F. Internat. ★	498 50	512	504	+ 0 80
210	C.C.F. ★	230 50	232 10	232 60	+ 0 91
850	Cr. Lyon. (CI) ★	709	700	715	+ 0 85
1320	Crédit Nat. ★	1334	1325	1325	− 0 67
345	C.S.E.E. ★	316 20	313 80	318 40	+ 0 70
4050	Damart S.A. ★	3895	3810	3900	+ 0 13
2070	De Dietrich ★	1889	1900	1860	− 1 54
220	Dév. P.d.C. (Ly)	220	219 90	220	....
335	Dév. R. Sud-Est	319	319	320	+ 0 31
620	D.M.C.	585	583	590	− 0 84
340	Drouot Assur ★	410	410	410	....
5190	Docks France ★	4590	4550	4550	− 0 87
830	Dumez ★	834	830	831	− 0 36
2130	Eaux (Gén.) ★	2092	2100	2080	− 0 57
460	Ecco ★	500	500	497	− 0 60
975	Electrofinanc. ★	960	965	958	− 0 21
460	El. S. Dassault ★	399 10	400	415	+ 3 98
530	Elf-Aquitaine	588	589	595	+ 1 19
415	— (certific.) ★	422 20	424	425	+ 0 66
1370	Epeda B.-F.	1300	1320	1300	....
2730	Essilor ★	2769	2789	2745	− 0 51
1330	Essil. Int.(DP) ★	1220	1219	1231	+ 0 90
885	Esso S.A.F. ★	694	685	700 c	+ 3 09
2420	Eurafrance ★	2300	2368	2415	+ 5
1850	Eurocom ★	1842	1840	1841	− 0 05
91	Eurodisneyland	101 10	102 50	104 40	+ 3 25
4700	Euromarché ★	4350	4330	4329	− 0 48
1160	Europe n° 1 ★	1217	1220	1263	+ 3 78
60	Eurotunnel ★	56 90	54 50	53 50	− 5 98
1990	Exor ★	1760	1770	1770	+ 0 57
1880	Facom ★	1740	1759	1776	+ 2 07
1110	Fichet-Bauche ★	1200	1185	1195	− 0 42
205	Finextel ★	196 50	198	204	+ 3 82
440	Fives-Lille ★	401	401	400 50	− 0 12
2440	Fromager. Bel ★	2290	2330	2410	+ 5 24
1820	Gal. Lafayette ★	1720	1701	1740	+ 1 16
545	Gascogne ★	508	512	514	+ 1 18
1650	Gaz et Eaux ★	1600	1600	1600	....
1090	Géophysique ★	1165	1161	1185	+ 1 72
675	Gerland ★	680	680	680	....
720	Groupe Cité ★	735	735	730	− 0 68
1610	Gr. Victoire	1515	1500	1500	− 0 99
1130	— (certif.)	1023	1023	1100	+ 7 53
1320	GTM-Entrep. ★	1301	1300	1300	− 0 08
1150	Guyenne-Gas. ★	1088	1080	1120	+ 2 94
380	Hachette ★	372	375 60	390	+ 4 84
1390	Havas ★	1449	1450	1445	− 0 28
615	Hénin (La) ★	595	585	594	− 0 17
1170	Hutchinson ★	1150	1160	1150	....
280	Imétal ★	283 20	280	281	− 0 78
....	Immobil. Phénix	79	80 10	80	+ 1 27
150	Ingénico ★	140 10	145	141 50	+ 1
5690	Inst. Mérieux ★	5460	5410	5410	− 0 92
515	Interbail ★	518	518	516	− 0 39
1750	Intertechnique ★	1590	1590	1595	+ 0 31
1170	J. Lefebvre ★	1050	1041	1045	− 0 48
1260	Labinal ★	1127	1110	1111	− 1 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2420	Lab. Bellon ★	2600	2600	2599	− 0 04
370	Lafarge-Coppée	338 50	337	335	− 1 03
1350	Lebon ★	1300	1309	1300	....
3470	Legrand ★	3161	3220	3225	+ 2 02
1910	Legrand (DP) ★	1816	1816	1860	+ 2 42
....	Leroy-Somer ★	2085	2080	2082	− 0 14
790	Locabail Im. ★	755	750	770	+ 1 99
510	Locafrance ★	519	517	549	+ 5 78
835	Locindus ★	848	865	855	+ 0 83
435	Luchaire ★	503	495 10	508	+ 0 99
4850	L.V.M.H. ★	4740	4810	4850	+ 2 32
535	Lyonn. Eaux ★	536	540	540	+ 0 75
320	Majorette (Ly) ★	330	326 50	330	....
450	Mar. Wendel ★	400	400	399 90	− 0 03
380	Matra ★	352	348	348	− 1 14
4820	Merlin-Gerin ★	4850	4850	4850	....
220	Metaleurop ★	195	199	198 70	+ 1 90
240	Métrologie Int. ★	231	231	234	+ 1 30
189	Michelin	133 10	135 10	133 90	+ 0 60
1350	Midi (Cie)	1271	1272	1298	+ 2 12
175	Midl. Bk SA ★	170	170 60	176 50	+ 3 82
460	Min Salsig (Ms)	481	479	479	− 0 42
190	M.M.BM. ★	185 90	183 50	183 10	− 1 51
130	Moulinex ★	128 50	129 70	129 10	+ 0 47
1870	Navig. Mixte ★	1895	1883	1890	− 0 26
186	Nord-Est ★	168 10	172 10	171 40	+ 1 96
435	Nordon (Ny)	406	414	425	+ 4 68
740	Nouvelles Gal. ★	738	730	750	+ 1 63
775	Occid. (Gén.) ★	790	790	795	+ 0 63
1600	Omn.F.Paris ★	1700	1695	1706	+ 0 35
405	Olipar ★	377 70	380	380	+ 0 61
4580	Oréal (L') ★	4450	4510	4469	+ 0 43
885	Paribas	628	626	633	+ 0 64
1640	Pechelbronn ★	1683	1665	1685	+ 0 12
285	Pechiney CIP ★	274 50	273 50	278	+ 1 28
186	Pechiney Int.	157 80	162 50	161 90	+ 2 60
580	Penhoet ★	575	574	574	− 0 17
1400	Pernod-Ricard ★	1360	1365	1367	+ 0 51
720	Peugeot S.A.	730	738	734	+ 0 55
455	Plastic Omn. ★	425	428	425	....
540	Poliet ★	500	500	499	− 0 20
1160	Présabail Sic. ★	1161	1200	1190	+ 2 50
885	Primagaz ★	885	881	881	− 0 45
690	Printemps ★	815	815	820	+ 0 61
4410	Promodès ★	3703	3720	3800	+ 2 62
600	Radiotechn. ★	648	660	655	+ 1 08
180	Raff. D. Total ★	204	200 20	212	+ 3 92
3420	Redoute (La) ★	3125	3057	3057	− 2 18
435	R.-Poulenc CIP ★	395 10	398	405	+ 2 51
360	Robur financ.	335	330	331	− 1 19
150	Rochette (La)	109	111	107	− 1 83
2230	Roussel-Uclaf ★	2106	2105	2010	− 4 56
4700	R. Impér. (Ly)	4699	4680	4650	− 1 04
180	Sade	184	183	184	....
1470	Sagem ★	1500	1480	1515	+ 1
585	Saint-Gobain	546	550	555	+ 1 65
1590	St-Louis ★	1501	1501	1520	+ 1 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2710	Salomon	2690	2700	2700	+ 0 37
560	Sevapar	535	540	540	+ 0 93
1050	Sanofi ★	1036	1039	1025	− 1 06
1580	S.A.T. ★	1590	1605	1680	+ 5 66
330	Saul-Chât (B) ★	334	334	334	....
1420	Saupiquet (Na)	1530	1530	1530	....
880	Schneider ★	890	895	892	+ 0 22
42	S.C.O.A. ★	42	42 40	42	....
1120	S.C.R.E.G. ★	1150	1150	1150	....
1050	Seb ★	1030	1029	1026	− 0 39
530	Sefimeg ★	511	511	514	+ 0 59
590	Sextant A.	577	572	584	+ 1 21
1530	S.F.I.M. ★	1399	1419	1372	− 1 93
265	S.G.E. ★	241	245	242 10	+ 0 46
820	Silic ★	830	828	832	+ 0 24
580	Simco	596	599	596	....
990	Sk. Rossignol ★	1070	1070	1090	+ 1 87
870	Sligos ★	920	920	921	+ 0 11
490	Société Génér.	550	549	562	+ 2 18
144	Sodexco	135	134	140	+ 3 70
167	Sodero (Na)	169 50	170	170	+ 0 29
715	Sodexho ★	680	680	680	....
102	Sogenal (Ny)	102	100 10	100 10	− 1 86
460	Sogerap ★	505	506	520	+ 2 97
2400	Somm-Allib. ★	2210	2200	2195	− 0 68
1730	Source Perrier ★	1502	1535	1533	+ 2 06
740	Sovac ★	641	647	649	+ 1 25
700	Spie-Batignol. ★	728	735	734	+ 0 82
1160	Strafor ★	1195	1184	1200	+ 0 42
445	Suez	427 10	428 10	433	+ 1 38
470	Synthelabo ★	461	461	480	+ 4 12
136	Thomson-C.S.F.	136 20	137	137	+ 0 59
545	Total (CFP) ★	550	551	558	+ 1 45
100	— (certific.) ★	102	102 90	102	....
415	Trailfaut (Fin.)	411 50	410	413	+ 0 36
435	U.F.B.-Locab. ★	448	447	440	− 1 79
1100	U.I.C. ★	1085	1110	1085	....
875	U.I.F. ★	645	645	660	+ 2 33
970	U.I.S. ★	995	995	1000	+ 0 50
225	U.C.B. ★	239	240	245	+ 2 51
890	Unibail ★	910	902	912	+ 0 22
750	Valéo ★	689	691	700	+ 1 60
430	Vallourec ★	430	424	428 50	− 0 35
385	Via Banque ★	375	379	376	+ 0 27
1380	Zodiac	1410	1405	1409	− 0 07
1050	Elf-Gabon ★	1202	1211	1220	+ 1 50
132	Amax Inc.	130 50	132	128	− 1 15
180	Amer. Express	166	165	167	+ 0 60
240	Amer. Teleph.	227	231	231	+ 2 48
220	Anglo Amer. C.	192	208 40	208	+ 8 33
630	Amgold	581	597	600	+ 3 27
280	Banco Santander	266 90	262	262	− 1 84
990	BASF (Akt)	1025	1054	1054	+ 2 83
1020	Bayer	1035	1067	1064	+ 2 80
109	Buffelsfont.	86	100	98	+ 3 16
183	Chase Manh.	158 80	167 30	167 30	+ 5 36
111	Echo Bay Mines	112 50	109 20	101	− 10 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
105	De Beers	98 20	104 90	105 50	+ 7 43
2770	Deutsche Bank	2710	2812	2800	+ 3 32
1420	Dresdner Bank	1420	1441	1445	+ 1 76
93	Driefontein Cst	77 50	81 80	82	+ 5 81
695	Du Pont-Nem.	220 50	222	227 50	+ 3 17
230	Eastman Kodak	220 90	224	220	− 0 41
32	East Rand	26 80	30	28 50	+ 9 67
265	Electrolux	250	245	250 20	+ 0 08
830	Ericsson	800	761	800	....
270	Exxon Corp.	269 80	280 50	280 50	+ 3 97
255	Ford Motors	258	263	263	+ 1 94
80	Freegold	77	79 60	79 40	+ 3 12
20	Gencor limit.	19	19 95	20	+ 5 26
370	Gén. Electr.	354	359 60	359 50	+ 1 55
545	Gén. Belgique	515	517	517	+ 0 39
240	Gen. Motors	248 50	256	257	+ 3 42
59	GdMetropolitain	56 95	57 20	57 20	+ 0 44
64	Harmony	56 10	58 80	59 30	+ 5 70
280	Hewlett-Packard	265	272	264	− 0 38
62	Hitachi	61 95	61 80	61 80	− 0 24
960	Hoechst Akt.	1005	1062	1070	+ 6 47
126	Homestake	128	125	123	− 4 65
104	Imp. Chemical	103 10	102 30	102 30	− 0 78
560	IBM	596	602	605	+ 1 51
315	ITT	301	312	310	+ 2 99
173	Ito-Yokado	172 10	172 60	172 60	+ 0 29
182	Mac Donald's	184 10	188 50	188 50	+ 2 39
91	Matsushita	87 90	88 50	88 50	+ 0 68
20	Maxwell	20 60	20 65	20 65	+ 0 24
415	Merck	405 50	418	418	+ 3 08
455	Minnesota M.	447	464 50	463	+ 3 58
335	Mobil Corp.	353	365 50	365 50	+ 3 54
205	Morgan J.P.	204	212	211	+ 3 43
34550	Nestlé	33850	34000	33900	+ 0 15
1030	Nixdorf	925	940	940	+ 1 62
147	Norsk Hydro	171	176 60	177 50	+ 3 80
215	Ofsil	182	187 90	189 90	+ 4 34
1950	Petrofina	1752	1780	1780	+ 1 60
220	Philip Morris	223	225	220 10	− 1 30
132	Philips	125	128	128	+ 3 33
117	Placer Dome	109 50	109 40	109	− 0 46
365	Quilmès	336	330	330	− 1 79
560	Randfontein	441	467	475	+ 7 71
420	Royal Dutch	439	446	450	+ 2 51
49	Rio Tinto Zinc	49 75	50 10	50 50	+ 1 51
24	Saat. & Saatchi	22	22 40	22 40	+ 1 82
75	St Helena Co	64 10	66	66 30	+ 3 43
275	Schlumberger	279 80	286 50	286	+ 2 22
42	Shell transp.	45	47	47	+ 4 44
2470	Siemens A.G.	2580	2620	2615	+ 2 16
345	Sony	331	330 90	336 50	+ 1 66
132	Sumitomo	130 50	134 10	134 10	+ 2 76
45	Telefonica	44 50	45	44 30	+ 1 79
256	T.D.K.	247	244	250	+ 1 21
46	Toshiba Corp.	46 65	48	48	+ 2 89
455	Unilever	440	446 50	446 50	+ 2 40
300	Unit. Techn.	290	297	293	+ 1 03
720	Vaal Reefs	627	638	637	+ 1 59
380	Volvo	372	374	374	+ 0 54
310	West Deep	259	278	276	+ 6 56
320	Xerox Corp.	297	288 90	288 90	− 2 73
141	Yamanouchi	133	133 50	136	+ 2 26
2 45	Zambia Corp.	2 51	2 51	2 50	− 0 40

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	118 90	6 485
9,80 % 78/93	97 95	5 880
10,80 % 79/94	99 40	4 882
13,25 % 80/90	100 54	9 356
16 % juin 82	101 34	11 047
14,60 % fév. 83	103 39	14 400
13,40 % déc. 83	108 10	2 083
12,20 % oct. 84	103 35	4 379
11 % fév. 85	103 40	10 848
10,26 % mars 86	99 03	9 585
OAT 10 % 2000	98 70	7 260
OAT 9,90 % 1997	98 98	1 763
OAT 9,80 % 1996	97 80	0 456
Ch. France 3 %	144 10	..
CNB Bques janv. 82	99 40	1 113
CNB Paribas	100 10	1 113
CNB Suez	99 85	1 113
CNI janv. 82	99 35	1 113
PTT 11,20% 85	100 50	2 292
CFF 10,30% 86	96 50	0 888
CNE 11,50% 85	101 13	7 316
CNT 9% 86	....	6 990
CRH 10,90% déc. 85	100 10	1 290
C.N.C.A. T.P.	....	110
Cons 4%	2000	200
C.G.E. 6% janv. 89-89	....	55 100
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1475
A.G.F. (St Cent.)	....	1249
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1180
Arbel	....	937
Asturg	....	334
Avenir Publicité	....	1792
Bain C. Monaco	....	619
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	525
Blanzy-Ouest	....	4534 d
B.N.P. Intercontin.	....	298
Bénédictine	....	3725 o
B.T.P. (Compagnie)	....	103
Calif	....	....
Cambodge	....	895
C.A.M.E.	....	200
Carbone-Lorraine	....	1020
Case-Poclain	....	30
C.E.G.Frig.	....	450
Centen. Blanzy	....	628
Cerabati	....	146
Champex (Ny)	149	147

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	214
C.I. Maritime	....	800
Cizam (B)	2340	2340
Clause	....	....
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	391
Comiphos	....	749
Cie Industrielle	....	7860
Comp. Lyon-Alem.	....	828
Concorde (La)	....	1436
C.M.P.	....	35 25 d
Créd. Gén. Ind.	....	636
Cr. Universel (Cie)	....	725
Créditel	....	138 10
Darblay S.A.	....	707 d
Degremont	....	750
Delalande S.A.	....	2040
Delmas Vieljeux	....	4560
Didot-Bottin	....	1100
Eaux Bass. Vichy	....	1516
Eaux Vittel	....	4325
E.C.I.A.	....	1455
Electro-Banque	....	359
Elf-Antargaz	....	1785
E.L.M. Leblanc	....	619
Ecoll-Bretagne	....	399
Entrepôts Paris	....	1760
Europe Soudure Indust.	....	83 90 o
Eternit	....	1960
Finalens	....	200 20
FIPP	....	229
Frac	....	1830
Foncière (Cie)	....	762
Fonc. Lyonnaise	....	930
Foncina	....	....
Forinter	....	....
Fougerolle	....	878
France I.A.R.D.	....	1394
France (La)	....	3430
From. Paul Renard	....	2053
GAN	....	2283
G.F.I.I.	....	317 50
Gaumont	....	1000
Genefim	....	355
Gévelot	....	525
Gr. Fin. Constr.	....	435
Gds Moulins Paris	....	1466
G. Transp. Ind.	....	795
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Imminvest	....	....
Immobail	....	440
Immobanque	....	836
Immob. Marseille	....	8980
Immofice	....	525
Invest. (Sté Cent.)	....	3100
Jaeger	....	224
Lambert Frères	....	495
Lille-Bonnières	....	1605
Loca-Expansion	....	290
Locafrancière	....	394
Locatel	....	352
Louis Vuitton	....	1341
Louvre (Sté)	....	4275
Lucia	....	2011
Machines Bull	....	79 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	187
Magnant S.A.	....	202 20 d
Maritimes Part.	....	384
Métal Déployé	....	605
Mors	....	187 10
Navig. (Nat. de)	....	255
Nozal	....	291 80
Optorg	....	404
Oréal (L') C.I.	2230	2210
Origny-Desvroise	....	1370
Palais Nouveauté	....	1180
Paluel Marmont	....	661
Parfinance	....	244 90
Paribas-CIP	370	331 o
Paris France	....	245
Paris-Orléans	....	270
Partenia	....	457
Patern. Risq. Div.	....	1967 d
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2165
P.L.M.	....	620
Porcher	....	715
Promodès	1758	1750
Publicis	....	871
Rochefortaise S.A.	....	1440
Rosario (Fin.)	....	570
Rougier et Fils	....	387
Rosières (usine de)	....	....
Sacer	....	690
SAFAA	....	475
Safic-Alcan	....	685
SAFT	....	2384
Saga	....	225
Salins du Midi	....	596
Satam	....	125 20
Savoisienne (M)	349	348
SCAC	....	750
Semelle Maubeuge	....	476
S.E.P. (M)	185	185
Sicli	....	510
Sinnor (Li)	....	....
Sinvim	....	483
Siph (Plant. Hévéas)	....	490
Sofal financière	....	800
Soficol	....	1070
Soflo	....	585
Soficomi	....	....
S.O.F.I.P. (M)	473	482
Sofragi	....	1400
Sopagri	....	169 50
Sophia-Bail	....	475
Soudure Autog.	....	840
Sovabail	....	645
Suez (Fin. de)-CIP	....	230
Siemi	....	....
Taittinger	....	4335
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	719
Tour Eiffel	....	320
Ulinor S.M.D.	....	781
Ugine A. Chat. Geug.	....	289 80
U.A.P.	....	646
U.T.A.	....	....
Vicat	....	2919
Viniprix	....	2065

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	197
Waterman S.A.	....	949
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1119	1119
Akzo	346	....
Alcan Alum	113 50	110 20
Algemene Bank	118	119
American Brands	369 50	370
Arbed	800	....
Asturienne Mines	175	....
Bco Pop Espanol	440	445
Banque Ottomane	1860	....
B. Régl. Internat.	40000	40000
Br. Lambert	630	639
Canadian-Pacific	115 20	115 10
Chrysler corporation	92	94
CIR	22	21 20
Commerzbank	1010	1038
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	353	360
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1250	....
Glaxo	68 10	68 10
Goodyear	206	....
Grace and Co	188 50	173 50
GTE corporation	380 60	....
Honeywell Inc.	442	450
Johannesburg	1430	1400
Kubota	43 50	45
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	34 90	35
Mineral-Ressourc.	90	92
Noranda	101	100 10
Olivetti	20 10	20 20
Pakhoed Holding	470	465
Pfizer Inc.	387	390 40
Procter Gamble	358	368
Ricoh Cy Ltd	48 90	48 90
Rolinco	301 40	304
Robeco	308 70	306 50
Rodamco	238	239
Saipem	10 40	....
Sears Group	37	37
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	127	130
Steel Cy of Can.	99	100
Tenneco	366	366
Thorn EMI	68 80	73
Toray indust. inc	36 30	36 60
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1350	1420
West Rand	17	19 05
Whitman Corporation	143	142 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	850	....
Calciphos	176	188
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogesher	165	128 40 o
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	380	....
Europ. Accumul.	72	72
Gachex	110	118 80
Guy Degrenne	500	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	920	....
Particip. Perrier	357	....
Rorento N.V.	173 70	174 40
St-Gobain-Emballage	1980	....
Sema-Metra	330	....
S.E.P.R.	1800	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	465	....
Ulinex	380	....
Union Brasseries	95 70	....
Wonder	1280	1200

SICAV (sélection) 16/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1105 45	1078 49
Actifco	236 81	230 47
Actions France	580 70	569 35
Actions sélectionnées	677 73	653 23
Aedificandi	669 92	645 71
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1220 15	1190 39
A.G.F. 5000	700 08	683
A.G.F. ECU	1084 18	1053 64
A.G.F. Foncier	126 32	123 24
A.G.F. Interfonds	437 45	426 78
A.G.F. Invest	126 28	123 18
A.G.F. OBLIG.	1127 71	1122 10
A.G.F. Sécurité	11182 73	11182 73
Agfimo	708 85	692 55
Altefi	205 21	198 78
A.L.T.O.	176 11	169 74
Amei-Gan	6269 53	5985 23
Amplitude	659 41	640 20
Arbitrages court terme	5809 33	5797 72
Associc	1059 66	1059 66
Atout Futur	367 35	355 27
Auracic	1479 38	1436 29
Avenir C.I.C.	103 98	100 95
Avenir Alizés	1525 63	1485 72
Axa Europe	123 64	118 03
Axa Investissements	127 61	121 82
Axa N.P.I.	108 69	103 76
Axa Valeurs PER	133 37	127 32
Bred Associations	2596 49	2568 72
Capitacic	1047 84	1032 35
Capital-Monde (ex F.I.)	433 60	423 02
Capital Plus	1673	1673
Cardan-Pierre	34 25	33 41
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Cossic	1053 46	1037 89
Compavalor	5684 25	5685 72
Convertimmo	419 93	403 78
Credinter	529 04	513 63
Crédit Mutuel Capital.	1043 86	1023 39
Diese	1153 93	1115 98
Drouot-France	859 75	820 76
Drouot-Investiss.	1058 47	1010 47
Drouot-Sécurité	250 89	239 51
Drouot-Sélection	145 39	138 80
Ecuric	1057 60	1041 97
Ecureuil Capitalisation	2080 47	2040 07
Ecureuil Investissement	407 15	386 29
Ecureuil Monépremière	54071 73	54071 73
Ecureuil Monétaire	31858 43	31858 43
Ecureuil Trimestriel	1935 33	1916 17
Elicash	2248197	2248197
Energie	277 90	265 30
Epacic	2911 27	2911 27
Epercourt Sicav	4349 93	4339 08
Epargne Associations	25730 36	25691 82
Epargne-Capital	8540 68	8468 12
Epargne Court-Terme	549 86	549 86
Epargne Croissance	1638 32	1584 47
Epargne-Industr.	93 99	91 47
Epargne Inter	594 60	578 69
Epargne-J	56749 37	56749 37
Epargne Long-Terme	189 70	184 62
Epargne Monde	1349 02	1312 91
Epargne Première	11810 44	11722 52
Epargne-Oblig.	193 42	188 24
Epargne-Quatre	1078 67	1049 80
Epargne-Unie	1370 28	1320 75
Epargne-Valeur	463 01	440 89
Epsilon	1153 51	1142 09
Eurocic Leaders	1122 54	1089 84
Eurodyn	1146 80	1109 09
Euro-Gan	7502 67	7162 45
Fonsicav (div. par 10)	11579 95	11579 95
Foncival	264 38	258 08
France Avenir	113 69	113 69
France-Gan	9732 05	9290 74
France-Garantie	269 25	268 71

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	110 45	107 81
France-Obligations	457 06	452 53
Francic	490 30	478 02
Francic Pierre	119 18	115 71
Francic Régions	1324 86	1286 27
Fructi-Associations	28 62	28 62
Fructi-Epargne	29 34	28 62
Fructicapi	33 77	33 27
Fructicourt	115203 66	115203 66
Fructidor	229 18	226 79
Fructifrance	922 27	899 78
Fructimmo	31 64	30 87
Fructivar	4447 69	4436 60
Fructi ECU	568 88	560 47
Fructi-Première	10619 69	10462 75
Futuroblig	1152 23	1114 34
Gestilion	59281 84	59134
Gestion Associations	159 02	155 52
Gest. France Sécurité	9950 12	9950 12
Horizon	1241 15	1205
Interépar	105894 49	102810 18
Interoblig.	11708 55	11258 22
Intersélect France	531 80	516 31
Japacic	192 82	187 20
Jeune Epargne	240 89	237 33
Laffitte-Amérique	221 68	211 63
Laffitte Europe	295 82	282 50
Laffitte-Expansion	289 71	276 57
Laffitte-France	354 38	338 31
Laffitte-Immobilière	263 24	251 30
Laffitte-Japon	450 74	430 30
Laffitte-Oblig.	134 81	128 51
Laffitte-Rend.	188 79	180 23
Laffitte-Tokyo	394 23	376 36
Latitude	5608 49	5500 23
Lauri Court terme	10300 19	10300 19
Lauri Long terme	5534 05	5372 86
Lion-Associations	10754 07	10754 07
Lion-Institutionnels	23462 91	23404 40
Lionplus	776 24	767 56
Lion Trésor	2155 83	2134 49
Livret Bourse Investis.	543 21	527 39
Livret portefeuille	723 53	702 46
Méditerranée	197 58	188 62
Mensuel CIC	10122 94	10021 71
Mondiale Investissem.	450 59	430 16
Monecic	5642 93	5642 93
Monédan	54597 04	54597 04
Moné.J.	59122 18	59122 18
Mutualité Dépôts	10933 45	10911 63
Mutuelle Unie Sél.	145 19	138 61
Natio-Epargne	14212 77	14072 05
Natio-Epargne Trésor	6350 52	6337 84
Natio-Court terme	229109	229109
Natio-Inter.	1162 81	1131 69
Natio-Monétaire	20724 80	20724 80
Natio-Obligations	497 96	484 63
Natio-Patrimoine	1464 16	1424 97
Natio-Placements	62284 04	62284 04
Natio-Revenu	986 18	976 42
Natio-Sécurité	11514 71	11514 71
Natio-Valeurs	840 57	818 07
Nippon-Gan	6717 96	6413 33
Nord-Sud Développ.	1234 34	1231 88
Noractif	12322 45	12080 85
Obli Association	122 57	121 36
Oblicic Mondial	2275 61	2241 98
Oblicic Régions	1038 69	1023 34
Oblig. toutes catég.	146 20	144 04
Oblilion	1077 72	1067 05
Oblisécurité	10429 39	10429 39
Oraction	1254 41	1213 16
Orvalor	6518 83	6283 21
Paribas Epargne	16791 61	16758 09
Paribas Opportunités	123 92	118 87
Paribas Patrimoine	555 69	533 04
Paribas Revenu	88 95	87 97
Patrimoine Retraite	179 56	176 04

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pervalor	684 14	664 21
Phénix Placements	269 23	261 39
Pierre Investiss.	769 58	750 81
Placement A	1188 03	1162 77
Placement crt-terme	72849 72	72704 31
Placement J	5853 94	5842 26
Placement Premier	53876 07	53868 33
Plénitude	115 69	112 59
Poste Gestion	53000 90	53000 90
Première Obligations	11025 52	11014 51
Prévoyance Ecureuil	113 56	110 52
Pro'Association	23884 90	23884 80
Quartz	124 48	121 41
Rentacic	158 88	156 53
Revenus Trimestriels	5173 31	5122 09
Revenu Vert	1114 38	1097 91
St-Honoré Bio-aliment.	908 04	866 86
St-Honoré Global	275 92	263 41
St-Honoré Matignon Pl.	237 89	227 10
St-Honoré Pacifique	615 30	587 40
St-Honoré P.M.E.	535 48	511 20
St-Honoré Réel	12199 88	12151 08
St-Honoré Services	522 07	501 99 ◆
St-Honoré Technol.	808 76	772 09
Sécuricic	1432 72	1431 29
Sécuri Taux	11370 22	11370 22
Sicardan (Cardan BP)	689 47	679 28
Sicav-Associations	1513 94	1511 67
S.F.I. fr. et étr.	715 18	694 35
Sicav 5000	428 76	417 28
Sivafrance	677 23	659 10
Sivam	449 80	437 76
Sivarente	212 41	210 31
Sivinter	437 05	425 35
S.N.I.	1276 48	1238 33
Sogepargne	331 48	319 50
Sogevar	1118 11	1087 41
Soginter	1385 85	1332 36
Soleil Investissement	552 12	536 63
Stratégie Actions	1184 60	1139 04
Stratégie Rendement	1171 20	1134 33
Technocic	1150 83	1117 12
Techno-Gan	6269 42	5984 17
Thesora	524 16	518 97
Transcontinents	86 11	84 42
Trésor Avenir	111 10	107 86
Trésor Plus	1038 70	1028 42
Trésor Réel	11666 80	11666 80
Trésoricic	104528 67	104528 67
Trilion	5077 42	5027 15
U.A.P. Investiss.	483 05	465 59
U.A.P. moyen terme	111 01	107
Uni-Associations	111 94	111 94
Unifrance	588 69	567 41
Unifoncier	1486 12	1412 16
Uni-Garantie	1250 65	1228 10
Uni-Régions	1606 66	1548 49
Unirente	2314 62	2238 51
Univer	186 05	186 05
Univers-Actions	1285 55	1243 28
Univers-Obligations	1633 43	1579 72
Valorem	583 26	569 03
Valorg	1702 39	1700 69
Valeval	43428 40	43407 70
Vecban	22655 68	22632 12

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 704	5 753	5 540	6 010
ECU	6 938	6 935	....	....
Allemagne (100 DM)	340 070	339 750	329 500	350
Belgique (100 F)	16 263	16 284	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	301 790	301 530	292	311
Danemark (100 krd)	88 120	88 020	85	92
Norvège (100 k)	88 200	88 280	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 657	9 687	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 605	3 611	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 578	4 578	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	382	382 220	370	394
Suède (100 krs)	92 950	....	87	95
Autriche (100 sch)	48 330	48 282	46 800	49 100
Espagne (100 pes.)	5 282	5 288	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 858	3 861	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 723	4 780	4 570	4 870
Japon (100 yens)	3 949	3 974	3 840	4 060

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/2
Or fin (kilo en barre)	76600	76800
Or fin (en lingot)	76600	76900
Pièce française (20 fr)	440	443
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	480	483
Pièce latine (20 fr)	440	442
Souverain	557	559
Pièce de 20 dollars	2650	2655
Pièce de 10 dollars	1380	1400
Pièce de 5 dollars	930	.....
Pièce de 50 pesos	2880	2905
Pièce de 10 florins	462	461
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

ISRAËL

M. Ariel Sharon part à la conquête du pouvoir au sein du Likoud

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Arik » repart en campagne. Il ne s'agit plus, cette fois, d'aller déloger l'OLP du Liban. Ariel Sharon entend ravir la direction du Likoud au premier ministre Itzhak Shamir et destabiliser le gouvernement d'union nationale que le chef de la droite a formé avec les travaillistes.

Joufflu, teint rosé, cou épais, bedaine plus imposante que jamais, il annonce, tout sourire, qu'il passe dans l'opposition. *« Je vais entamer ma longue marche*, dit-il à la presse convoquée dans son bureau ministériel, dimanche 18 février. *Je vais aller expliquer, de ville en ville, en Israël et à l'étranger, à la Knesset et au sein du Likoud, que l'existence et la sécurité d'Israël sont menacées »* par la politique de M. Shamir. A soixante et un ans, dont treize au gouvernement et plus du double dans l'armée, il assure pouvoir parler *« d'expérience »* : *« Je ne me souviens pas*, dit-il, *avoir jamais connu une situation aussi dangereuse »* – ce qui relève d'une appréciation très personnelle de l'histoire d'Israël.

La menace ? C'est, bien sûr, le projet d'élections dans les territoires occupés adopté par le gouvernement au printemps dernier. Pour Ariel Sharon, ce projet ne peut conduire qu'à un dialogue avec des élus qui seront des représentants de l'OLP. A terme, pareil processus remettra en question la présence israélienne en Cisjordanie et à Gaza, et, pis, la réunification de Jérusalem sous la souveraineté de l'Etat hébreu.

Un profil d'« homme du recours »

Comédien, il glisse sur le ton de la confidence : *« Ce n'est pas facile de quitter ce bureau, mais je n'avais plus la possibilité de me battre au sein de ce gouvernement. »* Cela s'appelle se mettre « en réserve de la République », tabler sur une bonne crise gouvernementale pas trop éloignée, ou pire, et cultiver à l'avance un profil d'« homme du recours » : *« Je me mets en position de prévenir la population des perspectives désastreuses qui l'attendent. »* Question : comptez-vous défier l'autorité de M. Shamir à la tête du Likoud ? Réponse : *« oui »*, mais seulement *« par les moyens de la démocratie »*. Quelques heures plus tôt, Ariel Sharon avait formellement présenté au gouvernement sa démission du poste de ministre de l'industrie et du commerce.

Il met donc un terme à une présence ininterrompue de treize ans au gouvernement : ministre de l'agriculture dans la première équipe de Menahem Begin, en 1977 ; titulaire, en 1981, du poste, chéri entre tous, de la défense, qu'il devra quitter deux ans plus tard après l'enquête sur les tueries perpétrées par les milices chrétiennes libanaises dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila, à Beyrouth ; ministre sans portefeuille jusqu'à la formation du premier gouvernement d'union nationale, en 1984, où lui est attribué l'industrie et le commerce, poste qu'il conserve en 1988. M. Sharon reste député et, pour le moment, président du comité central du Likoud. C'est de cette dernière position qu'il entend mener l'assaut contre M. Shamir. L'ancien général, le tacticien de la percée sur le canal de Suez en 1973, sait qu'il prend des risques. En Israël, l'expérience a montré qu'un homme politique perd beaucoup de son influence en dehors du gouvernement et, au Likoud, sa réputation de brutalité et son tempérament de fonceur font peur à une bonne partie des militants.

Mais M. Sharon peut compter sur un réel malaise à droite. Il parie sur des tempêtes à venir, quand le mécanisme d'un éventuel dialogue avec les Palestiniens posera nécessairement la question d'une négociation avec des représentants non avoués de l'OLP.

ALAIN FRACHON

□ **CISJORDANIE : une Palestinienne tuée à Naplouse.** – Une Palestinienne de dix-sept ans a été tuée par balles, dimanche 18 février, au cours de heurts à Naplouse, en Cisjordanie ; dix autres Palestiniens ont été blessés, dont un grièvement, par des tirs de soldats israéliens dans la bande de Gaza, a-t-on annoncé de sources palestiniennes. Par ailleurs, cent dix Palestiniens du village de Yanun, à l'ouest de Jenine (en Cisjordanie), ont été arrêtés, vendredi et samedi, par l'armée israélienne qui avait lancé une opération de ratissage dans cette localité. – *(AFP.)*

La RFA aurait déjà fabriqué des billets de banque nécessaires à la réunification

La RFA aurait commencé à fabriquer une importante quantité de billets et de pièces de monnaie en deutschemark dans la perspective de l'union monétaire entre les deux Etats allemands. D'après le correspondant du *Washington Post* à Berlin, le Trésor ouest-allemand aurait fait imprimer au cours du week-end et dans le plus grand secret l'équivalent de 38 milliards de deutschemarks en billets de banque (plus de 120 milliards de francs). *l'International Herald Tribune*, daté du 19 février, qui donne cette information, indique que l'opération a été effectuée dans des conditions de sécurité renforcées.

Deux élections cantonales partielles

CHER : canton de Lignières (1er tour).

Inscr., 3 467 ; vot., 2 324 ; abst., 32,96 % ; suffr. expr., 2 281. MM. Pierre Roumet, div. d., adj. au m. de Lignières, 623 voix (27,31 %) ; Jean Soulat, div. g., m. de Chezal-Benoît, 473 (20,73 %) ; Robert Grillon, PC, adj. au m. de Chezal-Benoît, 437 (19,15 %) ; Mme Jeanine-Danièle Mauduit-Secret, UDF, 313 (13,72 %) ; M. André Aubailly, div. d., 308 (13,50 %) ; Christian Raffestin, FN, 127 (5,56 %). *Il y a ballottage.*

[M. Roumet est arrivé en tête du premier tour de la partielle, rendue nécessaire par la démission pour convenances personnelles de M. Régis Menot, RPR. Lui-même ancien docteur vétérinaire il a pris l'avantage sur deux récents retraités comme lui, Mme Mauduit-Secret, barriste, ancienne directrice de l'hôpital psychiatrique de Bourges, et M. Aubailly, ancien négociant en vins.

Par rapport aux cantonales de 1985, le PC enregistre un recul de 3,71 points. Le candidat de la majorité présidentielle obtient 9,21 points de mieux que le précédent représentant du PS. La droite classique, elle, pâtit de ce progrès de la gauche non communiste et de la présence pour la première fois dans ce canton d'un candidat du FN.

En mars 1985, le conseiller sortant socialiste, M. Nardet, ne s'était pas représenté. M. Menot, div. d., avait été élu au second tour avec 1 050 voix (37,58 %) contre 972 (34,78 %) à M. Robert Grillon, PC et 772 (27,63 %) à M. Roger Pinaud, RPR, sur 2 794 suffrages exprimés. 2 849 votants (soit 20,24 % d'abstention) et 3 572 inscrits.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 3 573 ; vot., 2 729 ; abst., 23,62 % ; suffr. expr., 2 663 ; MM. Menot, 739 (27,75 %) ; Grillon, 609 (22,86 %) ; Pinaud, 372 (13,96 %) ; Roger Gilet, div. d., 355 (13,33 %) ; Jean Bialet, PS, 307 (11,52 %) ; Mme Huguette Gourlier, RPR, 281 (10,55 %).]

CREUSE : canton de Chambon-sur-Voueize (1er tour).

Inscr., 3 390 ; vot., 2 534 ; abst., 25,25 % ; suffr. expr., 2 487. MM. Jean Nicolaon, div. d., 547 voix (21,99 %) ; Marcel Niel, RPR, 418 (16,80 %) ; Jean Aumasson, PS, 407 (16,36 %) ; Mme Marie-Thérèse Pelletier, div., 388 (15,60 %) ; MM. Guy Debondant, PC, 381 (15,31 %) ; Dominique Biou, div. g., 270 (10,85 %) ; Louis Jouanethon, Verts, 76 (3,05 %). *Il y a ballottage.*

[Le Parti communiste est en passe de perdre l'un des deux sièges qu'il détient au conseil général de la Creuse et que détenait Raymond Ancouturier, doyen de l'assemblée départementale et récemment décédé. Le candidat communiste perd 23,75 points de pourcentage par rapport à son prédécesseur. Le PS progresse de 2,85 points.

Arrivé en dernière position, le candidat écologiste semble avoir été desservi par la décision d'arrêt du projet de barrage de Chambonchard.

Le recul du PC dans ce vieux fief de gauche pourrait profiter à l'opposition qui conforterait ainsi sa position au conseil général sans toutefois mettre en péril la majorité de gauche qui a obtenu 15 voix contre 11 abstentions pour le vote de son budget.

Raymond Ancouturier avait été réélu au second tour de mars 1985 par 1 501 voix (52,19 %), contre 1 375 (47,81 %) à M. Marcel Niel, UDF sur 3 709 inscrits, 2 926 votants (soit 22,11 % d'abstention) et 2 876 suffrages exprimés.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 3 709 ; vot., 2 741 ; abst., 26,09 % ; Raymond Ancouturier, 1 047 (39,06 %) ; MM. Niel, 1 118 (41,71 %) ; Aubert, PS, 515 (19,21 %).]

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 18-19 février 1990 a été tiré à 542 781 exemplaires.

ÉGYPTE

Quatrième sommet Moubarak-Kadhafi

Le colonel Mouammar Kadhafi et le président Hosni Moubarak ont décidé, dimanche 18 février, à la faveur de leur quatrième rencontre depuis le réchauffement intervenu entre l'Egypte et la Libye, en mai dernier, de renforcer les relations financières et économiques entre leurs deux pays.

Lors d'une visite du numéro un libyen à Assouan, les deux dirigeants ont décidé la création d'une commission comprenant les gouverneurs des banques centrales et d'autres responsables financiers, a annoncé M. Safouat Chérif, ministre égyptien de l'information. Il a ajouté qu'une deuxième commission serait formée pour étudier la coopération économique et l'abolition des barrières douanières.

Après douze ans de brouille, les relations entre les deux pays se sont réchauffées ces derniers mois, mais Le Caire et Tripoli n'ont toujours pas rétabli leurs relations diplomatiques. – *(REUTER)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 février

Baisse

La crainte d'une hausse des taux et la chute du MATIF provoquent lundi matin une forte baisse des cours à la Bourse de Paris. Le mouvement s'accélère et l'indice CAC-40, qui affichait un repli de 0,91 % à l'ouverture, accusait un retard de 1,63 % vers 11 heures.

Parmi les rares hausses, signalons Eurotunnel. Repli d'Hachette, Avions Dassault, Radiotechnique, Skis Rossignol, SAT, Sagem, Essilor, CPR.

EN BREF

□ **BULGARIE : les syndicats se déclarent indépendants.** – Les syndicats officiels bulgares se sont déclarés « indépendants » et ont adopté de nouveaux statuts lors de leur congrès, qui s'est terminé dimanche 18 février à Sofia, a annoncé l'agence officielle BTA. La nouvelle Confédération des syndicats indépendants créée à cette occasion se veut *« indépendante des organisations politiques ou publiques, des organes et structures d'Etat et des directions économiques et administratives »*. Selon les nouveaux statuts, le principal objectif de la Confédération est de *« représenter et de défendre les droits et les intérêts des membres de syndicats dans les affaires relatives au travail, à l'emploi, au niveau de vie, à la sécurité et l'assistance sociales, à leurs intérêts matériels, sociaux et culturels »*. – *(AFP.)*

□ **Libération de l'écrivain Adem Demaci.** – Le plus célèbre des détenus politiques du Kosovo, M. Adem Demaci, écrivain de souche albanaise, a été libéré dimanche 18 février après avoir passé au total trente ans en prison, a annoncé l'agence yougoslave Tanjug. Adem Demaci avait été condamné pour la première fois en 1959 à trois ans d'emprisonnement à la suite de la publication d'un livre jugé *« subversif »* par le régime. En 1964, il avait été reconnu coupable d'avoir formé un mouvement clandestin pro-albanais. Relâché en 1974, il devait être condamné à nouveau à quinze ans de prison pour *« liens avec l'étranger »*. Sa libération était souvent réclamée lors des dernières manifestations au Kosovo. – *(AFP.)*

□ **M. Bassinet (député PS des Hauts-de-Seine) critique la publication des résultats de la fédération de l'Essonne.** – M. Philippe Bassinet, député des Hauts-de-Seine, signataire de la motion de M. Jean Poperen en vue du congrès socialiste de Rennes, a critiqué, samedi 17 février, la publication, *« contre tous les usages »*, des résultats des votes de la fédération de l'Essonne (*le Monde* daté 18-19 février). *« Cette fédération* (...) *est, de l'avis de tous, totalement atypique* (...), a déclaré M. Bassinet. *C'est donc une opération délibérée pour fausser l'image réelle du parti. »*

□ **Un corps découvert en forêt de Compiègne.** – Un corps découvert, dimanche 18 février, par un promeneur dans la forêt de Compiègne (Oise) pourrait être celui de Fiona Jones, une jeune Anglaise assassinée le 14 août 1989. Lors de ses aveux, le meurtrier présumé de la jeune fille, Frédérick Blancke, vingt-deux ans, avait indiqué cet endroit avant de se rétracter. les recherches entreprises n'avaient alors rien donné. Le corps, qui a séjourné six mois en terre, a été découvert dans un rayon de 50 mètres de l'endroit indiqué par Frédérick Blancke. Cette correspondance des lieux, ainsi que le fait qu'il pourrait s'agir d'ossements de femme, a conduit les enquêteurs à penser que le corps pourrait être celui de Fiona Jones, mais il ne s'agit que de présomptions. Les examens d'identification auront lieu dans les semaines à venir.